

PARIS FONTAINEBLEAU
Osenat



**« IL N'Y A QUE DEUX PUISSANCES AU MONDE, LE SABRE ET L'ESPRIT :
À LA LONGUE, LE SABRE EST TOUJOURS VAINCU PAR L'ESPRIT. »**

Napoléon I^{er}



L'Empire à Fontainebleau

DIMANCHE 9 DÉCEMBRE 2018

À 11H & 14H

VENTE À FONTAINEBLEAU

DIMANCHE 9 DÉCEMBRE 2018

Hôtel d'Albe

9-11, rue Royale

77300 Fontainebleau

France

EXPOSITIONS

VENDREDI 7 DÉCEMBRE

sur rendez-vous

SAMEDI 8 DÉCEMBRE

de 10 h-12 h et 14h-18h

DIMANCHE 9 DÉCEMBRE

de 10 h-12 h

PARIS FONTAINEBLEAU
Osénat

EXPERTS

JEAN-CLAUDE DEY

Membre du Syndicat Français des Experts Professionnels

ASSISTÉ DE ARNAUD DE GOUVION SAINT-CYR

8 bis, rue Schlumberger 92430 MARNES-LA-COQUETTE

jean-claude.dey@wanadoo.fr

Tél. : +33 (0)1 47 41 65 31

N° : 73 à 95 - 97 à 108 - 110 à 117 - 119 à 139 - 141 - 142 - 144 à 159 - 168 à 171 - 175
177 à 182 - 188 à 208 - 211 à 216 - 225 - 227 à 244 - 252 - 253 - 292 à 402

ALAIN NICOLAS

Expert près la Cour d'Appel de Paris

PIERRE GHENO

41, quai des Grands Augustins 75006 Paris

neufmuses@orange.fr

Tél. : +33 (0)1 43 26 38 71

N° : 1 à 67

CABINET TURQUIN

69, rue Sainte-Anne 75002 PARIS

eric.turquin@turquin.fr

Tél: +33(0)1 47 03 48 78

N° : 140 - 167 - 209 - 210
217- 226

ERIC BUSSER

Librairie Busser

37, rue Monge 75005 Paris

librairiebusser@orange.fr

Tél: +33 (0)1 56 81 63 22

Mobile : +33 (0)6 08 76 96 80

N° : 68 à 72

ALEXIS BORDES

4, rue de la Paix 75002 Paris

expert@alexis-bordes.com

Tél: +33(0)6 10 80 64 34

N° : 172

MARIE de La CHEVARDIERE

Membre du Syndicat Français des Experts Professionnels

47, rue de l'Université 75007 Paris

mlc@lefuel.net

Mobile : +33 (0)6 22 29 07 64

N° : 109 - 118 - 143 - 187
217 à 224 - 265 à 291

CYRILLE FROISSART

Membre du Syndicat Français des Experts Professionnels

9, rue Frédéric Bastiat 75008 Paris

c.froissart@noos.fr

Tél: +33(0)1 42 25 29 80

N° : 96 - 160 à 166 - 173 - 174
176 - 245 à 251 - 254 à 264

CONTACTS

+33 (0)1 80 81 90 01
+33 (0)1 80 81 90 04
+33 (0)1 80 81 90 13

JEAN-PIERRE OSENAT
Président
Commissaire-priseur

JEAN-CHRISTOPHE CHATAIGNIER
Directeur Associé
Département Souvenirs Historiques

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



ORDRES D'ACHAT ET ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES

Absentee bids and telephone bids
Nous sommes à votre disposition
pour organiser des enchères télé-
phoniques pour les œuvres d'art
ou objets de cette vente.

We will be delighted to organise
telephone bidding.

Tél. : +33 (0)1 64 22 27 62
contact@osenat.com

Consultez nos catalogues
et laissez des ordres d'achat sur
www.osenat.com

RÉSULTATS DES VENTES

Sale results
Tél. : +33 (0)1 80 81 90 11
www.osenat.com

RÈGLEMENT : ACHETEURS

Payment
MATHILDE BONNIEC
Administration des Ventes
+33 (0)1 80 81 90 06
administration@osenat.com

EXPEDITION / SHIPPING

PIERRE LORTHIOS
Tél. : +33 (0)1 80 81 90 14
Fax : +33 (0)1 64 22 38 94
expedition@osenat.com

IMPORTANT

La vente est soumise aux
conditions imprimées en fin
de catalogue. Il est vivement
conseillé aux acquéreurs potentiels
de prendre connaissance des
informations importantes, avis et
lexique figurant également en fin
de catalogue.

Prospective buyers are kindly
advised to read the important
information, notices, explanation
of cataloguing practice and
conditions at the back of this
catalogue.

Agrément 2002-135

Participez à cette vente avec :

DrouotLIVE^{COM}

Enregistrez vous sur www.osenat.com

live interencheres-live.com
Enchères LIVE et ordres d'achat secrets



1^{re} PARTIE À 11H
LOTS N°1 À N°72

AVERTISSEMENT :

Plusieurs lettres et pièces non pas été revendiquées, lors de leur restitution par la S.V.V. Aguttes, pour les lots n° 1, 4, 5, 6, 9, 14, 15, 22, 23, 27, 39, 43, 44, et lors de leur vente cataloguée le 24 mai 2015 à Chantilly par l'étude Le Coën de Beaulieu, pour les lots n° 2, 50, 52, 53, 55, 57, 60, 61.

2^e PARTIE À 14H
LOTS N°73 À N°402



XV^E-XVIII^E SIÈCLES

DIPLOMATIE DU PAPE BORGLIA

1. **ALEXANDRE VI.** Pièce signée, « *Alexander papa VI manu propria subscripsi* », contresignée par l'ambassadeur de Venise en Cour de Rome Andrea CAPELLO, le cardinal milanais Ascanio Maria SFÒRZA, et 3 notaires. « Chambre neuve » du palais du Vatican (« *in palatio apostolico in camera nova* »), 22 avril 1493. 1 p. au recto d'un feuillet de parchemin in-plano (76 x 53 cm), dans l'élégante écriture dite *cancelleresca italica* issue de la cursive humanistique, et en langue latine ; fente restaurée affectant légèrement l'initiale ornée.
30 000/40 000 €

Traité de la Ligue de Saint-Marc

TRIPLE ALLIANCE ENTRE LA PAPAUTÉ, MILAN ET LA RÉPUBLIQUE DE VENISE, donc entre le pape Alexandre VI, le duc de Milan Gian Galeazzo Maria Sforza et son oncle le duc de Bari Ludovico Maria Sforza, régent de fait du duché de Milan (dits traditionnellement en France Jean Galéas Sforza et Ludovic le More), et le doge Agostino Barbarigo. Cette alliance fut ensuite désignée sous le nom de Ligue de Saint-Marc, car elle fut proclamée le 25 avril 1493, jour de la fête de Saint-Marc, dans l'église romaine consacrée à ce saint pour les Vénitiens de Rome.

ALEXANDRE VI A APPOSÉ ICI PERSONNELLEMENT SA SIGNATURE, TANDIS QUE LES DEUX AUTRES PUISSANCES SE SONT FAIT REPRÉSENTER PAR D'ÉMINENTES PERSONNALITÉS :

- LA SÉRÉNISSIME PAR ANDREA CAPELLO (vers 1444-1493), alors ambassadeur (« orateur ») à Rome, par ailleurs procureur de Saint-Marc et syndic, c'est-à-dire un des plus hauts administrateurs et magistrats après le doge.

- LE DUCHÉ DE MILAN PAR LE CARDINAL ASCANIO MARIA SFÒRZA, qui était le frère de Ludovic le More. Il avait œuvré à l'élection de Rodrigo Borgia, et avait été alors nommé en récompense vice-chancelier du Saint-Siège (chef de la chancellerie pontificale) et administrateur (« légat ») dans une partie des États pontificaux. Il se brouillerait cependant deux fois avec ce pape, la première quand il se rallierait à Charles VIII, entrant à Rome avec lui, la seconde quand Alexandre VI annulerait le mariage de sa fille Lucrèce Borgia avec le cousin du cardinal, Giovanni Sforza. PARFAITE FIGURE DU PRINCE CARDINAL DE LA RENAISSANCE ITALIENNE, ASCANIO MARIA SFÒRZA (1455-1505) fut l'ami des arts et des lettres, un bibliophile averti, le protecteur de Serafino Aquilano et de Josquin des Prés, mais également un administrateur civil et un diplomate. N'ayant reçu que les ordres mineurs, il mena une vie proche de celle d'un prince séculier.

Le présent document fut en outre validé par trois notaires qui y apposèrent leurs seings manuels : deux notaires de la Chambre apostolique, Filippo da Pontecorvo et Stefano di Alessandro, ainsi qu'un secrétaire du doge, Marco Beaziano.

Quatre témoins furent présents lors de la conclusion du traité, deux prélats liés aux Sforza et deux secrétaires pontificaux : soit, d'un côté le Milanais Giovanni Antonio Sangiorgio, évêque d'Alexandrie, cardinal, professeur de droit canon à Pavie, auditeur de la Rote, et Bernardino Lonati, protonotaire et secrétaire apostolique, futur cardinal (il remplirait notamment une mission diplomatique en faveur de Charles VIII à la demande de Ludovic le More), et de l'autre côté Ludovico Podocataro, Chypriote lié à la dynastie des Lusignan, évêque de Capaccio et futur cardinal, ancien recteur de la Faculté de médecine de Bologne, humaniste, bibliophile et collectionneur d'antiquités, médecin d'Alexandre VI depuis une vingtaine d'années, et Bartolomeo Florido, évêque de Sutri et Nepi, futur archevêque de Cosenza (il finirait sa vie en prison pour falsification d'actes). C'est ce dernier qui ferait la lecture publique du présent traité lors de sa proclamation le 25 avril 1493.

« Pour la conservation et la tranquillité de toute l'Italie... »

(« pro conservatione et tranquillitate totius Italie... »)

« ... Cum... nullo unquam tempore magis concupiverint NEC ALIQUO MAJORI DESIDERIO IN PRESENTIARUM TENEANTUR QUAM PACIS ET QUIETIS UNIVERSALIS SED PRESERTIM ITALICE, pro cujus studio sedulo et affectuose elaborarunt, ac vires et ingenium continue adhibuerunt atque adhibent, nihilque ad rem tam salutarem magis conducere compertum habeant, quam mutuo federe commune hoc eorum studium et desiderium firmare et stabilire; eapropter... prefati... PRO communi et universali tranquillitate ut dictum est ac TUTELA, FIRMITATE ET CONSERVATIONE STATUUM PARTIUM PREDICTARUM, ad infrascriptam confederationem, unionem, colligationem, intelligentiam

et ligam devenere... INEUNT ET CONTRAHENT BONAM, MERAM ET PURAM UNIONEM, CONFEDERATIONEM, INTELLIGENTIAM ET LIGAM, DURATURAM USQUE AD ANNOS VIGINTI QUINQUE et ultra usque ad illud totum tempus quod ipsis partibus placitum fuerit, ad mutuam conservationem statuum partium predictarum et cujuslibet earum in Italia existentium et contra omnes, quiqui illi fuerint, dominos et potentatum in Italia statum habentes qui de cetero non provocati et non lacessiti offenderent seu offedere queritarent sanctissimum dominum nostrum et illustrissimos dominos duces prefatos vel ipsorum aliquem seu eorum status adherentes, recommendatos, complices, sequaces, colligatos et subditos suos. Et hoc fiat et fieri intelligatur pro conservatione et tranquillitate totius Italie... »
 Traduction : « Comme jamais en aucun temps ils n'eurent de plus grande aspiration, et que PRÉSENTEMENT ILS NE SONT PAS HABITÉS D'UN PLUS GRAND DÉSIR QUE CELUI DE LA PAIX ET DU REPOS UNIVERSELS MAIS SURTOUT DE L'ITALIE, à la recherche desquels ils œuvèrent avec zèle et application et ils employèrent et emploient leurs forces et leur talent, et comme ils tiennent pour assuré que rien ne contribue plus à une chose si salutaire que de rendre ferme et stable cette commune recherche et ce désir par un pacte mutuel ; c'est pourquoi..., pour la tranquillité commune et universelle, comme il a été dit, et POUR LA PROTECTION, FERMETÉ ET CONSERVATION DES ÉTATS DES PARTIES susdites, les susnommés eurent recours à la confédération, union, alliance, entente et ligue écrite ci-dessous... ILS ENGAGENT ET CONTRACTENT UNE BONNE, PURE ET SIMPLE UNION, CONFÉDÉRATION, ENTENTE ET LIGUE, DESTINÉE À DURER VINGT-CINQ ANS et, au-delà, tout le temps qu'il aura plu aux parties elles-mêmes, pour le conservation mutuelle des États des parties susdites et de chacune de celles qui se manifesteraient en Italie, et contre tous les seigneurs et souverains ayant des États en Italie, quels qu'ils soient, qui, du reste sans avoir été provoqués ou excités par un autre, agresseraient ou chercheraient à agresser notre très saint seigneur et les illustres seigneurs ducs susnommés, soit l'un même d'entre eux soit les États qui leurs sont attachés, confiés, joints, affidés, alliés et assujettis. Et que cela advienne, et que l'on comprenne que cela advienne pour la conservation et la tranquillité de toute l'Italie... »

Les autres clauses principales de cette alliance sont les suivantes : les parties devraient pouvoir se porter assistance en tous lieux et à leurs frais respectifs, en entretenant en permanence, pour le pape, de 3 à 4000 cavaliers et de 2 à 3000 fantassins, pour Milan et Venise, chacun de 6 à 8000 cavaliers et de 4 à 5000 fantassins. – Les parties ne pourraient pas entrer dans une alliance avec une autre puissance italienne si ce n'est avec l'accord des autres et sans préjudice d'une des clauses de la présente ligue. – Tout autre prince italien pourrait entrer dans cette ligue à des conditions décentes. – Les parties auraient un mois à dater de la signature de la ligue pour faire connaître leurs alliés respectifs. – Les parties ne pourraient conclure de paix séparée en cas de guerre sans le consentement des autres (« ... si forte occurreret, quod Deus avertat, quod ad bellum devenietur », « si par aventure il arrivait, Dieu nous en préserve, qu'on en vienne à la guerre »). – Si une partie se retournait injustement contre une autre, les membres principaux restants de la ligue devraient porter assistance à la partie agressée. – Si une des parties était menacée, les autres parties devraient refuser le passage, le cantonnement et les vivres à l'agresseur. – Milan et Venise devraient chacun envoyer 200 hommes à leur solde dans les États pontificaux, pour Venise sous les ordres du condottiere Pandolfo Malatesta, seigneur de Rimini (surnommé « Pandolfaccio »), pour Milan sous les ordres de Giovanni Sforza, seigneur de Pesaro, et du condottiere Gaspare da Sanseverino (surnommé « Fracassa »), le pape s'engageant pour sa part à prendre à sa charge le cantonnement. – Chaque violation des termes de la ligue serait sanctionnée d'une amende de 200000 ducats d'or.

Enluminure de facture romaine

Le travail manuscrit du présent acte émanant de la chancellerie pontificale, a été assuré par le notaire et scribe apostolique Filippo da Pontecorvo, comme il l'indique lui-même au bas de l'acte, ce qui autorise une attribution du travail d'enluminure à un atelier romain. Ce travail d'enluminure comprend :

– UNE REPRÉSENTATION HÉRALDIQUE TRIPARTITE unie par un réseau de rubans (243 x 80 mm, peinture polychrome, dorée et argentée) : à gauche, les armoiries du DOGE AGOSTINO BARBARIGO surmontant celles de son ambassadeur ANDREA CAPELLO, au centre, les armoiries du pape ALEXANDRE VI (inscription du cartel en-dessous à moitié effacée, probablement « [ALEX.] VI / [PONT.] MAX »), et à droite, les armoiries du DUC DE MILAN JEAN GALÉAS SFORZA.

– GRANDE LETTRINE (145 x 23 mm, peinture noire, violette et or) filigranée de rinceaux végétaux avec 2 visages, l'un d'homme et l'autre de faune (portant l'ensemble à la taille de 82 x 214 mm, encre brune et plume avec rehauts de peinture jaune et violette).

nomus publicus... in fidei... et requis...



pntibus. R. X. m. p. p. d. n. s. Johansannomo Epo
ar secretario r. p. b. ad f. d. m. habens. uocans. et ro

+ Alexander ppa. vi. manu ppa. ff. i. i.
*Tenir ses alliés italiens en lisière
et parer à la menace française*

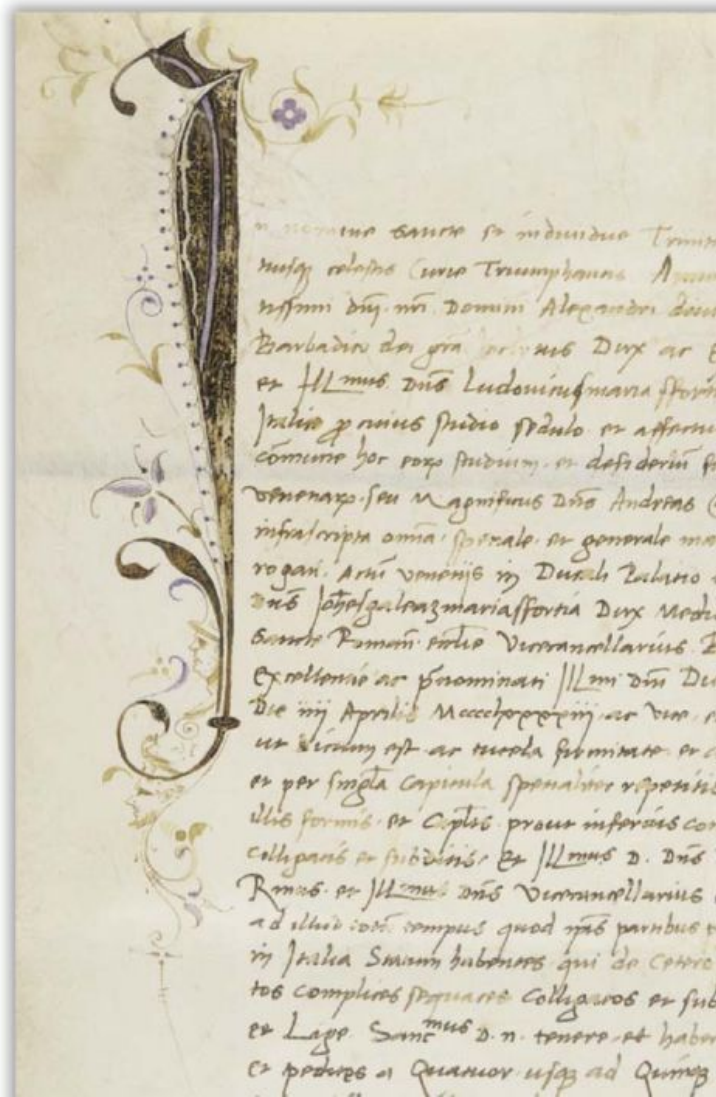
ÉQUILIBRE GÉOPOLITIQUE FRAGILE DE L'ITALIE INDÉPENDANTE. Dans la péninsule, au cours du xv^e siècle, s'était maintenu une sorte d'équilibre entre ses États les plus puissants, par un jeu d'alliances (comme la paix de Lodi en 1454) destiné à limiter les impérialismes de ces mêmes États et à faire face aux ambitions des États étrangers, principalement la France (sur Milan et Naples), l'Aragon (sur Naples) et les Turcs (sur plusieurs ports). Mais le jeu était complexe et plusieurs alliances se nouèrent par exemple avec ces derniers : Alexandre VI souhaitait rester en paix avec le sultan pour ne pas perdre le bénéfice de la pension annuelle qu'il recevait de lui en gardant le prince Djem en otage.

À son avènement, Alexandre VI trouva les États pontificaux dans une situation relativement précaire : des territoires avaient été perdus, un allié de Naples tenait des places au Nord de Rome, faisant peser une menace d'encerclement, Venise convoitait des terres sur les côtes italiennes de l'Adriatique, et le roi Charles VIII revendiquait depuis 1491 les droits de ses ancêtres Anjou sur la couronne de Naples, fief de la papauté, ce qui mettait celle-ci dans une situation critique où accepter comme refuser présentait des risques graves.

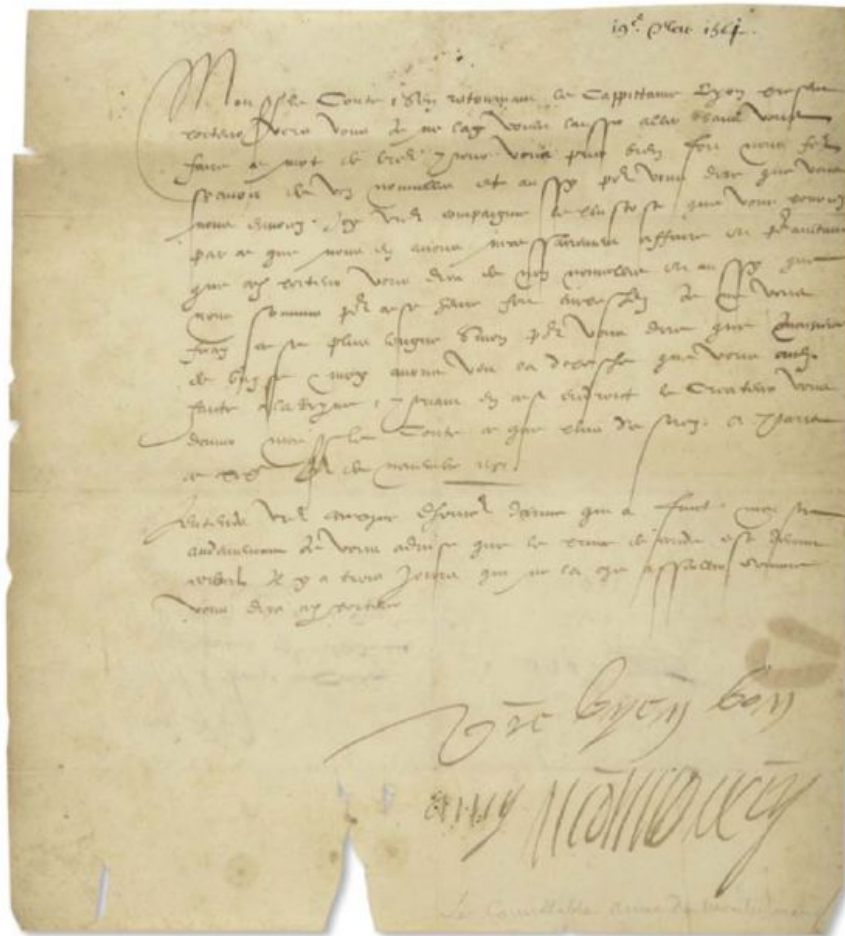
LA DERNIÈRE TENTATIVE DE *STATUS QUO* À LA VEILLE DES « GUERRES D'ITALIE ». La Ligue de Saint-Marc fut conçue par le pape pour faire coup double, en se garantissant d'une manœuvre intérieure aussi bien que d'une intervention extérieure. Cependant, elles ne vécurent pas longtemps : Alexandre VI noua dès juillet 1493 une alliance avec Naples, donnant son plus jeune frère en mariage à la petite-fille du souverain Ferrante, et accorda en mars 1494 l'investiture du royaume au fils de ce dernier mort en janvier. Charles VIII interviendrait alors militairement, la *calata* (« invasion ») ouvrant la longue période que l'historiographie italienne ancienne désignerait sous le terme d'« années misérables » et où Français et Espagnols s'affronteraient dans la péninsule. L'Italie y trouverait l'occasion d'affirmer son identité face aux « barbares » mais y perdrait son indépendance pour trois siècles.

Rodrigo Borgia, responsable et victime de sa légende noire

Pape de 1492 à 1503, le Catalan Roderic Llaçol i de Borja (1431-1503), dont le nom fut italianisé en Rodrigo Borgia, mêla étroitement les actions d'éclat d'une grande politique souveraine et les infamies. S'il chercha à asseoir la sécurité des États pontificaux, à soutenir les missions (il fit aussi une tentative pour restaurer la spiritualité du clergé), à organiser le partage du Nouveau Monde (son traité de Tordesillas, 1494), à mener un fastueux mécénat, il se rendit aussi célèbre par sa vie privée scandaleuse et ses enfants illégitimes, sa vénalité (il pratiquait couramment la simonie), son népotisme, et son mépris de la parole donnée. Dans *Le Prince*, Machiavel dirait de lui qu'il « se fit toute sa vie un jeu de tromper, et malgré son infidélité bien reconnue, il réussit dans tous ses artifices. Protestations, serments, rien ne lui coûtait ; jamais prince ne viola aussi souvent sa parole et ne respecta moins ses engagements. Pourtant ses tromperies eurent toujours une heureuse issue ; c'est qu'il connaissait parfaitement cette partie de l'art de gouverner ». En revanche, la légende noire de ce prince de la Renaissance en fit un être satanique à l'excès : diffusée dès son temps par ses nombreux ennemis, elle nourrit ensuite la vision protestante de Rome comme nouvelle Babylone, et fut enfin relancée à l'époque romantique par des écrivains qui l'étendirent à ses enfants Lucrèce et César.



« LE PRINCE DE CONDÉ EST DEVANT CORBEIL... »



2. **MONTMORENCY** (Anne de). Lettre signée « *Montmorency* » avec 4 mots autographes au « *comte Ringrave* » [Wild- und Rheingraf von Salm-Daun]. Paris, 19 novembre 1562. 1 p. in-4, adresse au dos, quelques fentes et déchirures dues au système de fermeture à passants. 1.000/1.500 €

LE CONNÉTABLE DEMANDE DES RENFORTS POUR PROTÉGER PARIS MENACÉE PAR L'ARMÉE PROTESTANTE DU PRINCE DE CONDÉ qui venait d'entamer le siège de Corbeil.

« *Monsieur le conte, s'en retournant le cappitaine Lyon, present porteur, vers vous, je ne l'ay voulu laisser aller sans vous faire ce mot de lettre & pour vous prier bien fort nous faire sçavoir de vos nouvelles, et aussy pour vous dire que vous nous ENVOIEZ ICY VOTRE COMPAGNIE LE PLUSTOST QUE VOUS VOUS POURREZ, parce que nous en avons necessairement affaire et pour aultant que cedit porteur vous dira de nos nouvelles, et aussy que nous sommes pour ceste heure fort empeschez, je ne vous feray ceste plus longue sinon pour vous dire que monsieur de Guyse & moy avons veu la despeche que vous avez faicte à la reyne, priant en cest endroit le Createur vous donner, Monsieur le conte, ce que plus desirez... J'entends votre compagnie d'homme d'arme qui a faict monstre. AU DEMEURANT JE VOUS ADVISE QUE LE PRINCE DE CONDÉ EST DEVANT CORBEIL. Il y a trois jours qu'i ne l'a osé assaillir comme vous dira cedit porteur... »*

Le duc de Montmorency a ajouté de sa main et signé : « *Votre byen bon amy Montmorency* ».

FAVORI DE FRANÇOIS I^{er}, MALGRÉ UNE DISGRÂCE, PUIS D'HENRI II, ANNE DE MONTMORENCY (1493-1567) FUT UN DES GRANDS LES PLUS PUISSANTS DU ROYAUME. Gouverneur de Languedoc (1526), connétable de France (1538), il joua un rôle important durant les deux premières guerres de Religion, dans les rangs catholiques, et mourut des blessures qu'il reçut à la bataille de Saint-Denis. Richissime et fastueux, il posséda sept châteaux, dont Chantilly qu'il fit reconstruire par Pierre Chambiges et compléter par Jean Bullant, et où il réunit sa fameuse bibliothèque.

« TIRER... DE L'ARQUEBUZE... AUX LOUPS, REGNARDZ,
OYSEAULX DE RIVIERE, PLUVIERS, VANNIERS... »

3. **HENRI IV.** Pièce signée « Henry », contresignée par son secrétaire d'État Louis Potier de Gesvres. Paris, 22 novembre 1599. 1. p. in-4 oblong sur parchemin, infimes manques de matière sans atteinte au texte.
1.500/2.000 €

PERMIS DE CHASSER PAR FAVEUR ROYALE. Le présent brevet est en effet dérogoire à la déclaration du 4 août 1598 par laquelle Henri IV avait interdit absolument le port de l'arquebuse.

« Aujourd'huy xx^e jour de novembre mil v^e iii^e dix-neuf, le roy, estant à Paris, desirant gratifier & favorablement traicter noble Jehan de Rigaud, s^r de Serezin [sur l'actuelle commune de Saint-Quentin-Fallavier dans l'Isère], Sa Majesté luy a promis & accordé qu'il puisse & LUY SOIT LOISIBLE DE TIRER & FAIRE TIRER PAR L'UN DES SIENS DE L'ARQUEBUZE EN L'ESTENDUE DE SES MAISONS, TERRES & SEIGNEURIES, AUX LOUPS, REGNARDZ, OYSEAULX DE RIVIERE, PLUVIERS, VANNIERS & autre gibier non deffendu par les ordonnances, sans qu'à ce il puisse estre empesché au moien des deffences generalles nagueres faictes & publiees sur le port & usage des bastons à feu dont Sadite Majesté a reservé & excepté ledit s^r Serezin par le present brevet qu'Elle a signé de sa main & fait contresigner par moy son conseiller & secretaire d'Etat... »

Le baron de Gesvres et futur comte de Tresmes (mort en 1630), joua un rôle de négociateur politique au service d'Henri III (qui le nomma secrétaire d'État) : il travailla notamment au rapprochement entre celui-ci et le futur Henri IV qui, une fois parvenu sur le trône, lui accorda la même confiance.

« A DIEU MON AMY... »

4. **HENRI IV.** Lettre autographe signée « Henry » AU DUC DE SULLY, AVEC APOSTILLE AUTOGRAPHE DE CE DERNIER. Paris, « ce xvi^e mars » [1609]. 3/4 p. in-4, adresse au dos (« A mon cousin le duc de Sully »), large onglet formant restauration à une coupure due à l'ouverture.
2.000/3.000 €

« Mon amy, c'est an faveur du s^r presydant Tamboneau & des cervoyces que j'ay receus de luy que je vous fay ce mot pour vous dyre que je desyre qu'yl soyt payé de sa pansyon du Conseyl de l'annee dernyere, ce que vous ordonnerés au tresoryer de mon espargne comme chose que je veus. À Dieu, mon amy... »

Conseiller du roi, Michel Tambonneau occupa également la charge de président à la Chambre des comptes de 1603 à sa mort en 1633. Sa belle-fille serait évoquée par Tallemant des Réaux parmi les femmes remarquables de la Cour et Louis XIV composerait une chanson où elle est évoquée sous le surnom de « Tant-Bonne ».

DE SA MAIN, SULLY A INSCRIT une analyse pour mémoire de la teneur de la présente lettre : « le roy pour les gages au Conseil du président Ambonneau du 16 mars 1609 »

Provenance : général comte Armand de Beuverand de La Loyère (1782-1857), d'après Jules Berger de Xivrey (Henri IV, *Recueil des lettres missives*, Paris, Imprimerie royale, t. VII, 1858, p. 687, qui mentionne l'apostille au verso comme autographe de Sully).

« JE VOUS PRIE D'ENVOYER SOUVENT À LA REYNE ET À MONSIEUR...
DES MELONS ET DU FRUIT DE VINCENNES »

5. **MAZARIN** (Jules). Lettre autographe signée « *Le Card^e Mazarini* » à Jean-Baptiste COLBERT. Bergues [près de Dunkerque, dans le Nord], 23 juillet 1658. 3 pp. in-12, monté sur papier fort par une marge de son feuillet blanc. 600/800 €

COLBERT INTENDANT DE MAZARIN. C'est à l'ombre de Le Tellier puis surtout de Mazarin que Colbert fit son ascension. Homme de confiance du cardinal depuis 1651, il devint son intendant privé en octobre 1653, et s'acquitt progressivement dans cette tâche la confiance de Louis XIV.

FIN DE LA GUERRE FRANCO-ESPAGNOLE. Lettre écrite après les succès de la bataille des Dunes et des sièges de Bergues, Furnes, Dixmude, et durant le siège de Gravelines.

« Je vous ay adressé deux paquets avec plusieurs lettres pour diverses personnes sans vous escrire, et le dernier je l'ay donné ce matin au peravant de partir de Calais à un gentilhomme de M^r le prince de Comty.

Si vous pouviez m'envoyer les deux mil louis ou sa valore, avec ce que j'ay donné de plus pour les Dragons et pour les soldats de BROUAGGE [Brouage, port de guerre fondé par Richelieu près de La Rochelle], vous me feriez grand plaisir car je n'ay pas un sol. Je ne vous dis rien des autres parties car je n'en espere rien et je ne veux pas qui vous en sollicités M. le p[ayeur] r g[énéral].

Je vous prie de presser LES BLEDS que Gourville [Jean Hérault de Gourville, alors fournisseur aux armées, parfois indélicat] vous doit fournir et de me mander quel etat j'en puis faire et en quel temps et s'il est vrai comme on dit qui le prix des bleds soit beaucoup diminué en Poitou et en ces quartiers-là notre cuisine en pourroit acchepter et les envoyer sans aucun retardement.

IL SERA BON QUE VOUS FASSIEZ ENCOR L'ENVOY DES SOLDATS ET EN LE PLUS GRAND NOMBRE QUIL [SE] POURRA.

JE VOUS PRIE D'ENVOYER SOUVENT À LA REYNE ET À MONSIEUR [le frère de Louis XIV, Gaston d'Orléans] pendant que le roy sera à Compiègne DES MELONS ET DU FRUIT DE VINCENNES ET SI BIEN ACCOMMODÉS QUE RIEN NE SE GÂCHE DANS LE CHEMIN. Il faudroit mesme acbeter du plus beau fruit et l'envoyer comme s'il estoit de Vincennes... » Le 7 août 1758, Colbert écrivait à Mazarin qu'il a envoyé deux fois des fruits de Vincennes

Lettre absente du recueil des *Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère* (Paris, Imprimerie nationale, 1872-1906).

JOINT, un portrait gravé de Mazarin par Robert Nanteuil d'après un dessin pris par ses soins sur le vif (1659).

L'IMMORTEL AUTEUR DES CONTES

6. **PERRAULT** (Charles). Pièce autographe signée. S.l., 5 septembre 1672. 1 p. petit in-16 oblong (80 x 115 mm). 1.000/1.500 €

« Il seroit necessaire que monsieur de La Planche payast, s'il luy plaist, a Thomas Soret, menuisier, la somme de deux cens livres, a compte des quaiesses d'orangers et autres ouvrages qu'il fait a Fontainebleau. Cette somme sera employee sur l'estat prochain... » Il est ici fait mention du trésorier général des bâtiments du roi, Sébastien François de La Planche, et du menuisier du château de FONTAINEBLEAU, Thomas Soret (parfois orthographié Sauret) qui était également le concierge de l'hôtel de Guise, logement de l'intendant du contrôleur et du trésorier des bâtiments du roi.

Avant d'occuper une place importante dans l'histoire littéraire par sa participation à la querelle des Anciens et des Modernes et par la publication de ses célèbres contes, Charles Perrault fut d'abord un important administrateur auprès du Grand Colbert, et occupa le poste de contrôleur général de la surintendance des Bâtiments du roi.

« LE COMTE N'ATTENDAIT PLUS DE SECOURS
QUE DE LA PROTECTION DU ROI... »

« Comes in regis tutela... spem omnem collocabat »

7. **BOSSUET** (Jacques-Bénigne). Corrections autographes sur un devoir manuscrit autographe du Grand Dauphin. [Entre 1670 et 1680]. 4 pp. in-4.
800/1.000 €

Version latine du Grand Dauphin corrigée par Bossuet

BOSSUET PRÉCEPTEUR DE LOUIS DE FRANCE. Le futur évêque de Meaux, connu jusque là pour ses fameux prêches et oraisons funèbres, fut nommé à ce poste qu'il occupa jusqu'en 1678 et dans lequel il fit montre d'un zèle remarquable : considérant sa tâche comme une sorte de sacerdoce national, il conçut un vaste plan pédagogique qu'il exposa en 1679 dans sa *Lettre au pape Innocent XI*, tint trois classes par jour à son élève, rédigea à son intention des traités théologiques, moraux et politiques et philosophiques (dont le célèbre *Discours sur l'histoire universelle*), des grammaires de français et de latin... Las, le royal disciple ne se montra pas à la hauteur de son maître, nourrissant une véritable aversion pour le travail intellectuel. Saint-Simon écrivait cruellement du Grand Dauphin qu'il était « noyé dans la graisse et l'apathie ».

L'HISTOIRE, « MAÎTRESSE DE LA VIE HUMAINE ET DE LA POLITIQUE », comme la définissait Bossuet, fut particulièrement l'objet de ses attentions concernant un élève en principe appelé à régner. Il procéda par récits oraux en dictées françaises, qu'il proposait ensuite comme textes de travail pour des traductions latines. Cette fresque historique *ad usum Delphini* fut recueillie ensuite sous le titre *ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE*, et publiée après sa mort dans les volumes XI et XII de ses *Œuvres* (Paris, Antoine Boudet, 1747).

LA « RÉVOLTE DES CHAPERONS BLANCS ». Le présent manuscrit concerne l'année 1380, à travers un épisode du règne de Charles VI : la révolte des drapiers gantois contre l'autorité du comte de Flandre, Louis de Mâle. Débutée en 1379, bientôt placée sous la direction du brasseur Philippe Van Artevelde, cette révolte s'acheva en 1382 sur l'intervention du jeune roi poussé à l'action par son oncle le duc de Bourgogne, et sur la bataille de Roosebeke remportée par l'armée française.

Les mots de la main du Grand Dauphin sont transcrits ci-après en caractères romains, ceux de la main de Bossuet en caractères italiques : « ... Interim omnes urbes Philippo se *dedunt* una Aldenarda *fida* comiti mansit. Artavella *principum more magnifice agere cepit, neque opulentia aut splendida [sic] comiti domus*. Aldenardam oppugnavit multis copiis et tormentis. Comes in regis tutela *per Burgundum generum obtinenda* spem omnem collocabat, *atque ideo duce Bapalmæ adiit ; quid agendum esset cum eo constituit. Dux ad aulam reversus cum duce Biturigensi rem omnem communicat. Contigit ut dum eo de negotio inter se tractarent rex ipse intervenit...* »

Le texte originel français de ce passage, tel que conservé par Bossuet, propose un récit légèrement plus développé et se lit comme suit : « [...] Cependant toutes les villes, à la réserve d'Oudenarde, se rendirent à Philippe [Van Artevelde] ; il commença à vivre en prince, et l'état de sa maison était égal à celui du comte. Tout le peuple plein d'espérance s'attachait à lui. Le comte [...] n'attendait plus de secours que de la protection du roi, qu'il prétendait obtenir par le moyen du duc de Bourgogne son gendre. Artevelle mit le siège devant Oudenarde, et la pressait vivement avec de grosses pièces de canon [...]. Le comte [...] alla trouver à Bapaume le duc de Bourgogne, & convint avec lui de ce qu'il avait à faire pour son rétablissement. Le duc étant revenu à la Cour, communiqua l'affaire au duc de Berry, & le roi les trouva un jour comme ils en parlaient ensemble [...] »

« À L'AUDIANCE DU PLUS GRAND ROY DU MONDE... »

8. **CHARPENTIER** (François). Lettre autographe signée de son paraphe. Paris, 30 août [1683]. 4 pp. in-4.
400/500 €

L'Académicien François Charpentier – dont le nom seul mettait Boileau en fureur – fait d'abord le RÉCIT DE L'AUDIANCE ROYALE OÙ, AU NOM DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, IL PRÉSENTA SES CONDOLÉANCES À LOUIS XIV POUR LA MORT DE LA REINE MARIE-THÉRÈSE d'Autriche, survenue le 30 juillet précédant : « *Je vous écris, Monsieur, arrivant de Fontainebleau où nous avons été saluer le roy sur la mort de la reyne. Vous serez assez estonné que l'Académie, ayant à sa tête monsieur de Cordemoy qui en est directeur et*

Mr l'évesque de Meaux qui est chancelier [l'avocat, philosophe cartésien et historien Géraud de Cordermoy et Jacques-Bénigne Bossuet], la parole me soit escheue ; vous voyez, Monsieur, ce que la compagnie [l'Académie] y a perdu. Nous avons salué le roy, Monseigneur [le Grand Dauphin] et Madame la Dauphine. Vous apprendrez d'ailleurs quel en as esté le succès, mais JE VOUS LAISSE À PENSER SI CE N'EST PAS S'EXPOSER BEAUCOUP QUE D'ALLER À L'AUDIANCE DU PLUS GRAND ROY DU MONDE, QUI VOUS ATTEND AVEC TOUTE SA MAJESTÉ, ET DANS UN SILENCE QUI FAIT FRAYEUR. Cependant je n'en suis pas mort et je crois que ce sont vos bonnes prières qui m'ont tiré heureusement de ce péril. En un mot, on m'a escouté, on m'a souffert, et nos confrères m'ont embrassé, ce n'est pas peu. Car vous savez qu'ils ne sont pas fort caressans... »

IL FAIT ENSUITE ICI UN ÉLOGE FUNÈBRE FORT PEU ÉLOGIEUX DE L'HISTORIEN FRANÇOIS-EUDES DE MÉZERAY, ancien secrétaire perpétuel de l'Académie française, mort également le 30 juillet 1683 : « ... Pouvoit-il se plaindre d'un siècle où il avoit fait une si grande fortune avec si peu de mérite. Voilà, Monsieur, comment il nous a trompez tous en voulant passer pour homme de bien tandis qu'on peut dire de luy que C'ESTOIT L'ÂME LA PLUS LASCHE ET LA PLUS INTÉRESSÉE QUI EÛT JAMAIS ESTÉ... Après cela, Monsieur, fions-nous à ces gens qui font les Catons & les Aristides. Plus j'examine les hommes, plus je me confirme dans l'opinion que ceux qui ont un dégoût pour toutes choses ont l'esprit de travers. Ne faisoit-il pas beau voir cette vilaine chauve-souris se moquer des cignes et des aigles... »

9. ANCIEN RÉGIME. – Ensemble de 18 lettres et pièces, XVII^e-XVIII^e siècles.
1.500/2.000 €

– SAVOIE (Christine de France, duchesse régente de). 10 documents signés, en italien, soit : 8 lettres signées et une pièce signée au marquis Guido Villa, colonel général de la cavalerie du duché de Savoie, lieutenant général des armées du roi de France et commandant en chef de l'armée de Piémont, et une lettre signée au fils de celui-ci, également officier, Ghirone Francesco Villa, comte de Camerano. Turin puis Rivoli, janvier-juillet 1647. Correspondance concernant principalement LES OPÉRATIONS MILITAIRES DES TROUPES SAVOYARDES ENGAGÉES AUX CÔTÉS DE LA FRANCE DANS LA GUERRE DE TRENTE ANS. Sous la régence de Christine de France, sœur de Louis XIII, la Savoie fut l'alliée de celui-ci. « *Hoggi ci è pervenuta la lettera che V.S. ci scrisse hieri. Gl'avisi in essa contenuti ci sono molto cari e massime la sua risolutione ad opporsi a tutto potere, a disegni de nemici. Se ben sia inferiore in numero alle loro forze, confidiamo però molto nel suo valore e nella sua prudenza...* » Traduction : « Aujourd'hui nous est parvenue la lettre que V.S. nous écrivit hier. Les avis contenus dans celle-ci nous sont très chers, et plus grande encore votre résolution de vous opposer à toute force aux desseins des ennemis. Si vous êtes bien inférieur en nombre à leurs forces, nous nous fions toutefois beaucoup à votre valeur et à votre prudence... » (Turin, 19 mai 1647). – « *Tutti gli avisi che qua ci capitano sono uniformi che il disegno de Spagnoli tenda dalla parte di Alba. V.S. potrà meglio conoscerlo sul luogo, perché più da vicino può discernere gli andamenti de nemici. In tal caso, stimaressimo grandemente avvantaggioso al servizio di S.A.R. mio figlio amatissimo, et alla conservazione di quella piazza, che ivi si conducesse il s' di Megianes, il quale possedendo unitamente isperienza e valore, in occasione di attacco potrebbe rendersegli utilissimo...* » Traduction : « Tous les avis qui nous arrivent ici sont unanimes, que le dessein des Espagnols tend du côté d'Albe. V.S. pourra mieux connaître sur les lieux, parce que plus près elle peut discerner les mouvements des ennemis. En ce cas, nous trouverions grandement avantageux pour le service de S.A.R. mon fils bien-aimé et pour la conservation de cette place, que vous y conduisiez le S'de Megianes [Méjanes, colonel français au service de Savoie], lequel, possédant à la fois expérience et valeur, pourrait en cas d'attaque se rendre très utile... » (24 mai 1647). « *... Il pensiero ch'ella ha di rompere il soccorso del Finale venendo è ottimo... Lo squadrone di Savoia è tutto di qua da monti, et attenderà con ogni diligenza ad unirsi per essere al servizio. Anche di Francia si vanno ingrossando le truppe, onde ben tosto le cose saranno in buon essere...* » Traduction : « L'idée que vous avez de rompre le secours de Finale en venant est très excellente... Le bataillon de Savoie est tout en deçà des montagnes, et s'occupera à se réunir en toute diligence pour être au service. Même de France les troupes vont grossissantes, d'où vient que bientôt les choses seront en bonne disposition » (Rivoli, 25 juin 1647).

– ARGENSON (Marc René de Voyer de Paulmy d'). 4 documents, soit : une pièce autographe signée en qualité de lieutenant général de police de Paris concernant une affaire à laquelle le roi s'est personnellement intéressé (1697), 2 lettres autographes signées, la première probablement à madame de Maintenon, concernant un placet que Pontchartrain a apostillé (1705), la seconde à un haut personnage de l'État, concernant le prince de La Riccia qui avait comploté contre le vice-roi de Naples et qui était prisonnier en France depuis 1703 (1713), et une lettre signée en qualité de directeur de l'administration principale des Finances, concernant les appointements des commissaires de la Chambre royale de Nantes (1720).

– RICHELIEU (Louis François Armand de Vignerot Du Plessis, duc de). Lettre autographe signée « le m. duc de Richelieu » en qualité de commandant en chef du Languedoc, [adressée au ministre de la Religion prétendue réformée, le duc de La Vrillière, Louis Phélypeaux]. Choisy, 31 mai 1750. Protestations contre un diffamateur qui, en Cour de Rome, l'accuse d'indulgence envers « les calvinistes de Languedoc ».

– LOUIS XV. Lettre signée (secrétaire) contresignée par le duc Étienne-François de Choiseul en qualité de secrétaire d'État à la Guerre (griffe), adressée à Pierre-Antoine de Pascalis. Versailles, 8 mai 1762. Le roi lui annonce qu'il est admis à la dignité de chevalier de l'Ordre de Saint-Louis.

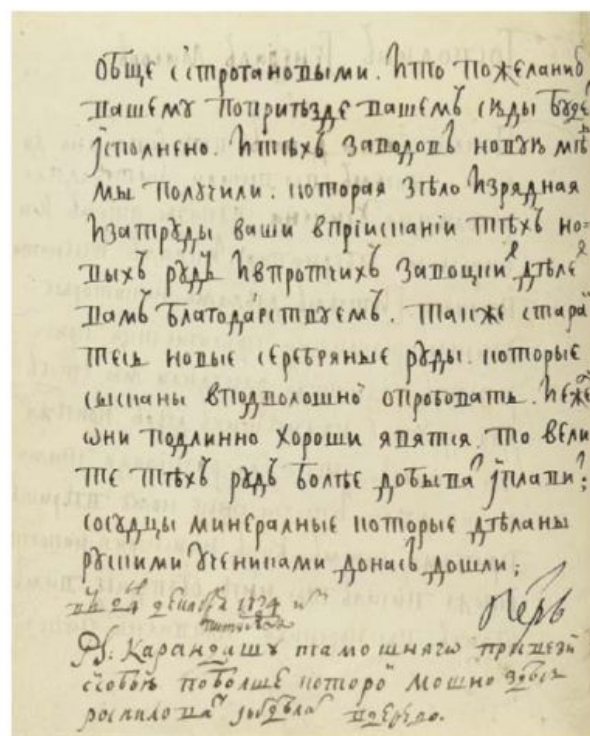
– LOUIS XV. Lettre signée (secrétaire) au gouverneur de Bretagne, le duc de Penthièvre, Louis Jean Marie de Bourbon. Versailles, « 3 décembre ». 1 p. 3/4, adresse au dos avec cachet armorié de cire rouge, déchirures dues à l'ouverture affectant plusieurs mots dont la date, marges restaurées. Félicitations pour son action dans la province de Bretagne.

– PARMENTIER (Antoine Augustin). Lettre autographe signée [au botaniste et agronome Mathieu Tillet]. Aux Invalides [Paris], 15 septembre 1785. Concernant le « blé moucheté » et l'utilité d'un ouvrage de Tillet, qui serait imprimé en 1785 sous le titre *Précis des expériences faites par ordre du roi à Trianon, sur la cause de la corruption des blés, et sur les moyens de la prévenir ; à la suite duquel est une instruction propre à guider les laboureurs dans la manière dont ils doivent préparer le grain avant de le semer.*

FONDATION DE L'INDUSTRIE MINIÈRE EN SIBÉRIE

10. **PIERRE I^{er} DE RUSSIE.** Lettre signée au général-major Georg Wilhelm HENNING, directeur des mines. Saint-Petersbourg, 4 janvier 1725 [24 décembre 1724, selon le calendrier julien alors en usage en Russie]. 2 pp. in-4, petites restaurations ; mention manuscrite de l'époque indiquant la date de réception le 27 janvier 1725 (16 janvier 1725, selon le calendrier julien). 6.000/8.000 €

FÉLICITATIONS AU GÉNÉRAL-MAJOR HENNING POUR SON ACTION EN SIBÉRIE, ses succès en matière de prospection et concernant la qualité du cuivre sorti des mines de Pyskor (à 150 kilomètres au nord de Perm). Le tsar lui demande également d'apporter du graphite pour la fabrication de crayons, et l'appelle à lui : « Писма ваши до насъ вие исправно дошли, и, о чем вы писали на те дела резолюция учинена... Однако ж рассудили мы, чтоб для других нужнейших дел приезжали вы к нам... Приезжай к нам как наискорее на почте... » [Traduction :] « Votre lettre nous est bien parvenue, et une résolution a été prise à l'égard de ce que vous écrivez... Cependant, nous avons jugé bon, pour d'autres raisons des plus nécessaires, de vous faire venir à nous... Venez à nous le plus vite possible par poste... »



UN TÉMOIGNAGE DE L'EFFORT DE MODERNISATION MENÉ PAR PIERRE LE GRAND. Personnage hors norme de l'histoire russe, le tsar Pierre I^{er} (1672-1725) s'attacha à transformer la Moscovie en un pays moderne et puissant intégré dans le concert européen. En deux décennies, en s'inspirant de l'absolutisme français, de la marine hollandaise et du militarisme prussien, il parvint à renforcer l'État, fonder une véritable armée, développer son industrie et son économie. Par ses succès militaires et diplomatiques, il imposa la Russie comme la grande puissance du Nord en prenant le contrôle de la Pologne, en remportant des victoires contre les Tatars et surtout contre la Suède, et en gagnant un accès à la Baltique – il fonda alors Saint-Petersbourg à l'embouchure de la Neva et en fit sa nouvelle capitale. Ses méthodes furent cependant brutales, contre son peuple, contre l'Église, et contre sa propre famille.

11. **HÉNAULT** (Charles Jean-François). 3 lettres autographes.
400/500 €

– Au futur duc de Nivernais. Paris, « 15 juillet » [1749, d'après une mention manuscrite postérieure]. **MAGNIFIQUE MÉDITATION SUR L'HISTOIRE, ET OBSERVATIONS SUR DES PUBLICATIONS DE ROUSSEAU, VOLTAIRE, D'ALEMBERT ET FONTENELLE** : « ... *Car, Monsieur le duc, j'aime les faits, et après avoir reconnu que tous les lieux de métaphysique possibles pouvoient se réduire, avec de la bonne foi, à un très petit nombre de feuillets, j'ai senti que ce n'étoit pas assés pour satisfaire la curiosité de toute la vie : il faut des objets plus vastes et plus conformes à l'étendue de nos idées, des objets dont l'horison se recule à mesure que nous avançons, et qui ne nous laissent pas dans l'inquiétude de pouvoir être épuisés. Voilà ce que L'HISTOIRE nous présente avec prodigalité ; et ce que j'y trouve d'admirable, c'est qu'elle PARLE SA LANGUE À CHAQUE LECTEUR. Elle est morale pour tous les états, vous y trouverés des instructions pour être un grand ministre, comme les ministres qui vous suivront en trouveront dans vos dépesches* [le duc était alors ambassadeur à Rome] ; moi, j'y trouve le bonheur dont ont joui les hommes d'un état ordinaire et qui se sont apliqués à se rendre utiles, suivant leurs forces et à mériter l'amitié par des sentimens d'humanité et de bienfaisance. Les hommes malheureux y lisent des hommes plus malheureux qu'eux et y attendent la fin de leurs peines dans les retours favorables qu'ont éprouvés leurs semblables. Je voudrois bien savoir dans quel livre de métaphysique on trouveroit tout cela... Il paroît ici un recueil de lettres de ROUSSEAU dont j'ai été assés content [Lettres de Rousseau sur divers sujets, s.l.n.n., 1749] . Il y a des jugemens bien sentis sur les ouvrages de goust, et vous jugés bien si *La Motthe* n'y joue pas un beau rôle auprès de *Corneille*, d'*Homère* et de *La Fontaine*... *VOLTAIRE* vient de donner une comédie de *Pamela* [Nanine, comédie inspirée du roman *Pamela* de Samuel Richardson, représentée pour la première fois en 1749], dont le dénouement étoit fait pour intéresser, mais la pièce manque parce que le milord n'est point amoureux, et n'épouse sa servante que pour faire l'homme exempt de préjugés... »

– À madame Du Deffand. « 19 7bre » [1753, d'après une mention manuscrite d'une autre main]. **SUR LA FÊTE QU'IL A ORGANISÉE POUR LA NAISSANCE DU DUC D'AQUITAINE** : « *Je vous envoie, adorable reine, la description de mon illumination* [désigne la fête qu'il a lui-même organisée] : cela a eu un grand succès, et tout ce qui est dans Paris en carosse, à pied et à cheval, a passé devant. Plusieurs sont entrés chés moi, tout Versailles est venue pour en être le témoin, et a fait valoir tout cela bien au-delà de sa valeur... Le roi... m'en a parlé, M. le Dauphin savoit les devises par cœur, M^{de} la Dauphine se les est fait raconter, enfin cela a fait comme une gerbe de feu d'artifice, un très beau moment et quand il y auroit eu des boëttes, cela n'auroit pas fait plus de bruit... Adieu, adorable reine, croyés que je ne fais jamais de chasteau en Espagne où vous n'ayés l'appartement de

la reine... » C'est au président Hénault que Louis XV demanda de déterminer le titre du fils de la Dauphine, Xavier-Marie-Joseph de France, né le 8 septembre 1753 : Hainault proposa celui de « duc d'Aquitaine ». Les fêtes que le président Hénault organisait chez lui étaient célèbres pour leur magnificence.

– À un duc non précisé. Versailles, « 25 ». « ... *Tous les genres d'agrément y sont, un chapitre extraordinaire, une dispense, ce qui marque enfin de la considération. J'en ai fait mes remerciemens à M. de Puisieux...* »

LE PRÉSIDENT HÉNAULT, UNE DES FIGURES LITTÉRAIRES ET MONDAINES LES PLUS EN VUE DE SON TEMPS. Président (1716) puis président honoraire (1731) de la première Chambre des enquêtes au Parlement de Paris, Charles-Jean-François Hénault (1685-1770) fréquenta d'abord le Temple où il se lia avec Chaulieu, Fontenelle et Voltaire, puis la Cour de Sceaux chez la duchesse du Maine, avant de briller chez madame Du Deffand dont il fut l'amant plus de dix ans. Il entra ensuite dans le cercle de la reine Marie Leszczyńska (il fut nommé surintendant de la Maison de la reine en juillet 1753) et, sous son influence, se convertit à la vie chrétienne. Parmi ses divers ouvrages, principalement d'histoire, ses *Mémoires* constituent l'une des sources majeures sur la vie des salons sous Louis XV.

« ... *JE VOUS FAIS MON COMPLIMENT
SUR LA DESTRUCTION DE LA SOCIÉTÉ [DE JÉSUS]...* »

12. **BERNIS** (François-Joachim de Pierre de). Lettre autographe signée « *Le Card. de Bernis* » au président d'Alco. Château de Vic-sur-Aisne [actuel département de l'Aisne], 23 août 1762. 1 p. 1/4 in-4. 200/300 €

« ... *JE VOUS FAIS MON COMPLIMENT SUR LA DESTRUCTION DE LA SOCIÉTÉ. Elle aura de la peine à en revenir, mais avec le temps elle reviendra, au moins je le crois, et le prévois... Nos chaleurs ont été fort modérées. Ma santé est parfaite. Je ne serai pas assés fort pour mourir avant quatre-vins-dix ans ; vous pouvés le dire à mes amis et enemis... J'ay trouvé ma maison en bon estat et bien réparée. Je me trouve très bien d'estre chés moy et la vie campagnarde m'accomode...* » Travaillé par les idées jansénistes et philosophiques, les parlementaires menaient la lutte contre la Société de Jésus, et redoublaient d'efforts à la suite de l'affaire du Père La Valette : le 6 août 1762, le Parlement de Paris prit un arrêté expulsant les Jésuites de son ressort (le plus vaste de France). Cette action mènerait à la proscription de l'ordre dans le royaume en 1764, et à sa suppression par le pape en 1773.

PERSONNALITÉS DES PLUS BRILLANTES ET DES PLUS LUCIDES DE SON SIÈCLE, AMI DE VOLTAIRE, LE CARDINAL DE BERNIS était entré dans les ordres sans vocation et était parvenu à la notoriété par les lettres, étant élu à l'Académie française en 1744. François-Joachim de Pierre de Bernis (1715-1794) ayant attiré l'attention de la marquise de Pompadour, devint son conseiller occulte et se vit bientôt confier d'importants postes diplomatiques à l'étranger. Entré au Conseil d'en haut et fait secrétaire d'État aux Affaires étrangères en 1757, il porta un regard critique sur sa propre ascension et sur le régime, estimant que le pouvoir était quasiment vacant. Il proposa de mettre fin à la guerre de Sept Ans et d'instaurer un système de gouvernement plus rigoureux dans lequel le roi aurait moins de part... Disgracié (1758-1764) et même exilé un temps sur ses terres à Vic-sur-Aisne (1758-1761), il semble avoir opéré une véritable conversion à la religion et se consacra à sa carrière ecclésiastique : fait cardinal en 1758, prêtre en 1759, archevêque d'Albi en 1764, il se vit attribuer l'ambassade de France au Vatican qu'il conserva jusqu'à la Révolution. Les bouleversements politiques des temps nouveaux le ruinèrent et le rendirent à l'obscurité de sa jeunesse.

Parent par alliance du cardinal de Bernis, Antoine Samuel Bonner d'Alco était président de la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier.

L'ÉDITION ORIGINALE
D'UN OUVRAGE QUI RÉVOLUTIONNA LA PENSÉE

13. **ENCYCLOPÉDIE**, ou *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. 1751-1780. 35 volumes in-folio, veau brun marbré, dos à nefs cloisonnés et fleuronés, légers disparates dans les fers de dorure pour les derniers volumes (*reliure de l'époque*).
10 000/12 000 €

Soit : *L'ENCYCLOPÉDIE*, ou *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. À Paris, chez Briasson, David l'aîné, Le Breton, Durand, 1751-1757 (tomes I à VII), puis à Neufchâstel, chez Samuel Faulche & compagnie, 1765 (tomes VIII à XVII). – *SUPPLÉMENT À L'ENCYCLOPÉDIE* ou *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. À Amsterdam, chez M. M. Rey, 1776-1777. 4 tomes. – *TABLE ANALYTIQUE* et *raisonnée des matières*. À Paris, chez Panckoucke ; à Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, 1780. 2 tomes. – *RECUEIL DE PLANCHES*, sur les sciences, les arts libéraux, et les arts mécaniques. À Paris, chez Briasson (avec des associés en nombre variable), 1762-1772. 11 tomes. – *SUITE DU RECUEIL DE PLANCHES*, sur les sciences, les arts libéraux, et les arts mécaniques. À Paris, chez Panckoucke, Stoupe, Brunet ; à Amsterdam, chez M. M. Rey, 1777. Un tome.

7 (sur 8) tableaux imprimés hors texte dont 6 dépliants. Il manque le « Tableau des mesures » dans le vol. VIII du corps du texte. Il manque également les 4 feuillets imprimés du texte de l'art militaire dans le premier volume de planches, et le feuillet imprimé d'avis aux souscripteurs dans le vol. VI de planches.

IMPORTANTE ILLUSTRATION GRAVÉE SUR CUIVRE HORS TEXTE, EN PREMIER TIRAGE, comprenant : un frontispice (dans le premier volume du corps de texte, accompagné de son « Explication » imprimée), un *Essai de distribution généalogique des sciences* (dépliant, dans le premier volume du corps de texte) et 2794 (sur 2795) planches gravées sur cuivre – ou 3128 (sur 3129) selon le système de calcul des auteurs qui comptent respectivement pour 2, 3 et 4 les planches doubles, triples et quadruples. Manque la planche n° xxxvi de l'architecture dans le premier volume de planches. Mais figurent en doubles la planche n° xii des poudres dans la minéralogie du vol. VI des planches, et la 3^e planche de la gnomonique dans le volume de supplément des planches.

EXEMPLAIRE ENRICHIS DE 5 PORTRAITS gravés sur cuivre par Benoît-Louis Henriquez en 1777 : DIDEROT, d'ALEMBERT, VOLTAIRE, MONTESQUIEU, respectivement en frontispices des vol. II, III, IV et V du corps de texte. Ceux de Diderot et d'Alembert ont été spécifiquement publiés pour accompagner l'*Encyclopédie*.

Condition : reliures usagées avec quelques manques de cuir, un feuillet imprimé détaché dans les tomes IX, XIII et XVI du corps du texte (dont un avec marges rognées et légère atteinte au texte) et dans le tome XI des planches ; rousseurs éparses et rares taches marginales sur les planches ; dans le volume de supplément de planches, près de la moitié des planches sont affectées de mouillures marginales, et les 3 planches des hermaphrodites ont été collées ensemble par une main pudique, ce qui affecte également la planche précédente et la planche suivante.

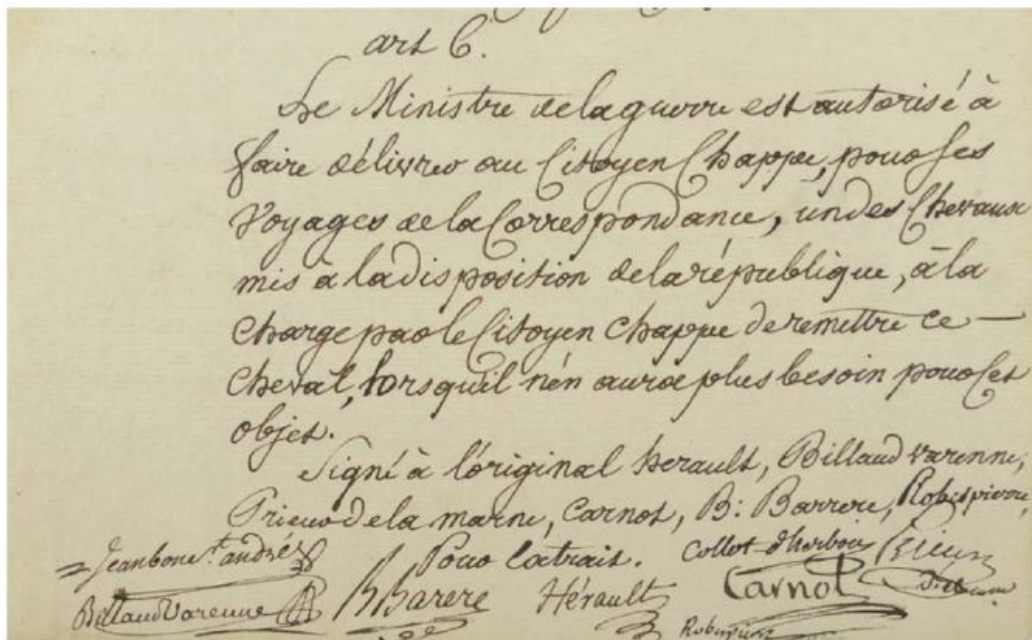
RÉVOLUTION, PREMIER EMPIRE ET SECOND EMPIRE

« L'INVENTION DE BOMBES, BOULETS ET BALLES PHISIQUES... »

14. **DANTON** (Georges-Jacques). Pièce signée en qualité de ministre de la Justice, intitulée « *Loi du vingt août 1792, l'an quatrième de la Liberté* ». Paris, [août 1792, probablement le 25]. 1 p. 1/4 grand in-folio, estampille à l'encre rouge « Louis XVI p[ar] l[a] g[râce] d[e] Dieu et p[ar] l[a] loy constitutionnelle roy d[es] François ». 1 500/2 000 €

Décret de l'Assemblée nationale du 20 août 1792, passé comme loi le 25 août 1792 : « *Sur la motion d'un membre, l'Assemblée nationale, après avoir décrété l'urgence, décrète qu'elle accepte, au nom de la nation, le don patriotique du S^r Acier Perica, ingénieur breveté pour ses instrumens de phisique, qui offre à la patrie l'invention de bombes, boulets et balles phisiques, charge le pouvoir exécutif de faire les épreuves nécessaires en présence des commissaires de l'art, qui en dresseront procès verbal... L'Assemblée nationale se réservant de statuer sur l'érection d'une fabrique après que les expériences auront été légalement constatées... Au nom de la nation, le Conseil exécutif provisoire mande et ordonne à tous les corps administratifs et tribunaux que les présentes ils fassent consigner dans leurs registres, lire, publier et afficher dans leurs départemens et ressorts respectifs, et exécuter comme loi... »*

CRÉATION DE LA PREMIÈRE LIGNE DE TÉLÉGRAPHE EN FRANCE



15. **ROBESPIERRE** (Maximilien de). Pièce signée en qualité de membre du Comité de Salut public, contresignée en la même qualité par Bertrand BARÈRE DE VIEUZAC, Jacques-Nicolas Billaud dit BILLAUD-VARENNE, Lazare CARNOT, Jean-Marie COLLOT D'HERBOIS, Marie-Jean HÉRAULT DE SÉCHELLES, André Jeanbon dit JEANBON-SAINT-ANDRÉ et Pierre Louis Prieur dit PRIEUR DE LA MARNE. [Paris], 24 septembre 1793. 3 pp. in-folio, en-tête imprimé « Comité de Salut public. Extrait des registres du comité de Salut public de la Convention nationale » avec vignette gravée sur bois. 15 000/20 000 €

L'arrêté qui fit entrer la France dans l'ère moderne des télécommunications.

« LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC, VU LE MÉMOIRE DU CITOYEN CHAPPE, INGÉNIEUR THÉLÉGRAPHE, ARRÊTE CE QUI SUIT.

Signé à l'original Berault, Villaud Varenne,
 Prieur de la marne, Carnot, B. Barriere, Robespierre,
 Jeanbonnet André, Collet-Dorbois, Bieuz
 Villaud Varenne, Barriere, Héroult, Carnot, Robespierre

[article] 1°

LE CITOYEN CHAPPE EST AUTORISÉ À PLACER LES MACHINES THÉLÉGRAPHIQUES SUR LES TOURS, CLOCHERS ET EMPLACEMENTS QU'IL A CHOISIS pour leur établissement, et à y faire faire tous les ouvrages et constructions nécessaires, même à faire abattre les arbres qui pourraient gêner la direction de la vue d'une machine à l'autre ; les propriétaires, tant des terrains sur lesquels les machines seront posées, que des arbres qu'il sera nécessaire d'abattre, et qui appartiendraient à des particuliers, seront indemnisés...

art. 2.

Le ministre de l'Intérieur donnera sans délai les ordres nécessaires, pour que la municipalité des lieux où seront placées les machines, veillent à leur conservation par tous les moyens qui sont en leur pouvoir, et procurent au citoyen Chappe les ouvriers et matériaux dont il pourrait avoir besoin.

art. 3.

Le citoyen Chappe est autorisé à nommer les divers agens de la correspondance thélegraphique ; il en remettra la liste au ministre de la Guerre qui est chargé de leur délivrer des commissions et de fixer leurs appointemens. Le citoyen Chappe présentera incessamment un projet de règlement sur l'exactitude et la discipline à observer par les agens dans chaque partie de leur service ; ce projet sera remis au ministre de la Guerre, qui le soumettra à l'approbation du comité de Salut public.

art. 4.

Aussitôt l'établissement de la correspondance de Lille à Paris, le citoyen Chappe remettra au ministre de la Guerre, au comité de Salut public, un état certifié par le préposé à la surveillance de la machine thélegraphique, lequel indiquera les noms des différens postes et des agens qui les occupent, ainsi que la nature de leur emploi, et contiendra le détail des meubles, instrumens, et objets qui appartiendront à chaque machine.

[art.] 5.

Pour hâter les constructions des machines thélegraphiques, le ministre de la Guerre donnera, s'il est nécessaire, les ordres pour mettre en réquisition les ouvriers dont pourrait avoir besoin le citoyen Chappe.

art 6

Le ministre de la Guerre est autorisé à faire délivrer au citoyen Chappe, pour ses voyages de la correspondance, un des chevaux mis à la disposition de la République, à la charge pour le citoyen Chappe de remettre ce cheval lorsqu'il n'en aura plus besoin pour cet objet... »

LE TÉLÉGRAPHE AÉRIEN DE CLAUDE CHAPPE. C'est en 1791 que ce dernier mit au point son système de sémaphores placés à intervalles sur des hauteurs. En 1793, il le présenta dans un mémoire à la Convention nationale. En raison de la guerre que la France avait à soutenir contre l'Europe coalisée, le Comité de Salut public trouva dans l'invention de l'ingénieur un moyen inespéré d'accélérer les transmissions militaires entre les terrains d'opération et la capitale. Le présent arrêté autorise donc Claude Chappe à installer des machines télégraphiques pour relier Paris et Lille – et créer la première ligne de communication opérationnelle utilisant cette technique, inaugurée peu après dans l'année. Le réseau télégraphique français fut ensuite complété de 1799 à 1815, sur un plan rayonnant à partir de Paris. Claude Chappe fut placé à la tête d'une administration qui lui était affermée, et se fit aider de ses trois frères, Abraham pour la télégraphie militaire, et surtout Ignace-Urbain et Pierre-François qui lui succédèrent comme administrateurs généraux en 1805 quand il se suicida.

LE PALAIS DU LUXEMBOURG,

« SI LA NATION NOUS EN LAISSE ENCORE LES MAÎTRES... »

16. **LOUIS XVIII** (Louis Stanislas Xavier de Bourbon, comte de Provence, futur). Lettre autographe au comte de Modène à Tournai. Coblence, 23 mars 1792. 1/3 p. in-12 d'une fine écriture serrée, adresse au dos. 400/500 €

« LE COMTE D'ARTOIS m'ayant demandé de retirer au [PALAIS DU] LUXEMBOURG madame Tirmois, nourrice de son fils aîné, voyez à la placer dans quelque chambre, soit au grand, soit au petit, SI LA NATION NOUS EN LAISSE ENCORE LES MAÎTRES. Adieu. » Le comte d'Artois, Charles-Philippe de Bourbon, futur roi Charles X, frère de Louis XVI et du comte de Provence, se trouvait également en émigration.

L'ERRANCE D'UN PRINCE INÉBRANLABLE DANS L'ADVERSITÉ ET LES HUMILIATIONS. Le futur roi avait quitté volontairement la France le 20 juin 1791 et était parvenu à Mons en territoire autrichien le jour de l'arrestation de son frère à Varennes. Ainsi débuta cette longue errance qui occupa le tiers de sa vie : privé de ses droits en France, il se proclama néanmoins régent le 28 janvier 1793 après l'exécution de son frère Louis XVI, puis roi le 24 juin 1795 après la mort de son neveu Louis XVII. Son sort fut cependant mal assuré, et il dut changer fréquemment d'asile, au gré des hasards et des expulsions : après Mons, il séjourna à Bruxelles, Coblenz, Hamm, Vérone, Riegel, Blankenburg, Mittau, Varsovie, Blankenfeld, de nouveau Mitau, puis neuf ans à Hartwell House en Angleterre.

AMI INTIME DU FUTUR LOUIS XVIII, LE COMTE DE MODÈNE (1734-1799), d'une famille de très ancienne noblesse provençale, servit d'abord comme ambassadeur de France en Allemagne et en Suède, avant de devenir gentilhomme d'honneur du futur roi, dont il devint un intime. À la Révolution, il quitta la France avec celui-ci, mais ne put le suivre en raison d'une santé chancelante, et il se fixa à Bayreuth.

*« J'ESPÈRE QUE NOUS NOUS REVERRONS BIENTÔT
DANS DES LIEUX ET DES TEMPS PLUS TRANQUILLES... »*

17. **LOUIS XVIII** (Louis Stanislas Xavier de Bourbon, comte de Provence, futur). Lettre autographe au comte de Modène. Hamm [en Westphalie], 19 novembre 1793. 1/2 p. in-12 d'une fine écriture serrée.
200/300 €

« Je pars cette nuit, mon cher Modène, mais avant de partir, j'ai voulu vous dire adieu et vous dire encore que j'espère que nous nous reverrons bientôt dans des lieux et des temps plus tranquilles. Je vous renvoie la lettre même de M. de Gibot, ou plutôt à M. de Gibot, parce que j'ai pensé que vous pourriez être bien aise de la revoir. Adieu. »

Sur l'exil du futur Louis XVIII et sur son ami le comte de Modène, voir ci-dessus le n° 16.

*« IDÉES NOIRES » DU FUTUR ROI
EN ÉMIGRATION SOUS LA TERREUR*

18. **LOUIS XVIII** (Louis Stanislas Xavier de Bourbon, comte de Provence, futur). Lettre autographe au comte de Modène. Vérone, 10 juillet 1794. 2/3 p. in-12 d'une fine écriture serrée, adresse au dos, vestige de cachet de cire noire aux armes du marquis de Bonnay.
600/800 €

« Je vous remercie, mon cher Modène, de m'avoir adressé votre lettre plutôt qu'à d'Avaray, il sçavoit le meurtre de son cousin, mais il a reçu des nouvelles qui le tranquillisent sur ses parens et je me garderai bien de troubler sa sécurité [il s'agit d'Antoine Louis François de Béziade, duc d'Avaray, qui avait aidé le futur Louis XVIII à fuir la France en 1791, et que celui-ci ferait duc en 1799].

DANS UN TEMPS COMME CELUI-CY, JE TROUVE QU'IL NE FAUT PAS PORTER SES REGARDS SUR LE FUTUR, QUE PEUT-IL NOUS ANNONCER QUE DE SINISTRE ?

Qui auroit jamais dit au p[rin]ce de Montbarrey lorsqu'il céda sa place à son fils, en gardant sa survivance, qu'il reviendrait ainsi titulaire ? [Alexandre Marie Léonor de Saint-Mauris, prince de Montbarrey, ancien secrétaire d'État à la Guerre, avait laissé sa charge de lieutenant-général à son fils mais celui-ci venait d'être guillotiné.]

MAIS JE NE VEUX PAS RÉFLÉCHIR À TOUT CELA, CELA ME DONNERAIT TROP D'IDÉES NOIRES. ADIEU. »

Officier et diplomate, le marquis Charles-François de Bonnay combattit d'abord dans l'armée des Princes avant de rejoindre Louis XVIII à Vérone et de remplir pour lui de nombreuses missions auprès des Cours étrangères. Il fut pair de France en 1815.

Sur l'exil du futur Louis XVIII et sur son ami le comte de Modène, voir ci-dessus le n° 16.

19. **NECKER** (Jacques). Lettre autographe. Château de Coppet [pays de Vaud en Suisse], « *ce vendredy* ». 1 p. 1/2 in-4. 200/300 €

« *J'ENVOYE CHERCHER, MONSIEUR, LES FEUILLES DE MON OUVRAGE DE L'ÉDITION DE POUJENS qui me sont venus par je ne sais quel hasard ; vous vouliez en rechercher la cause et peut-être seroit-ce une occasion pour vous de dire au contrôleur de la poste dont vous n'êtes pas content qu'il fait mal son métier car il est impossible que le paquet vous ait été adressé de Paris.*

J'ai souffert de vous sentir hier voyageant au milieu de la bise et je désire bien que vous n'ayez pas été incommodé. Je vous renouvelle avec ma fille [GERMAINE DE STAËL] tous mes remercimens de votre aimable visite et je vous prie d'agréer avec ma reconnaissance les assurances de l'hommage de mon inviolable attachement... »

Jacques Necker publia deux ouvrages chez Charles Pougens : deux recueils de textes établis par ses soins à partir des manuscrits laissés par sa femme Suzanne Curchod après sa mort en 1794, intitulés *Mélanges* (1798) et *Nouveaux mélanges* (1801).

20. **CAMPAN** (Jeanne Louise Henriette Genest, dite Madame). Lettre autographe signée à l'horloger parisien Pierre-Claude Raguét dit Raguét-Lépine. S.l., 13 germinal an VII [2 avril 1799]. 3 pp. in-4, adresse au dos, petite déchirure due à l'ouverture avec atteinte à un mot. 100/150 €

« *En 1789, voyant que la dépense et les voyages du citoyen Campan, mon mari, devoient finir par déranger ses affaires, et mon revenu en places et en pension suffisant à la modération de mes désirs, je demandai et j'obtins ma séparation de biens. En 1791, feu M. Campan, secrétaire du cabinet de la ci-devant reine auquel on supposait une grande fortune, mourut insolvable. Son fils renonça à sa succession, et moi ayant eu par foiblesse la condescendance d'endosser pour mon beau-père pour 24000 [livres] d'effets, je me suis trouvée non seulement ruinée par la ruine du père et du fils, mais chargée, pour faire honneur à ma signature, du paiement de 24000 [livres] dans un temps où je restois sans aucune ressource, LA JOURNÉE DU 10 AOÛT [1792] M'AYANT FAIT PERDRE À LA FOIS PENSIONS, APPOINTEMENS, LOGEMENT ET MOBILIER, CAR JE FUS PILLÉE... Les dettes de M. Campan me sont étrangères sauf celles qui pour mon malheur m'étoient devenues personnelles par... ma signature. Je vois donc avec regret... que vous êtes rangé dans les nombreux créanciers qu'il a laissés, mais je ne conçois pas que M. Auguié [le beau-frère de madame Campan, César Auguié, futur beau-père du maréchal Ney] ait pu vous dire de m'adresser la note de ce qui vous est dû, car il sait bien que je ne payerai jamais une seule dette de mon beau-père, et que ni l'honneur ni les loix ne peuvent ni me déterminer ni me contraindre à les payer... »*

CÉLÈBRE PÉDAGOGUE FAMILIÈRE DE LA COUR D'ANCIEN RÉGIME ET DE L'EMPIRE, MADAME CAMPAN, était la fille d'un interprète aux Affaires étrangères et reçut une brillante éducation, apprenant par exemple l'italien avec Goldoni ou la musique avec Albanese. Elle fut nommée lectrice de Mesdames filles du roi Louis XV, puis femme de chambre de Marie-Antoinette. La Révolution la ruina, mais elle fonda une maison d'éducation à Saint-Germain en 1794 qui rencontra bientôt un immense succès : elle y accueillit entre autre la fille du futur président Monroe, la fille de l'ambassadeur d'Angleterre, Hortense et Eugène de Beauharnais, ou encore Pauline et Caroline Bonaparte. Napoléon, un temps pris d'amitié pour elle, lui confia la surintendance de la maison d'éducation de la légion d'Honneur à Écouen. À nouveau ruinée en 1815, malgré des pensions de Louis XVIII et de la reine Hortense, elle vécut une triste fin de vie. Elle laissa des mémoires parus en 1823 qui connurent un immense succès.

AUSTERLITZ

21. **BARBAZ** (Abraham-Louis). *La Campagne des trois empereurs, poème*. À Amsterdam, chez P. J. Uylenbroek. 1806. In-8, 64 pp., texte français puis traduction en néerlandais avec titre particulier compris dans la pagination, impression sur vélin fort, maroquin grenat à grain long, dos lisse orné, triple filet doré encadrant les plats, coupes guillochées, tranches dorées ; coiffes et coins frottés, quelques feuillets tachés (*reliure de l'époque*). 300/400 €

RARE ÉDITION ORIGINALE DE CE CHANT DE VICTOIRE consacré à Austerlitz, où s'affrontèrent trois empereurs, celui des Français et ceux d'Autriche et de Russie. Écrivain hollandais d'expression française et néerlandophone, Abraham-Louis Barbaz (1770-1833) était le fils d'un horloger suisse fixé à Saint-Petersbourg puis à Amsterdam.

« [...] Aux débris d'une armée ou détruite ou captive / LE CZAR, TOUJOURS PUISSANT, JOINT SON ARMÉE ACTIVE : / CE FORMIDABLE AMAS DE FOUGUEUX FILS DU NORD / PORTE DANS SES REGARDS LE RAVAGE ET LA MORT ; / Il déploie ses flancs : tel on voit sur le sable / Dérouler ses replis un serpent effroyable ; / Et sa tête et sa queue, à cent débats divers, / Viennent frapper la terre et menacer les airs. / Ces nombreux légions, fiers de suivre leur maître, / Au champ de la bataille osent déjà paraître, / Et, non loin d'AUSTERLITZ plantant leurs étendarts, / D'un combat général affrontent les hasards. / [...] / Les tonnerres d'airain bientôt se font entendre ; / De leur poste élevé les vainqueurs vont descendre, / ET "VIVE L'EMPEREUR !" ce terrible signal / Proclame les effrois de ce jour trop fatal. / Ainsi donc AUX HONNEURS NAPOLÉON S'APPRÊTE : / De son couronnement ce grand jour est la fête ; / [...] / Cet assaut général ressemble au mouvement, / Au courroux indompté du liquide élément, / Quand ses flots en fureur, avec un bruit horrible, / Font succomber un[e] digue à leur force invincible : / De même ces guerriers, par des coups réunis, / Heurtent le vaste front de leurs fiers ennemis, / pénètrent dans leurs rangs ; et ce choc plein de rage / Rend de nouveaux efforts à l'ardeur du carnage. / [...] / ALEXANDRE, ÉTONNÉ DE SES DESTINS CONTRAIRES, / Retourne, tout pensif, au palais de ses pères. / Se peut-il qu'un monarque, aussi digne en effet / De se voir honoré pour tout le bien qu'il fait, / Qui de son peuple aux fers fit cesser l'esclavage, / De ses propres sujets ai[t] pu voir ce carnage !... / Ah ! qu'il songe plutôt à se voir chérir d'eux, / Et d'adoucir leurs mœurs, et de les rendre heureux ! / Commerce, agriculture, et beaux arts, et sciences, / Voilà les seuls besoins de ses États immenses. / FRANÇOIS, CONFUS, TREMBLANT, par ses malheurs pressé, / Doit craindre que bientôt son règne aura cessé ; / Et de son vainqueur seul dépendront ses couronnes : / Le sort des armes fonde et démolit les trônes. / [...] »

Provenance : Alfred Piat (vignette ex-libris).

JOINT, 2 volumes reliés :

– PAIX DE LUNÉVILLE. – *Traité de paix définitif entre Sa Majesté l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême, et la République française. Signé à Lunéville, le 20 pluviôse an IX* [9 février 1801]. À Paris, chez David. An IX [1801]. Petit in-18, percaline chagrinée bleue du XIX^e siècle. 6 planches hors texte gravées sur cuivre par François-Anne David. Provenance : bibliothèque du comte Léon de Bastard d'Estang. –

– TERNISIEN D'HAUDRICOURT (F.). *Fastes de la nation française*. Paris, au bureau de l'auteur, [vers 1809-1812]. 17 planches gravées sur cuivre rehaussées de couleurs à la main, extraites de cet ouvrage paru en livraisons (qui compte plus de 200 planches pour les exemplaires les plus complets), reliées en un volume in-4, maroquin rouge à grain long orné dans le style de l'époque (*reliure vers 1900*). Scènes légendées consacrées aux batailles de la Moskowa, de Smolensk, au général Konopka, à Joachim Murat, aux maréchaux Moncey, Ney, Suchet, etc. Relié avec 3 planches gravées sur cuivre portant la traduction allemande de trois de ces planches mais sans illustration.

SCIENCE ET « COQUETTERIE » :
PLANTES RARES, CAMÉES ET TURQUOISES

Mayence ce 10 Janvier
monseigneur D'arm, j'ai reçu avec plaisir les notes que
vous m'avez envoyées des plantes de la péninsule
et du jardin de Brazil. je ne suis pas moins
sensible aux choses agréables que vous me faites
en ce sujet. on m'a même qu'il y avait aussi
des plantes très rares dans les jardins de
l'électeur de Basse et dans ceux de Harzwe
je crois que ces collections ne sont pas indignes
de vos soins. je vous envoie une lettre de
M^r. Baron, dans les différents endroits qu'il
a visités, il a réservé pour moi quelques
objets, tels que des Camées, et des Turquoises.
Ces dernières n'ont d'autre prix que
de servir de jolies parures pour les femmes
et qui leur valent si d'admiration l'impératrice
n'est pas plus exempte qu'une autre femme
d'un peu de Coquetterie, mais comme elle
n'a que l'empereur pour objet, elle est
bien pardonnable. je desire que vous
autorisiez M^r. Baron à m'envoyer ces objets.
malgré tout le plaisir que j'aurois en avoir
madame D'arm, je vous félicite des raisons
qui la retiennent en carmement. j'y vois



SCIENCE ET « COQUETTERIE » :
PLANTES RARES, CAMÉES ET TURQUOISES

22. **JOSÉPHINE** (Marie-Josèphe Rose Tascher de La Pagerie, impératrice). Lettre autographe signée « *Josephine* » à Pierre Daru. Mayence, « *ce 16 janvier* » [1807]. 1 p. 1/4 in-8 carré sur beau papier vélin à encadrement gaufré et doré sur tranches de la maison Susse à Paris.
6.000/7.000 €

MAGNIFIQUE LETTRE ÉVOQUANT SA PASSION POUR LES PLANTES ET POUR LES « *PARURES* ». L'impératrice Joséphine cultiva son goût pour la beauté en aristocrate peu regardante à la dépense, et s'y appliqua en tous domaines : vêtements, bijoux, décoration d'intérieur ou encore ornementation paysagère. Son rapport à la botanique excéda cependant le simple désir du beau, puisqu'il la conduisit à mener une vaste politique d'acquisitions et à susciter diverses publications dans un but également scientifique et patriotique. Elle écrivait ainsi au préfet Thibaudeau, le 19 mars 1804 : « C'est pour moi un bonheur inexprimable de voir se multiplier dans mes jardins les végétaux étrangers. Je désire que la Malmaison offre bientôt un modèle de bonne culture et qu'elle devienne une source de richesse pour les départements. »

« J'AI REÇU AVEC PLAISIR LES NOTES QUE VOUS M'AVÉS ENVOYÉES DES PLANTES DE LA POMÉRANIE ET DU JARDIN DE BERLIN ; je ne suis pas moins sensible aux choses agréables que vous me dites à ce sujet. ON MA ASSURÉ QU'IL Y AVAIT AUSSI DES PLANTES TRÈS RARES DANS LES JARDINS DE L'ÉLECTEUR DE HESSE ET DANS CEUX DU HANOVRE. Je crois que ces collections ne sont pas indignes de vos soins.

Je vous envoie une lettre de Mr DENON [le peintre et homme de lettres Dominique-Vivant Denon, alors directeur du Musée du Louvre et directeur des Arts], dans les différents endroits qu'il a visités, il A RÉSERVÉ POUR MOI QUELQUES OBJETS, TELS QUE DES CAMÉES ET DES TURQUOISES. Ces dernières n'ont d'autre prix que de faire de jolies parures pour les femmes à qui leur couleur sied à merveille. L'IMPÉRATRICE N'EST PAS PLUS EXEMPTÉ QU'UNE AUTRE FEMME D'UN PEU DE COQUETTERIE, MAIS COMME ELLE N'A QUE L'EMPEREUR POUR OBJET, ELLE EST BIEN PARDONNABLE. Je désire que vous autorisiés Mr Denon à m'envoyer ces objets.

Malgré tout le plaisir que j'aurais eu à voir madame Daru, je vous félicite des raisons qui la retiennent en ce moment. J'y vois pour vous l'espérance d'une augmentation de famille et de bonheur. SI C'EST UNE FILLE, JE SERAI CHARMÉE DE LUI DONNER MON NOM. C'est une marque d'estime que je vous donnerai avec beaucoup de plaisir. Tous les bons serviteurs de l'empereur me sont chers, et je sais combien vous lui êtes attaché... » L'enfant de Pierre Daru qui naîtrait en juin 1807 serait un garçon, baptisé Napoléon, dont l'empereur et l'impératrice seraient les parrain et marraine.

FUTUR MINISTRE ET COMTE D'EMPIRE, PAR AILLEURS COUSIN DE STENDHAL, PIERRE DARU (1767-1829) était alors intendant général de la Prusse, sous occupation française après Iéna.

23. **EUGÈNE DE BEAUHARNAIS.** Lettre signée « *Eugène Napoléon* » en qualité de vice-roi d'Italie, adressée au ministre de la Guerre le général Henry Clarke, avec trois courtes apostilles dont une autographe signée de ce dernier. Palais de Monza [au nord de Milan], 25 octobre 1808. 1 p. in-4.
300/400 €

« *J'ai reçu... votre lettre du 18 8^{bre} par laquelle vous m'annoncés la nomination de mon aide de camp le colonel Delacroix au commandement du 9^{ème} de Chasseurs à cheval [Charles Henri Delacroix, s'illustra à Marengo, à Raab, fut blessé en Russie et fait prisonnier, et servit de manière presque continue comme aide de camp auprès du prince Eugène de 1805 à 1812]. J'ai reçu également la lettre que vous adressés à cet officier supérieur dans laquelle vous lui enjoignez de se rendre à son régiment. Le colonel Delacroix étant en mission en Dalmatie & en Albanie depuis un mois, ne tardera sûrement pas à être de retour. aussitôt son arrivée près de moi, je lui remettrai vos ordres pour qu'ils soient exécutés... »*

JOINT :

– MÉJAN (Étienne). Lettre signée avec 2 lignes autographes en qualité de secrétaire des commandements du prince Eugène vice-roi d'Italie, dictée à son secrétaire Charles-Jean Lafolie qui a ajouté une apostille autographe signée personnelle, adressée au sous-chef de bureau Lucas à la préfecture de la Seine. Milan, 6 novembre 1805. Lettre amicale comme anciens collègues. Étienne Méjan (1766-1846), avocat et publiciste sous la Révolution, lié à Mirabeau, devenu secrétaire général de la préfecture de la Seine sous le Consulat, fut à partir de 1805 l'homme de confiance du prince Eugène de Beauharnais, et le suivrait en Bavière après l'Empire.

– TALLEYRAND-PÉRIGORD (Charles-Maurice de). Lettre signée « *Ch. Mau. Talleyrand* » au chargé d'affaires français près la République du Valais Joseph Eschassériaux. Paris, 20 nivôse an XIII [10 janvier 1805]. Concernant principalement la fête donnée par les autorités valaisannes pour le Couronnement de Napoléon I^{er} comme roi d'Italie, et la loi rendue par la Diète du même canton « *pour qu'il soit érigé deux monumens à Sa Majesté Impériale, l'un sur le Simplon, l'autre sur le S-Bernard* ».

« *SURVEILLER PLUS QUE JAMAIS LES COMMUNICATIONS
QUI ONT LIEU ENTRE LA SICILE ET LES CALABRES...* »

24. **MURAT** (Joachim). Lettre signée « *J Napoléon* » EN QUALITÉ DE ROI DE NAPLES, adressée au chef de l'état-major général de l'armée de son royaume, le général Paul Grenier. Naples, 2 février 1811. 1 p. in-4 sur papier vélin Johannot filigrané à l'effigie de Napoléon I^{er} et à l'aigle impériale.
1.000/1.500 €

« *Je vous envoie la réponse de mon ministre des Finances [Jean-Antoine-Michel Agar] avec les ordonnances du ministre de la Guerre [Hector Daure] délivrées en faveur du régiment de La Tour-d'Auvergne. Vous verrez qu'il n'y a nullement de la faute du Trésor si elles n'ont pas été acquittées. L'ARMÉE FRANÇAISE DOIT ÊTRE PRÉVENUE... QUE CE N'EST PAS AU TRÉSOR ROYAL DE NAPLES QU'ON DOIT S'ADRESSER POUR OBTENIR DES PAYEMENS, MAIS BIEN AU PAYEUR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE FRANÇAISE dans la caisse duquel sont versés tous les fonds destinés à la payer. Faites donc payer sur le champ ces ordonnances et partir pour la France le détachement de La Tour-d'Auvergne. Je vous prévient que mon ministre des Finances a reçu l'ordre de faire payer à toute l'armée les masses d'aoust et de septembre ; ainsi le régiment de La Tour-d'Auvergne recevra l'acompte que vous sollicitiez pour lui.*

Je désire que vous préveniez le g[énéral] PACTOD que le g[énéral] MANHÈS est chargé de la levée de la conscription des 2 Calabres et que je désire qu'il le seconde de tous ses moyens. Recommandez-lui de SURVEILLER PLUS QUE JAMAIS LES COMMUNICATIONS QUI ONT LIEU ENTRE LA SICILE ET LES CALABRES, qu'il doit surtout s'attacher à empêcher que les brigands poursuivis dans les Calabres ne s'embarquent pour la Sicile, et que le g[énéral] Stuart ne puisse en envoyer de Sicile en Calabre [le lieutenant général britannique John Stuart] ; SANS CELA, IL SERAIT IMPOSSIBLE DE PARVENIR À DÉTRUIRE ENTIÈREMENT LE BRIGANDAGE QUI TOUCHE PRESQUE À SA FIN ; il faut lui faire sentir qu'il ne saurait me rendre de plus grand service. Faites organiser promptement à Castellamare un bataillon suisse fort de 4 à 500 hommes et faites-le partir pour la Basilicate... » Le général Charles Antoine Manhès, alors au service de Naples, fut chargé de la lutte contre le brigandage en Calabre et se révéla particulièrement efficace, attachant néanmoins à son nom une réputation de cruauté. Le général Michel-Marie Pachod, alors également au service de Murat, commandait une division de l'armée du royaume de Naples.

RARE DOCUMENT SIGNÉ COMME ROI DE NAPLES.

25. **CHATEAUBRIAND** (François-René de). 2 lettres autographes [À LA DUCHESSE DE DURAS].
Juillet 1811.
2.000/2.500 €

RÊVES RUSSES DE CHATEAUBRIAND ET PREMIER ESSAI DE SOUSCRIPTION LITTÉRAIRE. En quête d'une situation financière stable, il cherchait alors à s'assurer une position dans l'Empire russe, tout en organisant un arrangement par lequel il hypothéquait d'avance ses droits littéraires contre une pension mensuelle sur dix ans – ce que, d'une certaine manière, il réitérerait plus tard avec les *Mémoires d'outre-tombe*.

– Val-de-Loup [actuelle Vallée-aux-Loups dans les Hauts-de-Seine], 1^{er} juillet [1811]. « *CE N'EST POINT CERTAINEMENT CE HÂBLEUR DE G[OLOVKINE] QUI FAIT MES AFFAIRES LÀ-BAS. MA SŒUR NE ME CROIT PAS, J'ESPÈRE, ASSEZ BÊTE POUR ME CONFIER À UN PAREIL HOMME* [le comte Fédor Golovkine, d'illustre famille, favorisé puis disgracié par Catherine II comme par Paul I^{er}, s'était fixé en France où il fréquentait la bonne société par son esprit]. *Quoi qu'il en soit, je ne puis guères manquer d'avoir une réponse avant le 20 de ce mois ; et comme vous le voyez, je touche au dénouement de toutes mes incertitudes. SANS DOUTE, JE PRÉFÉRERAI BEAUCOUP L'AUTRE MANIÈRE D'EXISTER DANS MA PATRIE. RIEN NE SERAIT PLUS NOBLE ET PLUS BEAU QU'UNE PAREILLE VIE. JE TÂCHERAI DE LAISSER AUX PERSONNES QUI M'OBLIGERAIENT UN NOM HONORABLE DANS UN GRAND MOMENT ; tandis qu'en même temps elles ne perdroient rien de leurs avances. Mes neveux fournissant 4000 [livres] par an, je trouverais bien, je pense, deux autres mille livres dans ma famille. Il ne resteroit donc plus que 6000 autres livres à trouver. Hors [sic] entre vous et nos autres amis, cela n'est pas une chose difficile. Comme cela j'aurais 12000 [livres] par an, et je serois haut et puissant seigneur. D'AUTANT PLUS QUE L'ITTINÉRAIRE ME RENTRE AU MOIS DE JANVIER ET LES MARTYRS DANS UN AN. De sorte que j'aurais réellement une assez grande aisance. Toute la difficulté git dans le moment actuel. Il me faut d'ici au mois de janvier, pour éteindre les dettes provenues de la banqueroute de Nicole [le libraire royaliste Gabriel-Henri Nicolle], une somme de huit à dix-mille francs et je ne vois aucun moyen de me la procurer. Il ne faudroit pas pour cela toucher à nos revenus [ceux de la souscription], car cela seroit me replonger dans une suite de difficultés, de privations et d'embaras. Si tout cela s'arrangeoit, je passerois l'hiver à la Vallée en cas que vous le passiez à Ussé [château du duc de Duras]. Bonjour et, chère sœur, aimez-moi comme je vous aime, avec une sincérité, une vérité et une tendresse que le temps ne peut qu'augmenter » (3 pp. 1/4 in-8).*

– S.l., 15 juillet 1811. « *Toutes vos conjectures sont fausses, chère sœur. Je ne vois point du tout les Polonoises [la comtesse Mnischew et sa fille la princesse Dominique Radziwill]. je leur parle à peine ; jamais je ne leur ai dit un mot de mes affaires. La Petite princesse n'a jamais obtenu de moi un compliment ; et j'ai rudoyé plusieurs fois sa très bonne mais très ennuyeuse mère. Quant à G[OLOVKINE], je ne l'ai vu qu'une seule fois dans ma vie, et c'est ma bête d'aversion. Voulez-vous savoir d'où cela vient ? De l'excellente M^{lle} de Grollier, qui aime tous les potins, et qui vraisemblablement lui a fait des confidences sur mon compte. Il faut le lui pardonner. Chacun à ses défauts et quand c'est un véritable intérêt qui nous fait faire des gaucheries, on ne peut sérieusement s'en fâcher. JE N'AIME POINT LA MORALE DE LA FABLE DE L'AMI MALADROIT, ET JE TROUVE QUE L'OURS FIT FORT BIEN DE TUER SON AMI, EN VOULANT ÉCRASER UNE MOUCHE : J'AIME MIEUX CET OURS-LÀ, QUE L'ENNEMI LE PLUS DISCRET* [allusion à la fable de La Fontaine, « L'ours et l'amateur de jardins »]. *J'ai vu Adrien [Adrien de Montmorency-Laval, très actif pour solliciter des souscripteurs dans sa famille en faveur de Chateaubriand]. Notre affaire s'arrangera, mais j'attends toujours le dernier mot de la Rus[sie], car il ne faut pas, quand on le peut, être à charge à des amis. LES TRACASSERIES ONT RECOMMENCÉES AU SUJET DU G[OL]D DISCOURS, MAIS JE LES AI ARRÊTÉES D'UN MOT. LE TOUT RESTERA COMME CELA EST. J'EN COURRAI TOUS LES RISQUES* [élu le 20 février 1811 à l'ACADÉMIE FRANÇAISE, il allait prononcer un discours de réception polémique au sujet de son prédécesseur conventionnel Marie-Joseph Chénier], *et ne trouvez[-vous] pas qu'il y a un repos profond dans ce peu de mots : Comme il plaira à Dieu ! Avec cela on dort sur ses deux oreilles. LA MUSE OU*

LE DIABLE ME TOURMENT UN PEU. JE VOUDROIS TRAVAILLER ET JE NE LE PUIS, PARCE QUE JE VEUX QUE MON SORT SOIT DÉCIDÉ AVANT. Désormais, 15 jours au plus finiront mes affaires. La rue de Cer[utti] est toujours très incompréhensible [allusion à Natalie de Laborde, duchesse de Noailles, qui y habitait avec son frère Alexandre de Laborde]. Je n'y vais presque plus et je n'en reçois aucune lettre. Comme il plaira à Dieu ! Voilà une lettre que les Anglois appelleroient full of information. J'ajoute qu'Adrien vient dîner ici mardi. Il va beaucoup dans la rue Cer[utti] et il n'a pas passé par Jérusalem [allusion au fait que Chateaubriand a entrepris son pèlerinage en Terre-Sainte pour retrouver au passage Natalie de Noailles en Espagne]. Si cela est, je voudrais qu'il me fit moins de largesses, mais enfin Comme il plaira à Dieu ! Écrivez-moi, chère sœur, croyez à mon éternel attachement » (4 pp. in-8).

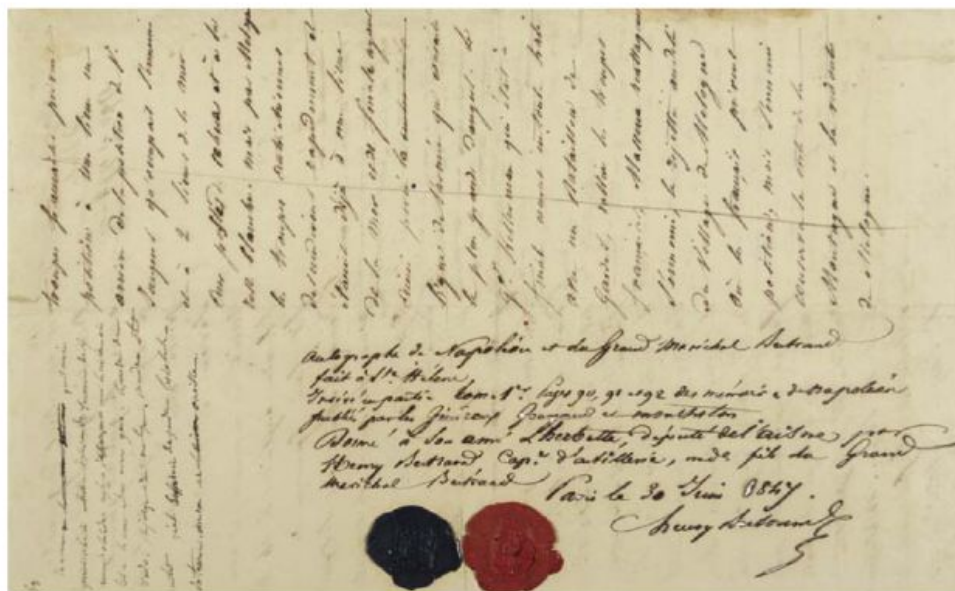
« *MA SŒUR* » LA DUCHESSE DE DURAS. Fille d'un conventionnel guillotiné sous la Terreur, Claire de Kersaint (1777-1819) épousa en émigration le duc de Duras et rentra sous le Consulat. Sous la Restauration, elle tint un brillant salon littéraire, et écrivit elle-même plusieurs œuvres de fiction, dont le célèbre *Ourika*. Elle rencontra Chateaubriand en 1808, et nourrit bientôt pour lui une amitié admirative et amoureuse – quoique platonique. Jusque vers 1824, ils se virent presque chaque jour à Paris, et échangèrent une correspondance régulière quand ils étaient séparés. La duchesse de Duras favorisa à la Cour la carrière de Chateaubriand, lui obtenant entre autres l'ambassade de Berlin et son envoi au Congrès de Vérone. Dans les *Mémoires d'outre-tombe*, Chateaubriand tracerait d'elle un portrait concis mais laudatif, la décrivant comme « cette personne si généreuse, d'une âme si noble, d'un esprit qui réunissait quelque chose de la force de la pensée de Mme de Staël à la grâce du talent de Mme de La Fayette ».

« LA JEUNE CAPTIVE » D'ANDRÉ CHÉNIER

26. **COIGNY** (Aimée de). Lettre autographe signée à l'écrivain et directeur de théâtres Alexandre Duval. S.l., octobre 1812 [d'après le cachet postal]. 1 p. 1/4 in-12, adresse au dos, petite déchirure au feuillet d'adresse due à l'ouverture sans atteinte au texte.
100/150 €

« *SOUS PRÉTEXTE QUE VOUS AVEZ UN FAUTEUIL MAINTENANT* [Alexandre Duval venait d'être élu à l'Académie française le 8 octobre 1812], *N'ALLEZ PAS VOUS REPOSER... IL NOUS FAUT DES COMÉDIES, DES OPÉRAS COMIQUES ET DES FARCES, n'en déplaît à Monsieur l'académicien, NOUS VOULONS RIRE à l'Odéon comme par le passé, nous intéresser au Théâtre-François et rire encore et de bien bon cœur à Feydeau [autre théâtre parisien], car voilà... à quoi vos divers talents nous ont accoutumés depuis quelques années au grand regret de l'aimable Damaze de Raimond [le critique Gratien Gilbert Joseph Damaze de Raymond] qui gémit sur vos succès ; cet homme-là voudrait vous traiter comme lui-même, vous ne pouvez lui en vouloir. L'Institut vient de s'honorer... et ce corps-là deviendra esprit s'il continue de tels choix. Passez-moi cette mauvaise pointe. Je ne puis jamais parler gravement de cette illustre société qui commence cependant à me devenir chère depuis que Le Mercier et vous... en faites partie [le poète dramatique et lyrique Népomucène-Louis Lemercier]. D'après ce sentiment-là, je n'aurois, je crois, pas besoin de signer. Je le fais cependant car bien d'autres le partagent. personne n'en est cependant plus pénétré que moi... »*

FEMME LIBRE ET BEL ESPRIT, AIMÉE DE COIGNY (1769-1820) fut élevée par la maîtresse de son père, la princesse de Guéménée, dans une atmosphère de dissipation et de corruption élégante. Elle fut mariée deux fois, d'abord au duc de Fleury (séparation en 1792) puis au comte de Montrond (séparation en 1802) et connut toutes sortes d'aventures amoureuses, notamment avec le duc de Lauzun, Lord Malmesbury et le marquis de Boisgelin. Aussi belle que spirituelle, elle fréquenta Marie-Antoinette (qui disait d'elle qu'elle était la reine de Paris), JOSÉPHINE DE BEAUHARNAIS ou encore TALLEYRAND. Elle finit sa vie dans la gêne, et son nom est aujourd'hui associé à celui d'André Chénier qui la rencontra à la prison de La Force, sous la terreur, et qui s'en inspira pour écrire son plus célèbre poème, « La jeune captive » : « [...] Au banquet de la vie à peine commencé, / Un instant mes lèvres ont pressé / La coupe en mes mains encor pleine [...] »



27. **NAPOLÉON I^{er}. MANUSCRIT AUTOGRAPHE** de Napoléon I^{er} (37 lignes, soit environ 1 p. in-folio sur les colonnes à mi-page de gauche) avec première version du même texte dicté au grand-maréchal Henri-Gatien BERTRAND (2 pp. in-folio sur les colonnes à mi-page de droite) avec une correction autographe de 8 mots de l'empereur (8 mots). Sur un feuillet de papier vergé anglais avec filigrane à l'effigie de Britannia ; quelques morsures d'encre. [LONGWOOD, ÎLE DE SAINTE-HELENE], février 1817.
20.000/30.000 €

*Précieux manuscrit autographe de Napoléon I^{er}
pour ses Mémoires rédigés à Sainte-Hélène*

Compagnon d'exil de l'empereur, le grand-maréchal Bertrand a donné des indications permettant de dater le présent manuscrit : Napoléon I^{er} lui dicta le 11 février 1817 ces souvenirs concernant Kellermann en Italie, et le 20 février 1817, il revint sur cette dictée. Cela correspond au fait que le texte de la main du grand-maréchal Bertrand soit ici brut et sans apprêts, de premier jet, tandis que le texte de la main de l'empereur même est d'une rédaction plus développée et plus structurée, avec commentaires.

Le fait que Napoléon I^{er} ait consacré du temps à cet épisode de la guerre en Italie fut également mentionné dans le premier volume des *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon, écrits à Sainte-Hélène*, établi par Gaspard Gourgaud, autre compagnon d'exil (Paris, Firmin-Didot, Bossange, t. I, p. 48). Le texte impérial lui-même fut publié avec variantes par le général de Montholon, autre exilé de Sainte-Hélène, dans le t. III des mêmes *Mémoires (ibid., 1823, pp. 92-94)*. C'est ce texte qui fut repris en 1869 dans le vol. XXIX de la *Correspondance* de Napoléon I^{er} (Paris, Imprimerie impériale, pp. 50-52).

L'OFFENSIVE AUSTRO-SARDE CONTRE KELLERMANN DANS LA RIVIÈRE DU PONANT. Dans le présent manuscrit, l'empereur traite des opérations de l'armée des Alpes et d'Italie sous les ordres de François Étienne Christophe Kellermann en juin-juillet 1795, aux prises avec l'armée austro-sarde du général Joseph Nikolaus de Vins. Les troupes de Kellermann protégeaient la frontière montagnaise sud-est, depuis la Suisse jusqu'au port de Vado en Ligurie. Les Cours de Vienne et de Turin décidèrent de chasser les Français du duché de Savoie comme du comté de Nice, et lancèrent à la fin du mois de juin une offensive dans la Riviera ligure, avec le soutien de l'escadre anglaise de William Hotham. C'est donc l'aile droite de l'arme d'Italie, sous les ordres de Masséna, qui subit le choc principal, alors qu'elle était disposée en cordon sur les cols d'une ligne reliant Ormea à Savone. Les Austro-sardes s'emparèrent au passage de cette ville appartenant pourtant à la République de Gênes (alors puissance neutre), et les Français durent bientôt reculer sur tous les points malgré une contre-offensive de Masséna pour tenter de reprendre Melogno.

2^o chapitre des campagnes Les opérations Duziménil

1792 et 1794

Autrichien qui porta successivement son quartier général à Aquila à Dego, et de là se porta sur les hauteurs de Savone. Le 23 il en fit

Marcher et communiqua avec l'Acad. aux fait. Le 24 il fit faire beaucoup de

Revue de troupes et de batteries pour s'assurer de la solidité de ses positions. Le 25 il

Demanda que l'Acad. d'attaque de Savone par trois

son centre et sa gauche. Le 26 il attaqua et fit le

de la gauche de Duziménil furent repoussés dans la

mais son attaque de front sur le M. Sargues et Meligne

sur le M. Sargues et Meligne. La fusillade à

Sargues à Meligne et de là

(51) L'Acad. aux fait.

Le 25 et 26

il profesa son amour sans faiblesse après avoir

de l'Acad. aux fait. Le 24, 25, et 26

de l'Acad. aux fait. Le 24, 25, et 26

de l'Acad. aux fait. Le 24, 25, et 26

de l'Acad. aux fait. Le 24, 25, et 26

de l'Acad. aux fait. Le 24, 25, et 26

de l'Acad. aux fait. Le 24, 25, et 26

de l'Acad. aux fait. Le 24, 25, et 26

de l'Acad. aux fait. Le 24, 25, et 26

NAPOLÉON I^{er} RÉITÈRE SES CRITIQUES DE 1795 CONTRE KELLERMANN. Il connaissait bien la question militaire Italienne de cette époque : tout juste fait général, il commanda l'artillerie de l'armée d'Italie (février 1794) et conçut dès cette époque le plan de campagne qu'il appliquerait victorieusement en 1796. Dans l'intervalle, à la suite de la chute de Robespierre, il connut une période creuse, au cours de laquelle, néanmoins, il adressa des mémoires au Comité de Salut public (juillet 1795) concernant le front italien, que le Comité reprit à son compte dans sa correspondance à Kellermann (cf. Napoléon I^{er}, *Correspondance générale*, Paris, Imprimerie impériale, 1858, pp. 73-74, n° 51).

Dans le présent document, Napoléon I^{er} analyse les mouvements respectifs des Austro-russes et des Français lors de l'offensive du général de Vins, et cite parfois textuellement ses critiques de 1795.

Tel que dicté par l'empereur au grand-maréchal

« Les opérations du général autrichien qui porta successivement son quartier général à Acqui et à Deigo, et de là le porta sur les hauteurs de Savone. Le 23 [juin 1795] il en fut maître et communiqua avec l'escadre anglaise. Le 24 il fit faire beaucoup de démonstrations sur sa ligne pour masquer sa véritable opération. Le 25 il démasqua son plan d'attaque. Il attaqua par trois grands corps, sa droite, son centre et sa gauche. La droite attaqua à la fois le col de Termes [DE SA MAIN, L'EMPEREUR a biffé « le col de St-Bernard et de Bardinetto » et inscrit « le col par derrière les hauteurs d'Ormea »], le centre, Melogno et St-Jacques, la gauche, Vado. Les attaques de la droite et de la gauche du g^{ral} Devins furent repoussées avec perte. Mais son attaque du centre réussit. Il prit position sur le S'-Jacques ainsi que sur Melogno. Le feu cessa à S'-Jacques à midi et les troupes françaises prirent position à une lieue en arrière de la position de S'-Jacques qu'occupait l'ennemi et à 2 lieues de la mer aux postes de Cabua et à la Rose-Blanche. Mais par Melogno, les troupes autrichiennes descendaient rapidement et étaient déjà à une lieue de la mer et de Finale, ayant ainsi percé la ligne de l'armée qui courait les plus grands dangers.

Le g^{ral} Kellerman qui était à Final courut en toute hâte avec un bataillon de gardes, rallia les troupes françaises, Masséna réattaqua l'ennemi, le rejetta au-delà du village de Melogno, où les Français prirent position ; mais l'ennemi conserva la crête de La Montagne et la redoute de Melogno. » À noter que « La Montagne » désigne Montagna, à 3 km à l'ouest de Vado, « St-Jacques » désigne le col de San-Giacomo, près de Cadotto, « Rose blanche » désigne probablement Rocche Bianche près de Feglino, « Cabua » désigne Caburta près de Feglino (dans une version approximative de la prononciation locale, « Corbua »), le mont Spinard désigne le mont Spinardo au-dessus de Calizzano, « le col Saint-Bernard » désigne le col San-Bernardo au-dessus de Garesio, « le col de Termes » désigne le col de Termini au-dessus d'Ormea.

Tel que réécrit par l'empereur de sa propre main

« Il partagea son armée [en] 3 corps, sa droite opposé au col de Termes et aux corps français qui couvraient Ormea, son centre opposé au St-Bernard, Bardinetto, Melogno, St-Jacques, sa gauche opposé à Vado. Les 24, 25, 26, on se battit avec acharnement, sur tous les points de la Rivière, les Autrichiens ayant pris partout l'offensive. L'armée française conserva tous les postes hormis ceux de Spinardo, la redoute de Melogno et S'-Jacques. L'armée avancée [à] S'-Jacques put faire un grand effort par Melogno et Spinardo. Le 27, Kellermann fit attaquer pour reprendre la redoute de Melogno. Il échoua. Le 28 il battit en retraite de Vado, de S'-Jacques, et se plaça entre Melogno, Rocca Barbenà, Loano. Le 7 juillet il prit, après avoir reçu des ordres de Paris et les réponses à ses lettres du 24, 25, 26, 27, 28, la ligne de Borg[h]etto. KELLERMANN

NE MONTRA AUCUN TALENT MILITAIRE [4 lignes biffées, pour un passage reformulé et développé ensuite :] *On lui observa que l'armée d'Italie ne s'étoit étendue en 1794 au-delà du St-Bernard et n'avoit occupé Bardinetto, Melogno, St-Jacques, que pour occuper Vado, qu'elle avoit occupé Vado pour empêcher l'ennemi d'occuper Savone et de se porter entre Gènes et l'armée françoise, que du moment qu'il avoit permis à l'armée autrichienne de s'emparer de Savone, de s'y réunir à l'escadre angloise, de couper ainsi la Rivière et toutes les communications avec Gènes, la pensée de prendre St-Jacques, Melogno, Bardin[eto] étoit inutile, qu'il suffisoit de garder les débouchés du Tannaro, Ormea, Oneille [Oneglia, aujourd'hui Imperia]. »*

Les Mémoires de Napoléon

LA PROMESSE TENUE DES ADIEUX DE FONTAINEBLEAU. Napoléon I^{er} avait dit en 1814 à ses derniers fidèles : « J'écrirai les grandes choses que nous avons faites ensemble », et dirait encore à Las Cases au début du mois d'août 1815 : « Nous écrivons nos Mémoires. Oui, il faut travailler ; le travail aussi est la faux du temps. Après tout, on doit remplir ses destinées ; c'est aussi ma grande doctrine. Eh bien ! Que les miennes s'accomplissent ». Conscient de la place majeure qu'il avait occupée dans l'histoire de son temps, il consacra à Sainte-Hélène de longues heures à dicter – plus rarement écrire – le récit de ses campagnes, et des analyses militaires et politiques sur son époque. Ces textes autobiographiques et historiographiques, écrits à la troisième personne, forment ainsi une véritable somme d'un intérêt majeur pour comprendre sa pensée.

UNE GRANDE ŒUVRE HISTORIQUE ET UN MONUMENT À SA LÉGENDE. Éloigné du pouvoir, le monarque déchu s'attacha à façonner son image pour la postérité, lui qui avait su de son temps jouer en maître de tous les moyens de communication pour imposer son personnage public de général révolutionnaire victorieux, de premier consul pacificateur et législateur, puis d'empereur omnipotent et bienfaisant...

UNE VÉRITABLE AVENTURE ÉDITORIALE : la publication de ces « mémoires » s'effectua en plusieurs étapes, de 1818 à 1869. Ils firent d'abord l'objet d'éditions partielles par Gourgaud en 1818, O'Meara en 1820 et Las Cases en 1823. De manière non encore exhaustive, et dans un ordre chronologique bouleversé, une très large édition en fut donnée par Gourgaud et Montholon en 1823-1825 sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon I^{er}*, rééditée en 1830 dans une chronologie rétablie, tandis que la partie consacrée à l'Égypte, restée inédite, parut séparément en 1847. L'ensemble fut réédité par Petetin en 1867, mais c'est l'édition donnée à la suite de la grande *Correspondance* en 1869 qui demeure la plus complète, bien que les éditeurs en aient exclu quelques dictées précédemment publiées par Las Cases et par Montholon (cf. Thierry Lentz, « Présentation des mémoires de Napoléon », dans *Mémoires de Napoléon. La campagne d'Italie*, Tallandier, 2010, pp. 11-31).

Une rare relique de son exil à Sainte-Hélène

Le souverain déchu qui, après avoir tenu l'Europe dans sa main était alors relégué sur son île lointaine, a confié sa pensée, de sa propre main, aux présents manuscrits. « Les autographes de Napoléon, sous l'Empire, devinrent rarissimes, et le nombre des pièces entièrement écrites de sa main depuis 1804 est infime » (Albert Ciana).

Provenance : Henri-Gatien Bertrand, puis son fils Henry Bertrand et enfin Armand-Jacques Lherbette, avec envoi autographe signé d'Henry Bertrand à ce dernier : « ... *Donné à son ami Lherbette, député de l'Aisne... Paris le 30 juin 1847...* » (avec deux cachets, l'un armorié de cire noire, l'autre de cire rouge représentant un palmier et un sabre).

28. **WELLINGTON** (Arthur Wellesley, duc de). Lettre autographe en français à la comtesse de Castellane. Paris, 1818. 1/2 p. in-4, enveloppe avec cachet de cire rouge à son cimier héraldique (montée au verso de la lettre) ; marges renforcées au verso.
100/150 €

« *Le duc de Wellington a l'honneur de présenter à Madame la comtesse de Castellane la somme qu'il a destiné pour les personnes pour lesquelles Madame la comtesse a quêté.* »

LETTRES DE SAINTE-HÉLÈNE

29. **MONTHOLON** (Charles-Tristan de). 2 lettres autographes signées en tête, adressées À HUDSON LOWE. Longwood [île de Sainte-Hélène], 1820. Sur papier vergé Whatman et Balston au filigrane de l'United East India Company (« *V.E.I.C.* ») daté 1818.
400/500 €

– 26 janvier 1820. « *Le comte de Montholon a l'honneur de prier Son Excellence Sir Hudson Lowe de profiter de l'occasion du départ de Lord Charles Sommerset pour faire passer les lettres ci-incluses à la comtesse de Montholon, il lui en sera fort obligé et lui renouvelle l'expression de sa haute considération...* » (1/2 p. in-12). Albine de Montholon avait pu quitter l'île de Sainte-Hélène en juillet 1819 en alléguant des raisons de santé.

– 18 juillet 1820 : « *Le comte de Montholon a l'honneur d'envoyer à Son Excellence Sir Hudson Lowe la procuration cy-jointe qu'il le prie d'avoir la bonté de légaliser par sa signature et faire passer au visa de Mr le marquis de Montchenu [le marquis Claude Marin Henri de Montchenu, commissaire de Louis XVIII à Sainte-Hélène]. Il saisit avec empressement cette occasion de lui renouveler l'assurance de sa haute considération...* » (1/2 p. in-4).

UN DES COMPAGNONS D'EXIL DE NAPOLÉON I^{er}, CHARLES-TRISTAN DE MONTHOLON-Sémonville (1783-1853) fut sous le Premier Empire ambassadeur en Russie, chambellan et aide de camp Napoléon I^{er} qui l'emmena avec lui à Sainte-Hélène – Montholon fut son confident le plus proche dans les derniers mois. Il attacha ensuite sa destinée au futur Napoléon III.

« *VOTRE AUGUSTE FRÈRE... S'AMUSAIT SOUVENT..
À BÊCHER LA TERRE AVEC SES PROPRES MAINS
ET À CULTIVER SON JARDIN...* »

30. **O'MEARA** (Barry). Lettre autographe signée, en français, [À JOSEPH BONAPARTE]. Londres, 5 avril 1820. 1 p. 1/2 in-4.
1.500/2.000 €

« *D'après le désir de madame la comtesse [l'épouse de Joseph Bonaparte, Julie Clary, qui se faisait alors appeler comtesse de Surveilliers], j'ai l'honneur d'envoyer à Votre Altesse la lettre ci-incluse. Depuis ma dernière lettre, J'AI ENCORE REÇU DES NOUVELLES DU ROCHER [DE SAINTE-HÉLÈNE] de la fin de janvier et j'ai beaucoup de plaisir de vous dire que LA SANTÉ DE VOTRE AUGUSTE FRÈRE ÉTAIT BEAUCOUP MIEUX, qu'IL PRENAIT ASSEZ D'EXERCICE ET S'AMUSAIT SOUVENT À BÊCHER LA TERRE AVEC SES PROPRES MAINS ET À CULTIVER SON JARDIN, dans laquelle l'abbé BUONAVITA [Antonio Buonavita, aumônier de l'empereur à Sainte-Hélène] qui est botaniste habile, lui a été fort utile.*

Le général MONTHOLON [Charles-Tristan de Montholon, autre compagnon d'exil de Napoléon I^{er}] avait décidé de ne pas lui quitter avant d'être remplacé à moins que l'état de sa santé l'obligeant de le faire. Je suis fâché de vous dire que LE GOUVERNEUR [HUDSON LOWE] n'est pas rappelé et que tout me porte à croire que les ministres s'obstinent de lui continuer dans son emploi de géolier. J'ai enfin reçu aujourd'hui une lettre de

M. LE CARDINAL [JOSEPH FESCH, oncle de Napoléon I^{er}]... Son Éminence et MADAME [LETIZIA Ramolino, mère de Napoléon I^{er}] se portaient très bien. Madame LA PRINCESSE PAULINE souffre toujours du mal de foie. Il paraît que Madame attend le projet de la mémoire au Parlement, mais qu'elle a décidé de ne vouloir rien faire pour en avoir un membre, qu'elle juge que dans les circonstances actuelles cela ne pourrait pas être utile et qu'ainsi il faut différer ce projet. J'en suis fâché, car, au moins, LE RÉSULTAT EN SERAIT DE DÉTROMPER VOTRE ILLUSTRÉ FRÈRE, DE LUI CONVAINCRE QU'IL N'A RIEN À ESPÉRER DE CE CÔTÉ-LÀ... »

BARRY O'MEARA, MÉDECIN DE NAPOLÉON I^{er} À SAINTE-HÉLÈNE, avait pris fait et cause pour celui-ci, et était entré en conflit avec le gouverneur de l'île Hudson Lowe qui l'avait alors fait rappeler en Angleterre (juillet 1818). Il s'était ensuite risqué à publier au début de 1819 un libelle dénonçant les conditions de détention de l'empereur déchu, et fut pour cela révoqué de l'armée, sans pension. Il publierait encore en 1822 des mémoires sur son service à Sainte-Hélène.

*LE ROI JOSEPH ET LA FAMILLE BONAPARTE
MÉCONTENTIS DU MÉMORIAL DE SAINTE-HÉLÈNE*

31. **LAS CASES** (Emmanuel Auguste Dieudonné de). Lettre signée « *Le C^{te} de Las Cases* » avec lieu et date autographes, écrite sous sa dictée par son fils Emmanuel Pons Dieudonné de Las Cases, et adressée À JOSEPH BONAPARTE. Le Havre, 15 juillet 1826. 2 pp. in-4.
1.500/2.000 €

BELLE LETTRE ÉCRITE AU ROI JOSEPH QUI, EN EXIL AUX ÉTATS-UNIS, FAISAIT ALORS FIGURE DE CHEF DE FAMILLE.

« La lettre dont Votre Majesté m'a honoré en date du 1^{er} août 1824 ne m'est parvenue que le 27 janvier 1826 et seulement le duplicata ; je ne sais à quoi attribuer un si long retard... »

SIRE, C'EST AVEC UN PROFOND CHAGRIN QUE J'Y AI LU QUE CERTAINS PASSAGES DU MÉMORIAL ONT PU DÉPLAIRE À VOTRE MAJESTÉ [Las Cases l'avait fait paraître en 1823] ; j'ose espérer du moins qu'intérieurement Elle ne m'aura pas fait l'injustice d'en accuser mon cœur ou mes intentions, mais qu'elle l'aura attribué plutôt, ainsi que cela est vrai, à la fatalité de ma situation et à celle des circonstances.

Du reste, je dois lui confesser que j'ai eu le même chagrin à ressentir, du moins d'après ce qui m'en est revenu de plusieurs des membres de sa famille, soit qu'en effet la rapidité de la publication, ou une trop grande préoccupation de mon grand et unique but qui auroit détourné mon attention de tous autres soins, soit enfin que la nécessité de tout rendre aux dépens de mes plus chères affections et conséquemment à mon propre détriment, le tout afin de garantir plus authentiquement ma véracité, m'ait rendu en apparence coupable à leurs yeux ; toutefois est-il certain que le sentiment de ma conscience, la pureté de mes intentions, les innombrables témoignages reçus de toutes parts de tous les pays, de toutes les classes, de toutes les opinions pour me remercier de mes chanceux efforts tentés en France ou me faire connoître les prodigieuses conversions qu'ils avoient opérés, ne me suffisoient pas s'ils demeuroient accompagnés de la dissatisfaction de ceux qu'à tant de titres j'aime et je vénère si fort ; et il me restoit à espérer que la justesse de jugement, l'élevation d'âme et l'intérêt d'un but aussi chez à ceux que j'ai blessés qu'à moi-même, finiroient par m'obtenir leur indulgence. C'est avec une douce satisfaction, Sire, que certains passages de votre lettre me prouvent que j'ai bien jugé, pour ce qui concerne personnellement Votre Majesté, elle ne vienne au secours d'un sentiment qui me manquoit ; je vous remercie et j'en suis reconnaissant comme de ma plus douce récompense... Sire, je ne saurois terminer ma lettre sans renouveler à Votre Majesté l'expression de mes regrets pour la convaincre de toute ma sincérité ; COMMENT AUROIS-JE PU SONGER À ME RENDRE DÉSAGRÉABLE À CELUI QUI TOUCHOIT DE SI PRÈS À L'AUGUSTE OBJET QUI ANIMOIT TOUTES CES PENSÉES ET QUI PAR CE SEUL MOTIF DEVOIT ME DEMEURER SACRÉ ?... »

Las Cases évoque également le chirurgien John STOKOE, qui, pour s'être vu proposer par Napoléon I^{er} de remplacer O'Meara, fut chassé de Sainte-Hélène en septembre 1819 et renvoyé de la Marine. Le mémorialiste indique qu'il ne comprend pas les plaintes du britannique à son égard, et rappelle qu'au contraire il lui est venu en aide, notamment avec de l'argent reçu du roi Joseph par l'intermédiaire de la reine Julie demeurée en Europe.

JOINT : LAS CASES (Emmanuel Pons Dieudonné). Pièce autographe en 2 exemplaires intitulée « *Compte des fonds envoyés par le prince Joseph à M^{re} le C^{te} de Las Cases* ». [1820]. Chacune 1 p. in-8 oblong. Le comte de Las Cases, par la main de son fils, y indique l'emploi de la somme reçue de Joseph Bonaparte par l'intermédiaire de la reine Julie : en faveur du docteur John Stokoe à son retour en Europe, au chirurgien de Napoléon I^{er} Barry O'Meara pour diverses publications, etc.

Provenance : collection du docteur Max Thorek à Chicago (estampilles).

« *J'AI ÉTÉ VOIR LES FORTIFICATIONS DE MANTOUE...* »

32. **BONAPARTE** (Louis-Napoléon). Lettre autographe signée « *Louis N. B* » à Olivier Voutier. Arenenberg, 25 juin 1829. 1 p. 1/2 in-8, cachet de cire rouge représentant un navire sur les flots avec devise « *Telle est la vie* » ; fente à la pliure centrale du bifeuillet, petite déchirure sur le feuillet d'adresse due à l'ouverture sans atteinte au texte.
400/500 €

LETTRE DE JEUNESSE ÉCRITE À L'ÂGE DE 21 ANS.

« *Vous croyez sans doute que nous avons été pris par les brigands, ou que nous sommes tombés dans quelque précipice, ou enfin que je vous ai oublié, mais aucune de vos suppositions n'est vraie, et c'est avec plaisir que je tiens ma promesse en vous annonçant notre heureuse arrivée à Arenenberg. Nous y sommes depuis huit jours et nous jouissons d'un très beau tems qui me permet d'aller nager dans le lac, dont les eaux sont plus claires mais non beaucoup plus chaudes que celles du TIBRE. NOTRE VOYAGE DEPUIS FLORENCE, ou plutôt depuis Fontebuono, car c'est là que nous nous sommes quittés, a été très agréable : J'AI ÉTÉ VOIR LES FORTIFICATIONS DE MANTOUE qui m'ont intéressé. NOTRE SÉJOUR À MILAN a été plus long que nous ne comptions, et cela, grâce aux attraits de M^{re} Pasta et de Rubini qui faisaient les délices de Milan et qui avaient formé deux partis distincts, et presque aussi exaltés l'un contre l'autre que les Guelfes et les Gibelins [allusion à la cantatrice Giuditta Pasta et au ténor Giovanni-Battista Rubini]... Maman et [rature] se portent bien et vous disent mille choses... C'est avec une grande satisfaction que je vous annonce que Fido, si souvent calomnié, est devenu le chien le plus courageux et le plus mauvaise tête qu'on puisse voir.* »

ARENENBERG, MAISON FAMILIALE DU FUTUR NAPOLÉON III. Interdite de séjour en France, sa mère la reine Hortense avait dû quitter la France en 1815. En 1817, grâce à l'appui du tsar Alexandre et de Metternich, elle avait été autorisée à acquérir des logements en Bavière et en Suisse, pour se rapprocher de son frère le prince Eugène, gendre du roi de Bavière. Elle acheta notamment le petit château d'Arenenberg dans le canton de Thurgovie, dominant le lac de Constance. Louis-Napoléon Bonaparte fut élevé dans ce lieu fréquenté par les bonapartistes fidèles, mais également des écrivains et des artistes. Criblé de dettes, il dut vendre le château en 1843 (sa mère était morte en 1837), mais put le racheter en 1855, une fois monté sur le trône.

UN DES HÉROS DES GUERRES DE LIBÉRATION DE LA GRÈCE, OLIVIER VOUTIER fut fait lieutenant-colonel par les autorités grecques, et, à son retour en France, devint un familier de la reine Hortense.

33. **SÉGUR** (Philippe-Paul de). 2 lettres autographes signées.
150/200 €

– À un marquis. Paris, 24 novembre 1831. Concernant son admission à la Chambre des pairs.
– Au général Camille-Alphonse Trézel. Paris, 1^{er} février 1847. Il exprime ses soupçons sur un complot communiste favorisé pour des raisons opportunistes par les légitimistes (dont il dit qu'il n'ont retenu aucune

des leçons reçues depuis 1789), présente ensuite les émeutes de la faim de janvier 1847 dans l'Indre comme causées par les publications d'Auguste BLANQUI, George SAND, Félicité de LAMENNAIS, Eugène SUE, traite ensuite de l'action politique d'Adolphe THIERS et critique le 6^e volume de *l'Histoire du Consulat et de l'Empire* que celui-ci vient de faire paraître.

GÉNÉRAL D'EMPIRE, PHILIPPE-PAUL DE SÉGUR (1780-1873) mena une belle carrière militaire et diplomatique, s'illustrant par exemple lors d'une charge héroïque à Somosierra, et portant la parole de l'empereur à Vienne et à Saint-Pétersbourg. Il fut fait deux fois prisonnier par les Russes, en 1807 dans la campagne de Pologne, et en 1812 dans la campagne de Russie dont il publia un célèbre récit. Cet ouvrage ainsi qu'une *Histoire de la Russie et de Pierre le Grand* lui ouvrirent les portes de l'Académie française en 1830. Petit-fils du maréchal et ministre de Louis XVI, Philippe-Paul de Ségur était aussi l'oncle par alliance de la comtesse de Ségur.

UN PRISONNIER DE DAVOUT

34. **PRUSSE** (Auguste de). Lettre autographe signée à la duchesse d'Anhalt-Köthen. Berlin, 22 septembre 1833. 2 pp. in-4, onglet.
100/150 €

Lettre amicale dans laquelle le prince de Prusse évoque notamment la question du retour du comte Gustav Adolf Wilhelm von Ingenheim, fils illégitime du roi Frédéric-Guillaume II de Prusse, demi-frère de la duchesse d'Anhalt-Köthen et converti comme elle au catholicisme.

GÉNÉRAL NEVEU DU ROI FRÉDÉRIC II, LE PRINCE DE PRUSSE COMBATTIT CONTRE NAPOLÉON DE 1806 À 1815, ET FUT FAIT PRISONNIER À AUERSTAEDT AVEC SON AIDE DE CAMP CLAUSEWITZ. Il eut une liaison avec Juliette Récamier. – Julie von Brandenburg, fille illégitime du roi Frédéric-Guillaume II de Prusse, épousa le général prussien et duc Ferdinand-Friedrich von Anhalt-Köthen, et se convertit avec lui au catholicisme.

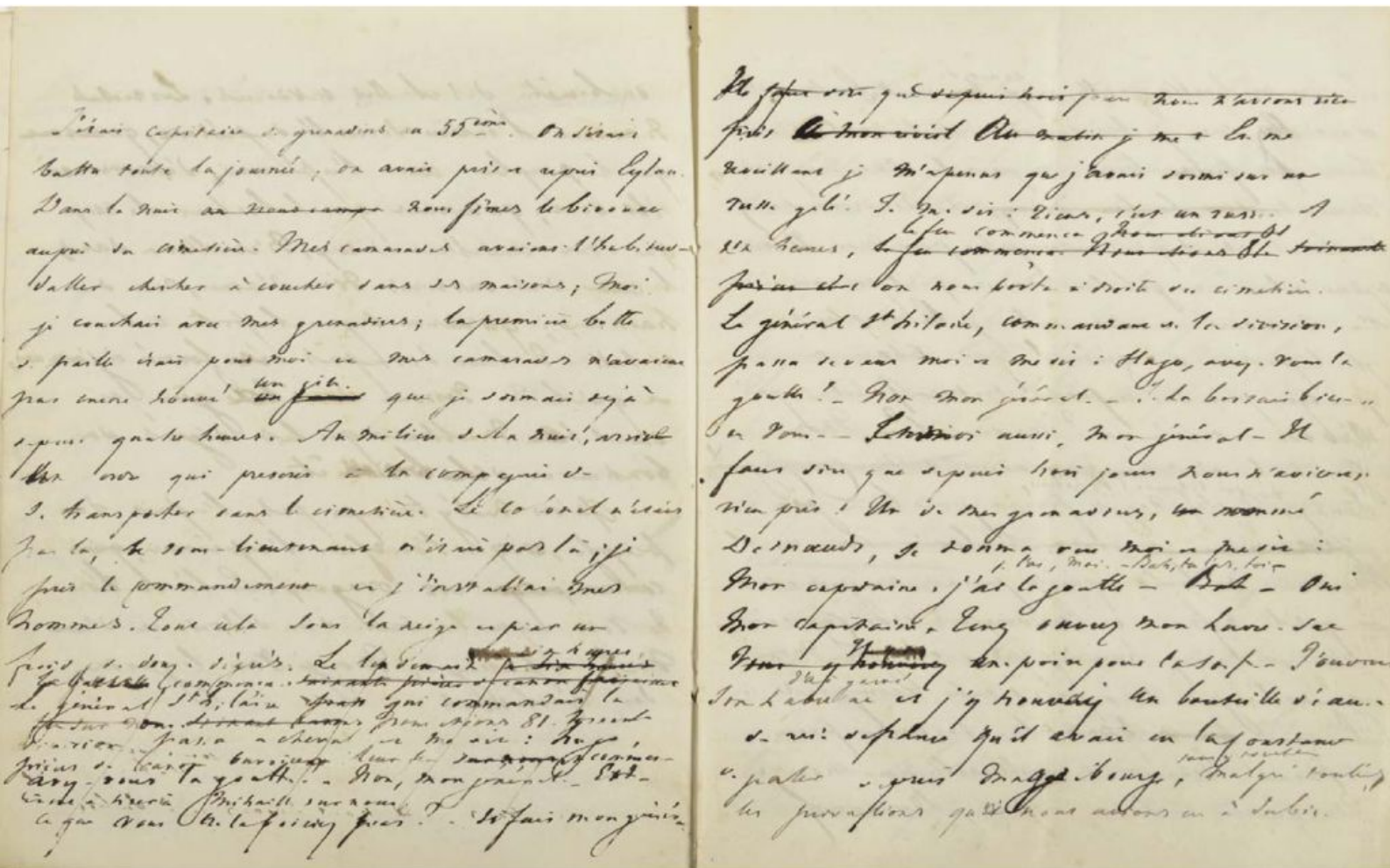
L'ÉPÉE DE L'EMPEREUR ET LE RETOUR DES CENDRES

35. **CRÉMIEUX** (Adolphe). Lettre autographe signée à un proche de JOSEPH BONAPARTE. Paris, 22 mai [1840]. 4 pp. in-4, marges un peu effrangées avec atteinte à quelques lettres.
200/300 €

Longue et belle lettre du futur homme politique, alors avocat : pour obtenir de la famille Bonaparte qu'elle soit présente aux cérémonies, IL PROPOSE QUE LA POLÉMIQUE CONCERNANT L'ÉPÉE SOIT ÉTEINTE DIGNEMENT EN LA CÉDANT POUR QU'ELLE REPOSE SUR LE TOMBEAU DE NAPOLÉON I^{er}. Il soumet à Joseph Bonaparte deux modèles de lettres, l'une au général Bertrand, un des exécuteurs testamentaires de l'empereur, et à Adolphe Thiers, président du Conseil des ministres.

Adolphe Crémieux serait par la suite à l'origine de l'émancipation juridique des juifs en Algérie.

VICTOR HUGO REVISITE LES SOUVENIRS D'EYLAU
DE SON ONCLE LE CAPITAINE LOUIS HUGO



36. **HUGO** (Victor). Manuscrit autographe. 15-30 avril 1846 et s.d. 23 pp. in-8 carré, sur feuillets extraits d'un même carnet, avec une centaine d'ajouts, de ratures et corrections ; quelques traces de bandes adhésives, une déchirure angulaire sans atteinte au texte.
2.000/3.000 €

PAGES DE JOURNAL. Victor Hugo y a consigné des souvenirs et anecdotes concernant sa vie politique (pp. 1-7), et y mis par écrit à sa manière le récit de la bataille d'Eylau que son oncle Louis Hugo a dû faire devant lui peu après le 30 avril 1846 (pp. 8-23).

« On s'était battu toute la journée ; on avait pris et repris Eylau... »

VICTOR HUGO « TEINTURIER » DE SOUVENIRS D'EMPIRE – on appelait « teinturiers » les écrivains donnant une forme publiable aux mémoires de personnalités historiques. Pour expliquer le « caractère si militant de la vie littéraire et politique » de son mari, Adèle Hugo décrivait l'entourage familial militaire de celui-ci, dans son ouvrage *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie* (1863, vol. I). Elle évoquerait donc l'oncle du poète, Louis Hugo, en précisant : « Bien des années après, – il était général alors, – je lui ai entendu dire un soir un épisode de la bataille

d'Eylau. Son récit frappa un des auditeurs, qui l'écrivit le soir même textuellement et qui veut bien me le donner ». Ce récit, publié en intégralité par Adèle, est celui que l'on peut lire ici, dans une version présentant néanmoins quelques petites variantes. LE PRÉSENT MANUSCRIT FOURNIT QUELQUES INDICES D'UN REMANIEMENT LITTÉRAIRE PAR VICTOR HUGO : certains passages ont été raturés et réécrits de manière plus développée avec parfois déplacements d'anecdotes dans l'ordre du récit, et un dialogue a été interpolé dans un second temps. C'EST CE RÉCIT QUI INSPIRERAIT À VICTOR HUGO SON POÈME « LE CIMETIÈRE D'EYLAU », PARU DANS *LA LÉGENDE DES SIÈCLES* (nouvelle série, t. I, 1877).

LOUIS, L'AUTRE GÉNÉRAL HUGO. Engagé volontaire en 1792, il participa à la grande aventure militaire de la Révolution et de l'Empire, recevant notamment d'honorables blessures à Austerlitz (1805), Eylau (1807) et Auñon (1811, sous les ordres de son frère le général Joseph Hugo, père de Victor). Il fut fait colonel sous les Cent Jours, et général en 1828.

« J'ÉTAIS CAPITAINE DE GRENADIERS AU 55^{ème}. ON S'ÉTAIT BATTU TOUTE LA JOURNÉE ; ON AVAIT PRIS ET REPRIS EYLAU. DANS LA NUIT, NOUS FÎMES LE BIVOUAC AUPRÈS DU CIMETIÈRE. Mes camarades avaient l'habitude d'aller chercher à coucher dans des maisons ; moi je couchais avec mes grenadiers ; la première botte de paille était pour moi, et mes camarades n'avaient pas encore trouvé un gîte que je dormais déjà depuis quatre heures. Au milieu de la nuit, arrive un ordre qui prescrit à la compagnie de se transporter dans le cimetière. Le colonel n'était pas là, le sous-lieutenant n'était pas là ; je pris le commandement et j'installai mes hommes. Tout cela sous la neige et par un froid de douze degrés. EN ME RÉVEILLANT, JE M'APERÇUS QUE J'AVAIS DORMI SUR UN RUSSE GELÉ. JE ME DIS : TIENS, C'EST UN RUSSE. À SIX HEURES LE FEU COMMENÇA... [Il relate une anecdote où un de ses grenadiers, Desnœuds, donne « la goutte » d'eau de vie au général de Saint-Hilaire.] Pendant tout cela soixante pièces de canon tiraient à mitraille sur nous. Un quart d'heure après, Desnœuds reçut une balle à la jambe. Il sortit de son rang, alla s'asseoir à quelques pas de là, et, pendant que les balles pleuvaient, ôta son havresac, en tira de la charpie, une compresse, des bandes de toile, se pansa, remit sa guêtre et revint à sa place. je lui dis alors : "Desnœuds, va-t-en, tu es blessé". – "Non, mon capitaine, la journée est belle et il faut la voir finir". Une heure après, il fut coupé en deux par un boulet... VERS MIDI, JE REÇUS UN BISCAÏEN AU BRAS DROIT. UNE CAISSE À MITRAILLE ÉCLATA AUPRÈS DE MOI... Je fis un demi-tour sur moi-même. Et j'entendis dire autour de moi : "Voilà le capitaine qui a son compte". – "Pas encore", répondis-je, et je me donnais une poignée de main avec mon bras gauche pour m'assurer que mon bras droit était encore là. Je vis seulement un grand trou dans ma manche... Le feu de l'ennemi continua jusqu'à huit heures du soir. QUAND VINT LA NUIT, SUR 80 HOMMES QUE NOUS ÉTIIONS, IL N'EN RESTAIT PLUS QUE QUATRE. J'ÉTAIS DU NOMBRE... » Louis Hugo raconte ensuite comment il se retira alors dans une maison, avec d'autres blessés, et fut détrossé pendant son sommeil. Le récit reprend quand il arriva à Bomberg, actuellement Bydgoszcz en Pologne, où il fut accueilli chez le bourgmestre, opéré par un chirurgien sans autre anesthésie que de l'alcool. Murat fut logé dans la même maison, lui envoya son chirurgien et lui fit remettre tous les jours une bouteille de bordeaux et un poulet. Son hôte voulut donner à sa fille Napoléon pour parrain, lequel demanda à Murat de l'être à sa place, et la cérémonie eut lieu dans la chambre de Louis Hugo : « Murat était assis au pied de mon lit et me dit : "Capitaine, nous nous souviendrons de celle-là"... » Après un voyage pénible en fourgon, dans lequel un de ses compagnons mourut, il parvint dans une ville où se trouvait un hôpital militaire. Il échappa à l'amputation grâce à une collecte de ses camarades en sa faveur qui lui permit d'acheter du quinquina et d'enrayer la gangrène qui avait pris à sa blessure.

*Journal politique de Victor Hugo comme pair de France,
complétant ses Choses vues*

DANS CES PRÉSENTS FEUILLETS, VICTOR HUGO A CONSIGNÉ TROIS AUTRES SOUVENIRS : UN DE SES BONS MOTS À LA CHAMBRE DES PAIRS, le 15 avril 1846, concernant son discours sur l'emprunt grec (p. 1), UNE ANECDOTE MORDANTE SUR UN PAIR ULTRACONSERVATEUR, Jean-Claude Fulchiron, homme excentrique qui fit le bonheur des caricaturistes tels Daumier (pp. 1-2), et DES RÉFLEXIONS VISIONNAIRES SUR LA CONDITION OUVRIÈRE, confiées le 30 avril 1846 à son ami l'orfèvre François-Désiré Froment-Meurice qui venait lui demander son adhésion à une association des fabricants les plus considérables de Paris ayant pour but de moraliser la classe ouvrière : « ... Donner à l'ouvrier un prix plus élevé de son travail, c'est lui permettre de ne consacrer à l'atelier qu'une partie de sa journée, et d'en donner le reste à sa famille, à sa femme, à ses enfants. C'est lui permettre d'aspirer à l'aisance, c'est lui laisser espérer le bien-être. C'est lui donner le temps d'ouvrir sa bible ; c'est élargir son esprit et son cœur... Le bonheur des classes riches dépend du bien-être des classes ouvrières. Les riches n'auront l'entière sécurité du présent, qu'autant que le peuple aura l'espérance d'arriver où ils sont... Qu'on ne s'y trompe pas, l'esprit du peuple, où que l'on en fasse l'expérience, est orageux. Et là où l'on ne voit que la cause d'un désordre ou d'un mal passager, moi je vois le germe des révolutions... » (pp. 2-7).

« UN HOMME QUI A PARTAGÉ
LA CAPTIVITÉ DE L'EMPEREUR À S^{te}-HÉLÈNE
ET LA MIENNE À HAM... »

37. **CORSE. – NAPOLÉON III** (Louis Napoléon Bonaparte, futur). – **MONTHOLON** (Charles-Tristan de). Manuscrit autographe signé par le comte de Montholon, adressé au commandant Bernardino Poli à Ajaccio, d'un texte du prince Louis-Napoléon Bonaparte. Paris, 12 juillet 1848, d'après un cachet postal. 2 pp. in-4, adresse au dos, marges un peu effrangées.
300/400 €

ADRESSE DU FUTUR NAPOLÉON III AUX ÉLECTEURS DE LA CORSE, par laquelle il déclare renoncer à son mandat de représentant de la Corse en faveur du général Montholon. Expédition certifiée conforme par ce dernier. Le destinataire, Bernardino Poli, avait été un des émissaires de Napoléon I^{er} exilé à l'île d'Elbe, et fut une des personnalités bonapartistes de premier plan à partir de 1815.

« JAURAIS ÉTÉ HEUREUX ET FIER DE COMPTER PARMİ VOS REPRÉSENTANS SI DES HAINES ET DES CALOMNIE DIRIGÉES CONTRE MOI NE M'EUSSENT OBLIGÉ DÉJÀ À REFUSER LES SUFFRAGES que m'avaient offerts les départements de la Seine, de l'Yonne et de la Charente-Inférieure. Tant que je croirai que ma présence à l'Assemblée nationale peut être un nouvel élément de division, je m'imposerai le dur sacrifice de rester à l'étranger.

Je ne puis donc en ce moment accepter l'honneur d'être votre mandataire, néanmoins comptez sur ma vive reconnaissance et pour vous prouver combien je compte sur votre sympathie, j'ose recommander à votre choix pour me remplacer, un homme qui a partagé la captivité de l'empereur à S^{te}-Hélène et la mienne à Ham, le général Montholon. Vos suffrages le récompenseront de douze années de souffrances et vous aurez en lui un représentant qui veut comme vous, comme moi, comme tous les bons citoyens une République fondée sur la justice et la raison... »

38. **NAPOLÉON III.** 2 billets. 1853 et 1869.
100/150 €

– Lettre signée « *Napoléon* » à la baronne Fabvier. Palais de Saint-Cloud, 21 septembre 1853. Il promet d'accéder à sa demande concernant l'entrée de son fils au Conseil d'État dès qu'une vacance y interviendrait (1/2 p. in-8, en-tête gaufré à son initiale couronnée, enveloppe conservée avec estampille « cabinet de l'Empereur » et franchise manuscrite « *L'Empereur* », traces d'onglet disgracieuses en marge de la lettre et de l'enveloppe). VEUVE DU GÉNÉRAL DUROC, Maria de Las Nieves était ensuite devenue l'ÉPOUSE DU COLONEL FABVIER, fameux philhellène qui servit en Grèce, dont elle eut un fils, Louis Charles Eugène Fabvier. Ce dernier serait nommé auditeur au Conseil d'État en 1855 et servirait ensuite dans le corps préfectoral.

– Dépêche télégraphique autographe, datée d'une autre main. Camp de Chalons, 23 juin 1869. « *J'invite à déjeuner le fils de Montholon, le petit-fils du gl Laborde.* » (1/2 p. in-8, estampille « Cabinet de l'Empereur (2) »).

ROWLAND HILL, INVENTEUR DU TIMBRE-POSTE

39. **HISTOIRE POSTALE. – HILL** (Rowland). Lettre signée, en qualité de secrétaire du *General Post Office* de Londres, adressée au directeur général des Postes français, Auguste STOURM. Londres, 6 juin 1855. 1 p. in-folio en anglais ; estampilles « Correspondances étrangères » et « Postes. Cabinet particulier » datées du 7 juin 1855.
100/150 €

INTÉRESSANTE LETTRE SUR UNE QUESTION POSTALE.

« In reply to your letter of the 29th ultimo, I have the honor to inform you, that the letter... appears to have exceeded a quarter of an ounce in weight, and was, therefore, properly forwarded to France with the unpaid correspondence. I request that you will have the goodness to return to madame Ironside the sum of 4 d., being the value of the postage stamps affixed to the letter ; and the amount will be credited to your office in the usual way... » – Traduction : « *En réponse à votre lettre du 29 dernier, j'ai l'honneur de vous informer qu'il semble que la lettre... ait dépassé un quart d'once en poids [environ 7 grammes], et ait*

donc, comme de juste, été expédiée en France avec la correspondance non payée. Je vous demande d'avoir la bonté de retourner à madame Ironside la somme de 4 pence, étant la valeur des timbres d'affranchissement apposés sur la lettre ; et le montant sera crédité à votre bureau de la manière habituelle... »

Le britannique Rowland Hill, qui mit en place en 1839 un système proportionnant les frais de poste non plus à la distance mais au poids de l'envoi, créa le timbre-poste prépayé en 1840.

40. [EUGÉNIE (Impératrice)]. – ANDRAU-MORAL (Alphonse). MANUSCRIT ENLUMINÉ intitulé *Légende sur la vie de sainte Eugénie*. [Entre 1853 et 1870]. In-4, (50) ff. en calligraphie à l'encre noire, rouge, bleue ; demi-basane brune, dos à nerfs, reliure usagée avec mouillures ; quelques rousseurs, taches et petits manques de couleurs (*reliure de l'époque*).
100/150 €

Texte hagiographique de l'Antiquité tardive consacrée à cette vierge et martyre romaine du III^e siècle, patronne de l'épouse de Napoléon III. Chaque page a été enluminée dans un style éclectique inspiré par les productions du XV^e au XVIII^e siècle, principalement à la gouache et à la peinture dorée. Ouvrage dédié à l'impératrice Eugénie, Probablement l'exemplaire de l'auteur qui en aurait adressé un autre à la souveraine (d'après une note postérieure par un membre de la famille de l'artiste, jointe).

JOINT : *HYMNE À CÉRÈS*. Paris, imprimerie D. Dumoulin et Cie, 1895. In-12 carré, bradel de demi-percaline rouge de l'époque, tête dorée. Texte de l'Antiquité grecque, dans la traduction donnée par Anatole de Montaiglon. Provenance : Henri Cordier (ex-dono manuscrit) puis BIBLIOTHÈQUE ROLAND BONAPARTE (estampille et vignette ex-libris).

« LE MARÉCHAL A CHARGÉ LUI-MÊME 4 FOIS
À LA TÊTE DE LA 1^{re} BRIGADE DE LA D^{me} RENAULT »

41. CLÉMENT (François Régis Mélitin). Lettre autographe signée à son « *cher ami* ». Borgo Poncarale [près de Brescia], 20 juin 1859. 4 pp. in-8.
300/400 €

TRÈS BEAU RÉCIT DU COLONEL CLÉMENT DE SA PARTICIPATION À LA BATAILLE DE MAGENTA (4 juin 1859). Il combattit aux côtés du maréchal Canrobert comme membre de son état-major.

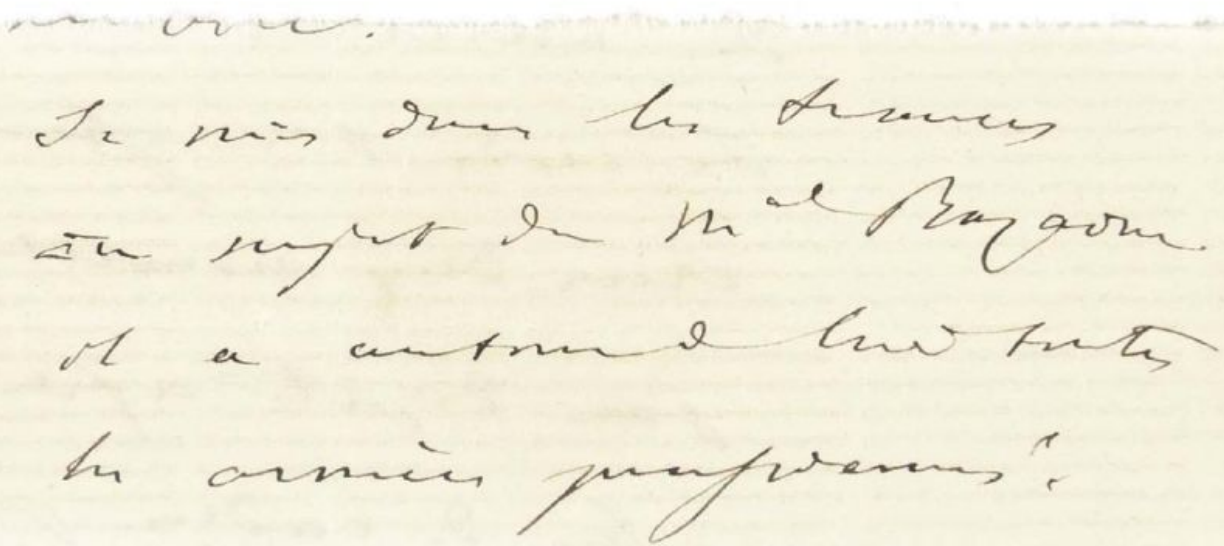
« ... Le maréchal a chargé lui-même 4 fois à la tête de la 1^{re} brigade de la d^{me} Renault dans le village de Ponte di Magenta, à quelque distance de Magenta. C'était un point qu'il fallait garder à tout prix, pour ne pas être tourné. Nous l'avons pris et repris 4 fois. On s'y est battu avec un acharnement dont on ne se fait pas une idée. Il n'y a que le maréchal, de Molènes et moi, de son état-major présent à l'affaire, qui n'ayons pas été touchés... Nous avons été chargés, en repoussant l'ennemi hors du village, par des hussards hongrois qui nous ont sabrés et ont failli pincer le maréchal lui-même. Grâce à nos petits fantassins, il n'en est pas revenu beaucoup de ces hussards pour se vanter de leur exploit d'avoir manqué de prendre un maréchal de France. Nous avons tenu dans ce village de Ponte di Magenta pendant 4 heures avec une seule division contre 40000 hommes... »

42. BLANC (Louis). Manuscrit autographe. [Vers 1870]. 1 p. in-4 oblong, une coupure angulaire sans manque.
150/200 €

Superbe passage de son ouvrage *Histoire de la Révolution de 1848* (second volume, 1870, p. 119), concernant L'AVÈNEMENT DE LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE À LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE. Louis Blanc justifiait le fait que la République n'ait pas alors frappé Bonaparte sur le simple soupçon qu'il pourrait vouloir l'abolir et restaurer l'Empire, d'où ces fortes phrases : *JE SAIS QU'IL Y A DES GENS AUX YEUX DE QUI LA RAISON D'ÉTAT EST UN MANTEAU QUI COUVRE TOUT. Pour moi, j'avoue que je [ne] m'inclinerai jamais devant cette prétendue sagesse qui consiste à sacrifier les lois éternelles de la justice aux exigences éphémères de la politique... Il y a quelque chose qui me révolte plus encore que l'audace de l'iniquité : c'est son hypocrisie, et trop souvent il n'y a rien que l'hypocrisie de l'iniquité dans ce qu'on appelle la raison d'État. POUR DES RÉPUBLICAINS, LA VRAIE RAISON D'ÉTAT C'EST LA JUSTICE.* »

« JE SUIS DANS LES TRANSES AU SUJET DU M^l BAZAINE,
IL A AUTOUR DE LUI TOUTES LES ARMÉES PRUSSIENNES ! »

43. **NAPOLÉON III.** Lettre autographe signée « *Napoleon* » au ministre de la Guerre et chef du Gouvernement, le général Charles-Guillaume COUSIN DE MONTAUBAN. Camp de Chalons, 20 août 1870. 2 pp. 1/4 in-8. 1.200/1.800 €



Je mis dans les lettres
au sujet de M^l Bazaine
et a autour de lui toutes
les armées prussiennes !

« Je vous ai fait remercier par Duperré [le futur amiral Charles Duperré, alors aide-de-camp du Prince impérial] de L'ACTIVITÉ ET DE L'INTELLIGENCE QUE VOUS METTEZ À RÉORGANISER DE NOUVELLES ARMÉES. Je crois bien essentiel de créer deux nouvelles compagnies par dépôts afin d'avoir plus de cadres pour exercer les recrues. IL FAUT TENTER DE METTRE À LA TÊTE DES DIVISIONS DES HOMMES CAPABLES. Figurez-vous qu'à Sarrebrouk si les généraux Mettman et Montaudon avaient eu plus de cœur nous obtenions un succès éclatant ! [Il s'agit de la bataille de Sarrebruck, demi-succès remporté par les Français le 2 août 1870, et des généraux de division Jean-Baptiste Alexandre de Montaudon et Jean-Louis Metman, qui servaient sous les ordres de Bazaine]. Je pense que vous rappelez toutes les anciennes classes, on peut avec elles former de nouveaux régiments et y verser toute la garde mobile. JE SUIS DANS LES TRANSES AU SUJET DU M^l BAZAINE, IL A AUTOUR DE LUI TOUTES LES ARMÉES PRUSSIENNES ! Ici, l'armée que vous avez créée est très belle, mais nous avons à faire à un ennemi bien nombreux ; avec de l'énergie, cependant, j'espère que nous en viendrons à bout... »

« JE VAIS CONCENTRER LES FORCES PRÈS DE PARIS... »

44. **COUSIN DE MONTAUBAN** (Charles Guillaume). Dépêche télégraphique autographe adressée en qualité de ministre de la Guerre et de chef du Gouvernement À NAPOLÉON III. S.l., 26 août 1870 « à 10 h. du matin ». 400/500 €

« C'est sur la stupéfaction que le projet dont j'avais parlé produirait sur l'armée prussienne et sur les populations allemandes, que je comptais pour surexciter le patriotisme alsacien. EN ADMETTANT QUE PARIS SUCCOMBÂT, LA GUERRE NE SERAIT PAS TERMINÉE, IL FAUDRAIT PRENDRE UNE LIGNE DE DÉFENSE DERRIÈRE LA LOIRE et épuiser les forces des Prussiens. PUISQUE L'EMPEREUR N'ADHÈRE PAS À CE PROJET, JE VAIS CONCENTRER LES FORCES PRÈS DE PARIS dans les mains de Wimpffen [le général Félix de Wimpffen], à moins que Votre Majesté ne m'envoie un général vigoureux et capable, j'ai tout employé ici. »

JOINT :

– THIERS (Adolphe). Lettre autographe signée à Charles-Guillaume COUSIN DE MONTAUBAN. S.l., 27 mars 1870. Adolphe Thiers, alors membre du Corps législatif, exprime ses regrets d'apprendre que c'est le général Lebœuf, ministre de la Guerre, qui a été nommé maréchal, et non son correspondant, « le vainqueur de Pékin » (1 p. 3/4 in-4, petit accroc marginal).

– THIERS (Adolphe). Lettre autographe signée en qualité de chef du pouvoir exécutif, adressée à Charles-Guillaume COUSIN DE MONTAUBAN. S.l., 3 mars 1871. Il lui promet de lui prouver l'estime qu'il lui voue quand les « passions » seront « éteintes » et que « les préventions du moment seront dissipées » (bifeuillet un peu effrangé).

– un manuscrit ancien apocryphe du maréchal Canrobert : « Mon cher général, v[ou]s tenez le sort de la France et de l'Empire dans vos mains... »

« C'EST DANS LE MALHEUR QU'ON CONNAÎT SES VRAIS AMIS... »

45. **NAPOLÉON III**. Lettre autographe signée « Napoleon » à Bernard Adolphe Granier de Cassagnac. WILHELMSHÖHE, 21 octobre 1870. 1 p. 1/3 in-8, en-tête gravé à son initiale couronnée. 200/300 €

« C'EST DANS LE MALHEUR QU'ON CONNAÎT SES VRAIS AMIS, aussi n'ai-je jamais douté de votre dévouement et j'étais bien sûr que l'adversité ne changerait pas vos sentiments à mon égard. J'ai vu votre fils... dans de bien tristes circonstances et J'ESPÈRE LE REVOIR LORSQUE LA ROUE DE LA FORTUNE AURA TOURNÉ. Je recevrai avec plaisir la communication de votre écrit. Je suis persuadé qu'il sera à la hauteur de l'écrivain et du député qui a toujours montré tant d'énergie et de patriotisme. Croyez, mon cher Monsieur & compagnon, en mes sentiments d'amitié... »

L'EMPEREUR VAINCU DÉTENU EN WESTPHALIE. Fait prisonnier à Sedan, le 1^{er} septembre 1870, Napoléon III fut conduit en Belgique puis en Allemagne accompagné de quelques fidèles. Il parvint en territoire prussien à Cassel, en Westphalie, et fut assigné à résidence dans le château tout proche de Wilhelmshöhe, où il était déjà venu enfant alors que le roi Jérôme y habitait. Il y demeura six mois et demie, y recevant des visites de France et d'Angleterre – dont l'impératrice Eugénie le 30 octobre. La guerre se poursuivait en France, et Bismarck négocia à la fois avec son prisonnier et avec le nouveau pouvoir en place, mais quand les préliminaires de paix furent signés par Thiers le 1^{er} mars 1871, Napoléon III fut libéré le 19 mars 1871. Il partit directement pour l'Angleterre.

Historien, publiciste et homme politique, Bernard Adolphe GRANIER DE CASSAGNAC incarna la tendance conservatrice et autoritaire du bonapartisme. À la chute de l'Empire, il partit quelques mois en exil avant de reprendre sa place dans la vie politique française. Son fils, Paul de Cassagnac, fut également un des grands publicistes et hommes politiques bonapartistes de la fin de l'Empire et de la III^e République.

*« FAITES RESPECTER UN PASSÉ
QUI FUT LE BERCEAU DE VOTRE GLOIRE »*

46. **EUGÉNIE** (Impératrice). Lettre autographe signée « Eugénie » au maréchal et président de la République Patrice de MAC-MAHON. Camden Place à Chislehurst, [probablement juin 1873]. 4 pp. in-8.
400/500 €

« JE VOIS DANS LES JOURNAUX DEPUIS QUELQUES JOURS DES ANECDOTES QUI ONT L'INTENTION DE VOUS EXALTER AU DÉTRIMENT DE CELUI QUI N'EST PLUS, DE CELUI QUI VOUS FIT EN UN JOUR MARÉCHAL ET DUC. Je ne puis croire que votre cœur ne se révolte de ces flatteries qui se prodiguent à tout pouvoir, à tout succès.

JE SUIS LA VEUVE DE NAPOLÉON III. SA GLOIRE ET SON NOM SONT À MES YEUX PLUS QU'UNE COURONNE, PLUS QUE LA FORTUNE. Faites taire ceux qui vous font un piédestal sur une tombe, et songez que [n'a] de grandeur que ce qui a sa base sur la justice.

JE NE VOUS DEMANDE RIEN POUR L'AVENIR MAIS FAITES RESPECTER UN PASSÉ QUI FUT LE BERCEAU DE VOTRE GLOIRE. Croyez, Monsieur le maréchal, à tous mes sentiments... »

Patrice de Mac-Mahon avait été élu président de la République en mai 1873, alors que Napoléon III était mort le 9 janvier 1873.

JOINT, LA COUPURE DE PRESSE AYANT PROVOQUÉ L'IRE DE L'IMPÉRATRICE DÉCHUE, avec mention de date manuscrite, « 6 juin ». Après avoir rappelé le célèbre mot de Mac-Mahon à la prise du fort de Malakoff (« J'y suis j'y reste »), le journaliste évoque une autre anecdote concernant le même fait maréchal et duc au soir de la bataille de Magenta : « [...] Rentré dans sa tente, Mc Mahon resta seul. Il y a certaines heures où tout homme, arrivé au faite des grandeurs humaines, aime à repasser sa vie entière. Peut-être celui qui venait d'inscrire un nom de plus à la page d'airain où se lisent Austerlitz et Marengo, peut-être se rappelait-il le jour où, après dix ans au grade de capitaine, il voulait donner sa démission. Or, à cette époque de sa vie, le nouveau maréchal avait servi en Afrique sous les ordres de cet autre illustre soldat qu'on nomme Changarnier. Le vainqueur de Constantine était resté son ami. Alors, il songe à lui annoncer sa fortune et lui écrit ces quelques lignes, dignes d'un héros de Plutarque : "Mon maître, on m'a dit d'aller à gauche, j'ai été à droite. Il paraît que j'ai sauvé la France. Je suis maréchal et duc. À vous, merci. Mac-Mahon" [...] »

*SIGNATURE D'UNE PLUME
TREMPÉE DANS SON PROPRE SANG*

47. **PRINCE IMPÉRIAL**. Pièce imprimée signée « Napoleon ». 1874. Placée dans un étui de maroquin noir à encadrement doré originellement destiné à recevoir un portrait photographique (128 x 90 mm).
600/800 €

« [...] Venez vous-même, Amour divin, achever en moi cette image [celle du Christ] : NE CRAIGNEZ PAS D'ENFONCER BIEN AVANT DANS MON ÂME LES ÉPINES QUI PERCENT LE CHEF AUGUSTE DE MON DIVIN ROI ; si elles sont piquantes, son sang me servira d'onction pour en adoucir les plaies !... Ô SPLENDEUR DE LA GLOIRE DU PÈRE ! QUI VOUS A AINSI ÉCLIPSÉE ?... Miroir de la Majesté de Dieu, qui vous a couvert d'ignominies ?... Ô joie souveraine des Anges ! Ô lumière ravissante des Bienheureux ! qui vous a réduite dans ce pitoyable état ? [...] »

Mention manuscrite en tête : « *Domine salvum fac imperatorem* ».

3 NOTES AUTOGRAPHES SIGNÉES DU BARON TRISTAN LAMBERT (en marge du recto de la pièce imprimée, et à l'intérieur de l'étui : « *SIGNATURE DE NAPOLÉON IV ÉCRITE POUR MOI AVEC SON SANG...* », « *Image pieuse signée par le Prince Impérial avec son sang, donnée par lui en mars 1874...* », « *Donnée en 1874. Signature du Prince Impérial faite avec son sang. Les paroles de la prière qui sont au-dessus même de la signature sont saisissantes !!!...* »

L'homme politique et journaliste Tristan Lambert était le fils du baron Aimé Lambert, lieutenant de vènerie et familier de la Cour impériale. Il fut député bonapartiste en 1876-1877, mais, après la mort du Prince Impérial, retourna à ses convictions royalistes profondes.

RÊVE DE GLOIRE MILITAIRE CONTRE LES TURCS EN BOSNIE

48. **PRINCE IMPÉRIAL.** Lettre autographe signée « *Napoléon* » à Jean-Baptiste Franceschini-Piétri. Arenenberg, [octobre 1878]. 7 pp. in-8, adresse imprimé à l'adresse d'Arenenberg.
600/800 €

Lassé par l'inaction dans laquelle il se morfondait, malgré son engagement politique et une brillante vie mondaine, le Prince voulait « sentir la poudre ». Il parvint non sans mal à convaincre sa mère de le laisser s'engager dans une armée étrangère en action, l'impératrice Eugénie n'y étant pas favorable pour des raisons diplomatiques. L'Autriche étant en conflit avec l'Empire ottoman en Bosnie, il demanda donc à servir dans ses rangs, mais l'empereur François-Joseph lui opposa une fin de non recevoir, ayant refusé la même demande de la part de son propre fils l'archiduc Rodolphe.

« ... Vos lettres m'ont appris que vous étiez informé du résultat de la démarche de ma cousine... Mon impression n'est pas que nous soyons arrivés trop tard, je me figure que des considérations politiques soulevées par des influences étrangères ont modifié les dispositions premières dont nous ne pouvions guère douter. On ne saurait trop regretter le bruit que des serviteurs maladroits ont fait autour de cette histoire. CE M'EST UNE NOUVELLE PREUVE QUE L'ON PEUT FAIRE DE LA POLITIQUE À 3 OU 4 MAIS POINT À 500. Mais je tiens à vous dire que je n'ai pas cru une minute que vous fussiez la source de l'indiscrétion. Je vous connais trop pour cela. Les lettres de Mr HUET [l'avocat et ancien député bonapartiste Albert Auguste Huet] a écrite sont impertinentes, il PARLE DE M'ENVOYER AU DIABLE, L'EMPIRE UNE FOIS RESTAURÉ ; le plus attrapé des deux ne serait pas moi si je l'envoyais dès aujourd'hui paître. J'AI PENSÉ À FAIRE UN PETIT VOYAGE D'UN MOIS AU PLUS EN BOSNIE avant de rentrer en Angleterre. J'AI FAIT ÉCRIRE À L'EMPEREUR D'AUTRICHE AFIN D'OBTENIR SON CONSENTEMENT que j'attends de jour en jour. Dès qu'il me sera parvenu je me mettrai en route avec Roccagiovine et le fidèle Uhlmann [un des frères Roccagiovine, fils de la princesse Julie Bonaparte, et le valet de chambre du prince Impérial, Xavier Uhlmann]. Je ne sais pas les projets de l'impératrice [sa mère Eugénie] mais je crois qu'elle partira prochaine[men]t pour l'Angleterre... »

COLLABORATEUR PROCHE DE NAPOLÉON III, JEAN-BAPTISTE FRANCESCHINI-PIÉTRI (1834-1915) était le petit-neveu et héritier de Pascal Paoli. Entré au cabinet de l'empereur en 1854, il devint bientôt son confident, et fut nommé son secrétaire particulier en 1864. Il fut un des plus fidèles serviteurs de la famille impériale, qu'il suivit en exil, poursuivant sa tâche de secrétaire particulier auprès de Napoléon III, du Prince Impérial puis de l'impératrice Eugénie.

Le château d'Arenenberg fut celui de la reine Hortense. Napoléon III y fut élevé, et, s'il fut forcé de le vendre en 1843, le racheta en 1855.

49. **PRINCE IMPÉRIAL.** Lettre autographe signée « *Napoléon* » à Jean-Baptiste Franceschini-Piétri. Camden Place à Chislehurst, 25 octobre 1878. 3 pp. 1/2 in-8, en-tête imprimé à l'adresse de Camden Place.
200/300 €

« MES PROJETS EXPÉDITIONNAIRES SONT TOMBÉS DANS L'EAU, VU LA RÉPONSE QUI M'A ÉTÉ FAITE DE VIENNE et nous voilà tout prosaïquement de retour en Angleterre... Les journaux ont parlé d'un accident survenu à l'IMPÉRATRICE [sa mère Eugénie] en débarquant à Douvres. Il est vrai qu'elle a fait une petite chute sur le quai de la jetée, mais elle ne s'en est pas ressentie. Les seules conséquences de ce faux-pas ont été une masse immense de dépêches parvenues de tous les points du globe. Les Chambres se réunissent prochainement (le 28). Nos visiteurs vont se succéder à Camden et ma correspondance va prendre une nouvelle activité, je serais donc bien aise de vous revoir bientôt... »

Sur les projets d'expédition militaire du Prince Impérial en Bosnie et sur Jean-Baptiste Franceschini-Piétri, voir ci-dessus le n° 47.

DU GRAND CONDÉ AU DUC D'AUMALE

HEURS ET MALHEURS DES ORLÉANS

BELLE ET IMPORTANTE COLLECTION
AUTOUR DE LOUIS-PHILIPPE I^{ER} ET DE LA FAMILLE D'ORLÉANS

RÉVOLUTIONNAIRES CHASSÉS PAR LA TERREUR. Branche cadette de la famille de Bourbon, issue d'un fils de Louis XIV et qui compta le Régent parmi ses grandes figures, la famille d'Orléans joua de nouveau un rôle politique majeur à partir de la Révolution, avec cependant des fortunes diverses. Démocrate et conventionnel régicide, Philippe-Égalité fut guillotiné en 1793, tandis que sa sœur Louis Marie-Thérèse Bathilde, princesse de Condé et duchesse de Bourbon, également acquise aux idées nouvelles, fut emprisonnée sous la Terreur puis bannie jusqu'à la chute de l'Empire. Une charmante lettre d'elle rappelle ici la grâce des manières d'Ancien Régime (*n° 54 du catalogue*).

LOUIS-PHILIPPE I^{ER} D'UNE RÉVOLUTION À L'AUTRE. Parfait exemple de la noblesse libérale, le futur Louis-Philippe I^{er} suivit d'abord les traces de son père Philippe-Égalité, fut membre du club des Jacobins et servit à Valmy dans les rangs républicains. Il se réfugia ensuite dans l'exil, errant de pays en pays, connaissance parfois la gêne financière et, après l'échec d'une tentative de réconciliation avec Louis XVIII, se fixa en Sicile où il épousa la fille du roi de Naples, Marie-Amélie – nièce de Marie-Antoinette par sa mère. Une rare et magnifique lettre du futur Louis-Philippe I^{er}, écrite de Palerme en 1813, fait ici la chronique du palais royal, en donnant d'infinis détails sur le prince héritier de Naples (père de la future duchesse de Berry), les mœurs, la gastronomie, « le vin, le jeu et les femmes » (*n° 56*). Revenu en France dès le début de la Restauration, il opéra un lent retour en grâce et recouvra l'immense fortune foncière de ses ancêtres – il fut surtout le grand bénéficiaire de la révolution de juillet 1830, où, porté par la bourgeoisie libérale, il accéda au trône. Un acte pris en 1836 comme roi des Français sur la répression du crime de la traite des noirs illustre ici sa fidélité à certains des principes libéraux de sa jeunesse (*n° 57*).

LA MONARCHIE DE JUILLET DANS LE CONCERT DES NATIONS. Dans l'Europe conservatrice issue de la Sainte-Alliance, la France est cependant de nouveau considérée comme un élément de stabilité, comme le révèle ici une belle lettre de la sœur de Louis-Philippe I^{er}, Adélaïde d'Orléans, où elle relate son entrevue avec le prince de Metternich à Vienne sur la politique française au lendemain de l'attentat de Fieschi (*n° 59*).

INTIMITÉ DE LA FAMILLE ROYALE. La présente collection offre également un tableau paisible de la vie privée de la famille d'Orléans, illustrant les sentiments affectueux qui unissaient Louis-Philippe I^{er}, son épouse Marie-Amélie (*n° 58*) et leurs nombreux enfants Aumale, Joinville, Montpensier, Nemours, Orléans, Louise reine des Belges, etc. (*n° 59*).

GRAND SOLDAT, SEIGNEUR FASTUEUX DE CHANTILLY, COLLECTIONNEUR ET BIBLIOPHILE, LE DUC D'AUMALE est particulièrement bien représenté ici, à travers des lettres, pièces, portraits, plaquettes imprimées... L'origine de sa fortune personnelle est ici mise en lumière dans une lettre du dernier prince de Condé à la future reine Marie-Amélie, relative au testament qui allait faire du duc d'Aumale son héritier et où est également mentionnée sa maîtresse la sulfureuse baronne de Feuchères (*n° 55*). Une missive de cette dernière y est jointe, ce qui réunit les protagonistes d'un scandale fameux qui éclaboussa la famille d'Orléans : peu après avoir signé son testament, qui n'oubliait pas la baronne de Feuchères, le dernier Condé fut retrouvé pendu. En tout état de cause, si cette mort demeure suspecte laissait le duc d'Aumale fabuleusement riche, celui-ci ne s'abandonna pas à une oisiveté dorée, mais au contraire servit la France dans les rangs de l'armée, atteignant le grade de général de division, et participant à la conquête de l'Algérie. Une importante lettre militaire écrite en 1846 au maréchal Bugeaud, à qui il succéderait comme gouverneur général, livre ici un aperçu de son ampleur de vue sur les questions stratégiques, notamment dans la lutte contre Abd-El-Kader (*n° 60*).

Le duc d'Aumale fournit enfin, dans la présente collection, l'illustration du destin tragique de la famille d'Orléans après le renversement de Louis-Philippe I^{er} en 1848 : on trouve ici en effet la célèbre protestation du vieux général au président de la République contre la loi de 1886, loi qui frappait les anciennes familles régnantes françaises et qui lui faisait notamment perdre son rang dans l'armée sans égard pour ses états de service (*n° 61*).



CHARTRE
DE
1830

« SAUVEGARDE ACCORDEE PAR SA MAJESTÉ
À MADAME LA PRINCESSE DE SALM »

50. **CONDÉ** (Henri II de Bourbon, prince de). Pièce signée « *Henry de Bourbon* », en qualité de lieutenant-général du roi en Lorraine. Nancy, 10 juin 1635. 1 p. in-folio, sceau de cire sous papier, petites mouillures et déchirures.
200/300 €

ORDRE D'APPLIQUER LA DÉCISION ROYALE D'EXEMPTER LA PRINCESSE DE SALM DE L'ENTRETIEN DES TROUPES SUR SES TERRES. Christine de Croy-Havré, veuve du prince Philipp Otto zu Salm, avait alors la tutelle de leurs fils mineurs Ludwig et Leopold Philipp Karl.

PIÈCE SIGNÉE EN PLEINE GUERRE DE TRENTE ANS : le duché de Lorraine (alors indépendant), était le théâtre d'affrontements entre les troupes françaises d'occupation (aux ordres du prince de Condé) et l'armée suédoise : « *Le prince de Condé, premier prince du sang, premier pair de France, et lieutenant général pour le roy représentant sa personne en son païs et armées de Lorraine et Barrois. Veu par nous la sauvegarde accordée par Sa Majesté à madame la princesse de Salm du xvii^e mars dernier ; portant deffences à tous gens de guerre de quelque langue et nation qu'ils soient de ne loger ny souffrir estre logé aucuns desdits gens de guerre dans les terres enoncces en icelle, prions tous ceux qui sont à prier, et commandons à ceux sur qui nostre pouvoir et autorité s'estend, de laisser jouir plainement et paisiblement ladite dame princesse de Salm du contenu en ladite sauvegarde, suivant que le veult et ordonne Sadite Majesté, à peine contre les contrevenans des peines portees par icelle ; fait à Nancy le dixiesme jour de juin m^v trente cinq...* »

TRAITÉ À LA COUR EN HÉRITIER PRÉSUMPTIF JUSQU'À LA NAISSANCE DU FUTUR LOUIS XIII, LE PRINCE DE CONDÉ HENRI II DE BOURBON (1588-1646) était le filleul d'Henri IV. Gouverneur de la Guyenne (1590-1616) puis du Berry et du Bourbonnais, il participa aux rébellions des Grands sous la régence de Marie de Médicis. Assagi après un emprisonnement de trois ans (1616-1619), il figura dès lors parmi les plus fidèles soutiens du pouvoir royal, et s'illustra dans les campagnes militaires contre les protestants et contre les Espagnols. IL ÉTAIT LE PÈRE DU GRAND CONDÉ.

« LA FORTERESSE ET CHASTEAU DUDIT CHANTILLY »

51. **CONDÉ** (Louis II de Bourbon, prince de). Pièce signée « *Louis de Bourbon* » en qualité de seigneur de Chantilly. Chantilly, 22 avril 1651. 1 p. in-folio oblong sur parchemin, sceau absent.
2.000/2.500 €

Lettres de confirmation « *des charges et offices de cappitaine et gouverneur de la forteresse et chateau dudit Chantilly, cappitaine des chasses, forestz, bois, buissons, landes, plaines, varennes, eaues et rivieres qui sont dans l'estandue de ladite seigneurie de Chantilly, comté de Dampmartin et leurs dependances, maistre particulier des eaues et forestz, gruiet et maistre garde-marteau esdites forestz de Chantilly, Pontharmé, Montespillouer et dependances...* »

LE GRAND CONDÉ

Considéré comme un des grands hommes de guerre de son temps dès l'âge de 22 ans par sa victoire de Rocroi (1643), Louis II de Bourbon (1621-1686) était entré dans la carrière militaire en 1640. Portant le titre de duc d'Enghien jusqu'à la mort de son père (1646), il lui succéda alors comme prince de Condé, gouverneur de la Bourgogne et du Berry. Sa puissance et celle de sa famille, qui comptait notamment son frère le prince de Conti et son beau-frère le duc de Longueville (tous deux gouverneurs de provinces), commençait à inquiéter le pouvoir royal. Lors de la minorité de Louis XIV, Mazarin eut encore recours à lui, dans la dernière campagne de la guerre de Trente ans (victoire de Lens en 1648) et contre les Parisiens frondeurs (siège victorieux en 1649), mais la rupture finit par intervenir, provoquée par l'insolence et les exigences du prince de Condé. Celui-ci, Conti et Longueville furent alors emprisonnés (1650-1651), ce qui provoqua la Fronde des princes. Condé libéré entra à Paris mais s'aliéna bientôt les Parisiens et dut s'exiler, se mettant au service de l'ennemi espagnol. Louis XIV accorda son pardon après la paix des Pyrénées (1659) et le prince, dès lors, se montra d'une fidélité absolue, brillant de nouveau à la tête des armées en Hollande, aux Pays-Bas, en Alsace.

Il avait fait de son château de Chantilly un centre brillant où il reçut des personnalités comme Boileau, Molière, Bossuet, Bourdaloue ou Nicole. C'est là qu'il passa ses dernières années.

LE GRAND CONDÉ EN GUERRE
CONTRE LA FRANCE

52. **CONDÉ** (Louis II de Bourbon, prince de). Lettre signée avec 4 mots autographes. Nivelles, 5 novembre 1656. 1 p. in-8.
1.000/1.500 €

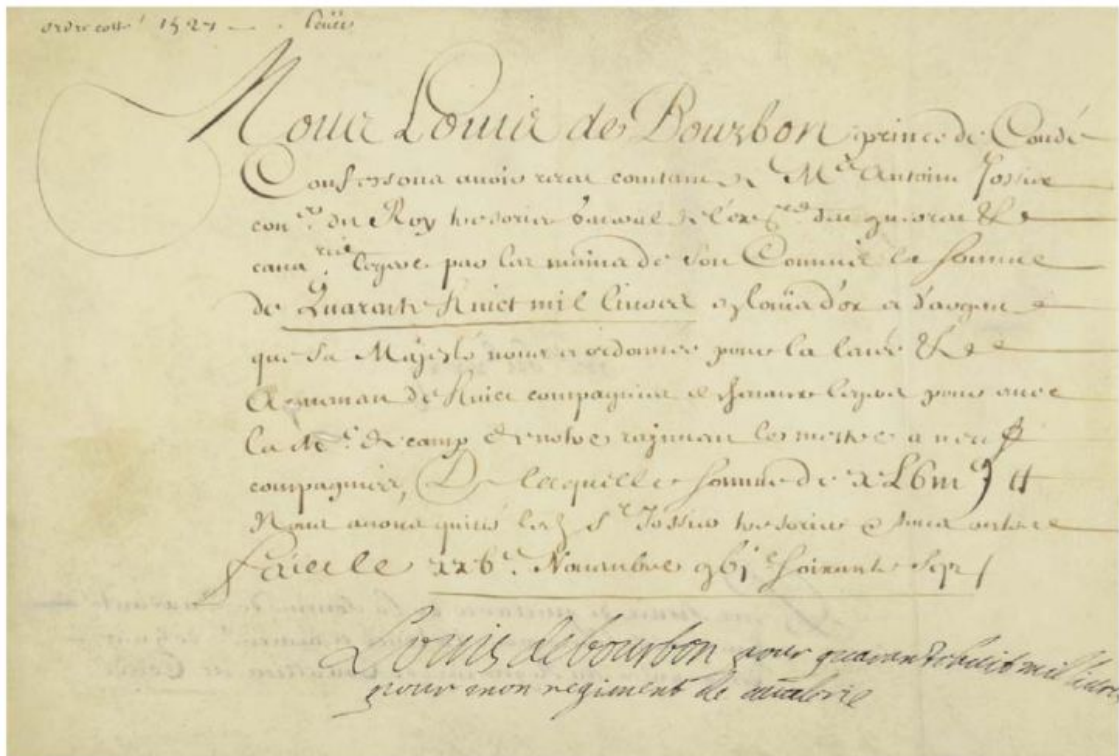
« L'ON MA DONNÉ ADVIS QU'IL Y AVOIT DES SOLDATS FRANÇOIS PRISONNIERS À VALENCIENNES QUI DEMANDOIENT À PRENDRE PARTY DANS MES TROUPPES.

Si cela est, je vous prie d'ordonner qu'ils soient remis entre les mains de cet officier pour les amener à l'armée... »

Le prince de Condé venait de contribuer largement à la victoire de Don Juan d'Autriche contre Turenne au siège de Valenciennes.

LE GRAND CONDÉ EN GUERRE
POUR LA FRANCE

53. **CONDÉ** (Louis II de Bourbon, prince de). Pièce signée « *Louis de Bourbon* » avec 10 mots autographes. S.l., 26 novembre 1667. 1 p. in-4 sur parchemin.
1.000/1.500 €



Quittance d'une somme reçue du trésor royal pour renforcer les effectifs de son régiment de cavalerie.

« Nous Louis de Bourbon, prince de Condé, confessons avoir reçu contant de M. Antoine Jossier, conseiller du roy, tresorier general de l'Extraordinaire des guerres & Cavalerie légère, par les mains de son commis, la somme de quarante-huit mil livres en louis d'or et d'argent que Sa Majesté nous a ordonné pour la levée & armement de huit compagnies de chevaux légers, pour, avec la maistrise de camp de notre regiment, le mettre à neuf compagnies; de laquelle somme de xlviii^m livres nous avons quitté ledict sieur Jossier trésorier & tous autres. Fait le xxxvi^e novembre m^v soixante sept. »

Le prince de Condé a signé et ajouté de sa main : « pour quarante-huit mil livres pour mon régiment de cavalerie ».

AYANT REÇU LE PARDON DE LOUIS XIV, LE PRINCE DE CONDÉ AVAIT À NOUVEAU PRIS RANG DANS L'ARMÉE ROYALE, engagée dans la guerre de Dévolution.

LA DERNIÈRE PRINCESSE DE CONDÉ

54. **CONDÉ** (Louise Marie-Thérèse Bathilde d'Orléans, princesse de). – Lettre autographe signée « *L. M. T. B. d'Orléans Bourbon* » à mademoiselle de Puget [probablement de la famille de Puget de Barbentane, liée aux Orléans]. S.l.n.d. 3/4 p. in-12, adresse au dos avec déchirure due à l'ouverture portant atteinte à quelques mots de l'adresse, infime galerie de vers.
200/300 €

« Rien n'est plus joli... que le tableau de fleurs que vous voulez bien me donner, la fraîcheur du coloris en est délicieuse et j'aurai un double plaisir à le regarder en pensant qu'il est votre ouvrage... »

La dernière occupante de l'Élysée sous l'Ancien Régime

SŒUR DE PHILIPPE-ÉGALITÉ, MÈRE DU DUC D'ENGHIEN, TANTE DE LOUIS-PHILIPPE I^{ER}, ELLE FUT DUCHESSE DE BOURBON et la dernière princesse de Condé. Femme d'une grande liberté d'esprit, la princesse (1750-1822) se sépara de son mari dès 1780 et s'adonna au mysticisme et à l'occultisme. D'opinion libérale, elle se montra favorable à la Révolution mais fut retenue en captivité sous la Terreur. Libérée en 1795, elle fut bannie de France en 1797 tandis que le Directoire vendait son palais de l'Élysée comme bien national. Elle se réfugia alors en Espagne avec sa belle-sœur la duchesse d'Orléans. Bien que favorable à Bonaparte, elle eut la douleur de voir son fils le duc d'Enghien exécuté et ne put rentrer en France qu'en 1814.

RARE.

SUR LE TESTAMENT DU DERNIER CONDÉ

55. **CONDÉ** (Louis-Henri-Joseph de Bourbon, prince de). Lettre autographe signée « *L. H. J. de Bourbon* » à la duchesse d'Orléans et future reine MARIE-AMÉLIE. Chantilly, 3 septembre 1829. 1 p. 1/2 in-4. Portrait. JOINT, une lettre de sa maîtresse la baronne de Feuchères, et une lettre du mari complaisant.
1.500/2.000 €

PRÉCIEUX DOCUMENT RELATIF À UN DES GRANDS SCANDALES DE L'HISTOIRE DE FRANCE. Immensément riche, le prince de Condé rédigea son testament le 30 août 1829 en faveur du duc d'Aumale, fils du futur roi Louis-Philippe I^{er} et de Marie-Amélie, en y incluant une large dotation pour la baronne de Feuchères. Fille d'un pêcheur d'huîtres de l'île de Wight devenue servante d'auberge, Sophie Dawes avait été remarquée en 1811 par Louis-Henri-Joseph de Bourbon-Condé alors en exil, qui l'emmena en France et en fit sa maîtresse officielle. Quand, le 27 août 1830, on retrouva du prince de Condé pendu à son espagnolette, le scandale éclaboussa Louis-Philippe, la famille d'Orléans étant la principale bénéficiaire de son testament : deux instructions conclurent au suicide mais on accusa le roi d'avoir voulu étouffer l'affaire.

« MADAME, J'ÉPROUVE UNE VÉRITABLE SATISFACTION DES CHOSES AIMABLES QUE VOUS ME DITES À L'OCCASION DES DISPOSITIONS QUE J'AI FAITES EN FAVEUR DE VOS ENFANS : mon cœur, et mon amitié pour toute votre famille me les ont dictées ; et je serai très empressé de vous le répéter, lorsque j'aurai le plaisir de vous voir.

Mde DE FEUCHÈRES ME CHARGE DE VOUS TÉMOIGNER COMBIEN ELLE EST SENSIBLE À VOTRE BONTÉ POUR ELLE : IL EST VRAI QUELLE A MIS DANS CETTE AFFAIRE UNE CHALEUR QUI M'A FAIT VAINCRE DES DIFFICULTÉS que je rencontrais pour la terminer aussi promptement. Je peux vous confier, Madame, qu'elle mérite votre intérêt par les sentimens purs, nobles et distingués qui la caractérisent... »

FILS DU CHEF DE L'ARMÉE CONTRERÉVOLUTIONNAIRE ET PÈRE DU DUC D'ENGHIEN QUI FUT ASSASSINÉ SOUS L'EMPIRE, Louis-Henri-Joseph de Bourbon (1756-1830) garda le titre de duc de Bourbon même après la mort de son père (1818). Il avait épousé sa cousine Louise Marie-Thérèse Bathilde d'Orléans dont il se sépara en 1780. Il avait reçu la charge de gouverneur de la Franche-Comté, participa à l'expédition de Gibraltar en 1782, et, après 1789, suivit son père en émigration – il reçut une blessure à la bataille de Bertzheim en 1793. Envoyé en Angleterre en 1795 pour tenter de préparer un débarquement du comte d'Artois (en vain), il y demeura jusqu'en 1814, menant une vie frivole. Il tenta également sans succès de soulever l'Anjou sous les Cent Jours. Après 1815, grand-maître de la Maison du roi, il partagea sa vie entre le château de Chantilly, le palais Bourbon à Paris, et le château de Saint-Leu acheté en 1821.

*La maîtresse du dernier Condé reçue à la Cour
quelques mois avant la mort suspecte de son amant*

– FEUCHÈRES (Sophie Dawes, baronne de). Lettre autographe signée [au duc d'Orléans et futur LOUIS-PHILIPPE I^{er}]. Palais-Bourbon [à Paris], 7 février 1830. 3 pp. in-4.

« *AFIN QUE VOTRE ALTESSE VOIE L'ÉTAT ACTUEL DE NOTRE PAUVRE PRINCE [DE CONDÉ], et son éloignement pour recevoir du monde, j'aime mieux Lui envoyer tout à fait confidentiellement les deux petites lettres que j'ai reçues de lui hier et aujourd'hui ; puisqu'il n'est nullement en danger, Votre Altesse ne pense-t-elle pas qu'il vaut mieux retarder encore son voyage à Chantilly. J'y vais toujours demain, et Votre Altesse peut compter sur mon exactitude pour la tenir au courant s'il y avait quelque chose de nouveau. JE SUIS TOUTE EN ÉMOI, ET PRESQUE TREMBLANTE EN PENSANT AU GRAND ÉVÉNEMENT DE CE SOIR ; j'éprouve un vif regret, c'est de n'avoir pas l'honneur de faire ma cour à Leurs Altesses Royales Mad. la d^{nc} d'Orléans et Mademoiselle. Si je ne craignais pas de commettre une indiscretion, j'aurais demandé la permission d'aller en sortant des Thuilleries déposer à Leurs pieds l'hommage de ma reconnaissance pour tout ce qu'Elles ont daigné faire dans cette circonstance pour moi... »*

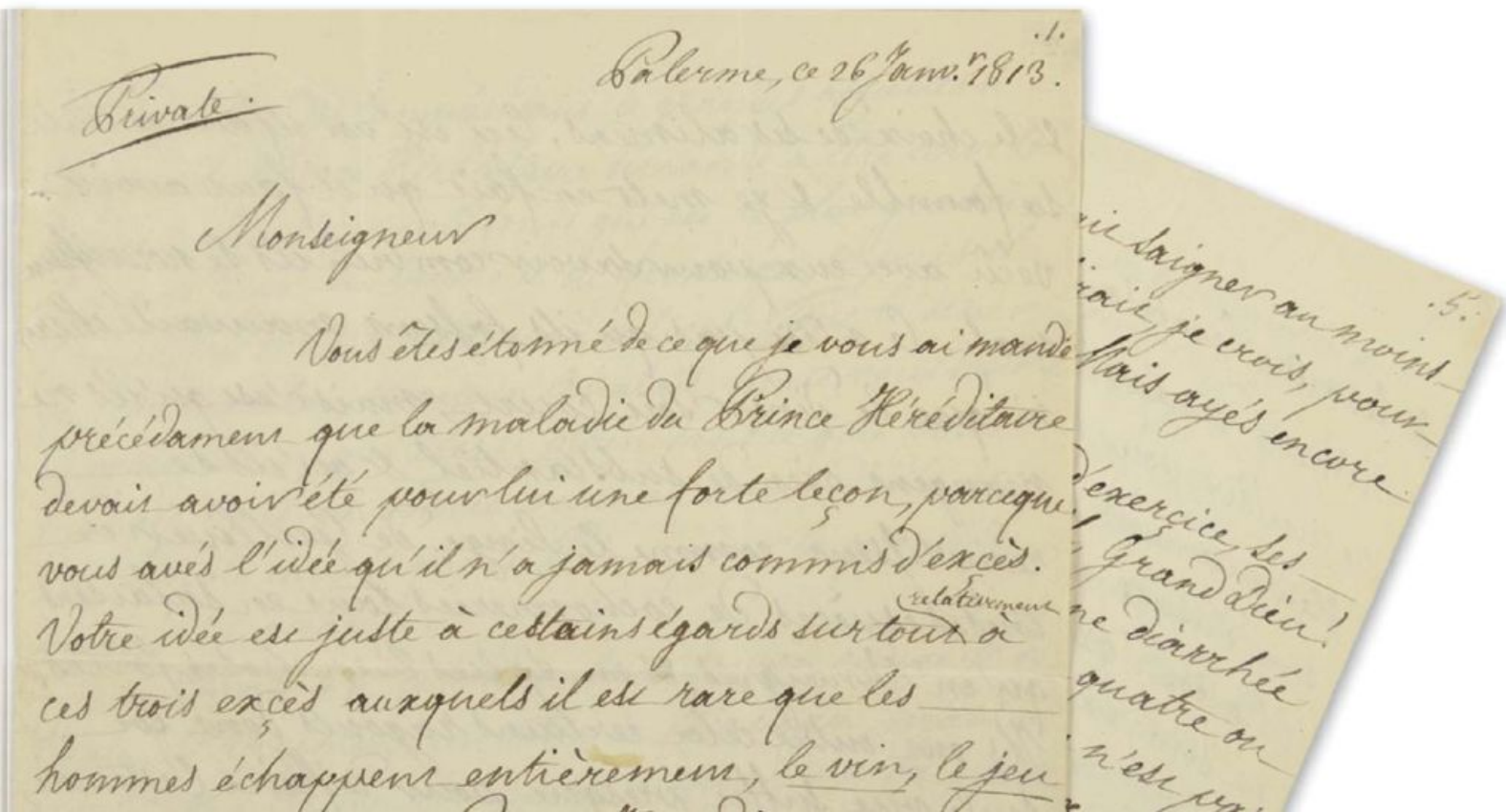
Fille d'un pêcheur d'huîtres de l'île de Wight, Sophie Dawes se fit servante dans une auberge près de Londres où elle fut remarquée en 1811 par Louis-Henri-Joseph de Bourbon-Condé alors en exil. Le prince lui donna des rudiments d'éducation et l'emmena à Paris où il lui fit épouser l'un de ses aides de camp, Jean Feuchères, qu'il nomma baron de Feuchères pour l'occasion. Apprenant la supercherie, le mari la quitta, et la belle devint alors la maîtresse officielle du prince de Condé. Quand on retrouva celui-ci, le 27 août 1830, pendu à son espagnolette, le scandale éclaboussa Louis-Philippe et la famille d'Orléans : bien que deux instructions aient conclu au suicide, on accusa le roi d'avoir voulu étouffer l'affaire, car la baronne de Feuchères avait obtenu l'année précédente que le prince de Condé rédigeât son testament en faveur du duc d'Aumale, fils de Louis-Philippe – en y incluant une large dotation pour elle. Après avoir intenté sans succès un procès pour obtenir le château d'Écouen, la courtisane rentra en Angleterre où elle finit ses jours.

L'époux de la sulfureuse baronne de Feuchères

– FEUCHÈRES (Adrien Victor de). Lettre autographe signée. Château de Chantilly, « 5 septembre ». Concernant les travaux de sellerie pour le prince de Condé.

LA « CHRONIQUE SECRÉTTE DU PALAIS » ROYAL DE NAPLES

56. **LOUIS-PHILIPPE I^{er}** (Louis-Philippe d'Orléans, futur). Lettre autographe signée « *L. P. d'Orléans* » adressée avec mention « *private* » à un Anglais [le duc de Kent d'après une note postérieure]. Palerme, 26 janvier 1813. 8 pp. in-4, sur 2 bifeuillets reliés à couture.
3.000/4.000 €



EXTRAORDINAIRE LETTRE OFFRANT UN TABLEAU D'UNE RARE CRUDITÉ SUR L'INTIMITÉ DU FUTUR ROI FRANÇOIS I^{er} DES DEUX-SICILES, PÈRE DE LA DUCHESSE DE BERRY. Louis-Philippe d'Orléans avait en 1809 épousé Marie-Amélie de Bourbon-Siciles, sœur du futur François I^{er}, et demeurait à la villa Santa Teresa. Repliée en Sicile sous protection anglaise, la famille royale de Bourbon-Siciles avait dû abandonner Naples aux Français, où le roi Murat allait bientôt revenir après sa participation à la campagne de Russie.

LE FUTUR LOUIS-PHILIPPE I^{er} EN EXIL, DISCOURANT AVEC NATUREL ET ESPRIT, LOIN DES ATTÉNUATIONS DU LANGAGE DIPLOMATIQUE, ET AVEC DES REMARQUES SUR LA CUISINE À LA COUR DES DEUX-SICILES.

C'est au Canada en 1799 que le duc d'Orléans en exil rencontra pour la première fois le prince Édouard (1767-1820), duc de Kent et père de la reine Victoria, qui y commandait en chef les troupes britanniques d'Amérique du Nord. Ils conservèrent par la suite des relations très amicales, échangeant une correspondance intime.

« Vous êtes étonné de ce que je vous ai mandé précédemment que la maladie du prince héréditaire [le futur François I^{er}] devait avoir été pour lui une forte leçon, parce que vous avés l'idée qu'il n'a jamais commis d'excès. VOTRE IDÉE EST JUSTE À CERTAINS ÉGARDS, SURTOUT RELATIVEMENT À CES TROIS EXCÈS AUXQUELS IL EST RARE QUE LES HOMMES ÉCHAPPENT ENTIÈREMENT, LE VIN, LE JEU & LES FEMMES. LE PRINCE HÉRÉDITAIRE EST EXEMPLAIRE SUR CES TROIS POINTS-LÀ, & relativement à eux sa conduite est au-dessus de tout éloge. Mais pourtant son système de vie est destructeur de sa santé, & vous en jugerés par les détails suivans.

LE PREMIER POINT BLÂMABLE DU SYSTÈME DE VIE DU PRINCE HÉRÉDITAIRE, C'EST LE RÉGIME HABITUEL & LE CHOIX DE SES ALIMENS. Ceci est un défaut de toute sa famille, & je mets en fait qu'il faut avoir vécu avec eux pour savoir combien ils se nourrissent mal. Ce n'est pas qu'ils fassent mauvaise chère, ni que le dîner soit court, mais c'est qu'ils ne mangent rien de substantiel, & qu'ils se remplissent comme le singe de Gulliver de toutes espèces de cochonneries tant en salaisons qu'en vinaigres & en épices & en choses fortes. Ils ont outre cela certains ragoûts dont la seule vue suffit presque pour défaire l'estomac, un entr'autres qui s'appelle des gnioocchi : c'est une pâte composée de mies de pain bouillies jusqu'à réduction à peu près comme ce que les marins anglais mettent dans le sea pye avec cette différence qu'ici on la met dans du beurre fondu comme de l'huile, & qu'on les couvre de parmesan. On sert cela dans une soupière, & la famille s'en applique des lampées dans de grandes assiettes à soupe. Le prince héréditaire demande à être servi le dernier, afin d'avoir le fonds qui est le plus gras où il y a le dépôt du beurre & du fromage, & puis il s'empiffre de tout cela avec délices. Tout le dîner va comme cela, & aucun Anglais, mais vous surtout, Monseigneur, qui êtes si plain dans ce que vous mangés, vous ne pouvés point en avoir d'idée, & Don Léopold [Léopold de Bourbon-Siciles, prince de Salerne, frère cadet du futur roi François I^{er}, et futur beau-père du duc d'Aumale] est pis que le prince pour la quantité & pour la qualité. Pour le vin, le prince boit du vin rouge & de l'eau, & rarement un verre de Malaga, mais ce vin rouge est un vin épais & doux fait avec du raisin qu'on passe au four avant qu'on le mette au pressoir, & il n'y a que lui qui en boive au Palais. Or ce vin-là ne raccommode pas ses digestions & ne fait pas circuler son sang.

AUCUN EXERCICE, OU DU MOINS TRÈS PEU, & EN VÉRITÉ LA VIE DU PALAIS REND PRESQU'IMPOSSIBLE D'EN FAIRE par le mauvais arrangement des heures, & la manière dont le tems est coupotté, car si on veut sortir avant dîner, à peine est-on dehors que toutes les montres se tirent, & vous avertissent que si vous ne rentrés pas au plus vite, vous ne serés pas à tems pour le dîner royal, & après le dîner, il faut sortir le morceau dans le bec, ou la nuit vous attrappe, & cela ne va pas. Aussi le roi [Ferdinand I^{er}], qui aime beaucoup le mouvement & qui en fait beaucoup, est à Palerme le moins qu'il peut, & je ne doute pas que ce ne soit au mouvement que le roi doive d'avoir une meilleure santé que ses fils.

Vous concevés déjà, Monseigneur, par ce que je vous en ai dit, que le prince héréditaire avec ces habitudes-là ne peut avoir une bonne santé, mais pour vous faire une confidence complete de tout ce qui la lui détruit, il vous faut encore entendre des détails non moins étonnans.

Ce système de vie lui a donné une épaisseur de sang à laquelle il s'est habitué à remédier par de fréquentes saignées. À présent il ne se fait plus saigner qu'une fois tous les trois ou quatre mois, mais cela lui paraît peu, & il m'a dit que, plus jeune, il se faisait saigner au moins une fois par mois. ceci seul suffirait, je crois, pour lui faire un mal irréparable. Mais ayés encore un peu de patience.

Comme il fait très peu d'exercice, ses viscères ont peu de ton, & que fait-il grand Dieu ! pour leur en donner ? Il les

régale d'une diarrhée perpétuelle ! Il croit qu'à moins de quatre ou cinq évacuations par jour, un homme n'est pas bien, & dès qu'il en est réduit à ce taux, il avale des médecines pour activer les évacuations. Aussi, partout où il va, ne fut-ce que pour dîner, il doit y avoir un cabinet fourni de tous les ustensiles requis, & surtout une chaise non percée que l'on met devant la percée, afin que les jambes royales puissent être élevées pendant l'opération, car c'est là l'étiquette de l'ancienne Cour de Naples. Il est aussi contraire à la même étiquette que le prince soit laissé seul pendant ces augustes fonctions, & les vieux courtisans prétendent que c'est là le moment des épanchemens les plus précieux à recueillir pour s'insinuer dans les faveurs royales. Heureusement, Monseigneur, que ces étiquettes ne sont d'usage que dans les branches masculines de la Maison : grâces à Dieu, les branches féminines en sont exemptées.

Enfin, Monseigneur, puisque vous voulés tout savoir, il faut bien vous parler d'une autre habitude non moins funeste à la santé du prince héréditaire, & que lui attribue la chronique secrète du Palais.

EN GÉNÉRAL, IL FAIT LA CIESTE APRÈS SON DÎNER, & ON CROIT QUE C'EST DANS CE MOMENT, C'EST-À-DIRE, DANS LE MOMENT DE LA DIGESTION, QU'IL SE LIVRE AU TRAVAIL DE LA CONTINUATION DE SA RACE ROYALE. Vous sentés bien qu'il est difficile de pénétrer ces mystères-là, cependant qu'est-ce qu'on ne pénètre pas dans un palais, & surtout dans ce palais-là ? Les médecins en ont fait des remontrances qui, à ce qu'on dit, ont été sans effet, & on prétend même que l'un d'eux a reçu de la première femme (l'Autrichienne, morte il y a douze ans [Marie-Clémentine d'Autriche, mère de la duchesse de Berry]) une injonction assés nette de se désister de ces conseil-là.

Outre cette complication d'habitudes déplorables, le prince est fort tourmenté d'une humeur rhumatismale qui tantôt se fixe dans un endroit, & tantôt dans un autre, & il est remarquable que depuis assés longtems avant sa dernière maladie, il ne souffrait plus de son rhumatisme, & que cela faisait craindre quelque maladie aux médecins. Depuis qu'il est rétabli, le rhumatisme est revenu, & le tourmente comme auparavant. Sa maladie consistait à ce que son estomac eût perdu le pouvoir de la digestion. Il vomissait tout ce qu'il prenait, remèdes & alimens, & il éprouvait de tems à autre des coliques très violentes & des douleurs très aigres. Il commença par éprouver de loin en loin ces coliques & ces vomissemens (accident auquel la famille est très sujette par suite de son régime), puis peu à peu cela devint plus fréquent, puis journalier, & alors on eut de sérieuses inquiétudes ; mais bientôt les accidens devinrent plus rares & à présent déjà depuis longtems, ils ont disparu. C'est l'assa fetida qui a fait cette cure, tous les autres remèdes n'ont pas passé.

Je crois, Monseigneur, que vous entendés à présent comment la régularité de la conduite du prince héréditaire ne l'a pas empêché de ruiner sa santé.

TOUT CELA EST LE TRISTE RÉSULTAT DU SYSTÈME DE SON ÉDUCATION. C'EST ENCORE LÀ UN POINT DONT AUCUN ANGLAIS NE PEUT SE FAIRE D'IDÉE, JE PUIS MÊME AJOUTER AUCUN FRANÇAIS, CAR IL Y A ICI UN SYSTÈME ORIENTAL OU MAHOMÉTAN DE DÉPENDANCE & DE RENFERMERIE dont en vérité on n'avait pas plus d'idée en France qu'en Angleterre. Quelle chronique j'aurais à vous faire, si je devais vous dévoiler tout cela comme je viens de vous détailler le système manducatoire du prince héréditaire... »

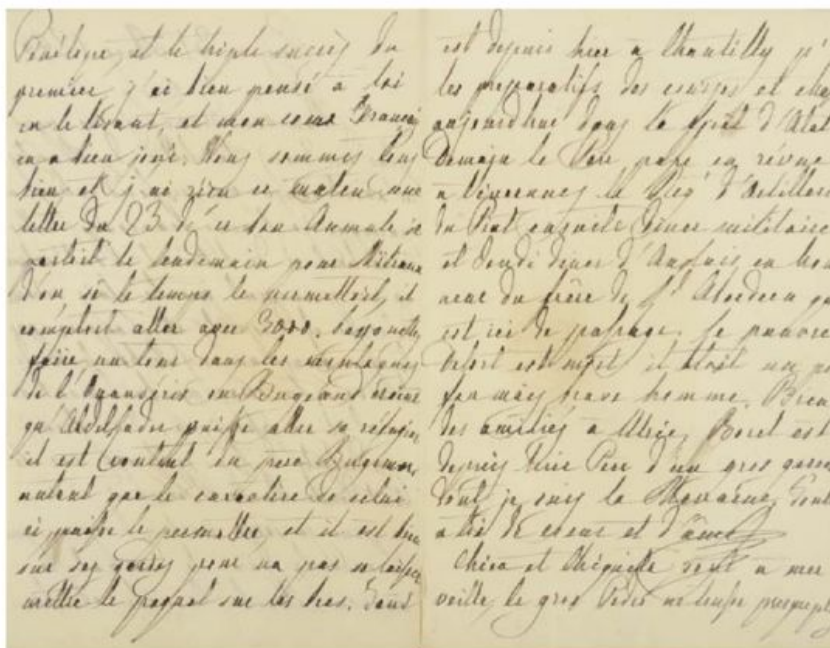
LE ROI-CITOYEN PRÔNE

« L'ENTIERE RÉPRESSION DU CRIME DE LA TRAITE DES NOIRS... »

57. **LOUIS-PHILIPPE I^{er}**. Pièce signée en trois endroits, une fois de son nom « *Louis Philippe* » et deux fois de son paraphe, contresignée par le ministre des Affaires étrangères et président du Conseil Louis Mathieu MOLÉ. Palais de Neuilly, 14 octobre 1836. 2 pp. 1/2 in-folio, cachet armorié de cire sous papier, petites mouillures. 600/800 €

« L'article neuvième de la première des deux conventions que nous avons conclues à Paris avec Sa Majesté le roi du Royaume-Uni, de la Grande-Bretagne et d'Irlande, l'une, le 30 novembre 1831, l'autre, le 22 mars 1833, et qui ont pour objet commun L'ENTIERE RÉPRESSION DU CRIME DE LA TRAITE DES NOIRS, – portant que les puissances maritimes de l'Europe seraient invitées à accéder aux dites conventions –, NOUS AVONS, DE CONCERT AVEC SA MAJESTÉ BRITANNIQUE, INVITÉ LES SÉNATS DES VILLES LIBRES ET ANSÉATIQUES DE HAMBOURG, BRÈME ET LUBECK, À Y ACCÉDER ; et ces Sénats, animés des mêmes sentiments que nous, ayant manifesté le désir de concourir au même but d'humanité, nous avons pensé que le moyen le plus efficace d'arriver à ces heureux résultats, serait de signer avec ces villes, conjointement avec le roi de la Grande-Bretagne, une convention formelle d'accession aux dites conventions.

À ces cause, nous confiant entièrement en la capacité, prudence, expérience, zèle et fidélité à notre service de notre cher et bien aimé le baron de Lasalle..., nous le nommons commettons et constituons notre plénipotentiaire, et lui... donnons plein et absolu pouvoir et mandement spécial à l'effet de se réunir aux plénipotentiaires également munis de pleins pouvoirs... de la part desdits Sénats des villes libres et anséatiques de Hambourg, Brème et Lubeck, et de Sa Majesté britannique, dans le but de négocier, conclure et signer... tels traité, convention ou articles qu'il jugera le plus convenables pour établir et constater ladite accession... »



58. **MARIE-AMÉLIE** (Reine). 2 lettres autographes signées de son paraphe.
300/400 €

– À LOUIS-PHILIPPE I^{er}. Saint-Cloud, 23 juin 1831. BELLE LETTRE AMOUREUSE, d'une teneur très riche, évoquant la vie politique (fatigue du roi en déplacement, élections, Dupin, Russie), la vie amicale (duchesse de Frioul, Hortense de Beauharnais duchesse de Saint-Leu), la vie familiale (promenade et pique-nique dans le bois de Malmaison) : « ... *PAR DES CHEMINS DÉLICIEUX NOUS AVONS ÉTÉ À LA FONTAINE QUE [L'IMPÉRATRICE] JOSÉPHINE AVOIT FAIT ARRANGER* et là sur l'herbe nous avons fait notre dîner tout de choses froides que nous avions apportées, c'étoit charmant, et les enfans étoient dans le bonheur... Nous avons encore promené dans les bois les enfans s'amusant à cueillir les fraises qui y sont en abondance et nous sommes revenus à pied jusqu'à Vaucresson... » (5 pp. 1/3 in-12).

– À un de ses fils. Paris, 31 mai 1846. « *Mon bon grand (je ne peut plus dire gros)... NOUS SOMMES TOUS BIEN, ET J'AI REÇU CE MATIN UNE LETTRE DU 23 DE CE BONAUMALE* [alors commandant la province de Titteri]. *IL PARTAIT LE LENDEMAIN POUR MILLANA D'OÙ, SI LE TEMPS LE PERMETTAIT, IL COMPTOIT ALLER AVEC 3000 BAYONNETTES FAIRE UN TOUR DANS LES MONTAGNES DE L'OUANSÉRI* [Djebel Ouarsenis] où Bugeaud craint qu'Abd-el-Kader puisse aller se réfugier... et il est bien sur ses gardes pour ne pas se laisser mettre le paquet sur les bras... "Tant" [surnom familial de son fils Louis d'Orléans, LE DUC DE NEMOURS] *EST DEPUIS HIER À CHANTILLY POUR LES PRÉPARATIFS DES COURSES* et chasse aujourd'hui dans la forêt d'Alat [Halatte]... » (3 pp. in-12).

ÉPOUSE DE LOUIS-PHILIPPE I^{er}, LA REINE MARIE-AMÉLIE (1782-1866) était fille du roi de Naples Ferdinand I^{er} et de Marie-Caroline de Habsbourg, tante de la duchesse de Berry, et, par alliance, nièce de la reine Marie-Antoinette aussi bien que tante de l'impératrice Marie-Louise. Elle avait épousé Louis-Philippe d'Orléans en 1809, qui devint roi de France en 1830.

**RARE RÉUNION DE LOUIS-PHILIPPE I^{er},
DE LA REINE, DE TOUS LEURS ENFANTS**

59. **FAMILLE D'ORLÉANS**. Ensemble de 13 lettres.
1.200/1.800 €

Le roi

– LOUIS-PHILIPPE I^{er}. Lettre autographe signée de ses initiales en deux endroits, [adressée à sa sœur Adélaïde d'Orléans]. Neuilly, 20 juin 1844. 3 pp. in-8 carré. « *Ce matin à dix heures, une dépêche télégraphique venue de Toulon en cinquante minutes nous a appris que Joinville y était heureusement arrivé* ce matin à huit heures & demie [l'amiral de Joinville, fils de Louis-Philippe I^{er}, allait s'embarquer à Toulon pour intervenir dans la crise marocaine liée à la

lutte contre Abd-el-Kader]. *Je regrette bien que nous n'ayons pas de ligne télégraphique qui passe près de Randan [château d'Adélaïde dans le Puy-de-Dôme]... »* Le roi évoque également son fils le duc de Montpensier (« *Totone* », « *Tony* »), des proches, donne des détails sur son intimité quotidienne, et livre son avis sur la situation politique en Angleterre.

La reine

– MARIE-AMÉLIE (Reine). Lettre autographe signée de son paraphe, adressée à son fils le prince de JOINVILLE. Palais de Saint-Cloud, 7 juillet 1831. 5 pp. 1/2 in-4. Très longue lettre : navigations du prince, nouvelles familiales, festivités de l'anniversaire de la révolution de Juillet (dont un déplacement en province avec Louis-Philippe I^{er}, Soult, Sébastiani), élévation du prince de Saxe-Cobourg au trône de Belgique, etc.

Les princes et princesses leurs enfants

– AUMAËLE (Henri d'Orléans, duc d'). Lettre autographe signée à son ami le peintre Édouard Odier. Orleans House à Twickenham, 30 novembre 1860. 2 pp. 1/2 in-12, en-tête gaufré à son chiffre couronné. Il le remercie pour l'envoi de trois DESSINS D'ISIDORE PILS, actuellement conservés au château de Chantilly (deux intitulés « Chasseur à pied » et un « Clairon de zouave ») : « ... *Un vrai chef-d'œuvre, trois troupiers en chair et en os, qui parlent, qui remuent, qui vont se battre, et qui rosseront, j'en suis bien sûr, Kabyles, Cosaques et Kaiserlicks. Il me semble que j'ai vu ces trois figures-là et que je connais leurs noms. Celui de gauche est aussi bon sujet que brave ; je l'avais fait caporal ; il a dû faire son chemin depuis. J'ai donné quelque part une pipe au clairon. Quant au 3^e, c'est un remplaçant ; il est pratique, mais vaillant, et lorsqu'on l'a mis à la salle de police pour une bordée, on l'en a fait sortir ; car il se bat si bien ! Enfin... je suis aussi touché de votre souvenir que ravi de voir qu'il y a encore un pinceau pour conserver à nos neveux le type de ce soldat français que nous connaissons et que nous aimons... »*

– LOUISE D'ORLÉANS, REINE DES BELGES. Lettre autographe signée à la duchesse de Nemours, Victoire de Saxe-Cobourg-Kohary. Palais de Laeken, 26 avril 1840. 4 pp. in-8. Vœux de bonheur écrits le jour même de sa correspondante avec le duc de Nemours : « ... *Je joins à ces lignes une bague moins massive que celle que je vous ai déjà donnée, et que vous pourrez plus facilement porter toujours. Elle associera mon souvenir à celui d'un jour qui vous sera, je l'espère, toujours de plus en plus cher... »*

– JOINVILLE (François d'Orléans, prince de). Lettre autographe signée. S.l.n.d. 1 p. in-8. « *A pas pu avoir de loge pour ce soir. Vous êtes libre. Allez. Je vais passer une jolie mi-carême. Tout le monde boude, Vatout [l'homme politique Jean Vatout], Tan malade [surnom du duc de Nemours], les princesses grognon. Bonjour réjoui... »*

– MONTPENSIER (Antoine d'Orléans, duc de). Lettre autographe signée à une duchesse. Palais d'Orléans à Sanlúcar de Barrameda (près de Cadix), 3 pp. 1/4 in-8. Belle lettre de remerciements pour des condoléances après la mort de son père le roi Louis-Philippe I^{er}, et exprimant des inquiétudes sur la santé de sa sœur Louise, reine des Belges, qui allait mourir quelques jours plus tard. Le duc de Montpensier avait épousé l'infante d'Espagne Marie-Louise-Fernande de Bourbon, et vivait en Espagne depuis 1848.

– NEMOURS (Louis d'Orléans, duc de). Lettre autographe signée à son père le roi LOUIS-PHILIPPE I^{er}. S.l., 3 mars 1843. 2 pp. 1/2 in-12. Relative à des aménagements dans la ville du Havre.

– ORLÉANS (Ferdinand-Philippe d'Orléans, duc d'). Lettre autographe signée de ses initiales à monsieur Guérard, professeur de mathématiques des enfants de Louis-Philippe I^{er}. S.l., « *samedi soir* ». 3/4 p. in-12 AVEC CROQUIS ORIGINAUX. « *Nous, sabreur, spadassin, bâtoniste, savatier, & tireur de fléau, invitons le sieur Guérard, professeur d'escrime appliquée aux mathématiques, à se rendre demain à 11 heures & demie au quartier de Panthemont, rue de Bellechasse, pour s'y faire donner un gilet par son très humble & très obéissant serviteur... »*

– SAXE-COBOURG (Clémentine d'Orléans, future princesse de). Lettre autographe signée « *Clémentine d'Orléans* » à sa mère la reine Marie-Amélie. Bruxelles, 13 avril 1833. 2 pp. in-4. Récit de deux jours de son séjour en Belgique où elle rendait visite à sa sœur Louise, première reine des Belges depuis le mois d'août de l'année précédente. Elle raconte notamment une anecdote dans laquelle, lors d'un repas, son frère le duc de Nemours joua un tour à l'assistance en criant qu'une dépêche venait de lui annoncer un « événement » révolutionnaire à Paris.

– WURTEMBERG (Marie d'Orléans, future duchesse de). Lettre autographe signée à une dame. Palais de Laeken, 25 juillet 1833. 2 pp. 1/2 in-12. Elle annonce la naissance du premier enfant que sa sœur, la reine de Belgique Louise d'Orléans, venait de mettre au monde – l'enfant, Louis-Philippe de Belgique, mourrait l'année suivante.

La sœur du roi Louis-Philippe I^{er}

– ORLÉANS (Adélaïde d'). Lettre autographe. Vienne [en Autriche], 29 août 1835. 1 p 1/2 in-12. IMPORTANTE LETTRE RELATANT UNE ENTREVUE AVEC METTERNICH où celui-ci approuva le tournant autoritaire de la monarchie de Juillet après l'attentat de Fieschi : « *Ainsi, j'ai tout espoir, ajoutait Mr de Metternich, que l'ère*

nouvelle qui commence pour la France, produira des résultats durables, et si je les crois tels à l'avance, c'est qu'ils sont fondés cette fois sur une réaction conservatrice dont votre Gouvernement semble bien apprécier la portée. 1830 et 1835 seront deux époques immenses dans l'histoire. Une attaque insensée aura renversé un trône en 1830, une défense juste et énergique en aura fortifié un en 1835. Voilà ce que c'est que de bien connaître la valeur des temps ; tout est là, en politique et personne ne possède mieux que le roi cette science sans laquelle il n'y a que fautes et désordres." » Le ministre de l'Intérieur Adolphe Thiers, qui voulait en finir avec l'agitation populaire et républicaine, avait déjà pris une série de mesures pour limiter la liberté d'association et prévenir toute action contre la sûreté de l'État (avril 1834). À la suite de l'attentat de Fieschi contre Louis-Philippe I^{er} (28 juillet 1835), il fit passer des lois restreignant la liberté de la presse et réorganisant les cours d'Assises (septembre 1835). – Femme de tête, la princesse Adélaïde d'Orléans (1777-1847) joua le rôle de CONSEILLÈRE POLITIQUE ÉCOUTÉE AUPRÈS DE SON FRÈRE le duc d'Orléans puis roi des Français Louis-Philippe I^{er}.

La belle-sœur de la reine Marie-Amélie

– DEUX-SICILES (Marie-Isabelle d'Espagne, reine des). Lettre autographe signée, en italien, à son fils le prince de Capoue Charles-Ferdinand de Bourbon-Siciles, en italien. Naples, 13 janvier 1841. 1 p. in-4, transcription et traduction jointes. Lettre déchirante pour le faire renoncer à sa mésalliance. Le prince de Capoue Charles de Bourbon-Siciles, qui avait en 1836 contracté une union avec une Irlandaise sans le consentement du roi son frère, fut exclu de la succession au trône des Deux-Siciles. Il vivait alors en exil à Malte avec son épouse. LA REINE DES DEUX-SICILES ÉTAIT AUSSI LA BELLE-MÈRE DE LA DUCHESSE DE BERRY : l'infante d'Espagne Marie-Isabelle était la seconde épouse du roi François I^{er} des Deux-Siciles, donc la belle-mère de la duchesse de Berry (issue du premier mariage du roi) et la belle-sœur de la reine Marie-Amélie (mère du duc d'Aumale).

L'épouse du duc d'Orléans

– ORLÉANS (Hélène de Mecklembourg-Schwerin, duchesse d'). Lettre autographe signée à une dame. Palais de Saint-Cloud, 18 octobre 1841. 1 p. in-8. « *Je suis heureuse... d'avoir pu être, de concert avec mon frère le duc d'Aumale, votre interprète auprès du roi et de ma famille...* » La princesse de Mecklembourg-Schwerin avait épousé le duc d'Orléans Ferdinand-Philippe d'Orléans.

*PACIFICATION DE LA PROVINCE D'ALGER
ET LA LUTTE CONTRE ABD EL KADER*

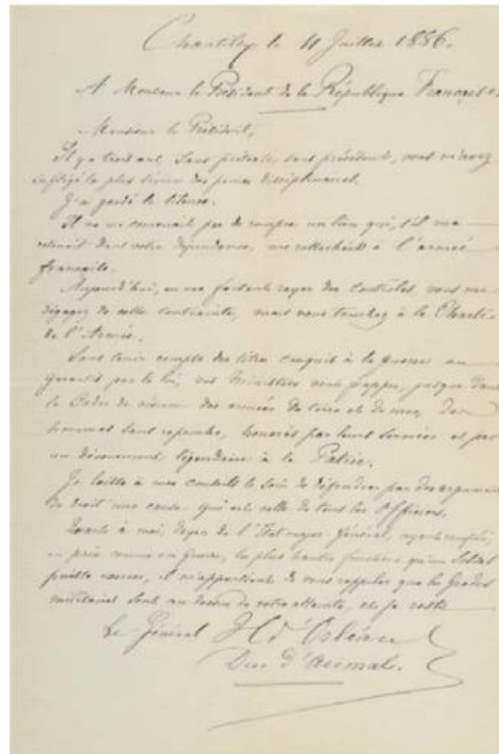
60. AUMALE (Henri d'Orléans, duc d'). Lettre signée avec corrections autographes et apostille autographe signée de 7 lignes, adressée au gouverneur général de l'Algérie le maréchal BUGEAUD. Au bivouac à Dar El Beïda, 7 mai 1846. 2 pp. 2/3 in-folio, avec apostille autographe du destinataire.
1.000/1.500 €

LONG ET IMPORTANT EXPOSÉ STRATÉGIQUE.

« ... LORSQU'ABD EL KADER PARAÎSSAIT DÉCIDÉ À SE MAINTENIR LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE DANS LES OULED NAÏL et à prendre ensuite pour base d'opérations l'Ouennougha et le Jurjura, je pensais qu'il importait d'agir avec des forces considérables dans le premier de ces groupes de montagnes. En effet, il me semblait utile d'enlever à l'ennemi un de ses points d'appui, et aussi d'avoir immédiatement des troupes sous la main pour marcher sur Abd el Kader dans le cas d'un mouvement de sa part vers le Nord-Est

AUJOURD'HUI, ABD EL KADER EST EN PLEINE RETRAITE VERS L'OUEST ; ses plus chauds partisans nous demandent l'aman [mot arabe signifiant protection, sauf-conduit accordé à un ennemi ayant fait sa soumission] ; toutes les résistances tombent. Les circonstances sont donc changées et l'expédition de l'Ouennougha a perdu de son actualité. Elle n'en reste pas moins utile comme toute opération qui ramène à la soumission une partie du pays ; mais elle se complique d'une difficulté assez sérieuse qui tient à la position géographique de cette contrée, aux habitudes et aux relations de ses habitants. Les montagnes de l'Ouennougha ne sont qu'un chaînon de la Grande Kabylie ; toutes les fois qu'une colonne y pénètre, une grande partie de ses habitants va demander un refuge chez les béni Yala et autres. Il faut aller les chercher dans cet asyle, ou s'arrêter devant les rassemblements kabyles qui les protègent. Si l'on s'abstient, on ne peut obtenir que la soumission incomplète d'une partie du pays.

Il me semble qu'il y aurait à entreprendre une tâche plus utile, ou du moins plus conforme à nos besoins actuels ; ce serait le commencement d'ÉTABLISSEMENT DU POSTE-MAGASIN DE L'EST. L'OCCUPATION D'UNE POSITION DANS CETTE RÉGION ME PARAÎT INDISPENSABLE AU MAINTIEN DE LA TRANQUILLITÉ DANS LE HAMZA ET L'EST DU TITERY ; PEUT-ÊTRE SUFFIRA-T-ELLE À FAIRE CESSER L'INSOUMISSION DE L'OUENNOUGHA. Enfin ce serait une base d'opération essentielle pour les opérations sérieuses et longues que l'on sera forcé de faire un jour dans la Kabylie. Nous avons, en ce moment, sous la main dans l'Est, un homme qui, par ses qualités militaires et son intelligence me paraît éminemment propre à commencer une création de ce genre ; c'est M. le colonel Mollière [le futur général Pierre-Alexandre-Jean Mollière]... » Le duc d'Aumale entre ensuite dans les détails de ses propositions.



61. **AUMALE** (Henri d'Orléans, duc d'). Lettre autographe signée AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE JULES GRÉVY. Chantilly, 11 juillet 1886. 1 p. in-folio, enveloppe. 1.000/1.500 €

CÉLÈBRE LETTRE OUVERTE AYANT MARQUÉ L'HISTOIRE DU ROYALISME EN FRANCE.

PROTESTATION DU DUC D'AUMALE À L'ÉGARD DE LA LOI CONTRE LA FAMILLE ROYALE LE RADIANT DE L'ARMÉE. Après les brillantes festivités qui accompagnèrent le mariage de la princesse Marie-Amélie d'Orléans (14 mai 1886), les Républicains manifestèrent une grande inquiétude devant l'agitation qui souleva les milieux royalistes. Une loi fut votée le 22 juin 1886 pour interdire le territoire aux chefs des familles ayant régné sur la France, ainsi qu'à leurs héritiers directs, de même que pour leur interdire tout mandat électif et toute fonction publique dans l'administration et dans l'armée. Cette loi entraînait la radiation des cadres de l'armée du duc d'Aumale et du duc de Nemours (généraux de division), du duc de Chartres (colonel), du comte de Paris (lieutenant-colonel). LA PRÉSENTE LETTRE ENTRAÎNA LE GOUVERNEMENT À CONDAMNER DÈS LE LENDEMAIN LE DUC D'AUMALE À UN NOUVEL EXIL.

« Il y a trois ans, sans prétexte, sans précédent, vous m'avez infligé la plus sévère des peines disciplinaires [un décret gouvernemental l'avait placé le 26 février 1883 en non-activité par retrait d'emploi]. J'ai gardé le silence. Il ne me convenait pas de rompre un lien qui, s'il me retenait dans votre dépendance, me rattachait à l'armée française. Aujourd'hui, en me faisant rayer des contrôles, vous me dégagez de cette contrainte, mais vous touchez à la charte de l'armée. Sans tenir compte des titres acquis à la guerre ou garantis par la loi, VOS MINISTRES VONT FRAPPER, jusque dans le cadre de réserve des armées de terre et de mer, DES HOMMES SANS REPROCHE, HONORÉS PAR LEURS SERVICES ET PAR UN DÉVOUEMENT LÉGENDAIRE À LA PATRIE. Je laisse à mes conseils le soin de défendre par des arguments de droit une cause qui est celle de tous les officiers.

QUANT À MOI, DOYEN DE L'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL, AYANT REMPLI, EN PAIX COMME EN GUERRE, LES PLUS HAUTES FONCTIONS QU'UN SOLDAT PUISSE EXERCER, IL M'APPARTIENT DE VOUS RAPPELER QUE LES GRADES MILITAIRES SONT AU-DESSUS DE VOTRE ATTEINTE, et je reste le général H. d'Orléans, duc d'Aumale. »

Lettre publiée notamment dans *Le Duc d'Aumale et ses sœurs, Louise d'Orléans reine des Belges, Clémentine d'Orléans, duchesse de Saxe-Cobourg et Gotha. Correspondance*. Évreux, Imprimerie Charles Hérissey, 1910, appendice IV, p. 369.

62. AUMALE (Henri d'Orléans, duc d') et autour. 15 lettres et pièces. Années 1830-1877.
2.000/2.500 €

Rares manuscrits d'enfance du duc d'Aumale

– 2 manuscrits autographes signés en tête. S.d. THÈME LATIN SUR LA QUESTION DES RAPPORTS ENTRE JUSTICE ET MORALE, notamment pour les personnages publics (1/2 p. in-folio, en apostille : « *Place : troisième* ») et VERSION GRECQUE SUR LE RÉCIT DU MYTHE D'HERCULE à la croisée des chemins (1/2 p. in-folio, en apostille : « *Place : quatrième* »). Après avoir pris ses premières leçons à domicile avec ses frères, notamment sous le préceptorat d'Alfred Auguste Cuvillier-Fleury, le jeune duc d'Aumale suivit des cours au collège Henri IV, et étudia tôt le grec et le latin, travaillant à des thèmes et des versions dès 1831. Il se révéla un élève doué, et il semble que le solide enseignement qu'il reçut alors, auprès d'hommes de qualité comme Victor Duruy ou Jules Michelet, semble avoir déterminé son goût pour l'histoire et les Lettres – qui trouverait un prolongement dans sa pratique bibliophilique.

« Pouvoir me retrouver encore à la tête de soldats français... »

– Lettre autographe signée [à son ami et ancien professeur de mathématiques Guérard]. Orleans House à Twickenham, « 7 mars » [1855 d'après une note postérieure]. BELLE LETTRE DÉCRIVANT SA VIE D'EXILÉ : « ... *Votre chambre est prête. Vous trouverez de nombreux improvements : un calorifère, une salle de bains et votre approvisionnement d'eau de Vichy intact... La reine est à Saint-Léonard où elle continue de se rétablir* [la reine de Belgique Clémentine d'Orléans, sœur du duc d'Aumale, alors en visite en Angleterre et qui, malade, se reposait dans la station balnéaire de Saint-Leonards près de Hastings]... *J'ai manqué me casser la cuisse en roulant avec mon cheval... Je travaille et m'entretiens en high spirits...* » Avec, pour finir, cette belle profession de foi : « ... *TOUT CE QUE JE DEMANDE À DIEU, C'EST DE POUVOIR ME RETROUVER ENCORE À LA TÊTE DE SOLDATS FRANÇAIS ; VOUS SAVEZ QUE JE SUIS CHAUVIN, AUTREMENT QUE DU BOUT DES LÈVRES...* » (3 pp. in-8).

« On chassera à tir à Chantilly... »

– Lettre signée au général Pierre-Joseph Jeanningros. Chantilly, septembre 1877. « *On chassera à tir à Chantilly les 6, 20 et 27 octobre ; 3, 11, 17 et 24 novembre. Vous me feriez grand plaisir de choisir, pour y venir, un jour qui puisse s'accorder avec vos projets et vos occupations...* » (1 p. in-12, en-tête imprimé « Chantilly »).

– [AUMALE (Henri d'Orléans, duc d')]. Portrait photographique. Cliché Eugène Appert à Paris, 1878. Tirage 224 x 171 mm, monté sur carton fort avec légende imprimée. Provient de la célèbre *Galerie contemporaine*.

– AUMALE (Henri d'Orléans, duc d'). Portrait photographique avec mention autographe signée au recto, datée du daté du 30 décembre 1887. Cliché Alphonse Liébert à Paris. Tirage de format 143 x 97 mm, monté sur bristol imprimé de format 163 x 106 mm.

– AUMALE (Henri d'Orléans, duc d'). *Lettre sur l'histoire de France*. Paris, H. Dumineray, 1861. Plaquette in-8, 31-(1 blanche) pp., brochée. RARE ÉDITION ORIGINALE DE CETTE LETTRE OUVERTE AU PRINCE JÉRÔME NAPOLÉON, pamphlet apologétique en réponse à un discours de celui-ci au Sénat mettant en cause la famille royale. L'édition fut saisie et l'imprimeur condamné par le pouvoir impérial.

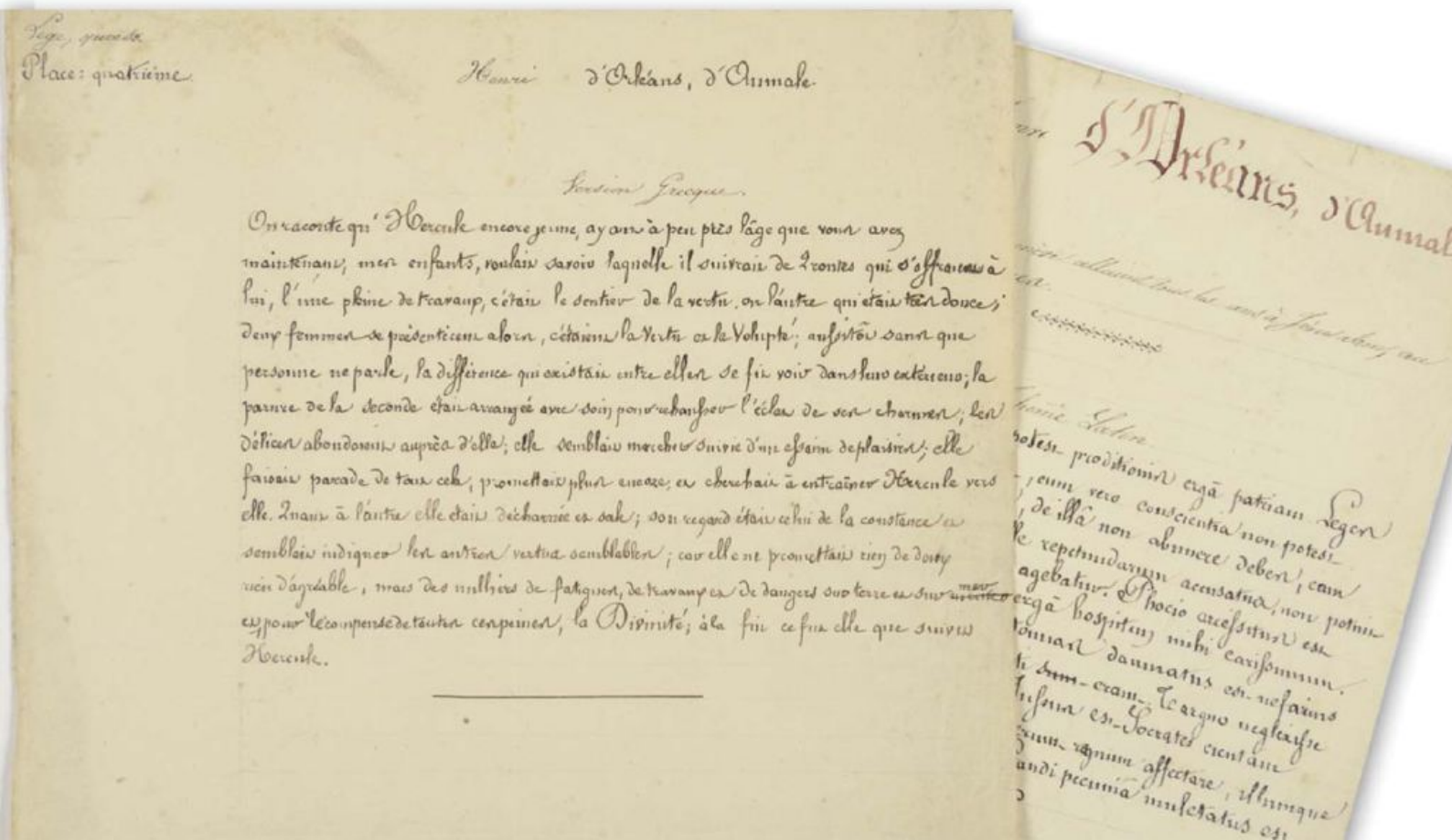
– 5 PAMPHLETS IMPRIMÉS EN RÉPONSE À CETTE LETTRE DU DUC D'AUMALE, également parus en 1861 : *La Brochure du duc d'Aumale* (position officielle), *Lettre d'un Français à M. Henri d'Orléans* par Étienne Moreau de Bauvière (position plutôt bonapartiste), *Réponse à Henri d'Orléans* par Michel-Marie de Pomereu (position légitimiste), *Réponse à la lettre écrite par Henri d'Orléans* par Henri Ternaux-Compans (position orléaniste), *La Vraie réponse au duc d'Aumale* (position plutôt démocrate).

– AUMALE (Marie-Caroline de Bourbon-Siciles, duchesse d'). Lettre autographe signée à Alfred-Auguste Cuvillier-Fleury. S.l., 26 mars 1848. 1 p. in-12. Un portrait lithographié joint. BELLE LETTRE ÉCRITE PEU APRÈS LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER QUI RENVERSA LOUIS-PHILIPPE I^{ER} : « *Je profite d'une occasion sûre... pour vous dire combien j'ai pensé à vous depuis ces derniers événements, combien vous*

plains et combien je compte toujours sur votre bonne amitié qui est si bien réciprocquée par moi : je ne saurais vous dire tout ce que j'ai éprouvé depuis un mois... il vaut mieux ne pas revenir sur le passé : quant à moi je jouis de pouvoir être de quelque utilité à mon mari, à mon enfant, et je suis heureuse dans mon petit intérieur... » ÉPOUSE DU DUC D'AUMALE, Marie-Caroline de Bourbon-Siciles était la nièce de la reine Marie-Amélie, et était donc la cousine germaine de son mari. – L'écrivain Alfred-Auguste Cuvillier-Fleury (1802-1887), après avoir servi Louis Bonaparte en qualité de secrétaire particulier, passa un temps au service de la famille d'Orléans dont il resta proche : il fut le précepteur puis le secrétaire des commandements du duc d'Aumale. C'est Cuvillier-Fleury qui, académicien, recevrait le duc d'Aumale sous la Coupole en 1880.

– LEBLANC (Léonide). Lettre autographe signée. S.l., « dimanche 4 heures » [janvier 1886]. RENDEZ-VOUS GALANT : « Je croyais que vous viendriez tantôt vers 2 h. 1/2, mais point ne vous ai vu ! Vous avez sans doute attendu un mot de moi, mais je n'ai pas eu le temps de vous écrire et d'ailleurs je ne croyais pas que cela fût nécessaire puisque je vous attendais... Je n'ai plus une minute d'ici à la première du Fils de famille [la pièce *Un Fils de famille*, de Bayard et Biéville, reprise le mardi 2 février 1886, dans laquelle elle interpréta un rôle]... Voulez-vous venir dimanche prochain vers 2 heures. Je ne vous dis pas de venir mercredi de 5 h. 1/2 à 7 h. puisque vous êtes mal avec Tiercelin [l'écrivain Louis Tiercelin] que je vois assez souvent. Je suis curieuse de savoir ce que vous avez eu ensemble. Si vous ne craignez pas de le rencontrer, venez samedi si vous voulez ; je n'épouse pas les querelles que je ne connais pas, vous avez trop d'esprit pour ne pas le comprendre. Un mot pour me dire ce que vous décidez. Mille et mille choses aimables... » (3 pp. in-8). MAÎTRESSE DU DUC D'AUMALE ET DE CLEMENCEAU, LÉONIDE LEBLANC (1842-1894) dut à son éclatante beauté et ses excentricités une double carrière d'actrice et de demi-mondaine.

– DUVAL (Charles). Lettre autographe signée. Palais-Bourbon, 9 mars 1843. L'architecte demande pour le compte du duc d'Aumale à emprunter des charriots du mobilier royal afin de faire transporter à Chantilly, des « corps d'armoire renfermant de riches barnais » (1 p. in-folio). Le Palais-Bourbon appartenait encore pour partie au duc d'Aumale, qui le vendrait à l'État en juillet 1843.



Lige, quædam
Place: quatrième

Henri d'Orléans, d'Aumale

Fontaine Grecque

On raconte que Hercule encore jeune, ayant à peu près l'âge que vous avez maintenant, mes enfants, voulut savoir laquelle il suivrait de deux qui s'offraient à lui, l'une pleine de travail, c'était le sentier de la vertu, ou l'autre qui était très douce, deux femmes de précédentes aborn, c'était la vertu ou la volupté; au lieu sans que personne ne parle, la différence qui existait entre elles se fit voir dans leur extérieur; la parure de la seconde était arrangée avec soin pour embellir l'éclat de son charmer; son déhant abondant auprès d'elle; elle sembla marcher sur un tapis de plumes; elle faisait parade de tous ces, promettait plus encore, et cherchait à entraîner Hercule vers elle. Quant à l'autre elle était décharnée et sale; son regard était celui de la constance et semblait indiquer son ancien vertus semblables; car elle ne promettait rien de bon non agréable, mais des milliers de fatigues, de travaux et de dangers sur terre et sur mer pour le récompenser de tant de compimer, la Disgrâce; à la fin ce fut elle que suivit Hercule.

d'Orléans, d'Aumale

proditio...
non potest...
de illa non abinere debent, cum
reprehensarum accusatio, non potuit
agebatur. Et hoc crederetur esse
erga hospitum mihi carissimum.
tamen damnatus est. ne sciam
si sum ex am. Te arguo ne glia se
tuisa est. Socrates cunctan
sum ignum affectare, utrumque
andi pecunia mulctatus est

XIX^E-XX^E SIÈCLES

63. **TOCQUEVILLE** (Alexis Clérel de). Lettre autographe signée. S.l.n.d. 1 p. in-8, mouillures.
200/300 €

« J'ai reçu et lu le document que vous m'avez transmis. J'y vois que presque tous ceux de mes collègues qui sont entrés dans la Société orientale y sont entrés comme membres honoraires. C'est cette même situation que, quant à présent, je désire occuper. N'ayant jamais fait de l'Orient une étude spéciale, n'ayant jamais voyagé dans l'Orient proprement dit, le rôle de membre titulaire me conviendrait mal, il m'imposerait des obligations de concours actif que j'aurais de la peine à remplir. Si donc la Société orientale veut bien me recevoir dans son sein, c'est comme membre honoraire que je désirerais lui appartenir... »

Fondée en 1841, la Société orientale de Paris fut véritablement active à partir de 1843 : elle rassembla des voyageurs, artistes et hommes de lettres, dont Abel Hugo qui en fut le vice-président. Comme député, Tocqueville s'intéresserait particulièrement à la colonisation en Algérie.

64. **HISTOIRE. XIX^e siècle.** Ensemble d'environ 70 lettres et pièces.
600/800 €

François ARAGO (2 L.A.S., 1827 et s.d.), Paul BERT (L.A.S., 1883, évoquant Marcellin Berthelot), la duchesse de BROGLIE Albertine de STAËL (3 L.A.S. de la fille de madame de Staël à son amie Térésie de Girardin, Coppet, 1823, condoléances après la mort du mari de celle-ci, Louis Pépin de Belle-Isle, quelques semaines après leur mariage), Philippe-Joseph-Benjamin BUCHEZ (L.A. en qualité de président de l'Assemblée nationale constituante, vers mai 1848), Sadi CARNOT (L.A.S., 1876), Jean CASIMIR-PÉRIER (2 L.A.S., s.d.), Édouard DRUMONT (une lettre et 2 cartes A.S., s.d., 1890, 1892, évoquant *La France juive* ; une lettre et 3 cartes A.S. concernant un directeur de prison pour jeunes détenus qui appartient à la franc-maçonnerie ; L.A.S., 1887, pour obtenir des renseignements sur le séjour en Allemagne d'une personnalité juive durant la guerre franco-prussienne ; L.A.S., 1887, citant le *Journal* des Goncourt ; L.A.S., s.d.), l'évêque d'Orléans Félix DUPANLOUP (L.A.S. à un ministre, 1849, un angle découpé, accompagnant l'envoi de son ouvrage *De la Souveraineté temporelle du pape* et citant le prince Louis-Napoléon Bonaparte : « ... J'ai essayé de défendre, selon mes forces, une grande et sainte cause, indignement outragée ; mais à laquelle la France a témoigné une profonde et immense sympathie. J'ai invoqué plusieurs fois dans cet écrit le nom, l'autorité et les nobles paroles du président de la République française : tous les catholiques de France ont applaudi à son langage et à ses sentiments... », 8 L.S., 1857-1877 ; apostille signée sur la supplique d'un maître répétiteur du lycée d'Orléans adressée au ministre de l'Instruction publique, s.d. ; joint, son faire part de décès), Armand FALLIÈRES (L.A.S., 1882), le ministre de l'Instruction publique Alfred de FALLLOUX (2 L.S., 1849), le futur président de la République Félix FAURE (L.A.S., 1879), l'évêque d'Orléans et homme politique Jean-Jacques FAYET (L.A.S., 1847), Jules FERRY (6 L.A.S., s.d., dont une annonçant ses fiançailles), Léon GAMBETTA (L.S. en qualité de président de la Chambre des députés adressée au ministre de l'Intérieur, 1879), Jules GRÉVY (L.A.S. en qualité de président de la Chambre des députés adressée au commissaire général de l'Exposition universelle de 1878 le sénateur Jean-Baptiste Krantz, 1876, au sujet d'un architecte pour l'exposition), le député Florent GUILLAIN (L.A.S., 1904), François GUIZOT (L.A.S., 1850, recommandation en faveur de l'entrée du médecin Victor Coste à l'Académie des Sciences ; 2 L.A.S., 1833 et 1867 ; une L.A.S. incomplète du début), Henri-Dominique LACORDAIRE (L.A.S. à Albert Du Bouchet de Sourches, épouse du diplomate Auguste Ferron de La Ferronnays, 1840, concernant la princesse Borghèse mère et une action de soutien en faveur des Polonais opprimés par les Russes), le maréchal Patrice de MACMAHON (L.S. en qualité de gouverneur général de l'Algérie, s.d.), le directeur du journal *Le Gaulois* Arthur MEYER (L.A.S. à un artiste, s.d., concernant l'illustration d'un livre de Paul Bourget), Alexandre MILLERAND (3 L.A.S., 1885-1897 et s.d.), la célèbre courtisane marquise de PAÏVA Esther Lachmann (2 L.A.S., 1867), le magistrat Oscar PINARD (2 L.A.S. et une L.S., 1848 et s.d.), Eugène-René POUBELLE (L.S., 1891), Claude-Philibert Barthelot de RAMBUTEAU (L.A.S., s.d., joint 2 L.A.S. d'un autre comte de Rambuteau, probablement son

père), Henri ROCHEFORT (L.A.S., 1875, concernant l'ouvrage qu'il allait publier l'année suivante avec Olivier Pain, intitulé *Voyage aux antipodes* ; L.A.S. à la comtesse de Loynes, 1887, concernant ses travaux journalistiques ; L.A.S., 1870 ; manuscrit A.S., incomplet du début, sur le journalisme), SCIENCES PO (2 L.A.S. de son fondateur Émile Boutmy, 1875 et s.d.), Jules SIMON (3 L.A.S. et une L.S., 1875 et s.d.), Adolphe THIERS (5 L.A.S., 1833-1876 et s.d.).

65. **BAINVILLE** (Jacques). Correspondance de 26 lettres autographes signées à l'historien, écrivain et journaliste Christian Melchior-Bonnet, alors conseiller littéraire chez Flammarion. 1925-1935.
400/500 €

« MAURRAS ME DEMANDE – chose qu'il m'est impossible de retrouver – où a paru il y a environ un mois LE RÉCIT D'UNE CONVERSATION DE TAINÉ À QUI L'ON DEMANDAIT QUEL SORT IL EÛT VOULU POUR LA FRANCE ET QUI RÉPONDAIT : "CELUI D'UNE RÉPUBLIQUE ITALIENNE."... » (août 1934). – « Je suis très touché de la peine que vous avez prise de m'écrire. Évidemment ce qui a dû intéresser Maurras dans ce mot introuvable c'est qu'il a senti un écho de son propre goût "municipal". Sur ce point, quand nous en disputons, je finis toujours par lui dire qu'il préfère Florence à Rome... » (9 août 1934). – « ... Maurras a retrouvé le mot de Taine qui l'intéressait tant. Il a été cité par Hanotaux dans la Revue de France... J'ai reçu de M. [André] Chevillon une lettre qui m'a beaucoup touché à propos de la menace allemande » (1^{er} septembre 1934). Il évoque également la préparation et la publication de ses ouvrages *LOUIS II DE BAVIÈRE*, *NAPOLÉON*, *VIE DE NAPOLÉON*, *BONAPARTE EN ÉGYPTÉ*, *HISTOIRES DES DEUX PEUPLES*. – Etc.

JOINT, 3 lettres autographes signées de la veuve de Jacques Bainville (1938 d'après des notes d'une autre main), 2 coupures de presse, un brouillon manuscrit de réponse à Jacques Bainville.

66. **BAINVILLE** (Jacques). 2 manuscrits autographes signés de ses initiales.
150/200 €

ARTICLES POLITIQUES ET DIPLOMATIQUES INCISIFS ET CRITIQUES SUR L'ALLEMAGNE NAZIE.

– « SI C'ÉTAIT VRAI ! » : « Rien de plus ridicule, à la voir de loin, qu'une opposition systématique. Celle des nazis dépasse déjà l'absurde, toutes les bornes du genre. Ils s'étaient déjà faits contre Hindenburg, Schleicher et Papen [le président Paul von Hindenburg et les chanceliers Kurt von Schleicher et Franz von Papen], les champions du régime parlementaire, de la Constitution de Weimar, de la liberté de la presse, etc... Ils soutiennent maintenant que la politique extérieure du Gouvernement des généraux et des barons a été désastreuse, qu'elle a ranimé la méfiance de l'étranger et reconstitué, ou peu s'en faut, une coalition contre l'Allemagne. Si seulement les nazis pouvaient dire vrai ! Si l'on pouvait donner à la note du Gouvernement britannique ce sens que l'Angleterre adresse au militarisme prussien un sérieux : "Halte là !"... Va-t-on prendre les hitlériens pour des pacifistes parce qu'ils disent, en haine de Papen, que les barons viennent d'humilier le peuple allemand ?... » (probablement 1932, 2 pp. 1/2 in-8).

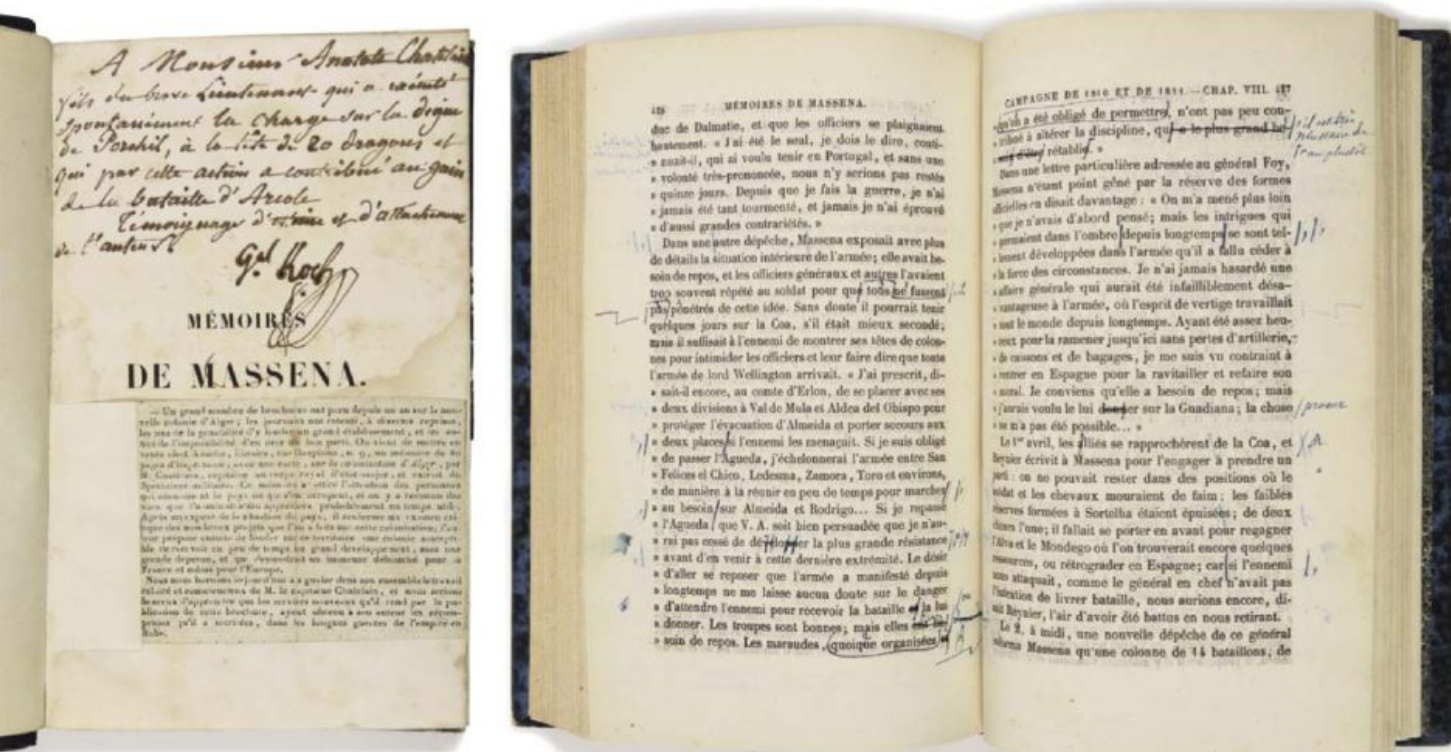
– « Révélation » : « Donc, avec ou sans permission, l'Allemagne s'armera. La Conférence de Genève s'est trouvée devant cette révélation. Puisqu'elle siégeait en dépit de l'établissement du régime hitlérien, il fallait bien que, par quelque chose, Hitler se révélât à un comité qui continuait à délibérer à peu près comme le Congrès de Vienne, après le retour de l'île d'Elbe, eût poursuivi ses travaux sans tenir compte de Bonaparte. L'Allemagne est en rupture de ban... Croyait-on que... l'Allemagne hitlérienne, le troisième Reich, s'en tiendrait là ?... » (1933, 2 pp. in-8).

JOINT : une coupure de presse portant le texte de l'article « Révélation » (*L'Action française*, 13 mai 1933) ; une lettre autographe signée d'un journaliste de *L'Action française* (1929).

67. HISTOIRE. XX^e siècle. Ensemble d'environ 70 lettres et pièces.
800/1.000 €

ALBERT I^{er} DE BELGIQUE (carte A.S., 1919), ALPHONSE XIII D'ESPAGNE (carte signée, 1927), Vincent AURIOL (carte de visite A.S.), Léon BLUM (3 L.A.S., soit 2 relatives à son activité littéraire et une à son activité politique), Joseph CAILLAUX (4 L.A.S. et une L.S., 1899-1928), une assignation à témoin adressée à un employé du *Figaro* dans l'affaire de l'assassinat de Gaston Calmette par Mme CAILLAUX (1914), le préfet de Police Jean CHIAPPE (une carte A.S. et 2 L.S., 1928-1932, dont une recommandation en faveur du journaliste et futur ambassadeur et ministre de Pétain Fernand de Brinon), Edgar COMBES (2 L.A.S. et une L.S., 1901-1902), Émile COMBES (7 L.A.S. et une carte de visite autographe, 1904-1909 et s.d.), l'avocate et femme de lettres féministe Manon CORMIER (L.S., 1936, belle évocation de la féministe Marguerite Durand qui venait de mourir), René COTY (L.S., 1954), Paul DESCHANEL (11 L.A.S., dont 8 à Louis Barthou, 1895-1921 et s.d., et manuscrit A.S., 1901), Paul DOUMER (L.A.S. et L.S., 1931), Gaston DOUMERGUE (L.S., 1924), le maréchal Louis FRANCHET d'ESPÈREY (L.S., 1937), Ferdinand FOCH (L.A.S. au général Henri Gouraud, 1922, pour recommander le fils du général Massenot qui va construire une usine en Syrie ; L.A.S., 1923), le diplomate André FRANÇOIS-PONCET (L.A.S., 1934, et belle carte A.S., 17 juillet 1939 : « ... *Les mœurs actuelles ne permettent plus aux pays démocratiques d'avoir une diplomatie. À quoi bon, du reste, quand on a en face de soi un paranoïaque [Staline] et un syphilitique avancé [Hitler] ? L'histoire se confond avec les manifestations individuelles de deux anormaux ! C'est comme aux temps de Caracalla et de Néron !...* »), le général Joseph GALLIENI (3 L.A.S., 1891-1915), le cardinal Pietro GASPARRI, futur signataire des accords du Latran qui réglait les rapports entre l'État du Vatican et l'État italien (L.S. au ministre des Affaires étrangères français Denis Cochin, 1917, concernant le sort de quelques prisonniers allemands), le général Augustin GÉRARD (L.A.S., 1914, belle lettre sur Gallieni dont il fut le chef d'état-major à Madagascar, « ... *Je voudrais bien que le ^{g^d} Gallieni soit maintenu après la limite d'âge ; c'est l'intérêt de l'armée, car c'est le seul vrai cerveau que nous ayons boulevard des Invalides...* »), le général Henri GOURAUD (carte de visite autographe), le diplomate et historien Gabriel HANOTAUX (L.A.S. évoquant « le "péril jaune" »), le maire de Lyon Édouard HERRIOT (L.S., 1930), le préfet Pierre JOUHANNAUD, qui fut en 1919 directeur des Affaires civiles du Palatinat occupé (L.A.S., 1919), Albert LEBRUN (P.S. en qualité de président de la République contresignée par le ministre des Postes André Mallarmé, 1934), Émile LOUBET (2 L.A.S., 1910 et 1916), Hubert LYAUTEY (L.A.S., 1912, évoquant le Maroc ; L.S., s.d., annonçant son départ pour « *les manœuvres de Champagne* »), la grande-duchesse de Russie MARIA (L.A.S. à la couturière madame Grès, 1986, pour la remercier d'un cadeau), Jacques MASSU (L.A.S., 1979, évoquant son désir de faire un pèlerinage en Israël, et sa femme décédée, la résistante Suzanne Rosambert), Charles MAURRAS (3 L.A.S., 1926-1930), Pierre MENDÈS FRANCE (L.S., 1963), François MITTERRAND (L.S. en qualité de ministre de la France d'outre-mer, 1950), le général Paul PAU (L.A.S., 1912), le maréchal Philippe PÉTAIN (L.A.S. au gouverneur général de l'A.O.F. Jules Carde, 1925, évoquant son voyage en Afrique, et recommandant le fils d'un ami qui part bientôt dans ces régions), Raymond POINCARÉ (2 L.A.S., 1902 et 1923), le président du Conseil Alexandre RIBOT (L.A.S., 1917), l'ancienne prostituée à l'origine de la fermeture des maisons closes en 1946 Marthe RICHARD (L.S., 1954, sur les « enquêtes officieuses » déclenchées à son sujet concernant sa participation à la Résistance), Maxime WEYGAND (L.A.S. à un professeur, 1929, concernant les rapports entre la France et la Pologne où Weygand avait rempli une mission dans ce pays en juillet-août 1920). – PREMIÈRE GUERRE MONDIALE : adresse collective d'hommage au directeur du *Télégraf* pour son courage et son indépendance en faveur de « la cause du droit et de la liberté » (1915, signée par le géographe Raoul Blanchard, le médecin et biologiste André Chantemesse, le compositeur Gustave Charpentier, etc.).

JOINT, 3 PIÈCES CONCERNANT LE GÉNÉRAL CHARLES DE GAULLE : une copie dactylographiée de l'époque du message de démission de Charles de GAULLE qu'il diffusa par écrit mais ne prononça pas à la radio à la demande du président Vincent Auriol (puissante dénonciation des faiblesses de la IV^e République) ; un tract imprimé appelant Charles de GAULLE à renoncer à se rendre à Nice pour le centenaire du rattachement à la France en raison de la personnalité du maire de la ville, Jean Médecin, accusé de collaboration durant la Seconde guerre mondiale et adversaire déclaré du général ; une L.A.S. de SON ÉPOUSE Yvonne Vendroux (1958).



68. [MASSÉNA (ANDRÉ)] KOCH (FRÉDÉRIC).

Mémoires de Masséna rédigés d'après les documents qu'il a laissés et sur ceux du dépôt de la guerre et du dépôt des fortifications.

Paris : Paulin et Lechevalier, Rousseau, 1848-1850. — 7 volumes in-8, 203 x 130 : (2 ff.), CXXIII, 311 pp., (1 f.) ; (2 ff.), 544 pp. ; (2 ff.), 508 pp. ; (2 ff.), 400 pp. ; (2 ff.), 448 pp., (2 ff.) ; (2 ff.), 451 pp., (2 ff.) ; (2 ff.), 614 pp., (1 f.), 3 tableaux. Demi-veau bleu-vert, dos lisse orné, initiales C.A. dorées en bas du dos (reliure de l'époque).

2 000/3 000 €

Édition originale extrêmement rare des mémoires du maréchal André Masséna (1758-1817) rédigés par le général Frédéric Koch (1782-1861).

Il s'agit d'un ouvrage purement historique, destiné avant tout aux militaires. On y trouve décrites toutes les campagnes que Masséna conçut et exécuta en tant que général en chef de Napoléon et non en qualité de lieutenant, couvrant ainsi 23 années de la vie militaire de ce célèbre personnage.

Le premier volume débute par une longue Notice sur la vie et les campagnes de Masséna et chaque volume se termine par les pièces justificatives. Exemplaire d'Anatole Chatelain (1817-1898), chef du bureau de la statistique des affaires étrangères, portant ce très bel envoi de l'auteur : « *A Monsieur Anatole Chatelain fils du brave Lieutenant qui a exécuté spontanément la charge sur la digue de Porchil, à la tête de 20 dragons et qui par cette action a contribué au gain de la bataille d'Arcole. Témoin d'estime et d'attachement de l'auteur. Gal Koch.* »

Sous cette dédicace a été ajouté un extrait d'article concernant l'ouvrage du capitaine Chatelain, père du dédicataire, intitulé Mémoire sur la colonisation d'Alger.

Cet exemplaire est d'autant plus intéressant que le dernier tome est un volume d'épreuves comprenant plusieurs corrections de la main de l'auteur et quelques passages réécrits (premier tableau, pages 147, 148, 157, 158, 417 à 448, 593 et 594). Le faux titre et le titre du tome 4 ainsi que les 2 feuillets d'errata se trouvant dans le tome 5, sont également des tirages d'épreuves, sans correction.

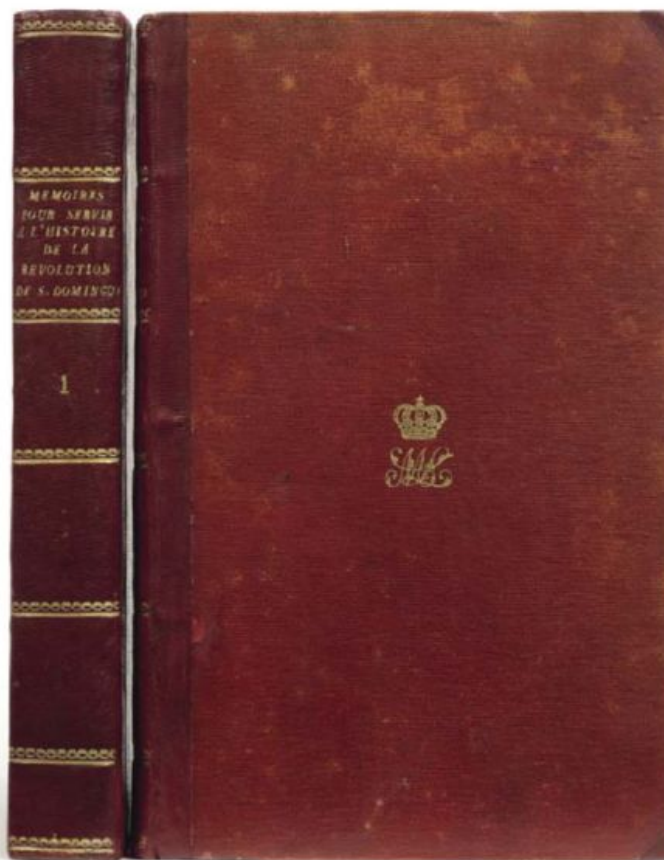
L'exemplaire a été également enrichi à la fin du second tome d'un plan gravé de la Bataille d'Arcole, comprenant un élément mobile.

Manque l'atlas.

Quelques frottements d'usage, légères craquelures aux charnières des volumes 2 et 7.

Mouillures dans le premier volume. Mouillures et déchirures aux derniers feuillets du second volume.

Notes de lecture marginales et traits au crayon dans le 3^e volume, sans doute de la main de Chatelain car elles ont été apportées avant la reliure, certains mots ayant été légèrement coupés par le relieur. Le titre du tome 5 est celui du tome VII. Rousseurs.



69. **LACROIX (PAMPHILE DE).**

Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution de Saint-Domingue.

Paris : Pillet Ainé, 1819. — 2 volumes in-8, 213 x 134 : xv, 416 pp. ; (2 ff.), 350 pp., (1 f.), 1 plan, 1 carte, 1 tableau.

Demi-maroquin rouge à long grain à coins, dos lisse orné, plats de papier maroquiné, ornés au centre du chiffre *ML* couronné, non rogné (*reliure de l'époque*).

1 500/2 000 €

Sabin, 38495.

Édition originale.

Le lieutenant-général Pamphile de Lacroix (1774-1841) faisait partie de l'armée de Saint-Domingue, sous les ordres du général Leclerc. Il fut notamment chargé des négociations « *qui entraînent les redditions de l'ouest et du sud, et la défection des trois quarts de l'armée de Toussaint-Louverture.* »

Dans cet ouvrage, il entreprend de donner la relation des événements qui se déroulèrent à Saint-Domingue depuis 1789 jusqu'en 1802 et qu'il vécut en partie personnellement durant les 13 mois qu'il passa sur l'île.

Il puisa le reste de ses connaissances dans la correspondance du ministère de la Marine, dans les travaux de la commission d'enquête présidée par Garran de Coulon et dans de nombreux témoignages de français et de britanniques.

Il s'agit de l'une des principales sources pour la connaissance des événements qui se déroulèrent dans cette île à cette période troublée. Plus que des mémoires, l'auteur propose une véritable étude générale de la révolution haïtienne en retraçant les aspects politiques, sociaux et économiques.

On trouve en tête une « *Explication de quelques termes usités à Saint-Domingue* » ainsi qu'une intéressante « *Note relative à la population de couleur.* »

L'édition est illustrée d'un plan dépliant figurant le siège de la crête à Pierrot par l'armée française, et d'une belle et grande carte dépliant de l'île de Saint-Domingue dressée spécialement pour l'ouvrage par le colonel et géographe Pierre Lapie (1777-1850).

Elle compte également un tableau dépliant hors texte donnant l'« *État général des forces de terre et de mer employées à l'expédition de Saint-Domingue, sous le gouvernement du capitaine-général Leclerc.* »

exemplaire de l'impératrice Marie-Louise, relié à son chiffre doré sur les plats.

Bel exemplaire à toutes marges, très bien conservé malgré de minimes trous de vers à deux charnières.

Rousseurs à la grande carte dépliant.

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION DE SAINT-DOMINGUE.

PAR LE LIEUTENANT-GÉNÉRAL BARON
PAMPHILE DE LACROIX.

AVEC UNE CARTE NOUVELLE DE L'ÎLE ET UN PLAN TOPOGRAPHIQUE
DE LA CRÊTE-A-PIERROT.

Homo, quòd rationis est particeps, consequentis
cernit, causas rerum videt, earumque progressus et
antecessiones non ignorat, similitudines comparat,
rebus presentibus adjungit atque annectit futuras.

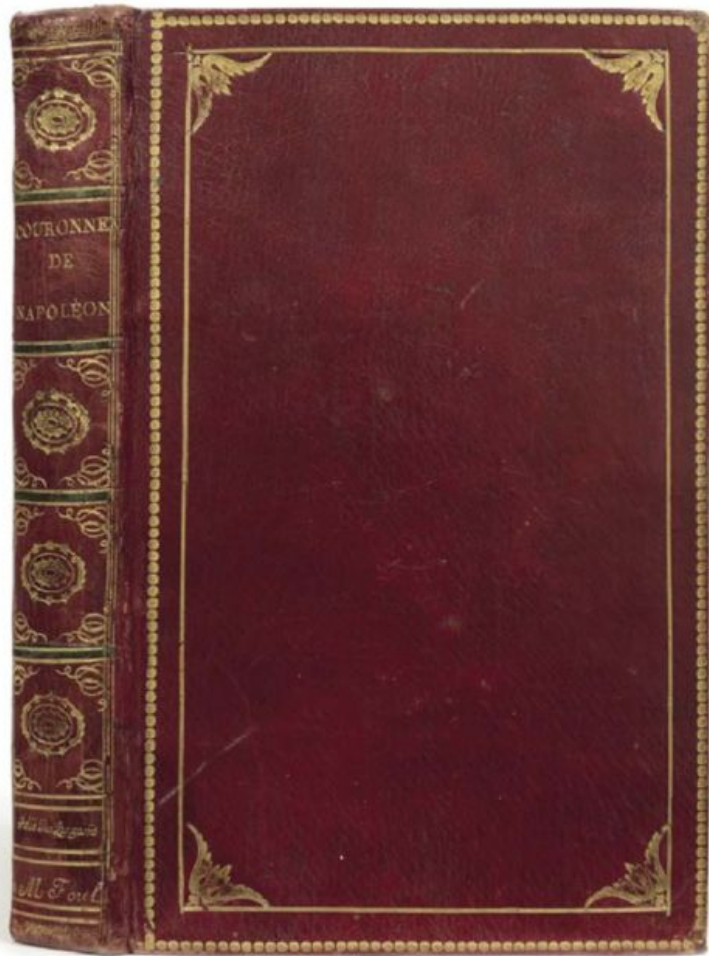
Cicero, *de Officiis*, lib I.

TOME PREMIER.



A PARIS,
CHEZ PILLET AINÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
ÉDITEUR DE LA COLLECTION DES MŒURS FRANÇAISES,
RUE CHRISTINE, N° 5.

1819.



70. [SACRE DE NAPOLÉON].

Le Couronnement de Napoléon premier, empereur des français ; ou relation historique des cérémonies, Fêtes et Réjouissances publiques Qui ont eu lieu à l'occasion du Sacre et du Couronnement de Leurs Majestés Impériales ; Avec la Liste nominative des Fonctionnaires présents à cette Solemnité.

Paris : Guerin, Barba, 1806. — In-8, 201 x 126 : 2 portraits, xxij, 438 pp., 1 portrait. Maroquin rouge, roulette et filet dorés en encadrement et fleuron doré aux angles sur les plats, dos lisse orné, roulette dorée intérieure, tranches dorées (Langard).

1 000/1 500 €

Édition originale de ce rare ouvrage resté anonyme, donnant le récit complet « de la conduite de Bonaparte jusqu'au jour de son couronnement » avec le détail des cérémonies du sacre. Il se termine par un « Tableau de la situation de l'Empire Français » et par la longue « liste nominative des fonctionnaires Appelés à la Cérémonie du Sacre et du Couronnement. »

L'édition est illustrée de 3 portraits gravés sur cuivre, ceux de Napoléon, de Joséphine et de Pie VII.

Précieux exemplaire de présent, offert à l'un des participants à la cérémonie, le commandant Joseph Forel, du département de la Meurthe, dont le nom figure bien dans la « liste nominative », page 426.

Il comporte cet ex-dono manuscrit sur la première garde blanche :

« Donné par ordre de Napoléon Premier Empereur des français & Roy d'Italie, à monsieur Joseph Forel, Membre du corps municipal, Juge suppléant au tribunal de commerce, Colonel commandt en chef la garde nationale & Négociant à Nancy, Député commandant les Gardes du Département de la Meurthe au Couronnement à Paris. »

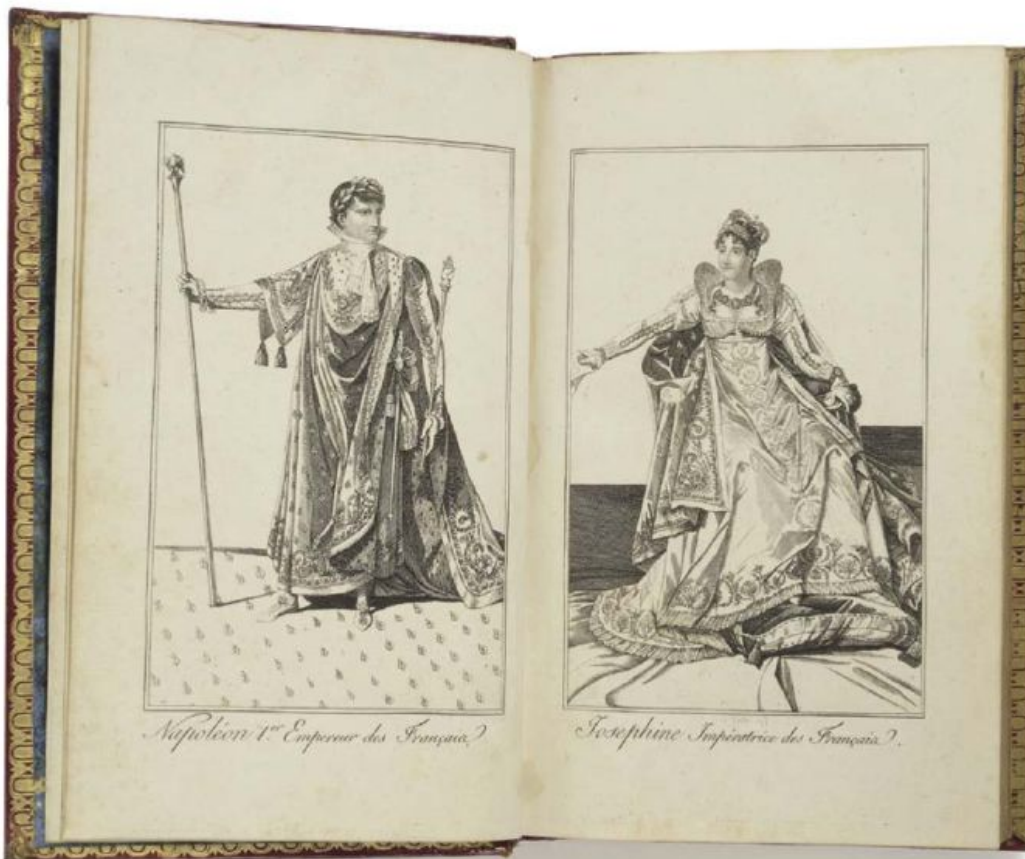
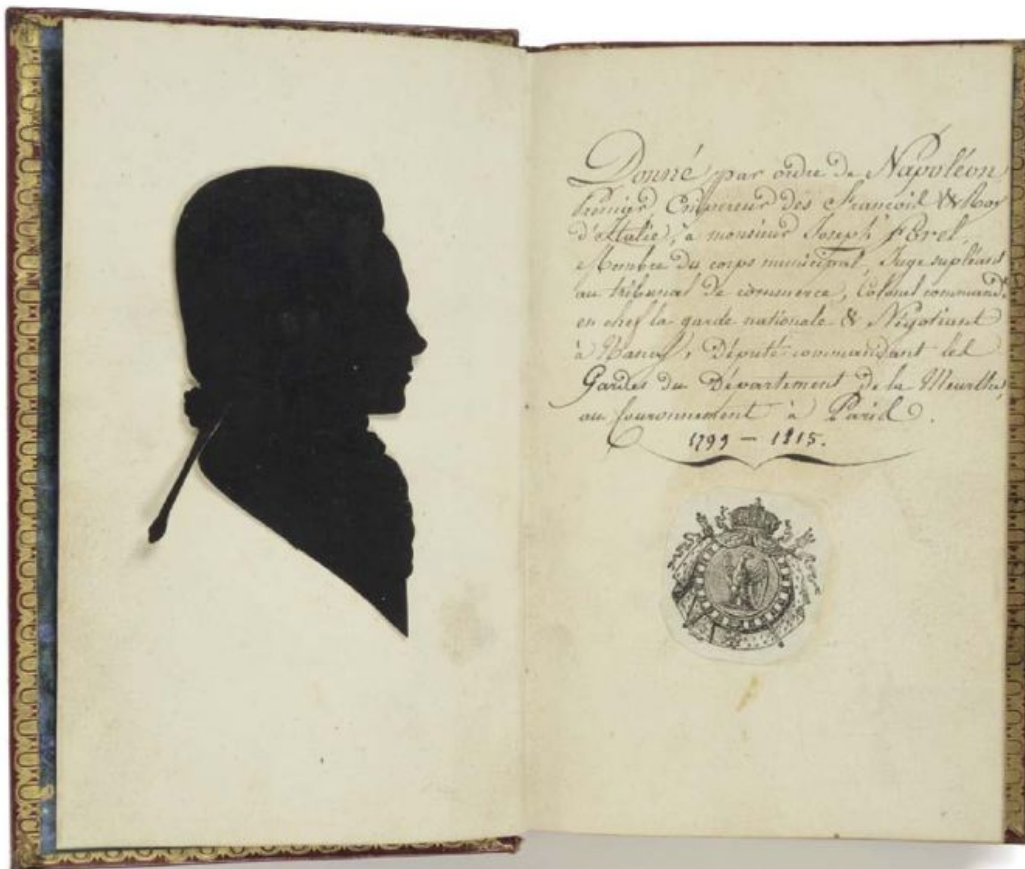
Sous cet ex-dono a été ajouté, d'une autre main, les dates 1799-1815, correspondant au règne de Napoléon, surmontant une accolade et les armes impériales imprimées et collées.

En regard a été collée une silhouette noire figurant le portrait de profil de Joseph Forel, avec cachet à son nom au verso.

Cet exemplaire est d'autant plus intéressant qu'il fut relié à l'époque au nom de son destinataire par le relieur et libraire nancéien Claude Langard.

Légers frottements aux coiffes. Petite mouillure dans la marge supérieure des 50 premières pages.

Restauration de papier au feuillet 183.



71. **BARTHÉLÉMY**
Douze journées de la Révolution
Poèmes
Paris : Perrotin, 1832
In-8, 203 x 126 : (2 ff.), viij pp., pp. 17-32, pp. 1-16, pp. 33-396, 12 planches
Veau bleu nuit, plaque rocaille à froid entourée de filets dorés sur les plats, mention « *Offert par l'Auteur* » en lettres dorées au centre du premier plat, dos lisse orné, roulette dorée intérieure, tranches dorées (*reliure de l'époque*).
Édition originale et premier tirage des 12 eaux-fortes hors texte de Raffet et des frères Johannot, gravées par Raffet, Friley et Pourvoyeur.
L'ouvrage parut en douze livraisons, chacune reprenant une date historique de la période révolutionnaire :
20 juin 1789 : Le jeu de Paume. – 14 juillet 1789 : La Bastille. – 5 et 6 octobre 1789 : Le peuple aux Tuileries. – 10 août 1792 : Le peuple roi. – 2 et 3 septembre 1792 : Les Massacres. – 21 janvier 1793 : La mort de Louis XVI. –
31 mai 1793 : Les Girondins. – 9 Thermidor an 2 (27 juillet 1794) : La chute de Robespierre. – 1^{er} prairial an 3
(20 mai 1795) : Le peuple à la Convention. – 13 vendémiaire an 3 (4 octobre 1795) : Bonaparte. – 18 brumaire an 8
(9 novembre 1799) : Saint-Cloud.
Chaque poème est précédé d'une introduction et suivi de notes.
Bel exemplaire en reliure de l'époque, portant sur le premier plat l'indication « *Offert par l'Auteur* » en lettres dorées.
Reliure restaurée, gardes renouvelées.
Mouillures claires.
Le cahier 2 a été relié par erreur avant le cahier 1.
200/300 €
72. **BARTHÉLÉMY (AUGUSTE) - MÉRY (JOSEPH).**
Napoléon en Égypte.
Waterloo et le fils de l'homme.
Paris : Perrotin, 1835. — In-8, 204 x 126 : 374 pp., (1 f.), 10 planches. Veau bleu nuit, plaque rocaille à froid entourée de filets dorés sur les plats, mention « *Offert par l'Auteur* » en lettres dorées au centre du premier plat, dos lisse orné, roulette dorée intérieure, tranches dorées (*reliure de l'époque*).
Belle édition de la trilogie poétique d'Auguste Barthélémy et de Joseph Méry, célébrant l'épopée napoléonienne.
Elle est illustrée en premier tirage de 10 charmantes figures hors texte gravées sur acier d'après Raffet.
Bel exemplaire en reliure de l'époque, portant sur le premier plat l'indication « *Offert par l'Auteur* » en lettres dorées.
Reliure restaurée, gardes renouvelées.
Mouillures claires.
200/300 €

2^e PARTIE À 14H
LOTS N°73 À N°402



DIMANCHE 9 DECEMBRE 2018 À 14H

L'Empire à Fontainebleau

RARE MINIATURE DU ROI CHARLES I^{er} d'ANGLETERRE, A TRANSFORMATION.

LOUIS XVI – REVOLUTION – XVIII^e siècle – LA VENDEE

Carte du Château de l'Hermitage, maison de chasse du Prince de Croÿ
Rare plaque de gravure séditieuse de la famille royale.
Aquarelle attribuée à Bagetti sur la campagne d'Italie.
Fusil de récompense à silex « Donné par le Roi » modèle 1817.

LA CAMPAGNE D'EGYPTE

Portrait de Jezzar Hadgi Ahmed Pacha, Gouverneur de St Jean d'Acre.

HUILES SUR TOILE - DESSINS

Portrait du Général Richepanse

SCULPTURES

Suite de bronzes de l'Empereur Napoléon d'après BARYE, BARRE, ROCHET, BOIZOT, CHAUDET, CHARTIER
Buste du Roi de Rome
Important buste en argent d'après CHAUDET de l'Empereur Napoléon I^{er}

SOUVENIRS DE LA GRANDE ARMEE

Huiles sur toile, aquarelles et dessins par ROUSSELOT, LELIEPVRE, DETAILLE, HUEN, CHARTIER
Portrait de Ferdinand de TASCHE, Dessin de Carle Vernet.
Pipe provenant des collections du Maréchal OUDINOT
Cachet du Maréchal PERIGNON
Rare sabretache d'officier de hussard, Premier Empire.

PRÉSENT DE NAPOLEON I^{er} à MARET DUC DE BASSANO

Magnifique camée garni de diamants, au profil de l'Empereur Napoléon I^{er} par Nicola MORELLI

SOUVENIRS DE L'IMPERATRICE JOSEPHINE

Miniature par Daniel SAINT

RARE PROTOYPE DU LIT PLIANT DE DESSOUCHES, « SECONDE EXEMPLAIRE DE CETTE INVENTION », PRESENTE A BONAPARTE PREMIER CONSUL, PROVENANT DE L'EMPEREUR NAPOLEON I^{er} puis DES COLLECTIONS DE L'IMPERATRICE MARIE LOUISE

Reliques de l'Empereur Napoléon I^{er} et de Sainte Héléne, données par le Général Bertrand à Henri Lebert

FACTURES DE L'IMPERATRICE MARIE LOUISE

Provenant du parfumeur, fournisseur d'étoffes, des lingères et du papetier de l'Impératrice Marie Louise.

SOUVENIRS DE LA FAMILLE DURAND DE LINOIS

Portefeuille du Vice Amiral Durand de Linois
Epée d'époque Monarchie de Juillet
Epée des marins de la Garde ayant appartenue à son fils Charles Hyppolite.

MINIATURES

BELL, DOUCET, WARNET et d'après ISABEY, MUNERET

ORDRES DE CHEVALERIE

Plaquette de l'ordre de l'Union
Epée de dignitaire de Saint Grégoire le Grand

ORFÈVREURIE, BIJOUX, VERRERIE et PORCELAINE

Suite de huit assiettes creuses du service du Prince Borghèse
Huilier, vinaigrier et salière par BIENNAIS
Verrerie et porcelaine du Service de l'Empereur Napoléon III

ARMES A FEU et ARMES BLANCHES des XVIII^e et XIX^e SIECLES

Sabres briquets, Esponton de porte aigle.
Beau sabre d'officier d'époque Premier Empire
Superbe glaive de haut dignitaire de l'Ordre du Temple.
Epées de général, de cour et de chambellan.

ARMES A FEU du XVIII^e et XIX^e siècles

Pistolets à silex et à percussion
Coffret nécessaire de pistolets à coffre à percussion, fourni par LEPAGE A PARIS
Luxueuse cassette nécessaire pour fusil de chasse en acajou par Dandoy à Liège.

SOUVENIRS DU I^{er} EMPIRE

Almanach du Cardinal Maury, Archevêque de Paris, Reims et Sens sous l'Empire.

DOCUMENTS

Deux intéressants carnets ayant appartenu à Jean Louis BAUX, dit LEBEAU (1780-1849), soldat puis officier aux chasseurs à pied de la garde impériale.

SECOND EMPIRE

SOUVENIRS DU PRINCE IMPERIAL

Dont Shapska et Sagaïe du Zoulouland

EQUIPEMENTS

Cuivrierie, plaques de shako, pointes de drapeaux.

SOUVENIRS DE L'EXPEDITION DU COMMANDANT CHARCOT EN ANTARCTIQUE SOUVENIRS DU CROISEUR PRIMAUGUET

Expert : Jean-Claude DEY

*Expert honoraire près la Cour d'Appel de Versailles
Ancien Assesseur près la Commission de Conciliation et d'Expertise Douanière
Membre du S.F.E.P.*

Assisté d'Arnaud de GOUVION SAINT-CYR

8 bis Rue Schlumberger, 92430 MARNES LA COQUETTE
Tél: 01.47.41.65.31. - Fax: 01.47.41.17.67. - E-mail : jean-claude.dey@wanadoo.fr
Site web : <https://www.jeanclaudedey-expert.com>

MINIATURE DU XVII^E SIÈCLE



73. ECOLE ANGLAISE DE LA 2^E PARTIE DU XVII^E SIÈCLE, D'APRÈS VAN DYCK.

« Le roi Charles I^{er} d'Angleterre en buste »

Rare miniature dite « à transformation » composée d'une miniature ovale sur cuivre représentant le Roi en buste portant l'ordre de la Jarretière (usure au niveau d'œil)

8 x 6,5 cm.

Avec ses 11 feuilles de mica peintes (accidents et usures), pouvant se superposer sur la miniature originale et modifier le portrait, avec différents costumes (oriental, en cape et chapeau, avec couronne royale, médiéval) et en différentes postures (avec deux autres personnages, dans son lit, décapité par le bourreau).

Dans son écrin de cuir gaufré fermant à crochet, doublé de soie rose, marqué à la plume au début du XIX^e siècle « Lallemand Ainé - n°46 »

A.B.E.

3 000/4 000 €

Ceuvres en rapport :

On retrouve quelques rares exemplaires de ces miniatures « à transformation », notamment dans les collections royales britanniques.

Un exemplaire se trouve dans les collections de la « National Portrait Gallery » (Inv : NPG 6357) représentant la vie et le procès de Charles I^{er}.

Un autre exemplaire représentant une jeune femme dans les collections du Victoria & Albert Museum (Inv : P.43 to S-1921).

Ce type de travail est parfois attribué à l'école hollandaise du XVII^e siècle.



LOUIS XVI – RÉVOLUTION – XVIII^E SIÈCLE



74. « *LES ARMES DE FRANCE ET DE NAVARRE* »
Matrice pour plaque de cheminée sculptée en demi ronde bosse, en bois sur trois panneaux réunis.
XVII^e siècle.
Dans un encadrement en bois postérieur.
94 x 86 cm hors tout.
1 000/1 500€

Provenance :
Provenance de Château d'Isle (Isle sur Marnes).



75. VAN DER MEULEN, D'APRÈS.
« *Vue du Château de Fontainebleau du côté du Jardin. Scène de chasse sous le règne de Louis XIV.* »
Rare grande gravure avec légende, par Adrien François Baudouins
132 x 49 cm.
Sous verre. Cadre doré.
A.B.E. (Insolée).
800/1 200€



76. **ANTHEAUME.**

ECOLE FRANÇAISE DU XVIII^e SIÈCLE.

« *Carte du Château de l'Hermitage, maison de chasse du Prince de Croÿ, à une lieu de Condé en Hainaut* »

Miniature, dessin à la plume et aquarelle, fixé sous verre, signé et daté 1767.

75 mm.

Cadre en bois, cerclé de laiton.

B.E. (Petite trace d'humidité en partie supérieure).

400/600 €

Historique :

Le château actuel de l'Hermitage fut construit entre 1786 et 1789 par l'architecte Chaussard. Notre vue permet de visualiser l'importance de la « *Maison de chasse* » qui l'a précédé.

On connaît un Jean Jacques ANTHEAUME qui fut peintre de céramique à la Manufacture de Chantilly et de Sèvres.

77. **JOSEPH CRUSSAIRE, D'APRÈS.**

« **LE SAULE PLEUREUR** »

Plaque d'impression de gravure séditieuse en cuivre finement gravée, éditée chez Basset.

Avec légendes.

1-« *Louis XVI* ».

2-« *La reine* »

3-« *le dauphin* »

4-« *Madame 1^{ère}* » (Il s'agit de Madame Royale, Marie Thérèse de France)

5-« *M^{me} Elisabeth* ».

Les membres de la famille royale sont dissimulés dans la gravure.

24 x 17 cm.

Dans un cadre en bois doré.

800/1 000 €

Ce type de gravures séditieuses en vogue durant la Révolution, réapparaîtront sous la Restauration, cette fois avec des profils napoléoniens.





78. ECOLE FRANÇAISE DU XVIII^E SIÈCLE.

« *Vue d'un château* »

Miniature ronde sur plomb sculpté.

Diam : 6,5 cm.

(manques)

200/300€

79. PETIT COFFRE EN BOIS NOIRCI DÉCORÉ DE GARNITURES ET D'INCRUSTATIONS D'ARGENT GRAVÉ.

A.B.E. XVIII^e siècle.

Il contient une étiquette annotée « *Donné par le Roi (1781)* ».

7 x 4 cm x Ht. : 3,5 cm.

150/200€

Historique :

Si on ne connaît pas l'origine de ce coffret, il faut toutefois rappeler que le Roi Louis XVI étant passionné par la ferronnerie et la serrurerie dans lequel il excellait.

80. MINAUDIÈRE DE SOIRÉE DANS LE GOÛT DES POCHETTES DU XVIII^E SIÈCLE.

En moire brodée d'une corbeille en fils dorés, de branches et de fleurs multicolores.

Ouverte, elle présente :

Un compartiment à rabat avec sa houppette de maquillage, trois autres compartiments dont un avec fermoir en métal et un compartiment contenant un petit miroir gainé en suite.

Au dos, deux compartiments et un porte crayon.

B.E. Vers 1900.

200/300 €

81. DEUX CACHETS À CIRE ÉPOQUE I^{ÈRE} RÉPUBLIQUE,

ovales, en laiton, poignées en bois tourbé.

a- Mairie de Montalivet, arrondissement de Coulommiers, département de Seine et Marne.

b- Mairie de Port en Bessin, département du Calvados.

B.E.

200/300€

82. SUITE DE TROIS CACHETS ÉPOQUE RÉVOLUTION,

ovales, en laiton, poignées en bois tourné :

a- cachet à cire, République française, Tribunal criminel du département des Vosges.

b- cachet à encre, République française, Municipalité de Noyon.

c- cachet à cire, République française, Municipalité de Vauchelles, district du Mayenne.

150/250 €

83. ENSEMBLE DE TROIS PIÈCES :

-« *Le bon sans culotte* » Gravure en couleurs. 24 x 18 cm. (Rousseurs).

-« *Madame sans culotte* » Gravure en couleurs. 24 x 18 cm. (Traces d'humidité).

-« *Chassier – Marat – Le Pelletier* » Gravure ronde en couleurs. 5,5 cm.

Encadrés sous verre.

150/200€





84. **GIUSEPPE PIETRO BAGETTI (1761-1831), ATTRIBUÉ À.**
« *Vue de la ville de Pizzighitone à l'approche des troupes françaises. Cette place se rend à discrétion. 12 mai 1796* »
Grande aquarelle panoramique.
55 x 88 cm.
Sous verre. Cadre doré et laqué noir avec attribution au dos.
B.E.
7 000/8 000 €

Historique :

Cette vue de Bagetti a été reprise en gravure par de Saulx en 1810.

La vue originale de Bagetti est référencée dans les galeries historiques de Versailles en 1840.

PARENT ou MOREL copièrent également les vues de Bagetti notamment pour les galeries historiques du Château de Versailles.

Bibliographie :

Xavier SALMON, « *Bonaparte en Italie. Aquarelles de Bagetti (1764-1831)* », 2003, FMR.

Cette vue n'est pas reproduite.

Œuvre en rapport :

P.MOREL, « *Vue de la ville de Pizzighettone le 12 mai 1796* » 53 x 80 cm. Château de Versailles et de Trianon,

Inv : MV2485; INV23630



LA VENDÉE



85. **PAULIN GUERIN, D'APRÈS**
« François Athanase Charette de La Contrie »
 Gravure par Belliard avec cachet à l'encre à la fleur de lys « **AU PROFIT DES VENDEENS** » (Rousseurs).
 52 x 35 cm.
 Sous verre .Cadre doré.
 A.B.E.
 200/300€

Historique :

Cette gravure, issue d'une série de 12, est due à l'initiative du chevalier de Lostanges au profit des vendéens victimes des guerres de Vendée.

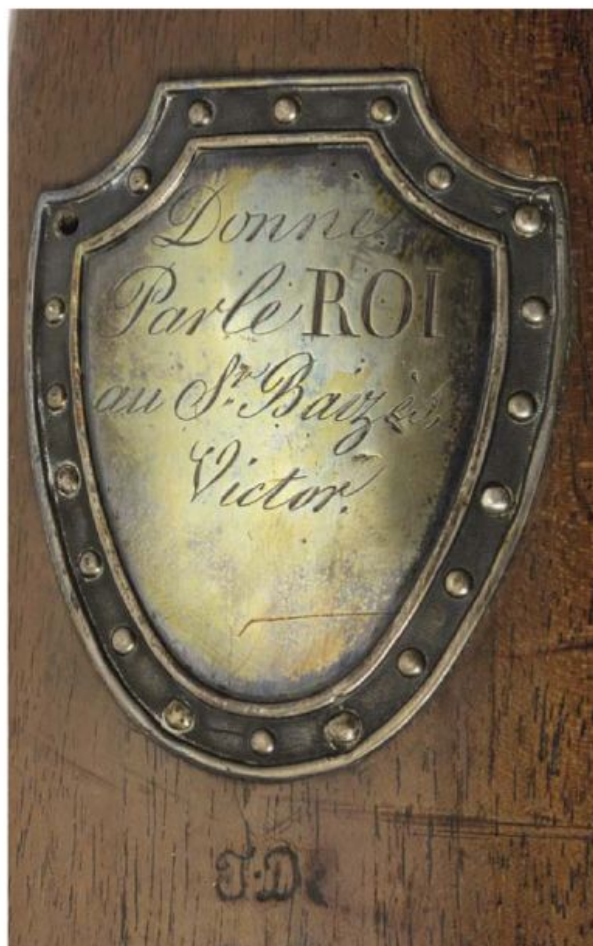
86. **ENSEMBLE DE TROIS PIÈCES :**
 -« *Le bon sans culotte* » Gravure en couleurs. 24 x 18 cm. (Rousseurs).
 -« *Madame sans culotte* » Gravure en couleurs. 24 x 18 cm. (Traces d'humidité).
 -« *Chassier – Marat – Le Pelletier* » Gravure ronde en couleurs. 5,5 cm.
 Encadrés sous verre.
 150/200€

87. **« MONUMENT DESTINE A HONORER LES VICTIMES DE QUIBERON »**
 Recueil de quatre pages et six gravures (46x30 cm) sur l'édification, vues de la Chapelle et du Mausolée. Couverture aux grandes armes de France et de Navarre.
 Avec lettre d'envoi de la brochure du comité central du monument du 12 août 1824.
 B.E.
 400/600€



Historique :

La construction du monument est due à la demande du duc d'Angoulême qui, visitant la Bretagne, vint prier le 1^{er} juillet 1814 sur la tombe des victimes de Quiberon. Une souscription nationale, lancée par le maréchal de Soult, duc de Dalmatie, permit de recueillir les fonds nécessaires à l'exécution du souhait du Prince. Une chapelle expiatoire fut inaugurée en 1823 : elle existe toujours de nos jours.



88. **FUSIL DE RÉCOMPENSE À SILEX « DONNÉ PAR LE ROI »
MODÈLE 1817.**

Canon rond à pans au tonnerre, poinçonné au tonnerre et daté "1817". Platine gravée "Manu^r Royale de Versailles". Garnitures en laiton argenté. Crosse en noyer frappée "JD". Pièce de pouce argentée « Vive le Roi » aux grandes armes de France et plaque d'attribution incrustée dans la crosse gravée « *Donné par le ROI au S^r Baizès Victor* » en argent (manque un clou de fixation).

Avec une baïonnette à douille.

B.E. Epoque Restauration.

5 000/6 000 €

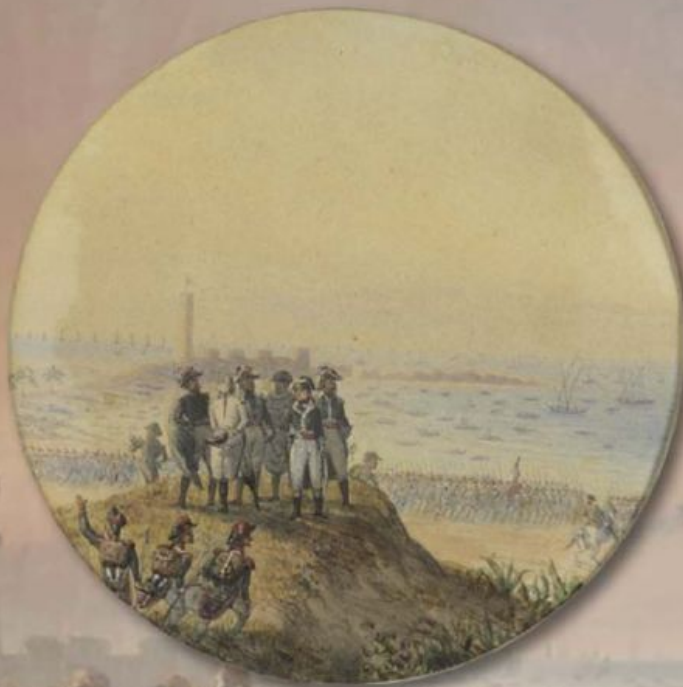
Baizès Victor, maréchal ferrand, Commune de St Mars la Réorthe.
Armée royale de l'Ouest, 2^e corps, division St P. en Pareds, sous Lieutenant.

Provenance :

-Ancienne Collection Johnson.

-Vente Saint Etienne 26/11/1995. « *Collection Denis* »

LA CAMPAGNE D'ÉGYPTÉ



89. **ÉDOUARD PINGRET (1785-1869), ATTRIBUÉ À.**
« *Le débarquement de l'armée française à Alexandrie le 2 juillet 1798.* »
Aquarelle à vue ronde.
14 cm.
Encadrée sous verre.
B.E.
400/600 €

Historique :
Cette aquarelle est une œuvre préparatoire à la toile du décor destiné au musée de l'histoire de France.
L'œuvre finale est toujours visible de nos jours au Château de Versailles (Inv 7245).



90. GUERIN, D'APRÈS.
ÉCOLE FRANÇAISE DE LA FIN DU XIX^E SIÈCLE.
« *Le Général Kléber* »
Grande miniature ovale (usures). Sous verre. Cadre
en bois doré.
16 x 11 cm.
300/400 €



91. EMMANUELLE VAN DEN BUSSCHE..
« *Bonaparte devant la tête du sphinx.* »
Grande huile sur toile. (Restaurations) signée
Emmanuel (....) et daté 1882.
60 x 38 cm.
Cadre doré.
1 000/1 200€





92.

THOMAS ALRIDGE.

ECOLE ANGLAISE DE LA FIN DU XVIII^E SIÈCLE.

« Portrait de Jezzar Hadgi Ahmed Pacha, en buste, de face, devant la ville de Saint Jean d'Acre. »

Huile sur toile (réentoilée, restauration).

53 x 61 cm.

Cadre en bois doré avec cartouche en anglais.

2 000/3 000 €

Historique :

Cezzar Ahmet Paşa ou Djeddar Pacha, pacha (gouverneur) de Saint-Jean-d'Acre, né vers 1720-1735 en Bosnie, mort en 1804.

Vendu comme esclave en Égypte, il s'éleva successivement du rang de simple Mamelouk à la dignité de gouverneur du Caire, puis de Beyrouth, en 1773. Nommé ensuite par La Porte pacha de Saint-Jean-d'Acre, en 1775, il a pour principal concurrent l'émir du mont Liban Bachir Chehab II.

Il se rendit célèbre lors de l'expédition des Français en Égypte, 1799.

Le 2 janvier 1799, Djeddar Pacha envoie 4 000 soldats et 3 canons, sous le commandement d'Abdullah Pacha, pacha de Damas, pour renforcer le Kaalat El-Arich. Enfermé lors du siège de Saint-Jean-d'Acre, il soutint contre les Français un siège mémorable, où Napoléon Bonaparte éprouva son premier échec. Sa cruauté, il décapita notamment des parlementaires français, lui avait valu le surnom de Djeddar (boucher).





93. **DEMI NOIX DE COCO SCULPTÉE**
 d'un premier médaillon au portrait de l'Empereur « tête laurée », d'un second médaillon au « N » sous couronne dans un encadrement rayonnant, d'un troisième médaillon à l'aigle et d'un quatrième médaillon représentant l'étoile de la légion d'honneur.
 L'ensemble entouré de feuillages.
 12,5 x 9 cm.
 T.B.E.
 Dans un écrin postérieur en bois recouvert de maroquin avec motif aux lances. Intérieur en forme en velours vert et soie ivoire, avec plaque en argent « Napoléon s'en servit comme coupe à boire pendant la bataille des pyramides ». (apocryphe).
 500/600€



94. **POIRE À POUFRE EN NOIX DE COCO,**
 gravée d'une Aigle sur foudre enflammée, d'un profil de l'Empereur Napoléon I^{er} et d'une tête d'animal fantastique (manque les yeux).
 Bec et anneaux argentés.
 Sur un socle tripode en bronze doré.
 A.B.E. Début du XIX^e siècle.
 200/300 €



95. **PAIRE DE LITHOGRAPHIES DE C. MOTTE.**
-« *Bataille de Montebator* ».
51 x 34 cm.
-« *Passage de Tagliamento* ».
36 x 50 cm.
Encadrées sous verre.
1 000/1 200 €



96. **SÈVRES**
ASSIETTE À MONTER POUR LE SERVICE ÉGYPTIEN
à décor en camaïeu sépia au centre d'un scarabée sur fond
beige, l'aile à fond bleu décorée en or de frises de chevrons
et rosaces.
Marquée en rouge : *M^{re} N^{le} de Sevres -//-* pour l'an XIII
Marque en creux : Mon et N61
Epoque Consulat, 1804
D. 23 cm.
20 000/30 000 €

Après la publication du *Voyage dans la Basse et la Haute Egypte pendant les campagnes du général Bonaparte en 1798-1799* par Dominique Vivant-Denon en 1802, Alexandre Brongniart, directeur de la manufacture de Sèvres, prend la décision en 1804 de réaliser un service égyptien. Les peintures en camaïeu sépia des soixante-douze assiettes avec vues d'Egypte du service sont toutes réalisées par Jacques-François Swebach, décrites *fond bleu bleu hiéroglyphes en or Dessus le fond, sujets en gris gratté au milieu des assiettes représentant des vues d'Egypte*. Vingt-six d'entre elles sont déjà terminées en Messidor an XIII. Les hiéroglyphes et frises d'ornements peints en or sont également empruntés à l'ouvrage de Denon. Ce dernier correspond avec Brongniart en Pluviose an XIII (janvier 1805) pour échanger ses idées sur le surtout en biscuit du service égyptien. Le service est achevé en 1806 et entre au magasin de vente le 31 décembre 1806 mais le surtout retarde sa livraison. Brongniart écrit en juin 1806 : « *Le service égyptien peut être regardé comme terminé. Le surtout seul l'empêchera d'être exposé* » (sans doute à l'Exposition des Produits de l'Industrie).

Ce premier service égyptien est livré le 2 octobre 1808 pour le compte de l'Empereur puis offert par Napoléon 1^{er} au Tsar Alexandre 1^{er} pour sceller le grand succès diplomatique que constituait la signature des accords de Tilsit

du 7 juillet 1807. Dès septembre 1807, le Grand Maréchal du Palais, Duroc, demandait à la manufacture de Sèvres si le service égyptien était prêt pour l'envoyer au Tsar avec le service Olympique. La liste de la composition du service en octobre 1808 mentionne la présence de 72 assiettes plates, 1 assiette représentant le planisphère, 4 sucriers à têtes Egyptiennes, 2 confituriers, 4 seaux à glaces, 4 corbeilles pour les fruits, 12 compotiers ronds, 4 figures Egyptiennes pour fruits. Cette livraison ne mentionne pas d'assiettes à monter.

Le 7 janvier 1810, trois semaines après leur divorce, Napoléon écrit à Joséphine : « *J'ai ordonné que l'on te fasse un très beau service de porcelaine. L'on prendra tes ordres pour qu'il soit très beau* ». Disposant d'un crédit de 30.000 francs, Joséphine commande aussitôt la réédition du service égyptien offert au Tsar. Lorsque le service est livré en 1812, elle le juge trop sévère et le renvoie à la manufacture de Sèvres. Il est finalement offert par Louis XVIII au duc de Wellington et est aujourd'hui conservé à Apsley House à Londres. D'une composition très analogue à celle du premier service, le service de l'impératrice comportait également douze assiettes à monter décorées au centre d'un scarabée d'après les planches de Vivant-Denon. Ces douze assiettes, de deux décors différents, sont toutes encore ensemble avec le service du duc de Wellington.

Dominique Vivant-Denon, *Voyage dans la Basse et la Haute Egypte*, 1802, pl. 122.7

Pour une étude des deux services égyptiens, voir :
Tamara Préaud, « Le service égyptien offert par Napoléon 1^{er} au Tsar Alexandre 1^{er} de Russie en 1808 » et E.S. Eritsian et M. B. Egorova, « Le service égyptien en Russie », in *Versailles et les Tables royales en Europe*, catalogue d'exposition, Versailles, 1993-1994, pp.358-361,
Charles Truman, *The Sevres Egyptian Service 1810-12*, Londres, 1982.
Joan Wilson, « Little gifts keep friendship alive, an historic Sevres dessert service », *Apollo*, juillet-décembre 1975, p. 53



HUILES SUR TOILE - DESSINS

97. S.ALAUSSOIR, D'APRÈS RIOULT.

ÉCOLE FRANÇAISE DU XX^E SIÈCLE.

« *Le général Richepanse en buste.* »

Huile sur toile signée en haut à droite. (Usures)

38 x 48 cm.

Cadre en bois doré avec cartouche.

A.B.E.

400/600 €



Biographie :

Antoine RICHEPANSE (1770-1802)

Maréchal des logis au commencement de la Révolution, il était chef de brigade en 1796 à Altenkirchen ; il servit ensuite dans l'armée de Sambre-et-Meuse et se distingua à Neuwied (1797). Appelé en Italie en 1799, il fut nommé général à Novi (1800). La même année, placé sous le commandement de Moreau, il mena plusieurs combats victorieux (Waldshut, en avril, Kirchberg en juin, Hersdorf en décembre), avant de diriger contre le flanc gauche des armées autrichiennes de l'archiduc Charles une attaque qui permit à Moreau de remporter la victoire d'Hohenlinden (3 décembre 1800).

Il mourut de la fièvre jaune en Guadeloupe où Napoléon l'avait envoyé pour y mater le soulèvement dirigé par un officier, Louis Delgrès, et y rétablir l'esclavage.

98. ÉCOLE ITALIENNE DU DÉBUT DU XIX^E SIÈCLE, VERS 1830.

« *Portrait du Major Francisco Serra, commandant de place (Royaume Piémont Sardaigne).* »

Huile sur toile rectangulaire (restaurations).

58 x 50 cm.

Cadre doré à décor de frises.

A.B.E.

300/400 €

On retrouve un Francesco SERRA dans l'almanach de l'armée piémontaise, capitaine de la 2^e régiment de la Brigade de la Reine (1839)



**DEUX SOUVENIRS DE HYACINTHE BOUCHER DE MORLAINCOURT
ET DE FRANÇOIS, SON FILS, OFFICIERS DU GÉNIE.**



99. - ECOLE FRANÇAISE DU DÉBUT DU XIX^E SIÈCLE.
« *Portrait du Colonel du Génie Hyacinthe de Morlaincourt, portant la croix de Saint Louis et l'étoile de la Légion d'honneur.* »

Huile sur toile., avec attribution à la plume sur le châssis.
21 x 16,5 cm.

Cadre doré à décor de cornes d'abondance et couronne de lauriers.

- G DE SAINT LAURENT, D'APRÈS LEBLANC
« *François de Morlaincourt lors de l'expédition de Morée (1828)* »

Aquarelle signée en bas à droite.

33 x 23 cm.

Cadre laqué et doré.

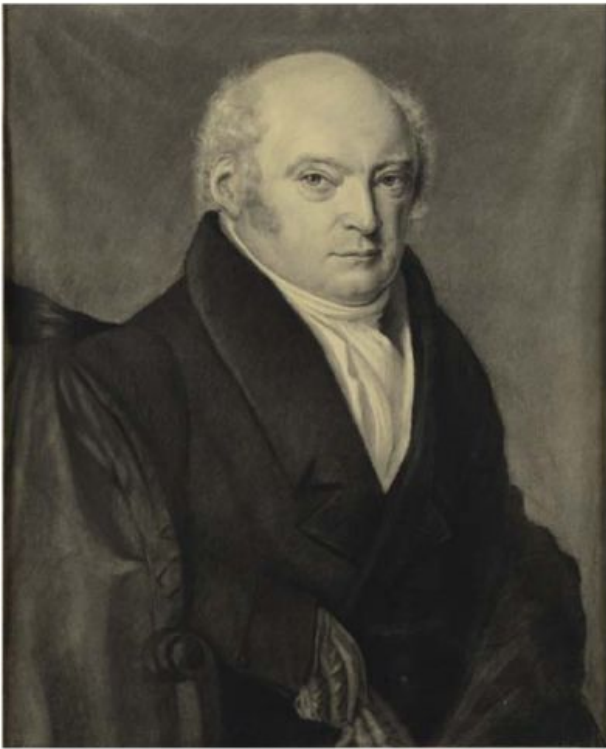
200/300 €

Biographie :

Hyacinthe Boucher de Morlaincourt (1756-1837). Fut directeur du dépôt des fortifications sous l'Empire. Chevalier de Saint Louis. Officier de la Légion d'honneur (1804). François Boucher de Morlaincourt (1780-1850), fils du précédent, chef de bataillon du Génie. Officier de la Légion d'honneur

Dossier LH : LH/306/13





100. **ÉCOLE FRANÇAISE DU DÉBUT DU XIX^E SIÈCLE.**
« *Portrait d'homme en redingote* ».
Grand dessin au crayon et fusain.
67,5 x 54 cm. Avec cadre : 85 x 71 cm.
Sous verre. Cadre doré (petits éclats) avec étiquette à
la plume « *M. RENEGEAU neveu de mon père* ».
A.B.E.
500/600 €

D'après la tradition familiale, il d'agirait du portrait de Pierre Adrien
LE BEAU (1744-1817).

101. **ÉCOLE FRANÇAISE DU XIX^E SIÈCLE.**
« *Officier du 1^{er} régiment de hussards, vers
1820.* »
Huile sur toile à vue ovale, monogrammée «
L.D.R. » et datée « *1821* »
33 x 25 cm.
Cadre doré à palmettes.
(Craquelures et restaurations).
200/300 €





102. LOUIS ALEXANDRE MAROLLES (NÉ EN 1820).
ÉCOLE FRANÇAISE.
« *Le fils du grenadier en uniforme au campement* ».
Huile sur toile signée en bas à droite.
45 x 37 cm.
Cadre doré sculpté.
1 200/1 500 €

SCULPTURES
BRONZE - ARGENT - PLÂTRE



103. **V. RIVIERE.**
ECOLE FRANÇAISE DE LA FIN DU XIX^E SIÈCLE.
« *Le général Bonaparte* » en pied.
Bronze à patine brune, marqué sur la terrasse « *V. Rivière. 1802* ». Socle en marbre.
Ht. : 22,5 cm.
400/600 €



104. **BOURET.**
ECOLE FRANÇAISE DE LA FIN DU XIX^E SIÈCLE.
« *Le général Bonaparte* »
en pied les bras croisés.
Bronze à patine foncée signé.
Sur socle en marbre blanc et marbre noir (accidenté).
Ht bronze : 29 cm. Ht totale : 33 cm.
600/800 €



105. ECOLE FRANÇAISE DU DÉBUT DU XIX^e SIÈCLE,
D'APRÈS CHAUDET.
« *L'Empereur Napoléon I^{er} à l'antique.* ».
Buste en argent fourré. Poinçon au cygne.
Porte une gravure « *P. Cartellier fecit 1803* ».
Poids brut : 3043 g. Ht. : 23 cm.
B.E. Epoque Premier Empire.
8 000/10 000 €

P. CARTELLIER FECIT
1803



106. **LOUIS ROCHET (1813-1877)**
« *Bonaparte à Brienne* »
Bronze à patine brune sur socle carré.
Ht. : 46 cm.
B.E. XIX^e siècle.
2 500/3 000 €

Historique :
Réalisée en bronze par Louis Rochet en 1855, elle représente Napoléon Bonaparte âgé d'une quinzaine d'années en costume de l'école militaire de Brienne. Debout il tient dans sa main droite La Vie des hommes illustres de Plutarque. Sa main gauche est glissée dans l'échancrure de son gilet, attitude devenue caractéristique des représentations de l'Empereur.

107. **CECIANI.**
ÉCOLE FRANÇAISE DU XIX^e SIÈCLE.
« *L'Empereur Napoléon I^{er} en pied* ».
Bronze à patine foncée, sur socle en bronze orné de l'aigle doré et signé.
Ht. : 47 cm.
B.E.
2 000/2 500 €



108. **ECOLE FRANÇAISE DU XIX^e SIÈCLE**
« Vivant Denon en buste à l'antique »
Buste en bronze patiné et doré
(usures) anciennement posé sur un socle.
B.E.
Hauteur : 17 cm
150/200 €



109. **BAS-RELIEF**
Profil gauche en marbre blanc de l'empereur
Napoléon I^{er} représenté en empereur romain, la
tête ceinte d'une couronne de laurier.
Début du XIX^e siècle. Il est fixé sur une plaque
ovale en marbre noir.
(restaurations)
H : 42 - L : 31 cm
800/1 200 €

Provenance :
Vente Versailles décembre 1984 n°bis



111. « *L'EMPEREUR NAPOLÉON I^{er}* » EN PIED.
 Bronze à patine brune sur socle en marbre noir.
 Ht bronze : 22,5 cm.
 Ht totale : 31 cm.
 B.E. XIX^e siècle.
 800/1 200 €

110. BOIZOT, D'APRÈS.
 « *Bonaparte* ».
 Bronze à patine foncée.
 Sujet en buste sur piédouche et socle carré.
 Ht. : 29 cm.
 B.E. XIX^e siècle.
 1 500/1 800 €

112. JEAN AUGUSTE BARRE, D'APRÈS.
 ÉCOLE FRANÇAISE.
 « *L'Empereur Napoléon I^{er} en pied, la main dans le gilet* ».
 Bronze à patine foncée marqué sur la terrasse
 « *A. Barre 1838* ».
 Ht. : 29 cm.
 B.E.
 1 000/1 500 €

Un modèle similaire se trouve au Metropolitan Museum de New York.



113. ANTOINE LOUIS BARYE, D'APRÈS.
« *Bonaparte à cheval* ».
Bronze à patine foncée, cachet d'édition
des fontes Barbedienne sur la terrasse.
Ht. : 37 cm x 29 cm.
4 000/5 000 €

114. « L'EMPEREUR PEDRO I^{ER} »
 Buste en bronze doré et ciselé du Roi portant ses nombreuses décorations, sur piédestal marqué « D.P.Io » à l'avant, « COQUARDON GRAVADOR DE S.E.D. MARIA II PALAIS ROYAL PARIS », orné du profil de sa fille Maria II. Sur socle à motifs rapportés, marqué « CARTA » sur le devant et des marques du Graveur « Coquardon, GRAV DE LA RAYNA, PALAIS R^{le} PARIS »
 Ht : 15 cm.
 Socle : 4,5 x 4,5 cm.
 B.E. Vers 1830.
 300/400 €

Biographies : COQUARDON Jean-François (1777-1836), graveur de médailles.
 Pierre Ier (1798-1834) empereur du Brésil (1822- 1831), roi de Portugal sous le nom de Pierre IV (1826). - Marie II (1819-1855), reine du Portugal de 1826 à 1853.



115. BOIZOT, D'APRÈS.
 « Le Premier Consul Bonaparte »
 Buste en terre cuite
 (petits éclats, une réparation au nez).
 38,5 x 52 cm.
 A.B.E. XIX^e siècle.
 8 00/1 200€



116. **ANDRIEU. F., D'APRÈS.**
« L'Empereur Napoléon I^{er} ».
 Portrait en César de profil.
 Médaillon à suspendre en cuivre fourré.
 Cadre en bois clair.
 Diam. : 12 cm.
 300/400 €

117. **BOIZOT, D'APRÈS.**
« Le général Bonaparte en buste en uniforme de premier consul ».
 Sujet en bronze à patine foncée sur piédouche en bronze doré et ciselé, monté sur une colonne garnie à la base de bronze doré et ciselé. L'ensemble sur une terrasse dorée.
 Ht. : 34,5 cm. Terrasse : 14 x 14 cm.
 800/1 200 €



118. **G. DE GUITON**
 Buste tourné de trois-quarts à droite, en albâtre, représentant un homme vêtu d'une chemise à jabot et d'une cape portée à l'antique. Daté 1808.
 Travail néoclassique
 (égrenures)
 H : 32,5 cm
 500 / 800 €





119. JULES EDMOND MASSON (1871-1932).
« *L'Empereur Napoléon I^{er} à cheval* ».
Bronze à patine verte, signé sur la terrasse.
Ht : 46 cm x 42 cm.
2 000/3 000 €



120. EMILE PINEDO (1840-1916).
« *L'Empereur Napoléon I^{er} à cheval* ».
Bronze à patine brune sur terrasse signé « *Pinedo* »,
monté sur un socle en marbre vert orné au « *N* » sous
couronne et d'une frise de laurier.
Ht bronze : 30 cm. Ht totale. 41 cm x 28 cm.
1 500/2 000 €



121. **GRAND AIGLE DE PAREMENT**
aux ailes déployées, en bois sculpté.
Envergure : 104 cm. Ht. : 62 cm.
Milieu du XIX^e siècle.
(Réparation à une aile)
800/1 200 €



122. - **AIGLE DE TRUMEAU AUX AILES DÉPLOYÉES.**
Bois doré sculpté.
Envergure : 46 cm x Ht. 21,5 cm.
On y joint une paire d'aigles de parement en bois
doré sculpté. (égrenures)
Envergure : 24 cm x Ht. 23,5 cm.
XIX^e siècle.



- **PAIRE D'AIGLES DE PAREMENT AUX AILES
DÉPLOYÉES,**
se faisant face, sculptée, en bois doré et
peinture verte.
Envergure : 42,5 x Ht. : 26 cm.
XIX^e siècle.
300/400 €



123. ECOLE FRANÇAISE DU XIX^E SIÈCLE.

« LE LIEUTENANT GÉNÉRAL COMTE GAZAN PORTANT
LES INSIGNES DE LA LÉGION D'HONNEUR ET L'ORDRE
DE LA RÉUNION »

Buste en plâtre patiné noir, avec inscriptions à l'or sur
le piédouche « Lt general c^{te} gazan pair de france ».

Ht : 75 cm.

B.E.

Epoque Empire-Restauration.

1 500/2 000€

Biographie :

Honoré GAZAN COMTE DE LA PEYRIÈRE (1765-1845)

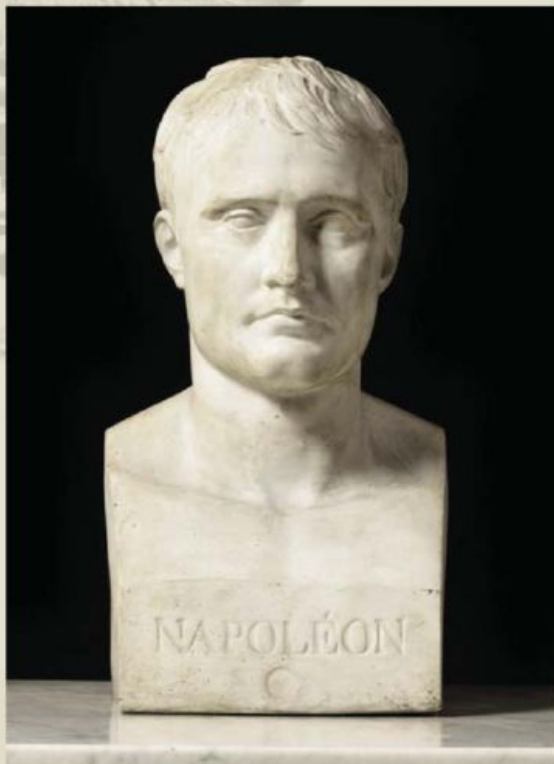
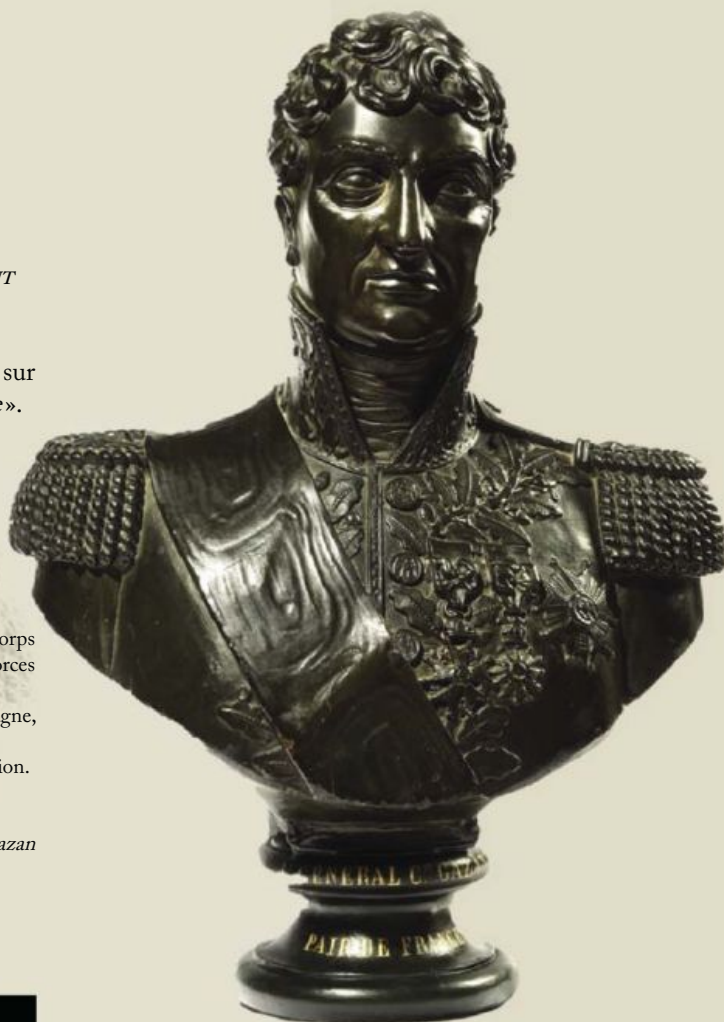
Il s'illustre en 1805 à la bataille de Dürenstein, où, isolé du corps
de Mortier, il résiste à l'anéantissement complet face à des forces
très supérieures.

Il combat à Iéna puis en Pologne. Après sa campagne en Espagne,
il devient commandant en chef de l'armée du Midi.

Grand croix de la Légion d'honneur et de l'ordre de la Réunion.

Bibliographie :

Natalia GRIFFON de PLEINEVILLE, « Le général Comte Gazan
(1765-1845) », Editions SPM, 2015.



124. CHAUDET, D'APRÈS.

“L'Empereur Napoléon I^{er} à l'antique”

Buste en biscuit.

Ht : 50 cm.

A.B.E.

600/800 €

SOUVENIRS DE LA GRANDE ARMÉE
HUILES SUR TOILE - DESSINS - SCULPTURES - SOUVENIRS

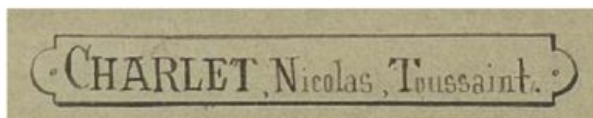


*J. du Campet
 a M. Moin.
 Andrieux
 le 16. 7. 1853.*

125. CLÉMENT AUGUSTE ANDRIEUX
 (NÉ EN 1829)
 « *Fantassin sous le Consulat.* »
 Dessin au crayon et à l'encre, signé,
 dédié et daté « 11^{7^{me}} 1853 ».
 Sous verre. Cadre doré.
 32 x 21,5 cm.
 B.E.
 150/200 €



126. NICOLAS TOUSSAINT CHARLET, ATTRIBUÉ À
 ECOLE FRANÇAISE.
 « *Grenadier de la Garde impériale en sous bois* »
 Aquarelle, avec cartouche sur le passe partout.
 23 x 18 cm.
 Sous verre. Cadre doré.
 B.E.
 400/500 €





127. **ALPHONSE LALAUZE (1872-1936)**
 « *Officier supérieur du 7^e hussards.* »
 « *Officier de lanciers 1812.* »
 Deux aquarelles et gouaches signées et datées 1909 et 1911.
 31,5 x 19 et 29 x 15 cm.
 Sous verre. Cadres dorés.
 B.E.
 800/1 000 €

128. **LUCIEN ROUSSELOT (1900-1992)**
 « *Capitaine de chasseurs à cheval de la garde impériale.* »
 Aquarelle signée en bas à droite.
 30 x 23 cm.
 Encadrée.
 400/600 €



*Cher Monsieur
Je vous envoie
les deux
lettres
que vous m'avez
écrites
et qui m'ont
fait grand plaisir
à recevoir
Je suis
très
agréablement
votre
ami
E. Detaille*

129. **EDOUARD DETAILLE (1848-1912).**
« *Etude de visage de cuirassier I^{er} Empire* »
Dessin au crayon, dans l'angle d'une lettre adressée
par Detaille à un correspondant (effacée)
14,5 x 10,5
Sous verre. Cadre en bois.
B.E.
150/200 €

130. **CHARLES CONRAD.**
ECOLE FRANÇAISE.
« *Cuirassier du 5^e régiment* ».
Aquarelle et gouache, signée et datée en bas à droite.
32 x 23 cm.
Encadrée sous verre.
On y joint un pochoir contresigné par Eugène
Lelievre représentant des gendarmes d'élite.
28 x 23 cm.
150/250 €





131. **LOT COMPRENANT :**
-HENRI CHARTIER (1859-1924)
« Ublan autrichien poursuivi par des hussards français du 12^e régiment. »
 Grande aquarelle signée et datée 1911.
 58 x 47 cm.
 Encadré sous verre.
-MARIUS ROY (1833-1921)
« L'Empereur décorant un grognard »
 Dessin à l'encre et gouache signé en bas à droite.
 Encadré sous verre.
 15 x 12 cm.
 600/800€



132. **A DE TASCHER.**
ECOLE FRANÇAISE DU DÉBUT DU XIX^e SIÈCLE.
« Lancier au campement plumant une oie. Epoque Premier Empire. »
 Dessin au crayon marqué en haut à gauche
« A de Tascher 1806 »
 10 x 16 cm.
 Encadré sous verre.
 300/400 €

Provenance :
 Vente Chevaux Légers, 20 octobre 1996.

133. EUGÈNE LELIEPVRE (1908-2013).
 ECOLE FRANÇAISE.
 « *Chasseurs à cheval de la garde impériale
 rendant les honneurs devant l'école militaire* ».
 Huile sur toile signée en bas à gauche.
 46 x 54 cm.
 Cadre en bois vert et doré.
 2 000/2 500 €



134. JULES MARC CHAMULAT (1828-1868).
 ECOLE FRANÇAISE.
 « *Le sergent Delignon, vétéran des chasseurs à cheval de
 la garde impériale, devant le dôme des Invalides* ».
 Grande huile sur toile signée
 et datée « 1853 ».
 Cadre en bois doré moderne.
 B.E. 117 x 90 cm
 1 000/1 500 €



Historique :
 Ce vétéran a été identifié grâce à la célèbre et probablement série de photographies de vétérans du Premier Empire conservée dans la Collection Brown.

Le sergent intendant Delignon est photographié dans son prestigieux uniforme, en dolman, pelisse, colback, équipements qu'il porte également sur notre portrait. Différence notable, le port d'un pantalon dont on devine qu'il est nettement plus seyant pour notre homme.

Notre portrait datant d'avant la création de la médaille de Sainte Hélène, il ne la porte pas sur notre représentation.





135. VICTOR HUEN (1874-1939).
 ECOLE FRANÇAISE.
 « *Timbalier des chevaux légers polonais* ».
 Aquarelle et gouache signée et datée « 1915 » en bas à droite.
 29 x 23 cm.
 Sous verre. Cadre doré.
 On y joint une aquarelle de Knotel « *Officier du 2^e chasseur à cheval* ».
 18 x 12 cm.
 Encadrée sous verre.
 200/300 €



136. PIERRE CONRAD.
 ECOLE FRANÇAISE.
 a) « *Grenadier à cheval de la garde impériale* ».
 25 x 20 cm.
 b) « *Grenadier à pied de la garde impériale* ».
 28 x 19 cm.
 Deux aquarelles et gouache, signées et datées « 1982 » et « 1983 ».
 300/400 €





137. CARLE VERNET (1758-1836).
ÉCOLE FRANÇAISE.
« *Officier du 5^e Hussards au combat. Vers 1799.* ».
Dessin à la plume, encre grise et aquarelle.
29 x 43 cm.
Sous verre. Cadre doré.
2 500/3 000 €



TABLEAUX HISTORIQUES



138. CHARLES CASTELLANI (1838-1913).
 ÉCOLE FRANÇAISE.
 « *Marbot récupérant l'Aigle du XIV^e de ligne à la bataille d'Eylau* »
 Huile sur panneau signé en bas à gauche et datée 98.
 64 x 81 cm.
 Important cadre doré à décor rocaille avec cartouche (erroné)
 5 000/6 000 €

Charles CASTELLANI (1838-1913)
 Illustrateur, il suit la mission Marchand au Congo. Il peint également des sujets militaires sur le Premier empire et la guerre de 1870. Il réalisa « *La Bataille de Waterloo* », exposée à Bruxelles dans une rotonde qui portait son nom, la rotonde Castellani, construite en 1879.

139. TABLEAU-HORLOGE.
 ÉCOLE AUTRICHIENNE DU XIX^e SIÈCLE.
 « *Soldats Français surpris dans une auberge par des grenadiers Autrichiens, I^{er} Empire* ».
 Huile sur cuivre, signée en bas à droite José RUFTLER
 Horloge à mouvement mécanique à six sonneries, remontage manuel avec clé, fonction sonnerie des quarts d'heure et des heures.
 63 cm x 76 cm (hors aigle), P : 15 cm.
 Cadre en bois doré et ciselé de palmettes surmonté d'un aigle sculpté.
 (restauration) B.E
 3 200/3 500 €





140. **PIERRE-FRANÇOIS DELORME (PARIS 1783 - 1859)**
 « *Portrait du général comte Gentil de Saint Alphonse (1777-1837)* »
 Sur sa toile d'origine (cachet au dos de Vallée et Bourniche)
 73 x 59 cm
 Signée et datée en haut à droite : *Delorme/1834* (surlignée)
 Restaurations anciennes
 4 000/6 000 €

Elève de Girodet, DELORME débute au Salon de 1810. Il nous est Impossible de savoir si notre tableau fait partie d'un envoi au Salon (portraits anonymes dans les livrets des Salons de 1812 et 1833).

Alphonse Louis GENTIL de SAINT-ALPHONSE entre comme volontaire au 3^e régiment de hussards de l'armée française en 1799 et est nommé sous-lieutenant le 18 janvier 1803. Il est nommé lieutenant du 4^e régiment de hussards en 1804. Il devient l'aide de camp du maréchal Bernadotte à partir du 20 mars 1806. Il participe aux campagnes d'Allemagne et d'Autriche en 1809, de Russie (1812) et de Saxe (1813). Il est ensuite affecté à l'armée d'Italie. Il est enregistré comme comte héréditaire par lettre patentes en 1817 et est élevé au grade de Grand Officier de la Légion d'honneur, le 1^{er} mai 1821.

Il porte les décorations de Grand Officier de l'ordre de Léopold de Belgique et de Grand Officier de la légion d'honneur.



141. LOUIS CHARLES BOMBLED (1862-1927)
« Le général Bonaparte, interrogeant un officier supérieur prisonnier, accompagné d'une escorte de hussards, vers 1796. »
 Huile sur toile rentoilée signée en bas à droite.
 44 x 36 cm.
 Cadre doré à décor rocaille.
 2 000/3 000 €

142. JOB (1858-1931)
« Trompette des chasseurs à cheval de la garde impériale »
 Aquarelle et encre, signé en bas à droite (rousseurs)
 47 x 30 cm
 Dans un cadre en bois stuqué doré à décors de frises de palmettes
 500/600 €





143. **AIMÉE DELVILLE - CORDIER**
ÉCOLE FRANÇAISE DU XIX^e SIÈCLE
« *Portrait en buste représentant le général baron Jean –Pierre-Léon Henry (1757-1835), portant la grand-croix de la Légion d’Honneur et l’ordre de la couronne de fer.* »

Huile sur toile signée en bas à droite.

80 x 63 cm

Important cadre en bois et stuc doré d'époque Restauration

4 000/6 000 €

Baron de l'Empire dont les armes : D'or à la fasce d'azur chargée d'un sabre de cavalerie, d'argent posé en fasce et pointant à dextre, accompagnée en chef de trois molettes, 2, 1, et en pointe d'épéron d'un cheval galopant, le tout de sable, Franc-Quartier, des barons militaires brochant au 9^e de l'écu, par décret du 30 mai 1808, sans enfant le titre est transmis à son neveu par lettres patentes du 10 février 1869.

CF : Jean-Alcide Georgel : Armorial historique et généalogique des familles de Lorraine titrées ou confirmées dans leur titre au XIX^e siècle, Elbeuf 1882 p. 358-359.



144. **ÉCOLE FRANÇAISE DU DÉBUT DU XIX^e SIÈCLE.**
« Portrait d'un aide de camp, chevalier de la Légion d'honneur. Époque Premier Empire. »
 Pastel ovale.
 34 x 27 cm.
 Sous verre. Cadre doré.
 Époque Premier Empire.
 800/1 000 €

Porte une attribution au général et futur maréchal Maison, au dos.

Œuvre en rapport :

L'artiste est probablement le même que celui ayant travaillé au portrait présumé du Général Maison, vers 1810, n°17, vente Thierry de Maigret du 9 octobre 2014.

145. **FERDINAND DE TASCHER (1779-1858).**
« Autoportrait, en buste de face, à vue ovale. »

Crayon noir et fusain.

21 x 15,5 cm.

Sous verre. Cadre doré.

Au dos, manuscrit : *« Fait à (.).ouvray en 4 jours et terminé le .. juillet 1802. Très ressemblant ».*

300/400€

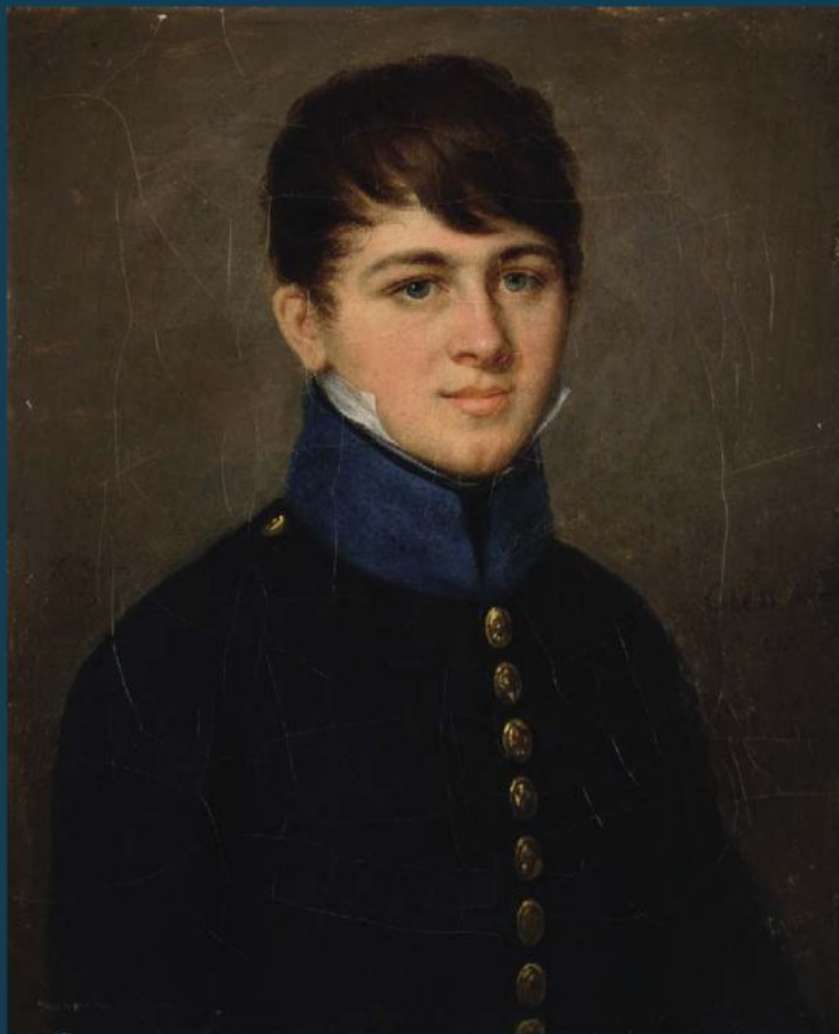
Historique :

Jean Samuel Ferdinand de Tascher (1779-1858), comte de Tascher, auditeur au Conseil d'État, Pair de France.

Ferdinand perd deux de ses frères en Russie dans des circonstances tragiques : Eugène à Königsberg (actuelle Kaliningrad), à la fin de 1812, après avoir été porté par Charles, car ayant les pieds gelés, il ne pouvait plus marcher ; Charles atteint Berlin où il meurt d'épuisement peu après que Ferdinand l'y ait rejoint.

On consultera les travaux de M. Coltrat, disponible sur Internet, sur le frère de Ferdinand, Maurice de Tascher. Un dessin de Ferdinand, représentant son frère Maurice, mort en Russie y est reproduit.





146. **JEAN HENRI CLESS (1774-1812)**
« *Portrait d'un jeune aide de camp en uniforme* »
Huile sur toile signée et datée 1810 au centre à droite.
Toile d'origine
21 x 17,5 cm.
Cadre doré à palmettes
2 000/3 000 €

Oeuvres en rapport :

- Portrait de Marie Antoine RISTELHUBER.
- Portrait de Philippe Maurice KOLB (1757-1841), conservateur des forêts et capitaine de Louveterie, acquis et conservé par le Musée d'art et d'histoire de Saverne.

Ces deux portraits sont, à notre connaissance, les seuls exécutés par CLESS en 1810, l'année où il peint notre tableau.

Biographie :

Jean Henri CLESS (1774-1812)

Fils d'André CLESS, maître-menuisier (1742-1811) et d'Anne-Marie Olbrecht. Elève du célèbre peintre Jean-Louis David, il résida à Paris, au début de l'Empire. Exposait au Salon du musée Napoléon quelques-unes de ses œuvres (*Un tableau de famille*, *L'atelier du Peintre David*, dessin à la plume et à l'encre de Chine conservé au musée Carnavalet) et en 1806 et 1808, plusieurs cadres de miniatures. De retour à Strasbourg, il y poursuivit sa carrière et donna des leçons, tint une école de peinture, à son domicile, tandis que son père André donnait des leçons d'architecture, de mécanique et de perspective. Certaines œuvres de Jean-Henri passèrent bientôt dans les collections privées, en particulier à Strasbourg (exposition de 1910, château des Rohan).



147. SOUVENIR DU MARECHAL PERIGNON.

Cachet à cire du Maréchal Pérignon, aux armes sous couronne de marquis sur bâtons entrecroisés, ceintes de l'ordre de Saint Louis et de la Légion d'honneur.

En laiton ovale. Poignée ronde en bois noirci tourné.

B.E. Epoque Restauration.

1 200/1 500 €

Biographie :

Dominique Catherine, marquis de Pérignon

Maréchal de France (Grenade, Haute-Garonne, 1754-Paris 1818).

Il servit contre les Espagnols (1794) puis fut nommé ambassadeur à Madrid (1795-1797). Gouverneur de Parme et de Plaisance (1806), commandant en chef à Naples (1808), il fut créé pair de France par les Bourbons (1814).

148. RARE SABRETACHE D'OFFICIER DE HUSSARD

en maroquin noir, pattelette recouverte de drap cramoisi (traces d'insectes) à galon en passementerie dorée. Pourtour à petit galon brodé en suite. Pattelette ornée d'une plaque à l'aigle, sous une couronne impériale, en laiton. Trois anneaux de suspente en métal.

Présentée encadrée sous verre.

33,5 x 29,5 cm.

B.E. Epoque I^{er} Empire. (petites traces d'insectes au dos de la pattelette en coin).

4 000/6 000 €





149. **ENSEMBLE DE 32 PIÈCES DE FOUILLES PROVENANT DU CAMP DE BOULOGNE.**
 Motifs de gibernes, boucles, boucles agrafes et boutons (sapeurs, bataillon des marins de la Garde consulaire, génie, 100e régiment d'infanterie).
 Encadré sous verre, avec un motif en argent gravé « *CAMP DE BOULOGNE 1804* ».
 Epoque Consulat-Empire.
 300/500 €



150. « *SOUVENIRS DE LA GRANDE ARMÉE* »
 Bougeoir en bronze figurant un tronc décoré de fusil, mousqueton, sabretache, ceinturon, sabre de cavalerie, giberne, sabre briquet, lance, pistolet d'arçon et bonnet à poil pouvant s'ouvrir pour accueillir une bougie.
 Ht : 35 cm.
 B.E.
 800/1 200 €



151. **BERNARD BELLUC.**
ECOLE FRANÇAISE DU XX^e SIÈCLE.
 -Trompette de chasseur à cheval de la garde.
 -Trompette de hussard 2^e régiment 1812.
 Deux statuettes en faïence polychrome.
 Ht. : 32 et 34 cm.
 Sur socles en bois.
 B.E.
 800/1 000 €



152. **ENSEMBLE DE TROIS DOCUMENTS D'ÉPOQUE CONSULAT- EMPIRE :**
 -Certificat de présence du canonnier BASTIEN, du 2^e régiment d'artillerie à pied. Fait le 2 messidor An 11 à Plaisance.
 -Certificat de service du canonnier de 2^e classe BASTIEN, du 2^e régiment d'artillerie à pied. Fait à Vérone le 8 mai 1808.
 -Congé de réforme du tambour VENOELH de la 29^e demi brigade de ligne. Fait à Sarrelibre le 1^{er} Prairial An 8. Encadré sous verre.
 80/100 €



Liberté.

Egalité.



Au nom du Peuple Française.

Brevet d'Honneur

Pour le Citoyen François Thinard, Canonnier au 3^e Rég. d'Artillerie à cheval.

Bonaparte, premier Consul de la République, Doyen le compte qui lui a été rendu de la conduite distinguée et de la bravoure éclatante du C^{te} François Thinard, Canonier au 3^e Régiment d'Artillerie à cheval, au siège d'Aboukir, à l'offense de ...

Lui décerne, à titre de récompense nationale, une grenade d'or.
Il jouira des prérogatives attachées à ladite récompense par l'Arrêté du 4 Nivôse an 3.
Donné à Paris, le vingt neuf germinal an 11 de la République Française.



Le premier Consul,
Par le premier Consul,
Le Secrétaire d'Etat,

Le Ministre de la Guerre,

153. **BREVET D'HONNEUR POUR UNE GRENADE D'OR ATTRIBUÉE AU CITOYEN FRANÇOIS THINARD,** canonnier au 3^e régiment d'artillerie à cheval à l'armée d'Orient. Sur parchemin, à vignette de la République «Bonaparte Premier Consul». Remis pour sa conduite notamment au siège d'Aboukir. Le Premier Consul «lui décerne, à titre de récompense nationale, une grenade d'or.» Donné à Paris le vingt neuf germinal An 11 (14 avril 1803). Signé du Premier Consul Bonaparte, d'Hugues Maret, secrétaire d'Etat et du général Berthier, ministre de la guerre. Cachet sec. 34 x 44 cm. B.E. Epoque Consulat. 1 500/2 500 €

Seulement 120 grenades d'honneur furent décernées.

Historique:
François THINARD ou TINARD dit «Lafleur», servit aux armées du Danube et du Rhin en 1799 et 1800. Il fut honorablement cité pour le courage et l'intelligence qu'il déploya pendant cette dernière campagne. Le premier Consul lui décerna le 29 germinal AN X une grenade d'honneur. IL obtient sa retraite en 1804 et passe dans la 15^e légion de gendarmerie. On peut relever quelques divergences entre le brevet et les états de service ce qui était fréquent dans les transcriptions d'époque

PRÉSENT DE NAPOLEÓN I^{ER} À MARET DUC DE BASSANO





154. **PRÉSENT DE L'EMPEREUR NAPOLEON I^{ER} À MARET DUC DE BASSANO NICOLA MORELLI (1771-1838).**

Exceptionnel médaillon de cou, adapté en broche, camé sur agate à deux couches, de forme ovale, représentant l'Empereur Napoléon I^{er} en buste de profil à l'antique, tête à couronne et cape à broche au « N » entièrement pavés de petits diamants de taille ancienne, enrichi et parsemé de minuscules abeilles stylisées en or, bordé sur le pourtour de petites perles en or.

Signé sous l'épaule « MORELLI ».

Dans une monture en or (18 carats), à pourtour à jours, surmonté d'une gorge, recouvert d'une suite de petits diamants.

48 x 33 mm.

Poids brut : 31,3 g.

T.B.E. Epoque Premier Empire.

60 000/80 000 €

Répartitions des diamants :

36 sur la couronne de lauriers, 15 sur le ruban de la couronne, 112 sur le drapé et 86 sur le pourtour.

Soit 249 diamants environ au total.

Provenance :

- Don de l'Empereur Napoléon I^{er} à son ministre Maret, Duc de Bassano.

- Conservé dans la descendance des Ducs de Bassano.

Exposition et bibliographie :

- On parle de cet exceptionnel camée dans la revue DEMARETEION en 1935.

- « Napoléon et la Légion d'honneur », 20 mars -20 juin 1968, n°511 du catalogue.

Ceuvre en rapport :

Camée au profil de l'Empereur Napoléon, pavé de diamants, offert par l'Empereur à Madame Mère, en 1804. Collection particulière.

Historique :

« On retrouve des représentations plus privées – comme les cires de Santarelli, les miniatures sur émail et les camées de Morelli – qui offrent une lecture plus intime de l'histoire de la famille Bonaparte.

Napoléon utilisait souvent ces objets raffinés comme cadeaux pour offrir aux membres de sa famille ou aux dignitaires de la Cour. », peut on lire dans le guide du musée napoléonien de Rome.

Biographies :

Nicola MORELLI (1771-1838).

Artiste romain membre de l'Académie de Saint Luc et de la Congrégation des virtuoses au Panthéon, Nicola Morelli est un des graveurs de camée les plus fameux de son époque. « Parmi les plus célèbres lithoglyphes ou graveurs en pierres dures, qui exercent aujourd'hui leur art en Italie, on estime principalement M. Nicolas MORELLI, il vient d'exécuter deux très-beaux camées, l'un pour M. de DEMIDOF (...). M. Morelli a exécuté, pour l'auguste mère de Sa Majesté l'Empereur Napoléon, un collier composé de dix pierres qui offrent les portraits des princes de la famille impériale. »

Le magasin encyclopédique, 1807.

Hugues Bernard MARET, duc de Bassano (1763-1839)

Secrétaire d'État du Consulat (1800), puis chef de cabinet de Napoléon I^{er}, il fut fait duc de Bassano en 1809 et fut ministre des Relations étrangères (1811-1813).



Photographie de la Duchesse de Bassano portant le camée de l'Empereur Napoléon I^{er}

SOUVENIRS DE L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE



155. JOSEPHINE BONAPARTE

RARE ET RAVISANT PETIT PORTEFEUILLE À RABAT
en velours à décor d'une frise de feuillage en fils dorés et
du chiffre *J.B.* Intérieur garni de moire rose.

A.B.E. (usures et déchirures)

Début du XIX^e siècle

Il contient un manuscrit marqué « *Donné par l'Impératrice
Joséphine à mon aïeule* »

3 000/4 000 €





156. DANIEL SAINT (1778-1847)
 « *L'Impératrice Joséphine* »
 Ravissante petite miniature ovale sur ivoire.
 27 x 20 mm
 Présentée dans un cadre en laiton doré, sur
 fond de nacre compartimenté et gravé. Revers
 doublé de velours bordeaux et gravé sur le
 cadre « *SOUVENIR DE L'IMPERATRICE*
 – *CHATEAU DES TUILERIES 1808.* »
 57 x 50 mm.
 B.E.
 4 000/6 000 €



revers

TABLEAU EN BRODERIE OFFERT À L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE



157. HOET, ATTRIBUÉ À.
 ECOLE FRANÇAISE DU DÉBUT DU XIX^e SIÈCLE.
 « Femmes lavant leur linge dans un paysage italien ».

Riche et important travail de broderie sur soie, en velours, fils de soie et fils de coton multicolores.
 Cadre à palmettes d'époque (manques).

Avec billet manuscrit ancien à la plume « Cet ouvrage a été offert à Madame Bonaparte, épouse du Premier Consul de la République française, à son passage à Nancy au retour des Eaux de Plombières, le 21 messidor An 10 ou dix juillet 1802.

V.S. par Anne Mélanie Bailly, originaire de Nancy, département de la Meurthe ; âgée de quinze ans et accepté comme les premières (...). »

56 x 71 cm. Avec cadre : 76 x 93 cm.

A.B.E. Epoque Consulat.

800/1 200€

Historique :

Joséphine partit prendre les eaux à Plombières pour la 3^{ème} fois à partir du 15 juin 1802 et elle fut de retour le 12 juillet 1802. 52.

Tableau en broderie offert à l'impératrice Joséphine



158. VIENNE (GENRE DE)

ASSIETTE

en porcelaine à décor polychrome au centre d'un portrait de l'impératrice Joséphine, l'aile à décor en or d'aigles, vases et guirlandes de fleurs.

Marque apocryphe de Vienne au revers et *Joséphine D 340*.

Fin du XIX^e siècle.

D. 25 cm.

500/800 €



159. **ECOLE FRANÇAISE DU DÉBUT DU XIX^e SIÈCLE.**
« Vue du château de Navarre ayant appartenu à l'Impératrice Joséphine »
Huile sur toile (craquelures)
26 x 35 cm.
A.B.E.
600/800 €

Historique :

Le château fut reconstruit en 1686 par Jules Hardouin-Mansart pour le duc de Bouillon. En 1809, la vente en fut faite aux enchères, Napoléon s'en rendit adjudicataire, moyennant la somme de 900 000 francs. En 1810, après son divorce, il l'offrit en cadeau à l'Impératrice Joséphine, faite duchesse de Navarre, qui l'habita pendant deux ans. Il alla même la visiter trois fois dans son nouveau domaine. Joséphine s'était plu à embellir ces lieux, négligés depuis nombre d'années. Le château fut détruit en 1836 et remplacé par une usine.



DAGOTY À PARIS, MANUFACTURE DE PORCELAINES DE L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE

Créée vers 1798 à Paris par Pierre Louis Dagoty et ses frères Isidore et Etienne Jean-Baptiste, la manufacture de Dagoty perdure jusque dans les années 1823. Issus d'une famille d'artistes français et fils du célèbre peintre de cour Jean-Baptiste André Gauthier Dagoty, ils sont formés dès leur plus jeune âge. En 1800, la mort de ses frères laisse Pierre Louis Dagoty seul à la direction de l'atelier, dont la qualité le fait très vite connaître. En 1804, la manufacture obtient le soutien de l'impératrice Joséphine et l'autorise à signer ses porcelaines : « *Manufacture de S.M. l'Impératrice, P.L. Dagoty à Paris* ».

Lors de la chute de Napoléon I^{er} en 1814, la Manufacture perd son privilège et se place en 1815 comme la Manufacture de la Duchesse d'Angoulême jusqu'en 1820. Dès 1816, Pierre Louis s'associe avec François Maurice Honoré. Ils travaillent ensemble jusqu'à leur séparation en 1820, où la production se fit plus réduite aboutissant au retrait de Dagoty et à la vente de son atelier en 1823. La manufacture de Dagoty a toujours été connue pour ses décors très antiques et pour son influence sur les arts décoratifs de l'Empire.



160. **PARIS, MANUFACTURE DE DAGOTY**

CABARET EN PORCELAINES

à décor de Chinoiserie avec pagodes et arbustes exotiques en or sur fond rouge corail comprenant un grand plateau circulaire reposant sur trois pieds n forme de patte de lion à fond or, quatre tasses à thé et leur soucoupe, une coupe hémisphérique sur piédouche et un pot à sucre couvert reposant sur trois pieds en forme de patte de lion à fond or.

Trois tasses marquées : *Dagoty à Paris* en or.

Epoque Empire.

L. du plateau : 48 cm, H. du pot à sucre : 17,5 cm, D. de la coupe : 20 cm, H. des tasses : 5,5 cm.

Le couvercle du pot à sucre avec une fracture recollée, une tasse cassée et recollée, fêlure à la base d'une anse d'une tasse.

6 000/8 000 €

Historique :

Lorsque Louis Bonaparte, roi de Hollande, époux d'Hortense de Beauharnais, souhaite donner des modèles nouveaux à la Manufacture d'Amstel, il en demanda à Dagoty ainsi qu'à Dhill.

Une facture de Dagoty en date du 14 juin 1808 fait état d'une commande pour des pièces avec ce même décor. Certaines pièces se retrouvent dans les collections de l'Impératrice Joséphine au Château de Malmaison.

Ceuvres en rapport :

Rueil Malmaison, Musée National des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau.

Paris, Musée du Louvre, département des objets d'art.

Bibliographie :

PLINVAL de GUILLEBON Béatrice, *Dagoty à Paris, Manufacture de porcelaine de l'Impératrice*, Somogy édition d'art, Musée National des Châteaux de Malmaison et Bois-Préau, 2006, p.82 à 87.

CHEVALLIER Bernard, *Décor d'Empire*, Monza Editeur, p.62

161. **PARIS, MANUFACTURE DE DAGOTY**

PAIRE DE VASES COUVERTS

de forme balustre en porcelaine formant glacières, garnies de leur doublure, à décor en or sur fond rouge corail de Chinois dans des paysages avec pagodes et arbustes exotiques dans des bandeaux cernés de filets or, les anses à enroulement à fond or, le piédouche à fond or décoré d'une guirlande de lierre en or mat.

Epoque Empire.

H. 39,5 cm.

Deux anses d'un vase restaurées.

4 000/6 000 €







162. **PARIS, MANUFACTURE DE DAGOTY, CABARET EN PORCELAINE**
à décor en camaïeu bistre sur fond beige de brebis et chèvres dans des paysages, les bords à fond or, comprenant une théière couverte, le déversoir en forme de tête d'oiseau, un pot à lait, un pot à sucre couvert et une jatte circulaire, reposant sur trois pattes de lion, dix tasses de forme jasmin à anse élevée et dix soucoupes.
Epoque Empire.
H. : de la théière : 20,5 cm.
H. du pot à lait : 20,5 cm.
H. du pot à sucre : 17 cm.
L. de la jatte : 20 cm
H. des tasses : 8,3 cm, D. des soucoupes : 12,7 cm.
Un petit éclat au déversoir de la théière, éclats anciennement restaurés à la prise du couvercle du pot à sucre.
3 000/5 000 €



163. **PARIS, MANUFACTURE DE DAGOTY**

GRAND VASE

en porcelaine de forme ovoïde sur piédouche à deux anses à fond or formées de masques de sature barbu surmonté d'enroulement et têtes de lion, décor de tiges fleuries en bleu et or sur fond bleu agate, le col et le piédouche à fond or, la base carrée en marbre noir. Epoque Empire.

H. 59,5 cm (avec le socle).

Usure d'or restaurée sur le col.

6 000/8 000 €



**164. PARIS, MANUFACTURE DE DAGOTY
GRANDE ÉCRITOIRE**

en porcelaine et marbre noir formée d'un amour en biscuit assis sur une base carrée à fond noir, portant sur ses genoux une coupe ovale à fond or formant encier, flanqué de deux coupes sur piédouche décorées de guirlandes de feuillage en vert sur fond vert pale, sur un large socle rectangulaire en marbre noir supporté par quatre pieds griffes en porcelaine à fond or.

Epoque Empire.

H. : 19 cm,

L. : 39 cm.

Restaurations.

2 500/3 500 €

Un encier composé d'une figure centrale similaire entre deux cornets rhyton figure sur un dessin des archives de la manufacture Dagoty conservé au Victoria and Albert Museum de Londres (n° 3236:4)

**165. PARIS, MANUFACTURE DE DIHL OU DE
DAGOTY**

ENCRIER EN PORCELAINE

représentant une nymphe tenant un coquillage près d'une source, accompagnée d'un chien sur une base ovale, décor en or et en brun à l'imitation du bronze patiné.

Début du XIX^e siècle.

H. : 19 cm

L. : 13 cm.

Un petit éclat restauré à un pied.

2 000/4 000 €





166. PARIS, MANUFACTURE DE DAGOTY

IMPORTANTE PARTIE DE SERVICE

en porcelaine à décor en or sur fond rouge de joncs et pensées dans des cartouches octogonaux et de guirlandes de lierre comprenant deux glacières tronconiques couvertes à anses élevées à enroulement, trois coupes sur piédouche, un plateau à piédouche, deux compotiers ronds sur pied, deux légumiers ronds couverts reposant sur trois pattes de lions, la prise du couvercle en forme d'aigle, un sucrier rond couvert sur plateau circulaire attendant, deux petits vases tronconiques dont l'un garni d'un bouquet de fleurs en biscuit, trente-deux assiettes à dessert, deux assiettes à dessert montées, supportées par un putto en biscuit agenouillé sur un coussin à fond bleu sur une base carrée à fond or, six tasses de forme litron et six soucoupes.

Une glacière et deux tasses marquées: Dagoty à Paris en or.

Sept assiettes et les deux plateaux marquées à la vignette en rouge : *Manufacture de S.M. l'Impératrice P.L.*

DAGOTY à PARIS

Epoque Empire

H. des glacières : 39,5 cm.

H. des coupes : l'une 13,5 cm, D. 21,5 cm et H. 12 m, D. 22 cm pour deux.

H. du plateau à piédouche : 11 cm, D. : 23,5 cm.

D. compotiers ronds : 22,3 cm, H. : 6 cm.

L. légumiers : 15 cm, H. 13,5 cm.

H. du sucrier : 20 cm.

H. des vases : 10 cm, L. 14 cm, H. avec bouquet : 14 cm.

H. plateau sur putto : 25,5 cm, D. 22 cm.

D. Assiettes : 22 cm.

H. des tasses : 6 cm, D. des soucoupes : 12,5 cm.

Quelques accidents et restaurations.

10 000/12 000 €



RARE RICORDI D'UNE ŒUVRE NON CONNUE DU BARON GÉRARD

167. FRANÇOIS GERARD DIT BARON GERARD (1770-1837) ET ATELIER

Portrait de la reine Hortense et de ses enfants

Toile

21,8 x 31,4 cm

Signée en bas à gauche à la hampe du pinceau: *gérard*

Petit accident

Cadre en bois doré

30 000/40 000 €

Provenance :

Collection Haviland;

Vente Haviland, Paris, Hôtel Drouot, les 14 et 15 décembre 1922, n°51 (reproduit) (comme baron Gérard);

Vente anonyme à Paris, Hôtel Drouot, le 12 décembre 2001, n°53 (comme Marie-Eléonore Godefroid).

Cette toile est à rapprocher de la série des quatre-vingt-quatre réductions de portraits restées dans l'atelier de l'artiste et acquises auprès de sa veuve en 1837 par le musée du château de Versailles. Au fil de sa carrière, François Gérard a exécuté avec l'aide de ses élèves des *ricordi* de ses grands formats pour constituer un répertoire, un *liber veritatis* de son œuvre (ceux-ci sont parfois abusivement appelées « esquisses »). Dans le catalogue de l'exposition «*Peintre des rois, roi des peintres François Gérard portraitiste*», qui a eu lieu au château de Fontainebleau au printemps 2014, ces petits tableaux étaient répertoriés comme «François Gérard et collaborateurs».

Alors que l'artiste a montré ses modèles masculins seuls et de façon hiératique, comme l'exigeaient leurs fonctions officielles ou militaires, il a souvent représenté les figures féminines en mères de famille entourées d'enfants. On ne connaît pas de grand format identique à notre composition, mais on notera que le *Portrait de Marie-Caroline, duchesse de Berry* (Versailles), présente aussi le motif de l'enfant debout sur le fauteuil.

Gérard a peint à plusieurs reprises *Hortense de Beauharnais accompagné d'un ou deux de ses fils* (Fontainebleau, château, vers 1806-1808, inv. 1997-5, exposition 2014, *op. cit.* p.108, n°27).

Gérard se souvient des portraits de familles de Rubens et van Dyck, qui savaient allier noblesse des modèles et tendresse maternelle, dans le nouveau langage néoclassique et avec un mobilier contemporain.

Nous remercions monsieur Alain Latreille pour son aide dans la rédaction de cette notice.





168. **J.B. LOUVION, D'APRÈS**
« À la gloire immortelle de Bonaparte »
 Gravure en noir et blanc.
 46 x 33 cm.
 Cadre en bois doré.
 200/300€

Exposition :
 À figuré sous le numéro 125 à l'exposition la Paix d'Amiens.

169. **"WELLINGTON ET BLUCHER. MEETING AFTER THE BATTLE OF WATERLOO".**
 Scène brodée en fils de couleurs, soie et coton.
 18 x 6 cm.
 B.E. XIX^e siècle.
 Sous verre. Cadre doré avec inscription.
 300/400 €



170. **GARNEREY, D'APRÈS.**
« Napoléon I^{er} Empereur des français, Roi d'Italie »
 Eau forte par Morret.
 25 x 21 cm
 Encadré sous verre.
 B.E.
 200/300 €





171. « L'EMPEREUR NAPOLÉON I^{ER} EN BUSTE DE ¾ EN UNIFORME DE CHASSEUR À CHEVAL DE LA GARDE DANS UN MÉDAILLON OVALE SURMONTÉ DE L'AIGLE REPOSANT SUR DEUX LIONS ACCOLÉS ». Soie imprimée et brodée de fils de soie multicolore. Travail des soieries lyonnaises. Sous verre, cadre en bois doré à palmettes. 33 x 24,5 cm. B.E. Epoque Ier Empire (légèrement insolé). 1 200/1 500 €



172. **HORACE VERNET (PARIS 1789 – 1863)**

« *Napoléon à Montereau* »

Huile sur toile

Signée en bas à droite *Horace Vernet*

54.3 x 65 cm

12 000 / 15 000 €

Début 1814, l'armée de Bohême, alliant Prussiens, Autrichiens et Allemands, traverse le Rhin pour tenter d'envahir la France. Aux portes de la Seine-et-Marne, les troupes rencontrent l'armée française et subissent l'offensive de Napoléon à Montereau. Après une bataille sanglante, les Français subissent de lourdes pertes mais de nombreux prisonniers de l'armée de Bohême sont capturés, dont l'un des généraux du prince de Schwartzemberg. La bataille de Montereau, est l'une des dernières victoires de l'armée Napoléonienne. Horace Vernet, choisit ici de représenter l'Empereur dans un nuage de fumée, au cœur de la bataille, mais concentré à vérifier les tirs de canons de ses artilleurs.





173. **SÈVRES**
BUSTE EN BISCUIT REPRÉSENTANT
L'EMPEREUR NAPOLÉON 1^{ER}
en deuxième grandeur d'après le modèle de Chaudet
la base portant l'inscription gravée : NAPOLÉON.
Marqué en creux : *Sèvres et au revers A.B. 3 M ^*
pour Alexandre Brachard et l'an XIII (1804-1805)
Epoque Empire, an XIII, année 1804-1805.
H. 30 cm.
3 000/4 000 €



174. RARE ASSIETTE EN PORCELAINÉ DU SERVICE DE NAPOLÉON I^{ER} AU CHÂTEAU DE MARRACQ,

Marli et rosace centrale à fond bleu pâle à décor polychrome de feuillages exotiques dits «capraires», bordés d'un filet or et cernant un semis de fleurettes or (légères usures).

Manufacture impériale de Sèvres, 1807.

Marquée au revers (le mot «impériale» a été bûché, comme souvent pour les services de l'Empereur).

D. 23,5 cm.

3 000/5 000 €

Provenance:

Service à dessert de l'empereur Napoléon I^{er} au château de Marracq (Bayonne). Il est décrit «fond bleu pâle, frise capraire colorée sur le fond», entré au magasin de vente le 18 novembre 1807 et livré à «Marrac» le 25 juin 1808. Il comprenait 72 assiettes plates pour un coût unitaire de 15 francs (Arch. Cité de la Céramique, Sèvres, Vu1, f°49).

Bibliographie: Ce service est cité par Tamara Préaud dans: «Versailles et les tables royales en Europe. XVII^e-XIX^e siècle.», Versailles, RMN, Paris, 1993, p.222. Voir également : André Lebourleux, «Le château de Marracq, de Marie-Anne de Neubourg à Napoléon I^{er}», Atlantica, Biarritz, 2007.

Historique:

Marracq est une des résidences impériales, achetée par Napoléon le 19 mai 1808 (le service est livré un mois après), qu'il fait garnir par le Garde-Meuble de la Couronne dans la précipitation pour recevoir à dîner le 30 avril les souverains espagnols. C'est à Marracq qu'est signée l'abdication des Bourbons d'Espagne, le 5 mai, plaçant Joseph Bonaparte sur le trône. Pendant trois mois, jusqu'au 20 juillet, la Cour y réside et l'Empereur y revient les 3 et 4 novembre 1808 en allant vers l'Espagne, puis le 19 janvier 1809 à son retour de la péninsule. Joseph Bonaparte, roi d'Espagne, y séjourne quelques jours en 1811, puis en 1813 lors de sa fuite. Le château est incendié le 22 juin 1825.



175. **ETUI A CISEAUX EN VERMEIL DE
L'EMPEREUR NAPOLEON I^{ER}
PAR MARTIN - GUILLAUME BIENNAIS,
ORFEVRE DE S.M. L'EMPEREUR**

Aux Armes impériales entourées du grand cordon de la Légion d'honneur et au chiffre *N* sous couronne impériale.

Poinçons 2^e coq et de *Biennais au Singe Violet*.

B.E. (usures à la dorure)

Poids: 45.3 g

3 000/4 000 €

176. **SÈVRES
BUSTE EN BISCUIT REPRÉSENTANT
LE GÉNÉRAL BONAPARTE,**

les cheveux longs réunis en catogan, vêtu d'un uniforme orné de feuilles de laurier en léger relief, reposant sur un piédouche à fond beau bleu encadré de filets or.

Marque en creux au revers du buste : *8* et *JW* sous le socle.

Modèle de Louis-Simon Boizot.

Fin du XVIII^e siècle, vers 1798.

H. 26 cm.

3 000/5 000 €

Ce buste du *Général Bonaparte* ou *Bonaparte au catogan* est créé par Louis Simon Boizot en Germinal an 6 (avril 1798). Il s'agit du premier des trois bustes de Bonaparte que Boizot réalisera. Les archives de la manufacture de Sèvres conservent une lettre datée du 15 Germinal an 6, écrite par le ministre de l'Intérieur et adressée aux citoyens composant la direction de la manufacture nationale de Sèvres qui détaille la réception de ce buste :

« j'ai reçu, citoyens, 1 buste du Général Bonaparte que vous avez fait établir en porcelaine-biscuit d'après le modèle du citoyen Boizot artiste en chef de la manufacture. Il appartient sans doute à un établissement national, le premier de son genre en Europe, de reproduire d'une manière aussi utile et aussi agréable, les traits d'un citoyen qui a rendu de si grands services à la République et que le Directoire exécutif honore de toute sa confiance. Je ne puis assez vous témoigner ma satisfaction du zèle attentif que vous avez déployé dans cette circonstance. Cette production fait beaucoup d'honneur aux talents du Citoyen Boizot et que trouve que la ressemblance y ajoute un nouveau mérite. Je ne doute pas que ce buste mis dans le commerce ne compense avec beaucoup d'avantages tout les frais que son exécution a occasionnés : mais avant de l'exposer dans le magasin de vente de la manufacture, je vous invite à en adresser promptement sept ou huit au chef de la 4^e division que je me chargerai de faire passer aux membres du Directoire exécutif et à la citoyenne Bonaparte (...). ».

Le prix avec socle en porcelaine à fond bleu est fixé à 60 francs et 42 francs avec un piédouche en blanc et les premiers exemplaires vendus à partir de Floréal an 6. Joseph Bonaparte en achète trois en Prairial an 6 et le Directoire en reçoit sept le 16 Brumaire an 6.

En 1799, Boizot réalise un nouveau buste de Bonaparte, à présent Premier Consul, sans catogan et son manteau orné de feuilles de chêne. Enfin, un troisième buste de Bonaparte avec les cheveux courts est créé en 1800.

Un buste similaire est conservé dans les collections du duc de Bedford à Woburn Abbey, un autre est reproduit par Tamara Préaud et Marcelle Brunet : *Sèvres, des origines à nos jours*, p.305, n° 432.







177. **ANTONIO CANOVA (1757-1822), D'APRÈS**
« Buste de L'Empereur Napoléon I^{er} à l'antique en hermès »
Marbre. Porte une signature *Canova*
B.E. (restaurations)
H: 50cm B.E.
XIX^e siècle.
3 000/4 000 €



178. **JEAN-BAPTISTE ISABEY (1767-1855)**
RARE PRÉSENT OFFERT PAR NAPOLÉON
I^{ER}, EMPEREUR DES FRANÇAIS.

Tabatière en écaille brune de forme oblongue, incrustée d'un filet d'or. Le couvercle orné d'un portrait miniature représentant l'Empereur Napoléon I^{er} en buste, en uniforme de colonel des chasseurs à cheval de la Garde impériale, la tête légèrement tournée vers la gauche.

Il porte les ordres de Grand- Croix de la Légion d'honneur, et de la Couronne de fer.

Signée à droite « *Isabey 1812* ».

B.E. (Très légers accidents).

H. 2.5 x L. 9.5 x P. 5.5 cm.

Premier Empire.

10 000/15 000 €

Provenance :

- Collection Théodore DABLIN (1781-1861).
- Puis legs à sa filleule, Amélie LEVAIGNEUR (1824-1912).
- Vente par succession, 2-3-4 mai 1912, Paris, Hôtel Drouot, n°142 (vendu 2300 francs).
- Vraisemblablement rachetée par la famille car conservée depuis dans sa descendance (étiquettes d'inventaire n°440).

Référence :

- MUSEE DU LOUVRE, une tabatière en écaille brune comparable avec le même modèle, signée mais sans date (*inv. RF 3847*).
- WALLACE COLLECTION, une tabatière en or avec le même modèle également signée mais non datée (*inv. M209*) ainsi qu'une miniature encadrée toujours avec le même modèle signée et datée 1812 (*inv. M231*).



**RARE PROTOTYPE DU LIT PLIANT DE DESOUCHES,
« SECOND EXEMPLAIRE DE CETTE INVENTION »,
PRÉSENTÉ À BONAPARTE PREMIER CONSUL,
PROVENANT DE L'EMPEREUR NAPOLÉON I^{ER}
PUIS DES COLLECTIONS
DE L'IMPÉRATRICE MARIE-LOUISE**

179.

EXCEPTIONNEL LIT DE VOYAGE PLIANT,

en acier, se pliant dans le sens de la longueur et de la largeur au moyen de charnières situées aux centres des deux grandes barres longitudinales et des deux barres latérales, munies de bagues de sécurité en bronze coulissante pour le blocage.

Monté sur six pieds reposant sur des roulettes en laiton.

Les montants sont ornés, sur leurs parties supérieures, de quatre boules en laiton montées à vis. L'Impérial repose sur une armature formée de quatre tringles en fer, pliantes fixées en partie haute par un motif boulé, vissable, recevant les quatre tiges, et la platine en laiton gravé « *Second lit de cette invention présenté au 1^{er} Consul Bonaparte le 13 fructidor An XI de la République par M^r Desouches F^s S^t Gⁱⁿ à Paris.* »

Marques de montage sur les traverses de « I » à « IIII ».

-Toile de sommier d'origine, rayée, à crochets d'attache en fer.

-Avec ses deux étuis de transports « *porte manteau* » pour le sommier et l'ensemble, en cuir noir doublé de forte toile rayée, fermants par des boucles rouleaux, fermant par des manchons pour le transport.

Ce lit est au modèle des lits de camp de l'Empereur Napoléon I^{er},

Largeur :88 cm. Longueur : 186 cm.

Hauteur sans l'impériale:1,20 m

Haut. totale : 2,07m.

B.E. Epoque Premier Empire.

60 000/80 000 €



*« Second lit de cette invention présenté au 1^{er} Consul Bonaparte
le 13 fructidor An XI de la République par M^r Desouches F^g S^t Gⁱⁿ à Paris. »*





Monsieur Paul Caillaux homme
d'atours de l'Impératrice Marie-Louise

Provenance :

- Par testament, Marie-Louise, Impératrice des Français, Duchesse de Parme, le légua, avec deux autres lits en fer de Desouches ayant appartenu à l'Empereur Napoléon I^{er} ; ces lits furent transmis à Monsieur Paul Couillaux, son homme d'atours qui fut à son service de 1814 à 1847.

- Par une lettre datée de Vienne, le 18 avril 1848, visée ensuite par M. Miannée, payeur de la Maison de la Duchesse de Parme, par le Maire de la ville de Parme et par laquelle l'Abbé Mislin, bibliothécaire de la Duchesse, communique à Paul Couillaux les dispositions de S.M. par copie de l'article 109 du legs en sa faveur.

- Puis Paul Couillaux les laisse par héritage à sa descendance, qui les céda, en 1977, au Museo Napoleonico di Rivoli Veronese.

Historique :

Extrait de la présentation du lit inventé par Desouches, au Premier Consul Bonaparte : " *Quand (Desouches) se fut bien assuré du succès de son invention, il comprit tout le parti qu'il pourrait en tirer comme lit de camp pour l'armée.*

Il demanda et obtint une audience au premier Consul et fut admis à lui présenter son premier lit au château de Saint Cloud...

Il parut devant Napoléon, son lit sous le bras, le délia et le replia en sa présence avec la plus grande célérité, ce qui plut infiniment à ce génie actif...

Il lui objecta que la rouille s'y mettrait promptement... Desouches lui répondit que ses grenadiers nettoieraient cela comme des canons de fusils.

Cette réponse flatta Napoléon qui ne marchandait pas sur le prix - Combien votre lit ? lui demanda Napoléon - Mille francs - Faites m'en six de suite " C'est dans ce type de lits pliants, fabriqués par Desouches et adoptés pour les campagnes et les voyages, que l'Empereur Napoléon I^{er} mourut à Sainte-Hélène.

Le brevet ne sera déposé qu'en l'An XIII et correspond parfaitement à notre exemplaire :

LIT PLLANT, PORTATIF. — Mécanique. — Invention. — M. Desouches, de Paris. — An XIII.

L'auteur a obtenu un brevet de cinq ans pour ce lit, dont les quatre pieds supportent le ciel, et dont les bouts inférieurs sont garnis de roulettes à chapes excentriques pour en faciliter le mouvement. Les deux grandes traverses sont assemblées à charnières contre les pieds, et ployent dans le sens vertical vers leur milieu, où elles sont soutenues par un pied également garni d'une roulette. Les deux petites traverses des têtes du lit, formant avec les deux premières le châssis inférieur, sont assemblées avec les pieds de la même manière que les grandes, et sont, comme elles, pliantes au milieu. Celles du haut sont assemblées comme celles d'en bas et plient dans le sens contraire. Des anneaux coulans servent à maintenir ces traverses en ligne droite. Quatre tringles qui supportent la draperie, en forme de pyramide, s'appuient sur les pieds du lit; leur sommet qui est tronqué est formé d'une platine en cuivre, sur laquelle se fixent les tringles. De petits vases en cuivre servent d'écrous pour la réunion des tringles avec les pieds du lit. Des liens en forme de compas consolident et maintiennent, à angle droit, l'assemblage des grandes traverses avec le pied du lit. Le fond sanglé, soutenu par une traverse, est retenu par des agrafes en cuivre, montées sur élastiques. Lorsque les tringles sont ployées, comme elles se rapportent exactement au cadre du lit également ployé, en faisant entrer les tenons supérieurs des pieds du lit dans quatre trous correspondants, percés aux angles de la platine qui forme le sommet du ciel, toute la charpente de ce lit se réduit à un cylindre d'environ quatre pouces de diamètre sur quatre pieds de long, que l'on peut facilement mettre dans un étui de cuir, en forme de porte-manteau, pour le faire voyager.

La présence des lits dans les collections de l'ancienne Impératrice est attestée dès 1819 par un voyageur T.PENNINGTON dans le témoignage de la visite du Palais ducal de Parme est publié en 1825 :

« Nous avons été stupéfaits de voir le lit de voyage de Napoléon et d'autres objets qui lui avaient appartenu. Notre compagnon nous a dit qu'ils étaient soigneusement gardés par ordre exprès de la duchesse »

Expositions du lit :

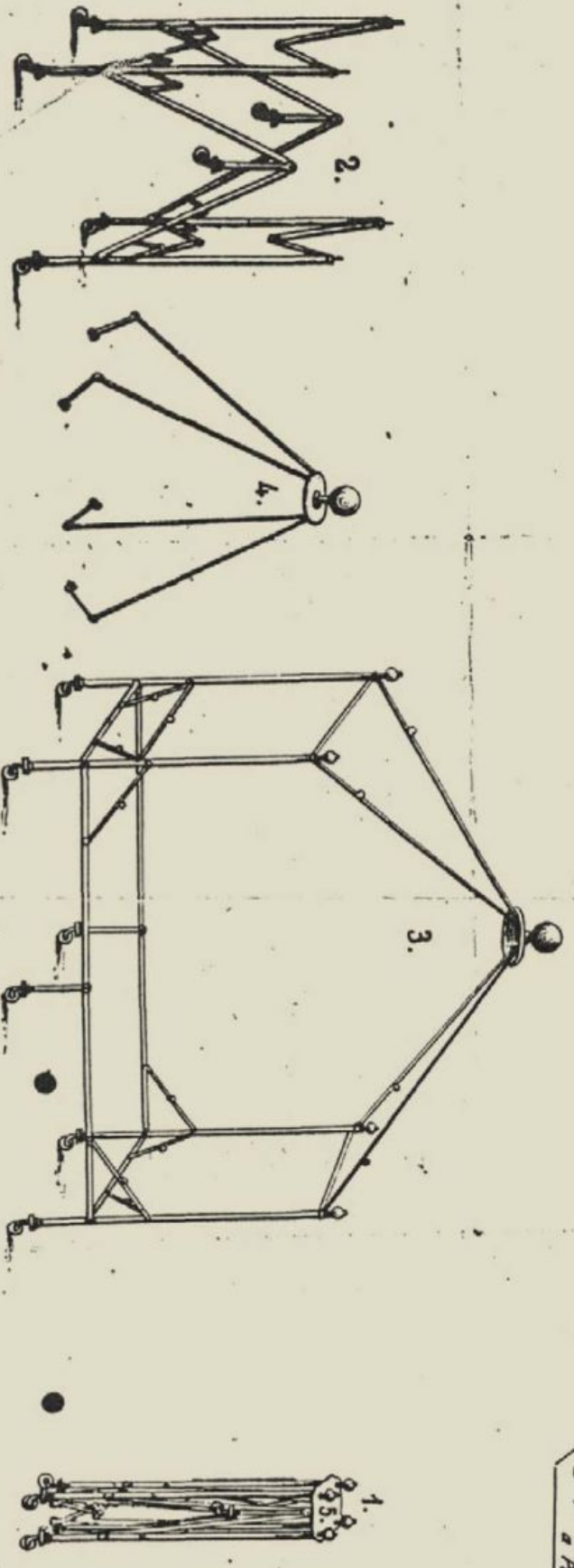
- Exposition « *Maria Luisa, Donna e Sovrana. Una Corte europea a Parma* », 1992, Palais Colorno (Parme)

- Exposition « *Napoléon et la République italienne* », 2002 Milan (sous le patronage du président de la République italienne et l'ambassade de France à Rome)

*Letti di campo del Primo Console Bonaparte di proprietà della famiglia
Couliaux di Parma.*

1. Chiuso 2. Semiaperto 3. Montato 4. Scheletro del parato

5. Placca in metallo colle
le seguenti parole in

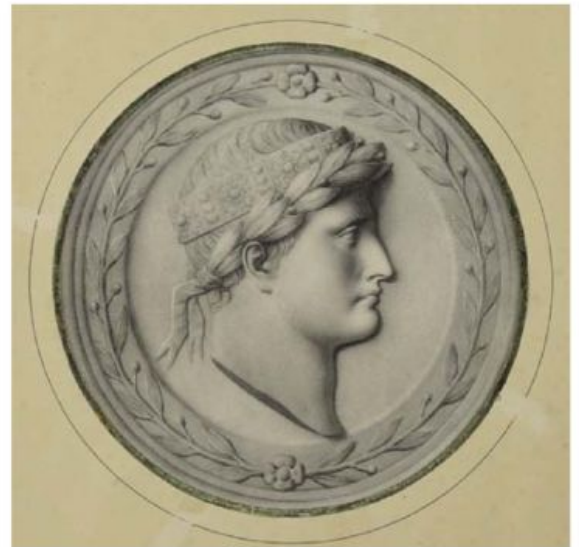


○ vend. Lit. de
celle inventien C
au 4^{me} Consul Bonaparte
le 13. Fructidor VI de
le Apollinaire
par M^r. Ouzouche ○
à Paris.



180. CARLE VERNET, D'APRÈS.
 ECOLE FRANÇAISE.
 « *Napoléon I^{er}, Empereur des français* ».
 Gravure en couleur par Levachez.
 88 x 68 cm.
 Sous verre. Cadre doré à décor de palmettes.
 (taches d'humidité, légèrement insolé).
 1 200/1 500 €

181. « *NAPOLÉON I^{er}, ROI D'ITALIE, À L'ANTIQUE, PORTANT LA COURONNE DE FER DES LOMBARDS.* »
 Gravure ronde, avec passepartout à vue.
 Encadré sous verre (petits éclats).
 B.E.
 400/600 €



Napoléon Premier Empereur des Français
Roi d'Italie et Protecteur de la Confédération du Rhin.



182. MASURE.

ÉCOLE FRANÇAISE DE LA FIN DU XIX^e SIÈCLE, D'APRÈS ROBERT LEFÈVRE.

« *L'Empereur Napoléon I^{er} en uniforme des grenadiers à pied de la Garde impériale.* »

Huile sur toile à vue ovale signée sur l'épaule.

65 x 55 cm.

Beau cadre doré à décor de palmettes, feuillages et branches de lauriers (petits éclats).

4 000/5 000 €

183. THÉODORE GÉRICAUT (1791-1824)
« *L'Enlèvement de Proserpine par Pluton* »

Vers 1812-1814

Pierre noire, plume et encre brune et lavis de gris sur papier vergé (trace d'un filigrane)

15 x 23, 5 cm.

Marque de la collection « *POD* » (Pierre-Olivier Dubaut), en bas à droite (Lugt : L. 2103b).

Petit manque en haut à gauche.

3 000/4 000 €

Provenance :

- Paris, Pierre-Olivier Dubaut (1886-1968), peintre et collectionneur

- Paris, Maxime Dubaut (1920-1991), peintre

- Paris, collection Jacqueline Dubaut-Bellonte (1926-2012), galeriste

- Par héritage à ses trois enfants.

- *Gravures anciennes [...], dessins anciens & XIX^e, tableaux anciens & XIX^e*, Blanchet & Associés, Pierre Blanchet & Aurore Pommery, commissaires-priseurs, Cabinet de Bayser, expert pour les dessins anciens ; Patrice Dubois, expert pour les tableaux anciens et XIX^e, Paris, Hôtel Drouot, salle n° 10, 6 juin 2016, n° 31, repr. coul : « *Dessins anciens & XIX^e/ École française Néo-classique/Fin du XVIII^e – début du XIX^e siècle/ L'Enlèvement de Proserpine/ Pierre noire, plume, encre brune et lavis de gris/ Marque en bas à droite de la collection Pierre-Olivier Dubaut (L.2103b)/15 x 23,5 cm./ Cadre ancien en bois sculpté et doré* ».

Authenticité :

Cette œuvre sera incluse dans le *Catalogue raisonné des dessins inédits et retrouvés de Théodore Géricault*, actuellement en préparation par M. Bruno Chenique.

* * *

Ce beau dessin plein d'énergie, de l'ancienne collection Pierre Dubaut, grand collectionneur de Géricault et organisateur, en 1924, avec le duc de Trévise, de la première exposition consacrée au peintre du *Radeau de la Méduse*, s'inscrit très probablement dans un cycle d'œuvres réalisées entre 1812 et 1814, époque à laquelle Théodore Géricault explorera des sujets mythologiques en leur donnant une force évidemment tragique et romantique (fig. 1).

Le groupe principal, mais encore les deux chevaux vus par la croupe, s'inspire à l'évidence du socle circulaire du célèbre groupe en marbre de François Girardon (en collaboration avec Robert le Lorrain), *L'Enlèvement de Proserpine par Pluton*, conservé à Versailles et daté de 1699. Cette audacieuse composition s'inspirait de deux passages du livre V des *Métamorphoses* d'Ovide : l'épisode de l'enlèvement proprement dit et la vaine opposition de la nymphe Cyrané à l'entreprise de Pluton (fig. 2).

On retrouve ces deux motifs dans le dessin de Géricault mais avec quelques variantes qui ont pour effet de dramatiser encore un peu plus la scène : les deux mains de la nymphe Cyrané s'accrochent à la robe de Proserpine (et non au drapé de Pluton, dans l'œuvre de Girardon). La victime dessinée par Géricault lève encore les deux bras au ciel et rejette son corps en arrière quand celle de Girardon, dans son malheur, répondait aux règles de la grandeur calme.

Comme à son habitude enfin, Géricault campe un cheval qui se retourne vers le spectateur et semble le prendre à témoin. Face à cette scène de rapt, son calme, voire son indifférence sont à comparer, à l'autre extrémité de la composition, avec l'attitude déjà résignée d'une nymphe compatissante.

Le groupe de Girardon se trouvait encore, à l'époque de Géricault, dans le parc du château où le jeune artiste avait tout loisir de se rendre pour l'examiner en détail puisqu'il séjournait alors fréquemment chez son oncle et sa tante, au château du Chesnay¹. A cette époque, l'intérêt de Géricault pour la sculpture était déjà manifeste et, bientôt, il allait réaliser son fameux groupe en pierre, *Nymphe et Satyre*, que conserve le musée des Beaux-Arts de Rouen.

Ce dessin de Théodore Géricault, inspiré du célèbre groupe de Girardon, s'inscrit donc, de toute évidence, dans les tous premiers dessins de cette série magistrale consacrée au rapt et au viol².

Terminons en signalant qu'il existe de nombreuses scènes tragiques de Géricault, traitées à l'antique, qui peuvent être comparées à cette *Enlèvement de Proserpine par Pluton*, et notamment ceux, à la plume et au lavis de brun, du célèbre *Carnet Zoubaloff* que conserve le musée du Louvre (dont les œuvres datent des années 1812-1814), ou bien encore aux dessins de *Samson et Dalila*³.

Fig. 1





Illustrations :

- Fig. 1. Théodore Géricault, *L'Enlèvement de Proserpine par Pluton*, vers 1812-1814, pierre noire, plume et encre brune et lavis de gris, 15 x 23, 5 cm.
- Fig. 2. François Girardon, Socle circulaire du groupe en marbre *L'Enlèvement de Proserpine par Pluton*, 1699, Versailles, Musée national des châteaux de Versailles et de Trianon.

¹ Michel Le Pesant, « Documents inédits sur Géricault », *Revue de l'Art*, n° 31, 1976, pp. 73-81 ; Denis Michel-Dansac, « Le visage retrouvé d'Alexandrine-Modeste Caruel de Saint-Martin », *Revue de l'histoire de Versailles et des Yvelines*, t. LXXXIV, 2000, pp. 21-34.

² Régis Michel, « 1817. Géricault ou le coït sadique », catalogue de l'exposition *Posséder et détruire. Stratégies sexuelles dans l'art d'Occident*, Paris, musée du Louvre, 10 avril – 10 juillet 2000, pp. 126-143 ; R. Michel, « Rome nécropole ou le cimetière des pulsions. Raptus, coïtus, impetus : Géricault dessinateur de l'inconscient (1816-1817) » *Zeichnen in Rom 1790-1830*, sous la direction de Margret Stuffmann et Werner Busch, Cologne, 2001, pp. 210-231 ; Régis Michel, « *L'Art du viol* », *Mouvements*, n° 20, mars-avril 2002, pp. 90-91.

³ Germain Bazin, *Théodore Géricault. Étude critique, documents et catalogue raisonné*, t. II, *L'œuvre, période de formation*, Paris, Bibliothèque des arts, 1987, pp. 384-385, n° 180, repr. ; p. 385, n° 182, repr., pp. 503-504, n° 525, repr. et n° 526, repr. Voir encore : Germain Bazin, *Théodore Géricault*.



Fig. 2



184. THÉODORE GÉRICAUT (1791-1824)

- « *L'Empereur Napoléon I^{er}, de profil gauche (recto)* »

Vers 1812-1814

Plume et encre brune, lavis de brun sur traits de crayon noir

11,5 x 6,8 cm

Marque de la collection « *POD* » (Pierre-Olivier Dubaut), en bas à droite (Lugt :L. 2103b).

- « *L'arrière-train d'un chien (verso)* »

Crayon noir

- Annotations manuscrites au verso du montage, à l'encre bleue (sans doute de la main de M^{me} Jacqueline Dubaut-Bellonte) : « *Th. Géricault/ 1791-1824. L'Empereur Napoléon I^{er}/ Collection P-A. Chéramy et B^{on} Vitta - / Exposition Géricault (G^{ie} Bernheim, J^{ui} 1937)/ Exposition Géricault - (Malborought G^{ie} Londres, 1952, n°38)* ».

- Ancienne étiquette de la galerie « *Guy Stein, 2 rue de la Boetie Paris/ Exposition Grands & petits maîtres du dernier Empire, novembre/ décembre 1937, n°87* ».

6 000/8 000 €

Provenance :

- Collection Paul Arthur Chéramy (1840-1912), selon Pierre Dubaut.

- Collection du baron Joseph Raphaël Vitta (Lyon, 1860 - Breuil, 1942), selon Pierre Dubaut.

- Paris, Pierre-Olivier Dubaut (1886-1968), peintre et collectionneur (peut-être dès 1937)

- Paris, Maxime Dubaut (1920-1991), peintre

- Paris, collection Jacqueline Dubaut-Bellonte (1926-2012), galeriste

- Par héritage à ses trois enfants.

- *Tableaux, meubles, objets d'art*, Tessier & Sarrou, commissaires-priseurs, cabinet de Baysier, expert, Paris, Hôtel Drouot, 7 décembre 2016, n° 46, repr. coul : « *Collection Pierre Dubaut/ Dessins/ Horace Vernet (Paris 1789-1863), attribué à/ L'Empereur Napoléon I^{er} de profil à gauche/ Plume et encre brune, lavis de brun sur traits de crayon noir. 11,5 x 6,8 cm/Légerement insolé/ Provenance : ancienne collection P. Dubaut, son cachet en bas à droite (L.2103b)/ Diverses annotations au verso : "ancienne collection Chéramy et B^{on} Vitta/Exposition Géricault (galerie Bernheim, juin 1937)/exposition Géricault, (Malborought gallery, Londres, 1952, n°38)" / Ancienne étiquette de la galerie Guy Stein : Grands et petits maîtres du dernier Empire, novembre, décembre 1937, n°87* ».

Expositions :

- *Exposition Géricault, peintre et dessinateur (1791-1824)*, organisée au bénéfice de la "Sauvegarde de l'Art français", Paris, Galerie Bernheim-jeune, 10 mai - 29 mai 1937 (Introduction par le duc de Trévise, catalogue par Pierre Dubaut), hors catalogue (?).

- Grands et petits maîtres du dernier Empire, Paris, galerie Guy Stein, novembre, décembre 1937, n° 87.

- Théodore Géricault, 1791-1824, Londres, Marlborough Art Gallery, octobre - novembre 1952 (préface de Neville Wallis, catalogue par Pierre Dubaut), n° 38 : « *The Emperor Napoleon I, profile/ Pen an sepia (0,11 x 0,68 m)/ Collections : Chéramy, and B. Vitta/ Exhibited : Bernheim-Jeune* ».

Bibliographie :

- Anonyme, *Napoléon, La République, Le Consulat, l'Empire, Sainte-Hélène*, Paris, Hachette, [1900], n. p.

- Germain Bazin, *Théodore Géricault. Étude critique, documents et catalogue raisonné*, t. V, Le retour à Paris, Paris, Wildenstein Institute & Bibliothèque des arts, 1992, pp. 36, 162, n° 1517, repr : « *Auteur inconnu, plume et lavis de brun, dimensions non communiquées* ».¹

Authenticité :

Cette œuvre sera incluse dans le Catalogue raisonné des dessins inédits et retrouvés de Théodore Géricault, actuellement en préparation par M. Bruno Chenique.



Biographie :

Théodore GÉRICAULT, à juste titre, ne passe pas pour avoir été l'un des plus farouches admirateurs de Napoléon, à la différence de ses amis intimes comme Horace Vernet, Charlet, les généraux Bro et Brack. Et pour cause ! Géricault renonça à servir dans les armées napoléoniennes. Son père lui acheta un remplaçant (qui trouva la mort) et, dès la chute de l'Empereur il s'engagea dans la garde nationale puis dans les Mousquetaires gris du roi². Opposant silencieux à Napoléon (à la manière de Mme de Staël), Géricault n'en devint pas pour autant un ultra-royaliste et bifurqua rapidement vers un libéralisme d'essence républicaine³.

Si, dans l'art de Géricault, les représentations de Napoléon sont donc rares, elles existent pourtant bel et bien comme l'atteste le tableau que conserve le musée des Beaux-Arts de Reims : Napoléon donnant un ordre à un officier de chasseurs à cheval de la garde (fig. 2), que l'on peut dater des années 1812-1814⁴. Mais c'est surtout la figure de Bonaparte, dans les années 1818-1821, qui semble l'avoir intéressé avec ses deux lithographies : La Marche dans le désert (épisode de la campagne d'Égypte inaugurant la bataille des Pyramides), et le Passage du Mont Saint-Bernard (deuxième campagne d'Italie)⁵. Géricault y a parfaitement exprimé le charisme du jeune général tout en donnant une place essentielle aux soldats républicains, symbole même du peuple en marche (le « RF » est visible sur le drapeau). Dans cette dernière lithographie Bonaparte est campé avec sa fameuse et légendaire posture de la main dans le gilet.

Le dessin de l'ancienne collection Dubaut (fig. 1) peut être considéré comme un paradigme de l'iconographie napoléonienne. Géricault le campe de profil et resserre le cadrage (n'hésitant pas à couper l'image au niveau des genoux⁶). Il nous présente un Napoléon qui a pris du ventre, les mains dans le dos. Le superbe travail de la plume et du lavis brun permet la création d'un personnage monumental habité par une sorte de grandeur calme. Mais les mains dans le dos, magistralement traitées d'une plume toute michelangelesque, viennent au final rappeler sa force intérieure, son énergie vitale. La manière audacieuse (caractéristique de l'art de Géricault⁷) de poser le lavis, notamment sur le visage, permet encore la création d'une sorte de masque laissant apparaître le beau profil volontaire de Napoléon.

Dans les rares écrits laissés par Géricault, le nom de l'Empereur n'apparaît qu'une seule fois sous sa plume. En 1960 Lorenz Eitner publia un album de dessins de Géricault (dit « *Album de Chicago* ») dans lequel figurait d'importantes annotations (le dessin date de 1814)⁸. En 1989, Germain Bazin, publia à nouveau ces quelques lignes qui ressemblent fort à un programme iconographique lié aux sujets qui, en 1814, intéressaient fortement le jeune peintre, aussi bien dans le cadre de la commande qu'il avait reçu de Vivant Denon pour le futur Salon de 1814 (une célébration du courage militaire du prince Eugène de Beauharnais)⁹ que celui, plus scolaire, des programmes étudiés à l'École des Beaux-Arts :

« *Portrait de lanciers*

« *Portrait de l'Empereur*

« *Mameluk*

« *Le prince Eugène*

« *Héliodore de Sicile*

« *Xerxès se promenant entre la mer et un bois, ses chevaux sont attaqués par deux lions. Il se défend ... son char*

« *Un officier du génie après s'être longtem défendu dans l'intérieur de ruines [?] se trouvent blessé est protégé par le fils même du pacha à l'intérieur de la ruine.*

« *Mars et Hercule montés sur leur char et voulant partir pour aider le [...] sont séparés par Jupiter qui lance la foudre entre les [...] voulant épouvanter [...]* »¹⁰.

Dessiner la figure antique de Xerxès, en 1814, au moment de la chute de l'Empire, en l'associant à la figure de Napoléon, pouvait-il avoir un sens particulier ? Probablement. Géricault ne pouvant ignorer que Xerxès avait été le responsable du sac d'Athènes et qu'il fut finalement vaincu comme devait l'être Napoléon, responsable du sac de Moscou.

Le magnifique portrait de l'Empereur, à la plume et encre de sépia, par Théodore Géricault (un dessin qui d'après des critères stylistiques, date des années 1812-1814), peut-il être mis en rapport avec ce programme iconographique de 1814 ? C'est en tout cas, à ce jour, le seul qui lui corresponde et témoigne de l'élaboration d'une très subtile iconographie où règne une évidente psychologie des profondeurs.

Illustrations :

- Fig. 1. Théodore Géricault, *L'Empereur Napoléon I^{er}, de profil gauche*, 1812-1814, plume et encre brune, lavis de brun sur traits de crayon noir, 11,5 x 6,8 cm.

- Fig. 2. Théodore Géricault, *Napoléon donnant un ordre à un officier de chasseurs à cheval de la garde*, 1812-1814, huile sur toile, 46 x 55,5 cm, Reims, Musées des Beaux-Arts.

¹ L'accès à la collection de la famille Dubaut fut refusé à Bazin. Ce dernier en gardera un vif ressentiment (Germain Bazin, *Théodore Géricault. Étude critique, documents et catalogue raisonné*, t. VII, *Regard social et politique : le séjour anglais et les heures de souffrance*, documentation É. Raffy, Paris, Wildenstein Institute & Bibliothèque des arts, 1997 p. 58).

² Bruno Chenique, « *Géricault : une vie* », catalogue de l'exposition *Géricault*, sous la direction de Régis Michel et Sylvain Laveissière, t. I, Paris, Galeries nationales du Grand Palais, 10 octobre 1991 - 6 janvier 1992, pp. 270-275 ; B. Chenique, « *Géricault, le Salon de 1814 et les semaines saintes d'un mousquetaire républicain* », actes du colloque *La provocation une dimension de l'art contemporain (XIX^e-XX^e siècle)*, Institut d'Art et d'archéologie, 2-3 février 2001, sous la direction d'Éric Darragon, avec la collaboration de Marianne Jakobi, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004, pp. 65-86.

³ B. Chenique, « *À l'extrême gauche de Géricault* », catalogue de l'exposition *Géricault, la folie d'un monde*, sous la direction de Bruno Chenique et de Sylvie Ramond, Lyon, musée des Beaux-Arts, 19 avril - 31 juillet 2006, pp. 44-63, 220-224.

⁴ Germain Bazin, *Théodore Géricault. Étude critique, documents et catalogue raisonné*, t. III, *La gloire de l'Empire et la Première Restauration*, Paris, Bibliothèque des arts, 1989, pp. 170-171, n° 787, repr.

⁵ François Bergot, catalogue de l'exposition *Géricault. Tout l'œuvre gravé et pièces en rapport*, Rouen, musée des Beaux-Arts, 28 novembre 1981 - 25 février 1982, pp. 47-50.

⁶ On retrouve un cadrage très similaire dans le dessin d'un *Grenadier de la vieille garde* (Bazin, t. III, 1989, p. 200, n° 859, repr).

⁷ Germain Bazin, *Théodore Géricault. Étude critique, documents et catalogue raisonné*, t. II, *L'œuvre, période de formation*, Paris, Bibliothèque des arts, 1987, p. 486, n° 472, repr ; Bazin, t. III, 1989, p. 166, n° 776, repr ; p. 226, n° 925, repr ; p. 256, n° 1008, repr ; Bazin, t. V, 1992, p. 161-162, n° 1516, repr ; p. 203, n° 1630, repr.

⁸ Lorenz Eitner, Géricault. *An Album of Drawings in the Art Institute of Chicago*, Chicago, The University Press, 1960, p. 38, f° 48.

⁹ Bruno Chenique, « *Denon-Géricault : une commande inédite pour le Salon de 1814* », *La Méduse*, feuille d'information de l'Association des amis de Géricault, n° 6, décembre 1998, pp. 2-3.

¹⁰ Bazin, t. III, 1989, p. 147, n° 720 ; Germain Bazin, *Théodore Géricault. Étude critique, documents et catalogue raisonné*, t. IV, *Le voyage en Italie*, Paris, Bibliothèque des arts, 1990, p. 12.



Fig. 2

PAULINE BONAPARTE, PRINCESSE BORGHESE



185. ROBERT LEFÈVRE, ÉLÈVE DE
ÉCOLE FRANÇAISE DU XIX^e SIÈCLE
« *Portrait en buste de Pauline Bonaparte, princesse Borghese,
duchesse de Guastalla (1780-1825)* »
B.E. Huile sur toile.
Cadre bois doré
61 x 51 cm
4 000/6 000 €



186. ANTONIO CANOVA, D'APRÈS
Pauline Bonaparte, Princesse Borghèse de profil
Exceptionnel camée sur agate.
6,8 cm
XIX^e siècle. B.E.
A noter la finesse d'exécution et la grande qualité
dans le travail des cheveux et du visage.
3 000/4 000 €

Œuvre en rapport:
Camée de Pauline Borghese, maison Bonaparte à Ajaccio par
Giovanni Santarelli 1812.

Bibliographie:
Les sœurs de Napoléon trois destins Italiens, Edition Hazan, page 92.



187. ANTONIO CANOVA, D'APRÈS.
ÉCOLE FRANÇAISE DU XIX^e SIÈCLE
Buste de Pauline Bonaparte, Princesse Borghese
Sculpture en marbre blanc sur piédouche (rapportée)
H : 52 – L : 31 – P : 26
4 000/6 000 €

Ce buste est à rapprocher de l'exemplaire conservé au Musée des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau (inv.M.M.40.47.6835).

JOACHIM MURAT ROI DE NAPLES (1767-1815)



188. RARE TERRE CUITE PATINÉE FAÇON MÉDAILLE, REPRÉSENTANT JOACHIM MURAT ROI DE NAPLES DE PROFIL EN BUSTE À L'ANTIQUE ET MARQUÉ EN CREUX :

«*IOACHIM NAPOL. SICIL. REX VNIUERSITATIS STVDIORVM RESTAVATOR*».

B.E. Au revers de nombreux et fins trous d'évent.

Dim: 37 cm.

Travail Italien du début du XIX^e siècle.

Beau cadre en bois et stuc doré à décor d'aigles, d'abeilles, d'étoiles, de fleurs de lotus et de palmettes dans les écoinçons.

8 000 / 10 000 €

Cette terre cuite représentant de profil le roi Joachim Murat est certainement l'oeuvre de maîtrise réalisée pour la médaille à la Gloire de la réorganisation des Universités Napolitaines ordonné par Murat.



LE ROI DE ROME



189. PHILIPPE JAKOB TREU (1761 - 1825), D'APRÈS.
« *Le Roi de Rome* ».
Petite buste en bronze à patine clair.
Ht : 9,5 cm.
B.E.
400/600 €

Le modèle, a été exécuté lors du premier séjour du Roi de Rome à Meudon d'avril à juillet 1812 par Philippe-Jakob Treu de Bâle.

190. ISABEY, D'APRÈS.
ÉCOLE FRANÇAISE DU XIX^E SIÈCLE.
« *Le Roi de Rome, en uniforme de hussard, portant ses ordres de chevalerie, vers 1814.* »
Huile sur toile (craquelures).
22 x 17 cm.
Cadre en bois doré à palmettes.
400/600 €





191. RAYMOND DESVARREUX (1876-1961)
 « *L'Empereur Napoléon I^{er} à cheval* »
 Huile sur isorel
 Signé en bas à droite
 Cadre doré
 35.5 x 28 cm
 1 200/1 500 €



192. RAYMOND DESVARREUX (1876-1961)
 "*Le duc de Reichstadt à cheval*"
 Huile sur toile signé en bas à droite.
 Cadre doré
 35.5 x 28 cm
 1 200/1 500 €

193. « *LE CANON DE L'AIGLON* ». JOUET.
 Fut en bronze à bourrelet à la bouche, à cinq anneaux de renfort, deux anses et deux tourillons. Orné au tonnerre du « N » dans une couronne de laurier. Bouchon de culasse rond.
 Long. : 13,5 cm. Cal. : 12 mm. Poids : 293 g.
 8 000/10 000 €

On y joint :

-une attestation manuscrite du Baron de Septenville, ancien membre de la Chambre des députés :

« *Le petit canon en cuivre marqué du N était un jouet du Roi de Rome, fils de l'Empereur Napoléon I^{er}, et de Marie Louise. Don du Maréchal Marquis de Grouchy, à mon grand père le Baron de Spetenville, ancien député, qui était son cousin.* »

-Le journal « *Le Matin* » du 23 novembre 1907 retraçant l'historique du canon. Le canon y est photographié. Le propriétaire du canon se propose de l'offrir à la ville de Lille.

-Le journal « *L'éclair du Soir* » du 22 janvier 1935 retraçant l'historique du canon. Le canon y est photographié.

ABONNEMENTS
 BRUXELLES :
 1 an 12 fr. 6 mois 6 fr. 50
 3 mois 2 fr. 50
 PROVINCE : 14 fr. 71
 BRUXELLES
 ICE -

*Le Vetch Canon au curier marquis de N.
 était un jonet du Roi de Rome, fils de
 l'Empereur Napoléon I^{er} et de Marie-Antoinette.
 Don du maréchal marquis de Granchy,
 à mon grand-père le Baron de Septenville
 ancien député, qui était son cousin.
 de Baron de Septenville
 ancien député
 des députés etc.*

The Times

DE BRUXELLES
 du Pont-Neuf, Bruxelles.

'Times', du "New York S

LES JOUJOUX DE L'AIGLE

ILS ÉCHOIENT A BRUXELLES

Lorsqu'en 1811 naquit au château de la Tuilerie celui que Rostand immortalisa dans *L'Aiglon*, la France, l'Europe entière, accueillirent avec transport d'allégresse la bonne nouvelle, la paix.

Mais la fatalité avait marqué le destin de l'impérial héritier : Ce fils unique de Napoléon et de Marie-Louise mourut

une des plus grandes originalités du dernier siècle, une vision simple et vaste, vision ardente, ardeur étrange et passionnée, sensibilité minutieuse, tels sont les traits décisifs de cette belle harmonie cérébrale. Emigré un instant en Belgique, et mêlé aux affaires par « des avantages de position personnelle », il a pu se rendre compte d'un fait qui n'a pas cessé d'être une vérité, même aujourd'hui : que « toute l'action politique de l'Europe a, pendant deux ans, dépendu de ce qui se passait en Belgique ; là était le théâtre des événements ; le conseil commun de toute la partie de l'Europe qui combattait la révolution siégeait ou bien aboutissait à Bruxelles ». La Belgique fit alors la destinée de l'Europe. Mais ce haut esprit avec la rareté du génie ne va pas chercher ses explications dans la rhétorique, la santé qui était alors en mode, se à la psychologie du peuple, en quelques pages, une des plus aiguës de notre époque, demeurée saisissante. Tous les traits distinctifs de la personnalité bornée au génie, les qualités propres à la Belgique, penchant vers le travail, le labeur, la simplicité, l'aisance, l'économie, la sincérité pour le cœur, la curiosité, ignorance, morcellement des territoires et des idées. Que les Belges recherchent le livre

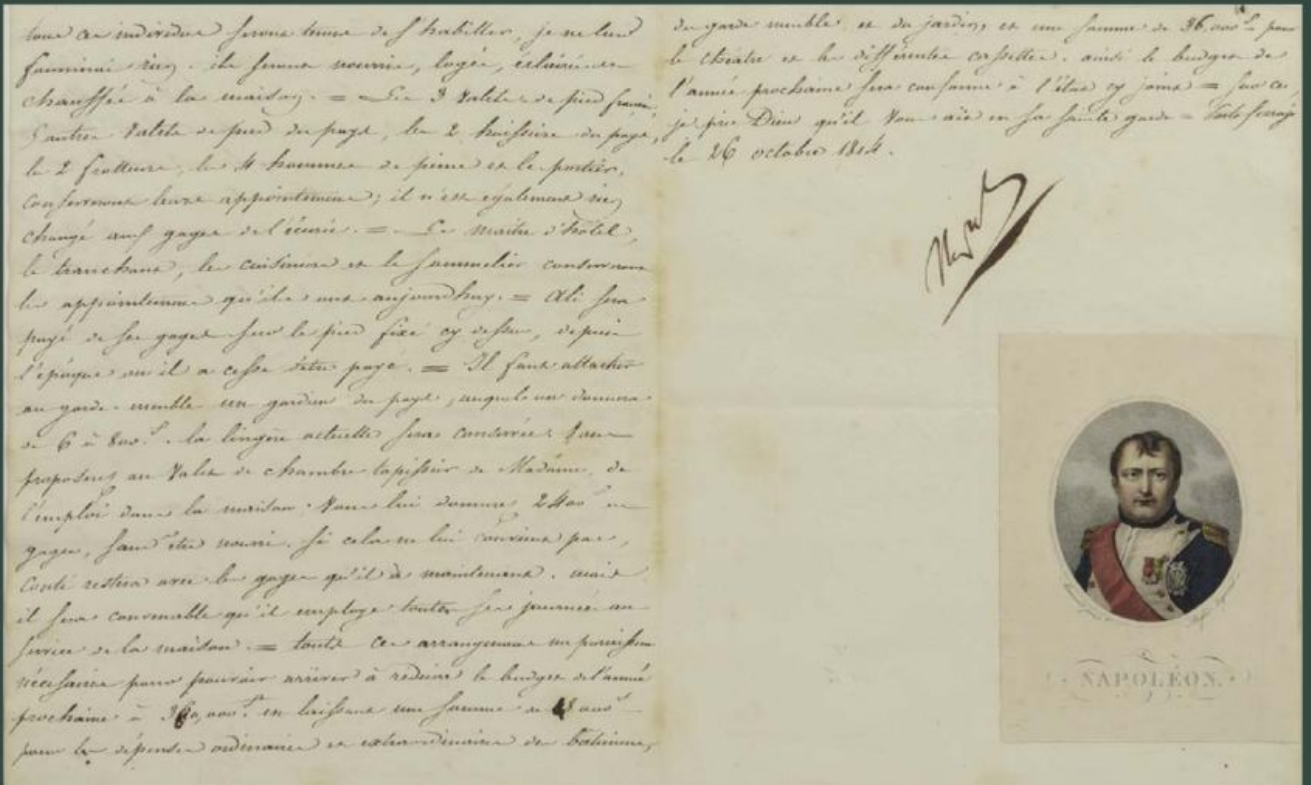
Le parlementarisme, qui traverse une crise de mépris dans tous les pays du monde, a gentiment mis en relief ces mœurs et montré la plaie des commérages électoraux, des vengeances de carrefour et des cupidités locales. Sous son régime, tout ce qui est des citoyens est en honneur, tout ce qui est des concilier inutile, puis les partis repose sur la dignité de leur hostilité. Mais, complètement inconnu, sortant du domaine de la fiction, nécessaire de la vie, qui fait la raison politique, il a fait rentrer dans le domaine électoral et clérical les grandes questions nationales. Le problème du pays est devenu des ambitions et des intérêts. De même, la question est devenue la pâture de spéculateurs qui, sans même y voir une action coloniale et patriotique, ne veulent que pour « embêter le



Benjamin Constant montre avec beaucoup de finesse les Belges de 1789 en présence de Joseph II, c'est-à-dire un troupeau ignorant en face d'un prince, philosophe pour les uns, apostat pour les autres. « Avec un esprit élevé et d'admirables intentions, Joseph II se montra accompli dans l'art de mal faire le bien. » Mais s'il fut maladroit, ses sujets furent stupides. On a souvent répété que nous ne faisons le bien que demi-



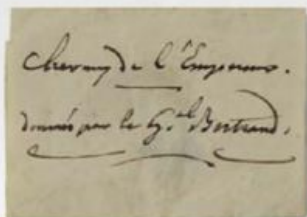
MAISON DE NAPOLEON I^{ER} A L'ÎLE D'ELBE



194. L.S. DE L'EMPEREUR NAPOLEON I^{ER}
 AU GRAND MARÉCHAL COMTE BERTRAND.
 Trois pages signées « Napol. Fait à Porto-Ferraio le 26
 octobre 1814 ».
 Intéressante lettre écrite comme souverain de l'île
 d'Elbe au sujet des économies à faire dans sa Maison.
 Il fixe les gages de ses serviteurs (Marchand, Ali,
 Novarre...) et l'organisation de sa Maison.
 L'objectif étant de réduire le budget à 360 000 francs.
 Présenté encadrée sous verre avec une gravure en
 couleurs de l'Empereur Napoléon Ier.
 B.E.
 2 000/3 000 €

Lettre écrite par Napoléon comme souverain de l'île d'Elbe

IMPORTANTS SOUVENIRS ET RELIQUES DE SAINTE-HÉLÈNE, PROVENANT DU GÉNÉRAL BERTRAND



195. RELIQUES DE L'EMPEREUR NAPOLEON I^{ER} ET DE SAINTE HÉLÈNE,

données par le Général Bertrand à Henri Lebert,
(1794 Thann-1862 Colmar).

- Cheveux de l'Empereur Napoléon I^{er} donnés
par le général Bertrand.

Dans un papier avec inscription manuscrite à l'encre :
« à Henri Lebert ».

-Terre prise sur la tombe de l'Empereur à Sainte Hélène.

Dans un papier plié avec inscription manuscrite à l'encre.

-Petit morceau de drap qui a servi à la chambre ardente de
l'Empereur Napoléon à Sainte Hélène, avec mention manuscrite
à l'encre signée d'Antommarchi et datée « 1821 ».

-Petit morceau de tapisserie de la chambre de Napoléon où
Napoléon I^{er} est mort, petit morceau de tapisserie de son cabinet,
petit morceau de tapisserie de son salon, petit morceau de verre
provenant de son cabinet et petit morceau de saule qui ombrage
le tombeau de Napoléon.

Ces 5 morceaux réunis sur un papier, avec désignation manuscrite,
marqué « objets rapportés de Sainte Hélène ».

3 000/3 500 €

Biographie :

Henri Antoine LEBERT, (1794-1862), est un artiste-peintre et un dessinateur
alsacien.

D'abord créateur de motifs floraux pour une manufacture d'impression sur étoffes
à Munster (Haut-Rhin), il se tourne peu à peu vers la peinture à l'huile, d'abord
comme peintre de fleurs, puis comme paysagiste. Il réalise également de nombreux
dessins au lavis de sépia dans lesquels il met en scène la nature et les châteaux en
ruines de la région.

Henri GATIEN, comte Bertrand (1773-844).

Aide de camp de l'Empereur en 1804, il se couvrit de gloire d'Austerlitz à
Montmirail (1814). Il accompagna Napoléon à l'île d'Elbe, puis à Sainte-Hélène.
Il présida aux Invalides à la translation des cendres de l'Empereur (1840). Il est
l'auteur des Campagnes d'Égypte et de Syrie, mémoires pour servir à l'histoire de
Napoléon, dictés par lui-même à Sainte-Hélène au général Bertrand (1847) et des
Cahiers de Sainte-Hélène (édition en 1951).



196. CHEVEUX ATTRIBUÉS À L'EMPEREUR NAPOLEON I^{ER}. LONGWOOD. 18^{9BRE} 1816.

Accompagnés d'un billet manuscrit.
Sous verre. Cadre rond en bois doré.

Au dos, inscription manuscrite : « cheveux de ...
ayant appartenu au C^{te} de Las Cases, donné par son
arrière petite fille à Jean François, en témoignage de
son amitié. B.... Rio de Janeiro. Nov. 1951 ».

Diam. : 7 cm.

1 500/2 500 €

FACTURES DE L'IMPÉRATRICE MARIE LOUISE

197. **DELAUNAY**
 Marchand fabricant d'éventail.
 Facture manuscrite pour deux éventails dont un en nacre et perles d'Aout 1811.
 28 x 21 cm.
 B.E.
 200/500 €

198. - « **NOURTIER** »
 Marchand d'étoffes
 Deux factures manuscrites d'octobre et décembre 1810 pour la fourniture de tissus (Satin, Levantine, Daphné, Virginie, etc...)
 Une avec reçu.
 32 x 22 cm.
 B.E.
 - « **FREMONT & DEVAUX** »
 Deux factures à la plume pour la fourniture en rubans des mois de janvier et février 1814.
 33 x 21 cm.
 B.E.
 400/600 €

199. « **GERVAIS & CHARDIN** »
 Parfumeurs de leurs Majestés Impériales et Royales
 Facture du 7 août 1813 pour la fourniture de brosses, d'épingles, de gants, de pommades (dont une « moelle de bœuf à la bergamote », jarrettières élastiques en « foie de peau ».
 Belle entête aux grandes armes impériales.
 29 x 19 cm.
 B.E.
 « **GERVAIS & CHARDIN** »
 Parfumeurs de leurs Majestés Impériales et Royales
 Facture du 11 février 1813 pour la fourniture d'éponges.
 Belle entête aux grandes armes impériales.
 21 x 18 cm.
 B.E.
 300/500 €

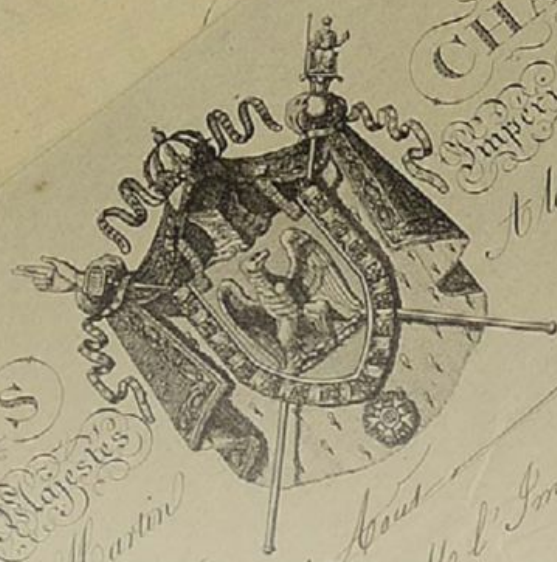




GERT
Paris de

Paris

CHARDIN
Imperiales et Royales
A la Cloche d'Argent



MAIS
S. Martin

Maille
1. Dated
4.
2.
5.
2.

200. « **LOLIVE ET DE BEUVRY** »
Lingères de leurs Majestés.
Facture de fourniture de chemisettes pour l'Impératrice Marie Louise.
Belle entête aux grandes armes de l'Impératrice.
37 x 24 cm.
A.B.E. Janvier 1813.
150/200 €

201. **NOTE DES 10 COSTUMES**
donnés conformément à l'ordre de Sa Majesté l'Empereur pour le quadrille de Sa Majesté l'Impératrice le 2 mars 1813.
4 documents manuscrits détaillant le prix des costumes du quadrille napolitain et des parures portées par l'Impératrice, les Duchesses de Montebello, Bassano, Castiglione, Frioul, de la Princesse Aldobrandine, des Comtesses de Mortmart, de Lauriston, de Croi et de Vilain.
B.E.
400/600 €

Historique :
Ces costumes furent préparés pour le grand Bal masqué ordonné pour le Mardi Gras 2 mars 1813. Outre un quadrille péruvien de la Reine Hortense, le quadrille napolitain de l'Impératrice fut très remarqué. Frédéric Masson, dans son ouvrage sur les quadrilles sous l'Empire, revient sur ces costumes

202. - « **DU CAMP DE BUSSY – AUX DEUX GRIFFONS** »
Papetier de S.M. L'Impératrice et Reine.
Facture de deux pages de Février 1814 pour une livraison de cahiers, plumes, boîtes, bâtons de cire, papiers....
34 x 21 cm.
B.E.
- « **DU CAMP DE BUSSY – AUX DEUX GRIFFONS** »
Papetier de S.M. L'Impératrice et Reine.
Grande facture de six pages de Mai 1810 pour une importante livraison de cahiers, plumes, livrets, bâtons de cire, papiers...
Belle entête aux grandes armes impériales.
34 x 21 cm.
B.E.
300/400 €

203. **ENSEMBLE DE 16 PIÈCES, ÉTATS ET DE FEUILLETS DE TRAITEMENT COMPRENANT:**
Pour L'EMPEREUR ET ROI, les années 1808-1812-1813. Sept feuilles de traitement, à entête imprimée de la « Maison de S.M. L'Empereur et Roi – Service du Grand Chambellan », pour l'année 1810, pour le paiement des habilement des huissiers, pour les appointements des gardes du Portefeuille, à M. LOYER (Secrétaire de la Chambre),
Pour L'IMPERATRICE l'année 1810, neuf feuilles à entête imprimée de la « Maison de S.M. l'Impératrice – Service du Grand Chambellan », signées de la Duchesse de Montebello. Au nom de M.DELUIGNY (secrétaire de la Dame d'honneur de S.M.), de M. BALLOUHEY (secrétaire des dépenses). Une signée de la Comtesse de la Rochefoucauld.
B.E. Epoque Premier Empire.
600/800 €



204. JEAN ANTOINE HOUDON (1741-1828), ENTOURAGE DE
ECOLE FRANÇAISE DE LA FIN DU XVIII^E SIÈCLE.

« *Portrait d'une jeune femme, présumé d'Elisa Bonaparte* »

Buste en marbre, sur socle postérieur en marbre gris.

B.E.

5 000/6 000 €

Oeuvre en rapport :

Jean Antoine HOUDON, "Madame Duquesnoy », San Francisco,
Californie, Fine Arts Museums of San Francisco.

On retrouve un traitement similaire du visage et de la coiffure dans cette
oeuvre.



NAPOLÉON

EXCEPTIONNEL BUSTE DE L'EMPEREUR NAPOLÉON I^{ER} EN EMPEREUR LAURÉ

205. LAURENZO BARTOLINI (1777-1850), ATTRIBUÉ À
ANTONIO CANOVA, D'APRÈS
« Napoléon I^{er} tête laurée »
Marbre gravé sur la poitrine «*NAPOLEON*»
H: 58 cm
B.E. (Restauration à la couronne)
30 000/40 000 €

Porte le reste d'une ancienne étiquette au dos :

« Possagno 1757 – Venise 1822

Buste de Napoléon

Il est représenté de face tête ornée d'une couronne de lauriers.

Marbre blanc

Haut : 0m 38, larg : 0m30 »

Bibliographie :

Montréal, Musée Stewart-Au fort de L'île Sainte Hélène, Bernard CHEVALIER, page 111.

G. Huber, G. Ledoux-Lebard, Napoléon, Portraits contemporains, bustes et statues, Paris, 1999, pp. 99-102.

S. HOOG, Catalogue du musée national du château de Versailles. Les Sculptures. I- Le Musée. Paris, 1993, no. 1305.

Ceuvres en rapport :

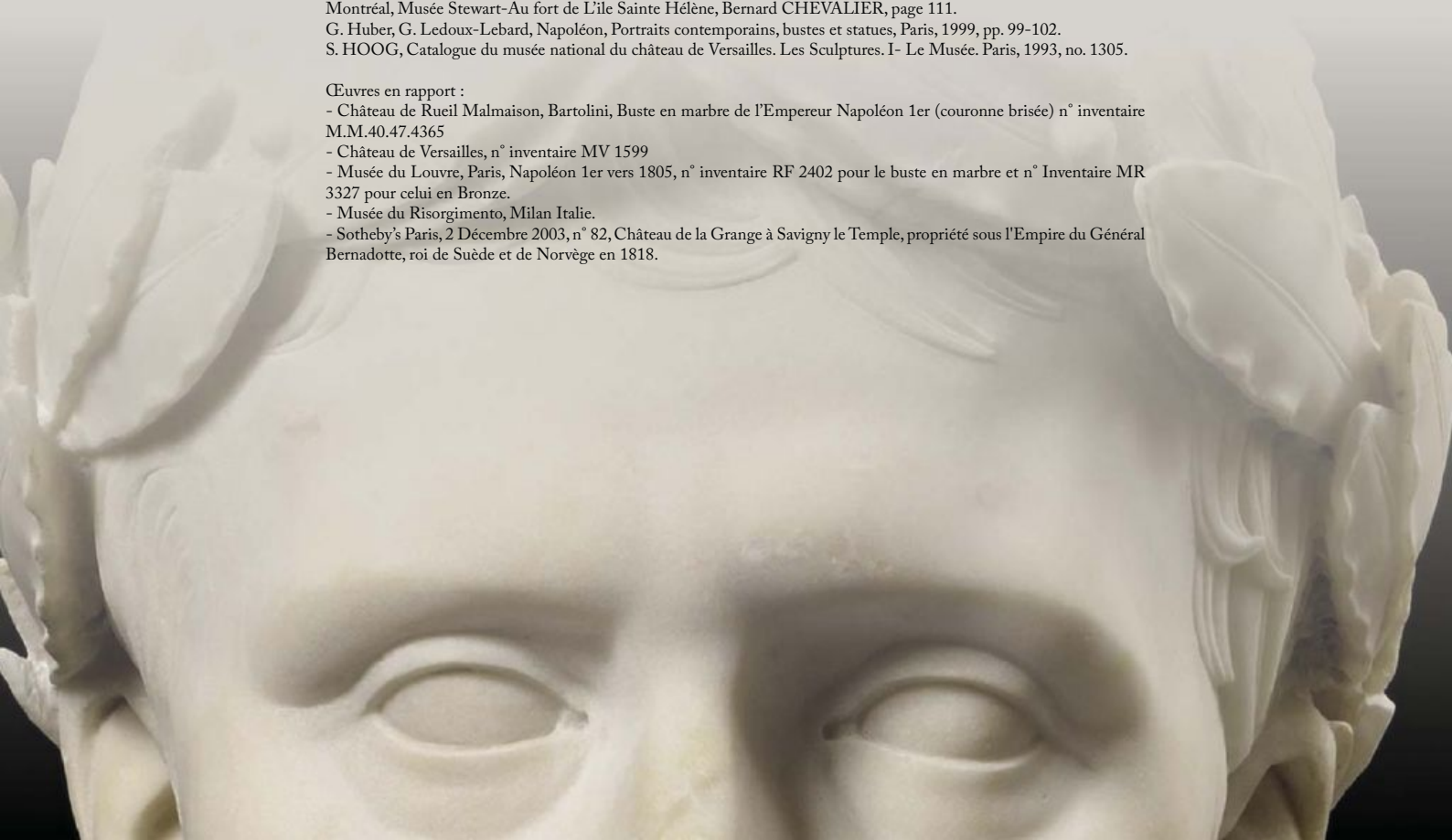
- Château de Rueil Malmaison, Bartolini, Buste en marbre de l'Empereur Napoléon 1er (couronne brisée) n° inventaire M.M.40.47.4365

- Château de Versailles, n° inventaire MV 1599

- Musée du Louvre, Paris, Napoléon 1er vers 1805, n° inventaire RF 2402 pour le buste en marbre et n° Inventaire MR 3327 pour celui en Bronze.

- Musée du Risorgimento, Milan Italie.

- Sotheby's Paris, 2 Décembre 2003, n° 82, Château de la Grange à Savigny le Temple, propriété sous l'Empire du Général Bernadotte, roi de Suède et de Norvège en 1818.





DÉSIRÉE CLARY, REINE DE SUÈDE



206. **DÉSIRÉE CLARY (ATTRIBUÉ À).**
PETITE BOITE NÉCESSAIRE À COUTURE
en ivoire à bord mouvementé, garni sur le dessus du chiffre « DC » enlacé sous couronne comtale.
Ouvert, il présente encastré :
Un étui à aiguilles en or jaune et rose à décor de fleurettes, fruits, un ciseau or et acier poli, un poinçon or et acier poli, un dé à coudre en or et un passe fils.
Poinçon tête de bélier (1819-1838)
L'ensemble à décor en suite.
Poids brut : 21 g.
Dim. : 11 x 5,8 cm.
B.E.
Vers 1830 (manque l'aiguille).
800/1 200€

Historique:

Ce petit nécessaire aurait appartenu à Désirée CLARY (1777-1860). Elle fut la fiancée de Bonaparte avant d'épouser Bernadotte et devenir reine de Suède. Elle le rejoignit vers 1840, après avoir résidé à Paris sous le nom de comtesse de Gotland. Elle fut reine de Suède de 1818 à 1844.

Provenance :

- Désirée CLARY (1777-1860),
- Offert en cadeau à sa filleule.
- Par descendance jusqu'aux propriétaires précédents.

207. **PARIS**
MÉDAILLON EN BISCUIT
à décor en bas-relief des profils de l'empereur Napoléon 1^{er} et de l'impératrice Marie-Louise, le bord émaillé blanc orné d'un rang de perles.
Epoque Empire.
D. 14 cm.
Une fêlure de cuisson et un cheveu.
300/500 €



208. ECOLE ALLEMANDE DU XIX^E SIÈCLE
« *Portrait d'une princesse bavaroise, présumée de Marie Elisabeth de Wittelsbach, veuve
du Maréchal Berthier, portant l'ordre de Sainte Elisabeth de Bavière et la plaque d'un
chapitre allemand.* »

Toile

81 x 66.5 cm

Beau cadre en bois et stuc doré.

4 000/5 000 €

Oeuvre en rapport :

Joseph BOZE, Portrait de la Maréchale Berthier portant la décoration de Sainte Elisabeth, vers 1814. Pastel.

Biographie :

La duchesse Marie Élisabeth Amélie Françoise en Bavière (5 mai 1784 – 1^{er} juin 1849) était une Duchesse en Bavière en tant que membre de la lignée Birkenfeld-Gelnhausen de la Maison de Wittelsbach et de par son mariage avec Louis-Alexandre Berthier elle est devenue la princesse de Wagram et de la princesse de Neuchâtel.



209. MERRY JOSEPH BLONDEL, ENTOURAGE DE
ECOLE FRANÇAISE DU DÉBUT XIX^E SIÈCLE
*Madame de F. tenant un carton à dessins dans un
décor à l'Antique*
Sur sa toile d'origine
132 x 98 cm
(restaurations anciennes)
6 000/8 000 €



210. FRANÇOIS HENRI MULARD (1769 - 1850) ATTRIBUÉ À
*Portrait de Madame de F. en robe de mousseline blanche sur
un sofa dans un intérieur empire*
Toile
192 x 161 cm
Dans son cadre d'origine
(restaurations anciennes)
12 000/15 000 €

SOUVENIRS DE LA FAMILLE DURAND DE LINOIS

(N° 211 à N° 215)



211. SERVIETTE PORTEFEUILLE DU VICE AMIRAL CHARLES ALEXANDRE LÉON DURAND DE LINOIS, (1761-1848).

En maroquin rouge, ornée sur les plats de frises mouvementées en fils d'argent.

Ouverte, elle présente :

-Dans le premier plat, un portefeuille à secrets garni de moire bleu ciel galonnée de rouge, avec serrure fermant à trois points en vermeil.

-Au centre, un compartiment contenant trois carnets recouverts de maroquin vert, noir et rouge et brodés en suite.

-Au dos du second plat, un portefeuilles à soufflet, et séparation, gainé de moire bleu ciel, à serrure en vermeil, contenant :

Un papier manuscrit relatant le carrière militaire du vice amiral et trois lettres manuscrites datés 1804, 1813 et 1814, dont une évoquant la levée de 300 000 hommes en 1813.

Fermeture par un long porte mines en vermeil passant dans neuf anneaux.

Poinçon anglais. « *Londres 1815 Thomas Wallis* ».

(petites déchirures au soufflet).

Dim fermée : 30 x 21 cm.

B.E.

600/800€

Provenance :

Vice amiral Charles Alexandre Léon Durand de Linois, puis descendance.

Biographie :

Linois (Charles- Alexandre – Léon Durand, comte de), vice-amiral et gouverneur, né à Brest (Finistère) le 27 janvier 1761, mort à Versailles le 3 décembre 1848.

Il appartenait à la Marine avant la Révolution, et, pendant les premières campagnes, fut promu contre-amiral. A l'avènement de Bonaparte au pouvoir, ce dernier mit Linois à la tête d'une escadre qui alla croiser dans la mer des Indes, où elle fit un mal énorme aux anglais ; mais, poursuivi bientôt par des forces supérieures aux siennes, il tomba, avec son vaisseau, au milieu de l'escadre anglaise de l'amiral Warren, qui le fit prisonnier et le conduisit en Angleterre ; il y resta assez longtemps.

Sous la restauration, il fut fait chevalier de Saint-Louis et Louis XVIII le nomma gouverneur de la Guadeloupe et de ses dépendances



212. **ÉPÉE D'OFFICIER DES MARINS DE LA GARDE
IMPÉRIALE AYANT APPARTENU
À CHARLES HYPPOLITE DURAND DE LINOIS,
(1788-1811) ; FILS DU VICE AMIRAL.**

Fusée à Plaquettes de nacre. Monture en laiton doré et ciselé. Pommeau aux foudres ailés. Garde à une branche en dauphin. Quillon se terminant en coquille. Clavier à l'aigle sur ancre encadré de deux dauphins. Lame triangulaire de « *ISB* », gravée, dorée et bleuie au tiers. Fourreau en cuir à deux garnitures en laiton découpé, doré et ciselé.

B.E. Epoque 1er Empire.

2 000/3 000€

Provenance :

Vice amiral Charles Alexandre Léon Durand de Linois, puis descendance.



213. **BELLE ÉPÉE DE LUXE DU VICE AMIRAL CHARLES
ALEXANDRE LÉON DURAND DE LINOIS,
(1761-1848).**

Fusée en corne avec filigrane. Monture en laiton doré, ciselé. Pommeau orné du coq et de coquilles. Garde à une branche cannelée à quillon en mufler de lion. Clavier à motif au coq sur faisceau de six drapeaux et de deux étoiles de part et d'autre. Contre clavier à pompe. Large lame droite, à quatre gouttières. Fourreau en tôle de fer bleui, à trois garnitures en laiton découpé à jours. Dard en fer. Chappe gravée « *Charles de Linois* ». Dragonne en fils noirs tressés à pompon olive orné de deux étoiles.

T.B.E. Epoque Monarchie de Juillet.

1 000/1 500 €

Provenance :

Vice amiral Charles Alexandre Léon Durand de Linois, puis descendance.

Charles de Linois



214. BEAU SABRE D'AMIRAL, MODÈLE DE LUXE.

Poignée en corne. Monture en laiton profusément ciselé et doré. Garde à une branche, à coquille ornée sur les deux faces à jours d'un médaillon avec ancre de marine, coquilles, feuillages, rinceaux et cordage. Quillon en dauphin. lame légèrement cintrée à dos plat, pans creux et quatre gouttières. Fourreau en cuir verni à trois garnitures en laiton découpé, doré, décoré d'ancres, coquilles, couronne de laurier et rinceaux.

Avec sa dragonne en fils noirs tressés à pompon doré portant trois étoiles d'argent sur l'olive.

T.B.E. Epoque III^e République.

600/800 €

Provenance :
Famille Durand de Linois.

215. BELLE PAIRE D'ÉPAULETTES DE VICE

AMIRAL DORÉE

rehaussée de l'ancre de marine et de deux étoiles d'argent. Boutons à l'ancre. Garnie à l'intérieure de velours bleu.

Fabriquée par « *Gautier fils Toulon* ».

T.B.E. Epoque III^e République.

250/350 €

Provenance :
Famille Durand de Linois.



216. ECOLE FRANÇAISE DU DÉBUT DU XIX^e SIÈCLE.
« Portrait d'un officier général, sur fond de mer,
portant la croix de Saint Louis, la décoration du Lys,
et une étoile d'officier de la Légion d'honneur. »
Grande huile sur toile (restaurations)
94 x 78 cm.
Cadre doré à décor rocaille (petits accidents)
A.B.E.
1 500/2 500 €



SOUVENIRS DE LA FAMILLE POZZO DI BORGO CHÂTEAU DE DANGU

217. **MARIE GUILLEMINNE BENOIST NÉE LAVILLE-LEROUXX**
(PARIS 1768 - 1826) ATTRIBUÉ À
« *Portrait de Michel Etienne Le Peletier de Saint Fargeau (1736-1778)* »
Toile
215 x 129 cm
Restaurations anciennes
15 000/25 000 €

Provenance :
Collection Boisgelin;
Par descendance collection Pozzo di Borgo.

Bibliographie :
Probablement Astrid Reuter, *Marie-Guilhelmine Benoist*, Berlin, 2002, p. 289, n°57 (*Portrait du père de Félix Le Pelletier*, comme disparu).

Biographie :
Reçu avocat-général au Parlement de Paris le 6 septembre 1747, Michel Etienne Le Peletier de Saint Fargeau devint président à mortier en 1764. Il se maria en 1755 avec Suzanne-Louise Le Peletier de Baupré et ils eurent comme fils Louis-Michel le Peletier de Saint-Fargeau (1760-1793), juriste lui aussi, célèbre pour son rôle durant la Révolution, en tant que député à la Convention et son assassinat par un royaliste. Son cadet, Félix Le Peletier (1767-1837) fut aussi conventionnel, Jacobin et babouviste, il s'exila après le coup d'Etat du 18 brumaire à l'île de Ré, puis à Genève. Amnistié lors du Sacre, il est banni de la Capitale et s'installe à Versailles, puis en Normandie. En 1807, il commande son portrait et celui de son père à Madame Benoist et place sa nièce Suzanne Le Peletier dans l'atelier de Madame Benoist. Ses liens avec la famille Le Peletier et l'exécution de deux toiles sont documentés en 1807 dans sa correspondance avec son mari Pierre-Vincent Benoist¹.
David lui-même en aurait fait les éloges.

La tradition familiale donne en effet le tableau à Madame Benoist et la trace de cette commande plaide en faveur de cette attribution : élève de Vigée-Lebrun, puis de David, celle-ci exposa aux salons dès 1791, et montra à celui de 1800, le *Portrait d'une femme noire* (Paris, musée du Louvre), très célèbre. Elle était reconnue comme un portraitiste, notamment celui du Premier Consul en 1804, celui de la Princesse Borghèse en 1808, et de l'Empereur en 1807. Elle réalisa aussi quelques peintures d'histoire et de genre. Elle restait très proche de son maître David, lequel avait récupéré et gardait dans son atelier le portrait de Louis-Michel peint pour la Convention en 1793.

Le grand drapé rouge qui structure ici l'image évoque autant les grands portraits de parlementaires ou de magistrats de Philippe de Champaigne (*Omer Talon, Richelieu*) que les premiers tableaux de David (*Les Horaces*) ou de Drouais (*Marius à Minturnes*).

¹ *Correspondance de l'artiste avec son mari Pierre-Vincent Benoist* aux Archives Nationales, Fonds Benoist d'Azy, cote 161 AQ 9

7 avril 1807 : « J'ai joué des éloges du maître [David], il aime beaucoup la Balle, et est très content de Gall, il aime beaucoup aussi le père de P. et dit que c'est un beau tableau ».

9 février 1807 : 1807 [entre le 26 février 1807 et le 12 mars 1807] « Les tableaux de Le Pelletier sont terminés, il paraît enchanté, ils sont tous dans la même chambre, cette réunion fait bon effet, il brûle de les emporter, et moi j'en suis assez lasse », 12 mars [1807].

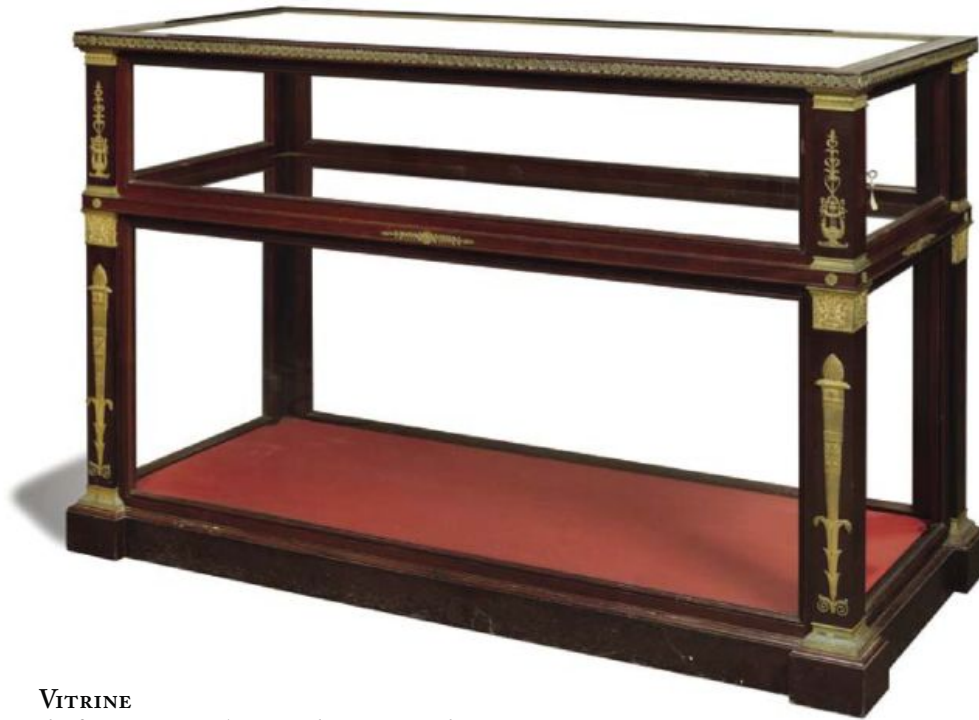
Un autre courrier est cité par Marianne Lévy, sans qu'elle précise sa cote aux archives nationales («Marie-Guillemine Laville-Leroux et les siens *Une Femme peintre de l'Ancien Régime à la Restauration* (1768-1826)», p.220) : « Adieu, mon ami, vous voyez que je suis ce matin dans les impatiences, et écrasée de besogne. Pelletier me presse et me poursuit pour lui et pour son père, Casabianca pour le sien, Eléonore que je couronne mercredi. En vérité je voudrais avoir dix bras et je n'en aurais pas trop. Venez m'apporter les deux vôtres, mon ami. Vous y recevrez avec quelque plaisir votre nichée ».





218. **SUITE DE VINGT-TROIS CHAISES**
à dossier cabriolet en amarante et plaquage d'érable moucheté, la partie supérieure agrémentée d'une prise en bronze ornée de fruits et de feuilles d'acanthé, la ceinture sinueuse. Elles reposent sur des pieds cambrés, les pieds antérieurs terminés par des roulettes.
Marque du tapissier *Alphonse Audrain*
Epoque Napoléon III
(accidents et manques, garnitures différentes, huit à regarnir dont trois accidentées)
H : 94 - L : 50,5 - P : 45 cm
3 000/5 000 €

Provenance :
Collection Pozzo di Borgo



219. VITRINE

de forme rectangulaire en deux parties distinctes et indépendantes, en acajou et placage d'acajou, les montants en pilastre, elle ouvre à quatre vantaux latéraux. Décoration de bronzes ciselés et dorés tels que : chutes, frises de feuilles de laurier, torches flammées, fleurettes et lyres. Style Empire (petits accidents de placage, une vitre accidentée)
 H: 108 - L: 161 - P: 69, 5 cm
 2 000/3 000 €

Cette vitrine, autrefois au château de la Punta, en Corse (construit à l'initiative du 2e duc Pozzo di Borgo), puis déplacée dans l'hôtel particulier rue de l'Université à Paris, faisait partie de l'ameublement du grand salon et permettait de présenter les souvenirs historiques.

Provenance :
 Collection Pozzo di Borgo

220. CONSOLE

de forme rectangulaire en bois doré mouluré et sculpté de fleurons, de palmettes stylisées et de feuillages, elle repose sur des montants antérieurs en console terminés par des pieds griffes et des montants postérieurs en pilastre réunis par une plinthe. Epoque Empire (accidents et manques, dans l'état)
 Sans marbre H : 103,5 - L : 154 - P : 50 cm
 200/300 €

Provenance :
 Collection Pozzo di Borgo





221. ENSEMBLE DE TROIS GRAVURES

Représentant:

- « *Clement Wenceslas Lothar Prince of Metternich-Winneburg* », gravée par Samuel Cousins d'après Thomas Lawrence et publiée le 1^{er} Septembre 1830 par Colnaghi Son & Co, Pall Mall
- Broughton de Vaux, gravée par William Walker d'après Thomas Lawrence et publiée en Septembre 1831 par William Walker
- Le Comte Michel Woronzow lieutenant général des Armées, gravé par Samuel William Reynolds d'après Thomas Lawrence.

Dorure et encadrement par Lemaire Fils doreur sur bois 70 rue Saint-Dominique-Saint-Germain à l'angle de la rue Solferino

Epoque Empire-Restauration

(piqûres sur l'une)

Metternich : H : 50,5 - L : 38 cm

Broughton de Vaux : H : 49,5 - L : 36,5 cm

Woronzow : H : 50,5 - L : 36 cm

200/300 €

Provenance :

Collection Pozzo di Borgo

Le comte Pozzo di Borgo et Clément Wenceslas (1773-1859), comte puis (1813) prince de Metternich sont tous les deux chevaliers de l'ordre de la Toison d'or.

Le Comte Michel Woronzow, fils unique du général comte Simon ambassadeur de Russie à Londres.

Le général comte Michel, un des plus brillants capitaines des guerres de 1812, 1813 et 1814, commande les troupes russes qui occupent la France de 1815 à 1818. Gouverneur général d'Odessa, de la Nouvelle-Russie et de la Bessarabie, et feldmaréchal-général¹.

¹ Notice sur les principales familles de la Russie prince Pierre Dolgodouky, Berlin 1858, Ferdinand Schneider Ed., p. 47.

222. MOBILIER DE SALON

Comprenant une paire de canapés corbeille, une suite de dix fauteuils à dossier plat et une suite de huit chaises, en bois naturel mouluré et sculpté de fleurettes, de cartouches et de feuilles d'acanthé. Les accotoirs galbés, les ceintures sinueuses. Il repose sur des pieds cambrés. Il est garni en tapisserie d'Aubusson à décor polychrome, sur fond crème et contre fond framboise, orné d'un monogramme CB (pour Crillon-Borgo) et de guirlandes de fleurs, par *Braquenié Frères*.

Style Louis XV - Epoque Napoléon III
(Restaurations, accidents, un pied à refixer)

On y joint un écran de cheminée style Louis XVI (accidenté) garni d'une feuille en tapisserie d'Aubusson identique.

Canapé H : 111,5 - L : 218 - P : 55,5 cm

Fauteuil H : 99,5 - L : 73 - P : 48 cm

Chaise H : 93,5 - L : 54 - P : 43 cm

30 000 / 50 000 €

Provenance :

Collection Pozzo di Borgo

Ce mobilier a été exécuté pour Charles-Jérôme comte puis 1^{er} duc Pozzo di Borgo (1791-1879), colonel de cavalerie marié en 1832 à Victurnienne-Louise-Valentine Crillon (1813-1890), fille du dernier duc de Crillon et dont le chiffre formé de fleurs et de feuillage sous une couronne ducale est brodé sur la garniture des sièges. Il est alors destiné au château de Montretout à Saint Cloud, acquis par le duc en 1841. Ce château subit les vicissitudes de 1870-1871. Il est remis en état. Le neveu et successeur du premier duc, Charles-André-Félix Pozzo di Borgo, acquiert le château de Montretout et le fait déplacer vers son domaine de Haute-Normandie à Dangu acheté en 1884. L'architecte Dauvergne remonte et modifie la construction d'origine, désormais appelée «*Nouveau Château*», rehaussant le comble et ajoutant un étage aux ailes. Le paysagiste Achille Duchêne modifie le parc en créant des alignements en rapport avec la nouvelle construction.

Le mobilier est transféré à Dangu où il reste dans le salon, à l'extrémité droite du château et ce jusqu'au XXI^e siècle.

Il est vraisemblable qu'il était doré à l'origine¹, peu d'ensemble comprenant autant de sièges subsiste encore aujourd'hui, et ce grâce au fait qu'il n'ait pas bougé depuis le XIX^e siècle.

La sculpture, notamment des canapés témoigne du goût et du respect des formes Louis XV réapparues sous le règne de Louis-Philippe. L'attribution à Braquenié pour la garniture se justifie par l'existence de deux projets aquarellés² représentant une garniture de canapé Louis XV avec au centre du dossier, les armes Pozzo di Borgo et Crillon, la couronne ducale, la devise des Pozzo virtute et consilio et un cartouche avec le chiffre PC de chaque côté. Un des projets dont l'exécution est commandé en juin 1856, comporte des fleurs sur le dossier et le siège entre les armes et le chiffre, entourés d'un ruban bleu et de fleurs entremêlées, comparable à la tapisserie garnissant ce mobilier.

La manufacture de tapis et tapisseries Braquenié correspond à l'association du marchand de tapis Demy-Doineau établi 16 rue Vivienne et 10 rue de Buci à Paris³ avec Alexandre Braquenié dont la raison sociale en 1852 devient Braquenié et Cie, puis en 1857 Braquenié Frères. En 1858 Henri Braquenié se marie avec Marie-Esther Demy-Doineau. L'entreprise participe aux Expositions Universelles de 1851 à Londres, 1855 à Paris⁴ où elle est récompensée d'une médaille d'or. En 1862, elle participe au décor de l'hôtel de la Commission Impériale Française et reçoit une médaille. Établie sous le second Empire rue Vivienne et à Aubusson, les Braquenié créent à Ingelmunster un atelier qui fonctionne de 1855 à 1869. En 1867⁵, ils obtiennent une médaille d'or à Aubusson et d'argent à Ingelmunster. La manufacture d'Ingelmunster ferme et en 1870, ils en installent une autre à Malines, où plusieurs liciers d'Ingelmunster viennent s'établir et reproduisent des modèles réalisés par des artistes tels Pierre-Victor Galland et Alexis-Joseph Mazerolle qui collaboreront ensuite avec les Gobelins. Les archives de la maison Braquenié conservent des projets précisant le nom des commanditaires et permet une traçabilité facile dans l'exemple qui nous concerne. Braquenié reçoit notamment des commandes du Garde-Meuble impérial, du sultan d'Istanbul Abdülmejid Ier, du prince Soltykoff, de la princesse Bacciochi...



¹- « *L'Art en France sous le second Empire* » Exposition 11 mai-13 août 1979 Paris, Grand Palais notice par Daniel Alcouffe, p. 128, n°5.1

²- Archives de cette fabrique, Cf. Opus Cité.

³- Almanach du commerce 1833.

⁴- Rapports 1855, p. 1081-1086.

⁵- Rapports 1867, Tome III, p. 188.







223. **PIANO À QUEUE**
en palissandre, placage de palissandre et à l'intérieur en placage d'érable moucheté, il présente deux pédales surmontées d'une lyre ajourée et repose sur des pieds fuselés cannelés terminés par des roulettes.
Marque « Erard à Paris » N°77177
Mai 1898 et livré le 27 décembre 1901
(Quelques accidents de placage, insolé)
700/1 000 €

Maison fondée par Sébastien Erard, qui crée des clavecins puis à partir de 1777 des pianos. La qualité de son travail lui permet de devenir facteur du roi, position qui le poussera au moment de la Révolution à s'installer à Londres en 1792. A partir de cette date il dépose de nombreux brevets d'invention avec son frère Pierre Erard et permettront ainsi à la marque de connaître un grand succès tout au long du XIX^e siècle.

Provenance :
Collection Pozzo di Borgo



77.174	Erard à Paris 17.12.1898	Erard 1898	25.12.1898	Erard à Paris
77.175	Erard à Paris 17.12.1898	Erard 1898	25.12.1898	Erard à Paris
77.176	Erard à Paris 17.12.1898	Erard 1898	25.12.1898	Erard à Paris
77.177	Erard à Paris 17.12.1898	Erard 1898	25.12.1898	Erard à Paris
77.178	Erard à Paris 17.12.1898	Erard 1898	25.12.1898	Erard à Paris
77.179	Erard à Paris 17.12.1898	Erard 1898	25.12.1898	Erard à Paris
77.180	Erard à Paris 17.12.1898	Erard 1898	25.12.1898	Erard à Paris

Archive de la maison Erard.



224.

GRAND TAPIS D'AUBUSSON

à fond tabac et décor céladon, rose et fuchsia d'une grande rosace dans un médaillon central à fond crème et un entourage de guirlandes de fleurs. Il est orné de volutes feuillagées, frises de fleurons et de de feuillage.

Epoque second Empire

(il a été doublé et encollé, usures, des relais à reprendre)

H : 520 - L : 690 cm

1 000/1 500 €

Provenance :

Collection Pozzo di Borgo

SOUVENIRS DE LA FAMILLE FAIPOULT

225. ECOLE ITALIENNE DU DÉBUT DU XIX^E SIÈCLE.

« *Portrait de Guillaume Charles FAIPOULT, en uniforme de préfet de l'Escaut. Epoque Consulat.* »

Huile sur toile (restaurations). Cadre doré à palmettes.

Dimensions : 77 x 62 cm

Epoque Consulat (1800-1804)

2 000/3 000 €



Provenance :

Descendance de Guillaume Charles FAIPOULT

Historique :

Ce portrait représente FAIPOULT en uniforme et ceinture écharpe écarlate de préfet, tenant dans sa main un ouvrage sur les statistiques du département de l'Escaut, qu'il dirige depuis sa nomination après l'accession au pouvoir du Premier Consul BONAPARTE.

Sa carrière italienne est également évoquée avec un billet marqué « *REPUBLIQUE LIGURIENNE* ».

L'uniforme à revers et collet rabattu, l'absence de Légion d'honneur dont Faipoult est décoré en 1804, date notre œuvre du Consulat.

Sur l'auteur du tableau, on connaît deux portraits de Faipoult.

- Un en pied par Joseph PAELINCK (1781-1839) qui provient de l'hôtel de ville de Gand, et qui est conservé au Musée des Beaux arts de cette ville de nos jours, exécuté en 1807.

- Un autre portrait fut réalisé par Pieter Van Huffel (1769-1844) en 1808. Conservé au musée de Bijloke à Gand.

226. GIOACCHINO GIUSEPPE SERANGELI, ATELIER DE ECOLE FRANCAISE VERS 1800

« *Portrait de Germaine Faipoult de Maisoncelle et sa fille Julie* »

Toile

77 x 62 cm

Restaurations anciennes

Provenance :

Descendance de la famille Faipoult jusqu'à nos jours.



Œuvre en rapport :

Notre tableau est la reprise partielle du portrait de Germaine Faipoult de Maisoncelle et sa fille Julie jouant de l'épINETTE conservé au Chrysler Museum (toile, 192 x 128 cm).

Biographie :

Germaine FAIPOULT est l'épouse de Guillaume-Charles Faipoult ministre des finances quelques mois en 1795. Il devient ministre plénipotentiaire à Gènes entre 1795 et 1799.

-ANDREA APPIANI, (1754-1817), ENTOURAGE DE ECOLE FRANCAISE VERS 1810

« *Portrait de Julie Faipoult de Maisoncelle* »

Toile

77 x 62 cm

Restaurations anciennes, sans cadre

2 000/3 000 €

Provenance :

Descendance de la famille Faipoult jusqu'à nos jours.



MINIATURES



227. **ISABEY, D'APRÈS.**
« L'Empereur Napoléon I^{er} en buste de face, en uniforme. »
 Miniature ovale aquarellée sur papier.
 Sous verre. Cadre en bronze ciselé.
 7,2 x 6,5 cm.
 600/800 €



228. **MUNERET, D'APRÈS.**
ECOLE FRANÇAISE DU XIX^e SIÈCLE.
« L'Empereur Napoléon I^{er} en uniforme des grenadiers à pied de la Garde, portant la Légion d'honneur et la Couronne de fer. »
 Aquarelle sur carton
 135 x 105 mm
 Sous verre. Cadre doré à décor de rinceaux.
 A.B.E.
 400/600 €



229. **BARON ANTOINE JEAN GROS, D'APRÈS**
Portrait de l'Empereur Napoléon I^{er} (1769-1821) sur le champ de bataille d'Eylau 9 février 1807
 Huile ovale sur carton.
 B.E. Cadre en bois noir
 100/150 €

230. **JOLIE BAGUE EN OR**
 à chaton de forme rectangulaire, à coins coupés, présentant, en miniature, le portrait en grisaille d'un gentilhomme en buste de profil.
 Epoque Directoire.
 Poids brut : 8 g. Dim. : 3,4 x 2 cm. Diam. : 2,2 cm.
 800/1 200 €



231. **RODOLPH BELL (MORT EN 1849).**

ÉCOLE FRANÇAISE DU DÉBUT DU XIX^E SIÈCLE.

- « *L'Empereur Napoléon I^{er} en uniforme des chasseurs à cheval de la Garde impériale, portant les insignes de la Légion d'honneur et de la Couronne de fer.* »

- « *L'impératrice Joséphine* »

Paire de miniatures sous verre (un verre usé) signées, celle de l'Impératrice Joséphine marquée « *d'ap St* » (d'après Saint).
14x10 cm. Avec cerclage 20x 17 cm.

Cerclages en laiton doré et ciselé à décor de rinceaux feuillagés et de lyres.

B.E. (Usures en bordure sur la miniature).

4 000/6 000 €

Biographie :

Rodolph Bell, un des élèves les plus talentueux de Jean Baptiste Isabey.





232. **ÉCOLE FRANÇAISE DE LA DEUXIÈME PARTIE DU XIX^E SIÈCLE.**
« L'Empereur Napoléon I^{er} à cheval, en uniforme des grenadiers à pied de la Garde impériale. »
 Miniature ronde sur porcelaine
 75 mm.
 Cadre en laiton doré à décor des cohortes de la Légion d'honneur, surmonté d'une couronne.
 14 x 11,5 cm.
 B.E.
 400/600 €



233. **AIMÉE WARNET.**
ÉCOLE FRANÇAISE DU XIX^E SIÈCLE.
« Portrait en buste du vicomte de Bongars, colonel, écuyer commandant les écuries du Roi (1762-1833). »
 Grande miniature ovale sur papier, aquarellée, signée et datée « 1820 » à gauche.
 13 x 9,5 cm.
 Sous verre, cerclé de laiton doré.
 Cadre présentoir plaqué de palissandre (petits éclats).
 24,5 x 19,5 cm.
 Époque Restauration.
 600/800€





dos

234. JEANNE DOUCET DE SURIGNY (1762-1823)

« *Portrait présumé du cardinal Fesch.* »

Miniature rectangulaire signée en bas à droite.

Encadrement en bois enrichi d'une matrice d'impression en cuivre à décor de saint, de mitre, marqué « *ART CHRETIEN* » et « *Ln MOYENT STATUAIRE A VENDEUVRE (AUBE)* ». Revers doublé de cuir (provenant d'une reliure) décoré au petit fer à l'or des armes du cardinal de Bourbon (« *D'azur à deux hermines d'or en chef, et trois grelots sonnants, de même, en pointe.* ») avec étiquette à l'Aigle marqué « *Fontainebleau* » et de l'Aigle impériale.

B.E.

3 000/4 000€



ORDRES DE CHEVALERIE



235. FRANCE
ORDRE DE LA LEGION D'HONNEUR, INSTITUÉ EN 1802.
Etoile de commandeur d'époque Second empire.
Or et émail (éclats au chevalet, infimes éclats aux branches). Poinçon tête d'aigle et d'orfèvre Ouizille Lemoine.
89 x 60 mm. Poids brut : 42,4 g.
T.B.
600/800 €
236. FRANCE
ORDRE DE SAINT LOUIS, CRÉÉ EN 1693.
Croix de chevalier d'époque Restauration.
En or et émail (petits éclats). Anneau cannelé. Ruban à bouffette, d'époque.
42 x 33 mm. Poids brut : 13 g.
T.B.
300/400 €



Louis Bonaparte, Roi de Hollande, portant les insignes de Grand-Croix de l'ordre de l'Union



237. ORDRE ROYAL DE L'UNION, INSTITUÉ EN 1807.

PLAQUE D'HABIT DE DIGNITAIRE.

Etoile rayonnante à huit branches principales en lamé et canetille d'argent.
Centre en argent, en deux parties, au Lion hollandais sortant des flots. Légende
«DOE WEL EN ZIE NIET OM» (« *Bien faire et laisser dire* ») sur fond amati.
Doublure en papier en forme (probablement postérieure).

Diam: 10 cm.

SUP.

10 000/12 000 €

Bibliographie :

Une plaque identique, appartenant aux collections du Musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie est reproduite dans «*Les Ordres de chevalerie*» de Jean Pierre Collignon, p.285.



238. **VATICAN**
ORDRE DE SAINT GREGOIRE LE GRAND

ÉPÉE DE DIGNITAIRE.

Fusée à plaquettes de nacre (remontées). Monture ne bronze doré et ciselé. Claviers à jours à branches de chêne et de laurier orné au centre d'un médaillon ovale surmonté de la croix de l'ordre de Saint Grégoire le grand émaillée rouge (centre remplacée par une pierre de lune). Lame triangulaire gravée par moitié de rinceau feuillagés et feuilles de vigne. Fourreau en cuir à deux garnitures en laiton découpé ciselé.

B.E. Vers 1880-1900.

600/800 €

239. **PORTALIS**

BEL ENSEMBLE DE TRENTE-QUATRE PIÈCES RELATIVES
JOSEPH MARIE PORTALIS,

Ministre de la Justice, 1^{er} président de la Cour de cassation :

-Dont nominations de l'ordre de la Légion d'honneur comme chevalier (An 13), officier (1814), Grand-croix (1840) et divers documents relatifs à l'ordre. -Avis de nomination par le Duc d'Angoulême pour la décoration du Lis (Angers, le 10 août 1814). Entête aux grandes armes royales. Signatures d'Oudinot, Lacépède, Mortier, Macdonald, Vicomte de Saint Mars - Nomination de son père, Jean Etienne Portalis, au collège électoral des Bouches du Rhône (1806). B.E.

800/1 200 €



ORFÈVRES, BIJOUX, VERRERIE, ET PORCELAINES



240. **PETIT BASSIN OVALE EN VERMEIL.**
Bordure ciselée d'une suite de feuilles d'eau. Corps orné sur les deux faces aux armes d'Alliance entourées de palmes et, sur les côtés, de fleurettes entourées de palmes.
Poinçons Paris 1815/1819
Orfèvre Quentin BASCHELET
20,2 x 14 cm
Ce bassin doit provenir d'un nécessaire de voyage d'époque I^{er} Empire.
500/600 €

241. **PIÈCE DE 20 FRANCS OR 1811.**
Au coq et marque «A» de l'atelier de Paris
Poids net : 6,6 g.
Diamètre : 22 mm.
T.B.
100/150 €





242. **BIENNAIS**

UN HUILIER VINAIGRIER

en argent à prise par anneau, sur colonne fuseau, gravée « GL » dans un écu, ornée de feuilles d'eau, chapelets de petites perles et frises grecques et, de part et d'autre, deux porte-flacons formés d'un cercle ciselé de feuilles d'eau porté par trois pieds colonnes ornés de bustes de femmes ailées à l'égyptienne, reposant sur deux godets perlés et deux augets ornés de frises grecques. L'ensemble sur un plateau ovale ciselé de feuilles en suite, monté sur quatre pieds en pattes de lion.

Poids 936 g. Ht. : 30 cm. Larg. 23 cm.

Poinçon de titre paris 950, poinçon de grosse garantie Paris (1798-1809), Poinçon d'orfèvres associés 1794/7 et poinçon de Biennais.

B.E.

3 000/4 000 €

243. **BIENNAIS**

DEUX SALIÈRES

en argent au même modèle, avec deux plaques à pans chiffrées dans un écu « GL » encadré de deux cygnes reposant sur des cornes d'abondance.

Avec leur verrerie en verre taillé. Poids : 362 g. Dim : 17 x 10 cm x Ht. : 16 cm.

B.E.

- Un moutardier au même modèle à prise en olive, couvercle gravé de feuilles d'eau et d'un écu au chiffre « GL » également. Il porte un godet en verre (postérieur).

Poids : 156 g. 10 x Ht. : 10 cm.

Poinçon de titre paris 950, poinçon de garantie Paris (1798-1809)

Poinçon d'orfèvres associés 1794/7 et poinçon de Biennais.

B.E.

6 000/8 000 €



MANUFACTURE DE SÈVRES SERVICE DU PRINCE BORGHÈSE

244. BEL ENSEMBLE DE HUIT ASSIETTES CREUSES À POTAGE, PARTIE DE SERVICE DU PRINCE CAMILLE BORGHÈSE

En porcelaine de Sèvres, décorées à l'or au centre du motif végétal rayonnant et sur les ailes de frises de feuillages à l'or sur fond « vert de chrome ».

Marque rouge « *M. Imp^{le} de Sèvres 8* », marque verte 30-34

Marque rouge « *M. Imp^{le} de Sèvres 8* », marque verte 31-32 al

Marque rouge « *M. Imp^{le} de Sèvres 8* », marque verte D.I.

Marque rouge « *M. Imp^{le} de Sèvres 8* », marque verte n°B.S. (Restauration à la bordure d'or sur 5 cm)

Marque rouge « *M. Imp^{le} de Sèvres 8* », marque verte n°D.I+. S.

Marque rouge « *M. Imp^{le} de Sèvres 1809* », marque verte n°D.2.S (Restaurée)

Marque rouge « *M. Imp^{le} de Sèvres 8* », marque verte n°31-32.al.n. » (Restaurée)

Marque rouge « *M. Imp^{le} de Sèvres 1809* », marque verte « n°D.2.S » (Cassée, récolée et restaurée)

Marques en creux. Diam : 24 cm.

B.E. Epoque Premier Empire.

8 000/10 000 €

Historique du service :

Le service du Prince Borghèse, également dit « *service d'Italie* », est apprécié le 7 décembre 1808 ; l'Entrée comprend 50 assiettes à potage à fond vert de chrome et frise d'or au prix de vente de 33 francs tandis que les 120 assiettes plates du Dessert ont un marli identique mais une couronne de fleurs au bassin d'où un prix plus élevé, à savoir 48 francs. La manufacture va continuer à fabriquer des assiettes dans le courant de 1809, 10 assiettes à soupe et 18 assiettes plates, en sorte que la livraison au Prince est un panachage d'assiettes des années 1808 et 1809.

Ce service constitue une exception car c'est le seul de tous les grands services de Sèvres d'époque Empire à n'avoir pas été payé par la Liste civile : tous les autres ont en effet été soit livrés au service de la Bouche pour la table de l'une des résidences impériales soit offerts en présent, celui-ci est commandé et payé par le Prince Camille Borghèse sur ses deniers. En sus du service le Prince se fait livrer des pièces de cabaret et de surtout (biscuits et vases) d'où une facture s'élevant au total à 24032 francs (un exemplaire de cette facture datée du 11 juin 1810 est passée en vente chez Beaussant Lefèvre le 16/11/1999, lot 29), ce qui constitue une vente hors norme pour Sèvres au cours de cette période (voir *"Apogée des livraisons de Sèvres «pour le compte» de l'Empereur"* en p.105 du catalogue de l'exposition *"Napoléon 1^{er} et Marie-Louise à Compiègne"*). En 1892 lors de la vente des « *Objets d'Art et d'Ameublement qui garnissent le Grand Appartement au Premier Etage du Palais du Prince Borghese à Rome* » le service constitue le lot 851 ; il ne subsiste plus alors que 36 assiettes à soupe et 105 assiettes plates. Le lot est acquis par Bradford de Wolf et partagé ensuite entre les descendants de la famille de Wolf. Un ensemble réunissant dix-sept pièces de ce service (deux assiettes à potage, dix assiettes plates ordinaires, une corbeille, deux seaux à bouteilles ou rafraîchissoirs et deux seaux à verres dits verrières étrusques) et appartenant à la collection *"Twinight"* a été classé « trésor national » dans l'attente du financement des 400 000 € permettant son acquisition par le château de Fontainebleau.

Biographie :

Camillo Filippo Ludovico Borghese (1775-1832)

Il est issu d'une famille noble, illustre et riche, originaire de Sienna. Son père est le neveu du pape Paul V.

Le jeune prince est parmi les premiers transalpins à s'enthousiasmer pour les principes de la Révolution française, certains prétendant qu'il s'agit surtout de sauver le patrimoine de la famille, sévèrement entamé lors de l'entrée des Français en Italie, mais encore considérable (plus de deux millions de revenu annuel). En 1803, le prince Camille Borghese se rend à Paris où il rencontre le Premier consul. Bien qu'il manifeste d'abord un certain manque d'enthousiasme pour le projet, sa fortune et sa position sociale, conjuguées à quelques intrigues vaticanes, font bientôt de lui le mari de Pauline Bonaparte, veuve du général Charles Victor Emmanuel Leclerc. Le couple s'installe à Rome où la jeune épouse ne tarde pas à mécontenter gravement son nouveau mari par ses relations extra-conjugales. Camille Borghese, créé prince français et décoré du grand-cordon de la Légion d'Honneur, accompagne donc Napoléon Ier en tant qu'officier de la Garde Impériale pour les campagnes d'Autriche en 1805, de Prusse en 1806 et de Pologne en 1807. C'est en 1807, que le gouvernement français, désireux de réunir dans le Musée impérial de Paris le plus de statues et autres antiquités qu'il lui serait possible, achète au prince Borghese 322 des objets les plus estimés qui décorent depuis longtemps sa villa de Rome, dont les plus remarquables sont le Gladiateur, le Sauroctone Borghèse, les deux Hermaphrodites, Bacchus, Hercule, le vase Borghèse. Après la paix de Tilsit, il est nommé Gouverneur du Piémont, et s'installe à Turin pour ces nouvelles fonctions.

Il en est naturellement démis à la fin de l'Empire, au profit de l'Autriche. Il se sépare alors de son épouse – avec qui il n'avait plus, de longue date, d'affinités ni de contacts – et s'installe à Rome, puis à Florence.





245. SÈVRES

Pot à lait du cabaret du prince Camille Borghèse en porcelaine dure à fond vert de chrome à décor de deux profils antiques façon camée dans deux médaillons à fond rouge sur un galon à fond rose orné de rinceaux feuillagés violette, la base décorée de feuilles d'eau et fleurons en or sur le fond vert.

La peinture des ornements par le peintre Deutsch, actif à la manufacture de Sèvres entre 1803 et 1817.

Marqué en rouge : *M. Imp^e de Sevres* et *D.3* en vert.

Epoque Empire, vers 1808.

H. 20 cm.

1 800/2 000 €

Provenance :

Prince Camille BORGHÈSE (1775-1832)

Ce pot à lait provient d'un cabaret livré le 27 avril 1809 au prince Camille BORGHÈSE (1775-1832), époux de Pauline Bonaparte. Il se composait de quinze pièces comprenant douze tasses et soucoupes, une théière, un pot à sucre et un pot à lait pour le prix de 690 francs, la décoration décrite fond vert de chrome ornements sur fond rose. La théière est conservée au château de Malmaison.

Ce pot à lait est reproduit dans *Napoléon Ier et Sèvres, L'art de la porcelaine au service de l'Empire*, ouvrage collectif sous la direction de Camille Le Prince, Paris, 2016, page 318, n° 61.





246. **SÈVRES**
PLAQUE RECTANGULAIRE EN BISCUIT
à décor en bas-relief de deux bacchantes et un satyre érigeant une statue en terme de Satyre.
Marqué : *Sèvres* dans un cachet rectangulaire et en creux au revers : *M. 9 92*.
Fin du XIX^e siècle, année 1892.
27 cm X 23,5 cm.
Un éclat à un angle au revers.
800/1 200 €

247. **SÈVRES**
BUSTE EN BISCUIT REPRÉSENTANT LA REINE
MARIE-ANTOINETTE
sur une base ronde à piedouche en porcelaine « *gros bleu* » et filets dorés.
Marqué : *RF, décoré à Sèvres 99*.
Fin du XIX^e siècle.
H. 31 cm.
500/800 €





248. SÈVRES
BUSTE EN BISCUIT REPRÉSENTANT
LA DUCHESSE D'ANGOULÊME
sur un piédoche à fond bleu et filets or.
Marque en creux au revers du buste : *A 29 n° 5*
et *Mas* pour le sculpteur Mascret
Marque peinte sous le piédoche : *C couronné*
en bleu et *23 X 28* en vert.
Epoque Charles X, année 1829.
H. 36 cm.
2 000/3 000 €



250. SÈVRES
POT À SUCRE COUVERT EN PORCELAIN PROVENANT
DU CHÂTEAU DE NEULLY
à décor polychrome de guirlandes e fleurs et déco en or de frise
de lierre et rinceaux.
Marqué : *Château de Neuilly* dans un cachet en rouge, et *Sèvres LP*
couronnée 1845 en bleu.
Epoque Louis-Philippe, année 1845.
H. 10 cm.
600/800 €

251. SÈVRES
ASSIETTE EN PORCELAIN
à décor d'une rosace or au centre dans un médaillon se détachant
sur un fond jaune, l'aile décorée de guirlandes de volubilis et
draperies.
Marquée : *Sèvres* en bleu.
Fin du XVIII^e siècle.
D. 24,5 cm.
Usures et éclat.
300/500 €

252.

VIEUX PARIS

TASSE LITRON

en porcelaine blanche à larges filets dorés, peinte d'un fin portrait du Pape Pie VII d'après WICAR. Marques « *PIUS VII* » à l'or et en creux sur le dessous.

Ht : 6 cm.

Diam : 6 cm.

Sous tasse en porcelaine blanche à filets dorés monogrammée au centre au chiffre « *JLB* »

(Josephine LA PAGERIE BONAPARTE).

Diam : 12 cm.

Epoque Consulat- Empire.

1 000/1 500€

253.

PORCELAINE DE PARIS

« *La Bataille d'Austerlitz* »

Tasse litron en porcelaine richement décorée à l'or brillant et mat de trophées d'armes à l'Aigle impériale, de frises d'étoiles, ornée d'un portrait en grisaille de l'Empereur Napoléon I^{er}, de profil, à l'antique.

Avec sa sous tasse en porcelaine décoré à l'or mat et brillant décoré de trophées d'armes, de frises d'étoile et orné d'un plan de la bataille d'Austerlitz, avec placements des troupes, légendes et placements des localités (légères usures).

Diam sous tasse : 12,5 cm. Ht Tasse : 6,2 cm.

B.E. Vers 1804.

3 000/4 000 €







254. **SÈVRES**
TASSE DE FORME LITRON ET SOUCOUE
 en porcelaine à décor en or de guirlandes de feuillage sur fond vert à l'imitation de l'écaille.
 Marquées : *M. Imp^e de Sèvres 7 et 1809.*
 Epoque Empire.
 H. 6 cm, D. 13 cm.
 Soucoupe recollée.
 300/500 €



255. **PARIS**
 Assiette en porcelaine à décor polychrome au centre d'une vue de la porte Saint-Denis à Paris, l'aile à fond vert entre deux galons or.
 Marquée : *Schoelcher* en rouge et légendée en noir : *La porte St Denis Côté du Midi à Paris.*
 Manufacture de Schoelcher, rue du 1^{er} S^t Denis sous la protection du comte d'Artois.
 Epoque Restauration.
 D. 22 cm.
 Quelques usures d'or.
 600/800 €



256. PARIS
SURTOUT DE TABLE
 en porcelaine formé d'une figure de femme ailée en biscuit agenouillée sur une base rectangulaire à fond or et supportant sur la tête une corbeille ronde ajourée imitant la vannerie.
 Premier tiers du XIX^e siècle.
 H. 30,5 cm, L. 20,5 cm.
 Une aile, deux mains et éclat restaurés.
 1 500/2 000 €



257. PARIS
SURTOUT DE TABLE
 en porcelaine formé d'une corbeille circulaire ajourée sur un balustre flanqué de trois figures de femmes ailées drapées à l'antique debout sur une base triangulaire échancrée marbré d'or.
 Premier tiers du XIX^e siècle.
 H. 38,5 cm.
 L'extrémité d'une aile restaurée.
 1 200/1 800 €



258. PARIS, MANUFACTURE DE STONE, COQUEREL ET LE GROS

SERVICE À THÉ ET CAFÉ

en porcelaine comprenant une cafetière couverte, une théière, un pot à lait, un pot à sucre couvert, une grande jatte à lait hémisphérique sur piedouche et huit tasses sur piedouche et huit soucoupes, à décor polychrome imprimé de bustes antique dans des médaillons à fond brun, les bords décorés en brun et or de flambeaux et palmettes.

Marqués : *Stone, Coquerel et Legros par brevet d'invention, Paris.*

Epoque Empire.

H. de la cafetière : 27,5 cm.

H. de la théière : 19 cm.

H. du pot à lait : 19 cm.

H. du pot à sucre : 16,5 m.

L. de la jatte : 22 cm.

H. des tasses : 8 cm, D. des soucoupes : 12 cm.

Le couvercle de la théière manquant.

3 800/4 000 €









259.

PARIS

RARE AIRE DE VASES RYTHON

en porcelaine en forme de cornet à fond bleu imitant le lapis-lazuli terminé par une tête de bélier à fond or et supporté par un sphinge ailé assis, rinceaux feuillagés en bleu sur fond or sur le bord supérieur, ils reposent sur une base rectangulaire en marbre noir. Epoque Empire.

H. 29 cm (avec socle), L. 43 cm.

Restauration.

6 000/8 000 €



260. **PARIS**
Grand surtout de table en porcelaine formé d'une corbeille ovale ajourée à fond or, supporté par deux sphinges assis adossés à fond or sur une base ovale à fond bleu et or reposant sur un contre socle ovale en bronze doré à feuilles d'acanthé en relief. Epoque Empire.
H. 50 cm (avec socle), L. 46 cm.
Une queue et une aile d'un sphinge recollées, quelques usures d'or sur les bords.
3 000/4 000 €





261. PARIS, MANUFACTURE DE DARTE FRÈRES

GARNITURE DE CHEMINÉE

en porcelaine composée d'une pendule en forme de corbeille ovale à deux anses en forme de dauphin sur une base ovale supportée par quatre pieds griffe et deux vases de forme balustre à deux anses sur une base carrée, décor en or traitée à l'effet sur fond or de cornes d'abondance, volatiles, rinceaux feuillagés et au revers de la pendule d'un masque dans un médaillon rayonnant.

Epoque Restauration, vers 1825.

Les vases balustre marqués : F en rouge.

H. de la pendule : 28 cm

H. des vases : 25 cm.

Les vases balustre marqués : F en rouge.

3 000/5 000 €

Une pendule de même forme et décor similaire est conservée au Palais national de Ajuda, marquée Darte Palais Royal à Paris et reproduite par Régine de Plinval de Guillebon, *Porcelaine de Paris*, 1972, n° 140, pp. 178-179.





262. PARIS

PAIRE DE VASES

en porcelaine de forme balustre reposant sur un piédouche à décor polychrome façon camée de Cupidon sur un char dans des médaillons à fond rouge et de griffons, lyres, cornes fleuries, rinceaux et guirlandes de feuillage dans un bandeau à fond vert, le col et le piédouche à fond or à motifs d'écaillés et guirlandes de feuillage traités à l'effet.

Epoque Restauration, vers 1820

H. 39 cm.

2 500/3 500 €

263. PARIS

GRAND SURTOUT DE TABLE

en porcelaine formé d'un large plateau circulaire ajouré à fond or orné de palmettes et rosaces en relief supporté par un fût balustre central à feuilles d'acanthé en or sur fond bleu et trois figures de femmes ailées, le haut du corps en biscuit patiné en brun à l'imitation du bronze, la partie inférieure du corps en forme de feuille d'acanthé à fond or, elles reposent sur une base triangulaire échancrée à décor en relief de palmettes or sur fond vert et supportée par trois pattes de lion or.

Epoque Empire.

H. 48 cm, L. 50 cm.

Restaurations au plateau, à deux bras et aux ailes des cariatides

6 000/8 000 €



264. PARIS

PARTIE DE SERVICE À DESSERT

à décor de palmettes et rosaces en or sur fond orangé dit nankin comprenant deux coupes formées d'un plateau circulaire supporté par une figure de femme drapée et ailée agenouillée sur une base hexagonale (H. 19,5 cm, D. 22 cm), deux sucriers ronds couverts sur plateau attenant (H. 17 cm), trois compotiers coquilles (L. 23,5 cm), trois compotiers octogones (L. 21 cm), trois compotiers ronds (L. 22 cm), deux corbeilles rondes ajourées sur piédouche et base carrée, (H. 22,5 cm, L. 24 cm), trois coupes sur piédouche (H. 11 cm, D. 22 cm) soixante-trois assiettes (D. 22 cm), 1 glacière couverte (H. 28 cm).

La majorité des pièces marquées à la vignette en rouge : *ED. HONORE & CIE n° 4 Boul.*

Poissonière A PARIS.

Epoque Restauration.

Un éclat à une assiette, dix-neuf assiettes avec rosace centrale en or effacée.

6 000/8 000 €





MOBILIER



265. GRAND ÉCRAN

de forme rectangulaire en acajou et placage d'acajou à tramages. La feuille amovible ornée d'une lyre dans des branchages de chêne, et dans un encadrement d'une frise de laurier sur fond crème, dessine un arc plein cintre et présente des angelots jouant de la musique, dans les écoinçons. Les montants en gaine ornés de rosaces et palmettes en applique reposent sur des patins terminés par des roulettes, surmontés de sphinges ailées en bronze doré, très finement ciselé et réunis par une large traverse.

Epoque Empire. (Petites restaurations)

H : 112 - L : 69,5 - P : 62 cm

5 000/7 000 €

D'une exécution particulièrement soignée, avec des proportions plus amples que les gabarits habituels, il présente un important et inhabituel car très riche décor de bronzes.

Cet écran de grande dimension est reproduit dans « *Mobilier Directoire-Empire* » Chantal Bizot, Paris, Massin Ed., p. 78.



« *Mobilier Directoire-Empire* » Chantal Bizot, Paris, Massin Ed., p. 78.





« La Vertueuse Athénienne » 1763, Joseph-Marie Vien (1716–1809), Musée des beaux-arts Strasbourg

266. ELÉGANTE JARDINIÈRE

en forme d'athénienne en bois doré et bois laqué noir, mouluré et sculpté de godrons et d'une frise de feuilles d'acanthé, elle est supportée par des montants arqués à têtes de bélier ornées de guirlandes de fleurs, terminés par des sabots de bête et réunis par une couronne de fleurs. Elle repose sur une base triangulaire et des pieds griffes.

Epoque Empire

Travail néoclassique inspiré des modèles antiques

(petites reprises, petits éclats)

H : 137 - L : 62 cm

8 000/10 000 €

Ce terme d'athénienne apparaît dans l'ameublement dans les années 1770, à la suite de la découverte des trépieds antiques lors des fouilles archéologiques de Pompéi et d'Herulanum¹ par le comte Caylus. Par allusion à un tableau où une femme drapée à l'antique brûle de l'encens sur un trépied, « *La Vertueuse Athénienne* » de Joseph-Marie Vien, Jean-Henri Eberts² invente en 1773 un trépied à la fois guéridon, cassolette, brasero et jardinière, qu'il dénomme « *athénienne* ». Ce petit meuble trouve sa place aussi bien dans les pièces de réception que les appartements privés. Ces formes sont réinterprétées et correspondent sous le consulat et l'empire à l'attrait pour l'antiquité retrouvée et évolue : François-Honoré-Georges Jacob-Desmalter ou Martin-Guillaume Biennais³ d'après des dessins de Charles Percier étendent son usage à la toilette.

La jardinière que nous présentons s'inspire directement du trépied représentée sur le tableau de Joseph-Marie Vien conservé au Musée des beaux-arts à Strasbourg, les montants à têtes de bélier sont aussi soulignés par des guirlandes de fleurs, terminés par des sabots sur une base triangulaire.

¹ Recueil d'antiquités romaines et égyptiennes (1759) du comte de Caylus et surtout le fameux *Pittura Antiche di Ercolano* (1762) tiré des fouilles d'Herulanum

² « *L'Athénienne et son inventeur* », Emile Dacé *"Gazette des beaux-arts"*, 8 septembre 1932, p.116.

³ *Martin-Guillaume Biennais, l'orfèvre du Roi*, Paris 2003, RMN Ed., pp. 21-22.



GUÉRIDON DU CHÂTEAUX DE SAINT-LEU PROVENANT DES COLLECTIONS DE LOUIS BONAPARTE ET DE LA REINE HORTENSE

267. GUÉRIDON

de forme ronde en placage d'acajou et bois patiné vert, le fût cylindrique repose sur une base triangulaire et des pieds à double balustre. Il porte la marque au feu du château de Saint Leu, *SL* surmontés d'une couronne.

Epoque Empire

Dessus de marbre vert

(fentes, petites égrenures).

H : 77 - D : 108 cm

3 000 / 5 000 €

En 1804, Louis Bonaparte et Hortense de Beauharnais font l'acquisition du domaine et des châteaux de Saint Leu. Ils font détruire le château du Haut et s'installent dans le château du Bas qu'ils décorent entièrement¹.

En 1814, Louis XVIII donne le titre de duchesse de Saint Leu à Hortense.

Ce guéridon pourrait-il correspondre à celui décrit dans l'inventaire de 1811, dans la chambre bleue : "*un guéridon d'acajou à dessus de bois*" ?²

Victor-Louis Nicolle, aquarelle vers 1807.

Provenant de Saint Leu, nous pouvons notamment citer:

- un mobilier de salon du salon du prince Louis, estampillé Jacob D. Rue Meslée passé en vente à Paris le 6 novembre 2014 sous le n°465.
- une paire de sofas vendus à Londres le 9 juin 2004 sous le n° 146.
- un fauteuil de Jacob-Desmalter, aujourd'hui au musée Napoléon à Arenenberg³.
- un lit exécuté par Jacob-Desmalter vers 1804⁴.

¹ Saint-Leu-la-Forêt à travers les siècles, André Maillard, Paris, 2003, Le Livre d'histoire Ed.

² AN O21221.

³ Jean-Pierre Samoyault, op. cit. p. 64, fig. 102.

⁴ Jean-Pierre Samoyault, op. cit., p. 80, fig. 145.



268. FAUTEUIL

en acajou et placage d'acajou, le dossier cintré et bandeau, la ceinture droite, les accotoirs reposent sur des montants antérieurs en gaine à têtes d'égyptienne ailées terminées par des griffes, les pieds postérieurs arqués.

Epoque Empire.

(petites restaurations et petites griffures)

H: 95 - L: 67 - P: 43 cm

2 000/3 000 €

Un fauteuil estampillé *Jacob D, rue Meslée* présente des montants antérieurs en gaine à têtes d'Égyptiennes identiques¹, de même sur un exemplaire conservé à Malmaison² reproduit dans *Ameublement & Décoration*³.

¹ *La Collection des bois de Sièges du Mobilier National*, in-Folio, Ernest Dumonthier, Paris s.d, Massin Ed., Pl. 51, Epoque du Premier Empire.

² Bibliothèque des Arts Décoratifs, Album Maciet serie 354, n°16.

³ *Ameublement & Décoration, Style Empire, Meubles et intérieurs*, in-folio, Waldemar Hessling, Paris, 1913, E. Hessling E.-A. Beazley Succr Ed., Pl. V.



269. PSYCHÉ

en acajou et placage d'acajou à toutes faces mouluré et sculpté de palmettes, rosaces et feuilles de lotus, les montants à colonne détachée présentent deux bougeoirs réglables.

Elle est surmontée d'un fronton terminé en volutes et repose sur des patins.

Riche décoration de bronzes ciselés et dorés tels que : Junon et Jupiter sur des nuées entourés de Mars et Vénus, chapiteaux ciselés de frises de feuilles d'eau, de palmettes stylisées et de feuillage.

Epoque Empire

(petites fentes, petits manques et accidents, restaurations)

H : 211 L : 115 cm

1 000/1 500 €



270. **ECOLE FRANCAISE VERS 1816**

Oenone refusant de secourir Pâris

Toile

112 x 144,5 cm

Restaurations anciennes

5 000/6 000 €

Par sa taille et son sujet, cette toile correspond à l'un des dix tableaux qui ont concouru en 1816 pour l'obtention du Prix de Rome à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris (voir Philippe Grunchev, *Les Concours des Prix de Rome 1797-1863*, vol II, Paris 1986, pp. 58-60). Cette année-là, l'intitulé était : «*Oenone refuse de panser Pâris et le laisse mourir*». Nymphé guérisseuse et première épouse du pâtre grec qui l'avait délaissée pour la belle Hélène, elle refusa de le soigner lorsqu'il revint blessé de la guerre de Troie.

Parmi les dix concurrents de 1816, on connaît les tableaux du vainqueur Thomas (Paris, ENSBA), de Degeorge (Clermont-Ferrand, musée Bargoin), de Cogniet (Fécamps, palais Bénédicte), Schnetz (mairie de Saint-Aignan-sur-Cher).

L'auteur de notre tableau est donc à chercher dans la liste de ceux pour lesquels le tableau n'est plus connu : Franquelin, Gassies, Dubois, Lancrenon, Gué et Rioult.

271. **RARE MOBILIER DE SALON**

en bois en acajou et placage d'acajou comprenant un canapé et une paire de fauteuils, dossier droit, accotoirs formant console, pied postérieur en forme de sabre et pied antérieur à la Jacob.

Estampillé *A. Gailliard*

Bergère : Haut. : 97.5 cm Larg. : 68 cm Prof. : 54 cm

Canapé : Haut. : 98.5 cm Larg. : 175 cm Prof. : 63 cm

3 500/4 000 €

Biographie :

Antoine GAILLIARD est reçu maître le 19 septembre 1781. Il fabrique avec succès sous Louis XVI des bois de lits et de sièges, son activité continue après la Révolution. Il sera notamment le créancier dans plusieurs faillites telles qu'en 1804 du marchand Bonnet, en 1813 de la demoiselle Balassé, marchande de meubles et en 1814 dans la faillite Jacquemart. En 1802 et 1803, il fournit au marchand de meubles Trintzius des bois de lit à l'Antique et de nombreux mobiliers de salon en acajou et merisier. Il exécute une commande officielle pour le garde-meuble impérial en 1811 avec pièces telles que douze fauteuils gondole, à 50 frs, deux canapés, à 120 frs, douze chaises, à 36 frs. Le mobilier National à aujourd'hui en sa possession un ensemble de mobilier de salon qui était aux Tuileries sous la Restauration.









272. **ECOLE FRANCAISE VERS 1780,
PIAT-JOSEPH SAUVAGE, ATTRIBUÉ À**
Plaque de forme rectangulaire en marbre blanc veiné à décor polychrome représentant un « *Hommage rendu à une déesse antique* »
Dans un cadre en bois noirci et doré sculpté de rais de cœur
Plaque H : 36 - L : 72 cm
Avec le cadre H : 49,5 - L : 85 cm
6 000/8 000 €

273. **METIER A TAPISSER**
En acajou reposant sur quatre pieds chantournés et supportés par deux colonnettes baguées de bronzes ciselés et dorés. Elles sont réunies par une tablette en son milieu. Début du XIX^e siècle.
87.5 x 43.5 cm
2 000/3 000 €

274. **JEAN-JACQUES FLATTERS (1786- 1845)**
Buste d'un Maréchal d'Empire en buste romain, reposant sur un piédouche carré.
Plâtre à patine noire.
Signé à l'épaule « *FLATTERS fait a vivo en 1817* »
(petits manques au piédouche, traces de coutures)
Haut. : 79 cm Larg. : 57 cm
2 000/3 000 €

Biographie :
Jean-Jacques FLATTERS est un sculpteur français, lauréat du prix de Rome en 1813. Il est l'élève du sculpteur Jean-Antoine Houdon et du peintre Jacques Louis David. En 1813, il remporte le second Grand Prix de Rome de sculpture qu'il partage avec Louis Petitot.





275. **DEUX FIGURINES FORMANT PENDANT**
en bronze doré, vêtues à l'antique, l'une dessinant une colonne, l'autre lisant une carte géographique, pouvant symboliser « l'architecture » et la « géographie », sur des assises ornées de lyres et guirlandes de fleurs retenues par des nœuds de ruban Elles ont été montées sur des bases plaquées de nacre et forment serre-livres
Epoque Empire-Restauration
(petit fêle à une plaque de nacre)
H : 25 cm
2 000/3 000 €



276. **SCULPTURE**
en bronze doré représentant Vénus d'après le marbre antique, elle repose sur un socle ovale en bronze à patine brune et une base ciselée de rais de cœur
Epoque Empire-Restauration
(usures à la patine, et à la dorure)
H : 31,5 cm
800/1 200 €

Le marbre antique découvert à la fin du XVI^e siècle, est conservé aujourd'hui au Palais des Offices à Florence. Antoine Coysevox réalise entre 1684-1686, une copie de ce marbre pour le parterre nord du château de Versailles, aujourd'hui au Louvre (inv. n° RF 3005). Une réduction en bronze de la Vénus dite « accroupie » se trouve à la Wallace Collection à Londres¹ (inv. n° S188).

¹ Pour l'Amour de l'Antique. La statuaire gréco-romaine et le goût européen, F. Haskell, N. Penny Londres, 1981, pp. 349-51; French Bronzes in the Wallace Collection, R. Wenley Londres, 2002, pp. 42-46.



277. **ENSEMBLE DE DEUX COUPES SUR PIED**
 en cristal vraisemblablement de Montcenis, Le Creusot.
 La partie supérieure en forme de fleurs, une repose sur
 une base ronde et un socle carré ornée d'une monture en
 bronze doré ciselée de feuilles d'acanthé, l'autre repose sur
 une base et un socle carrés avec une monture en bronze
 doré ciselée de rais de cœur
 Début du XIX^e siècle
 (petit éclat à la base de la plus grande)
 H: 22 - D: 24 cm
 H: 25,5 - D: 27 cm
 2 000/3 000 €

278. **COFFRET**
 de forme rectangulaire en placage de loupe, de citronnier et
 décor en acier. Le couvercle orné du chiffre AD présente
 une poignée
 Epoque Charles X
 (petite restauration)
 H : 15 - L : 23 - P : 12 cm
 400/600 €





279. **RARE COMMODE À PORTES**
de forme rectangulaire en placage de loupe d'Amboine, elle ouvre à deux portes en façade et présente des tiroirs à l'anglaise. Riche décor de bronzes dorés et ciselés tels que dormant simulant un candélabre stylisé sommé d'une palmette, orné de volutes et de feuillage, une volute camouflant une serrure et deux guirlandes de laurier retenues par deux papillons, torches flammées en applique sur les montants. Elle repose sur une plinthe.
Epoque Empire
(fentes)
H : 100 - L : 146 - P : 67,5 cm
10 000/15 000 €







280. MIROIR
de forme ovale en bois doré et peint vert orné de boules et d'un aigle à la partie supérieure et de flèches croisées dans un nœud à la partie inférieure
Travail vraisemblablement italien, style néoclassique
H : 184 - L : 84,5 cm
500/800 €

281. BAS-RELIEF
en bronze à patine médaille représentant un guerrier vêtu à l'antique et coiffé d'un heaume, fixé sur une plaque de marbre blanc veiné et dans un cadre en bois doré mouluré
Style néoclassique
(usure à la patine, fente au marbre et éclats au cadre)
D : 17 cm
Cadre H : 32 - L : 32 cm
250/350 €





282. CONSOLE ÉPOQUE EMPIRE

Table console en acajou, ouvrant à un tiroir libéré par un bouton-poussoir, le plateau de marbre gris soutenu par deux montants en pilastre à têtes de femmes antiques en bronze doré et réunis par une tablette d'entretoise reposant sur des pieds en griffe. Époque Empire
3 000/5 000 €



283. **SECRÉTAIRE À ABATTANT**
 de forme rectangulaire en acajou et placage
 d'acajou à rames et ébène, l'abattant
 démasque trois casiers et quatre tiroirs. Les
 montants en gaine plaqués de loupe sont
 surmontés de bustes de cariatide en bronze
 patiné. Il repose sur des pieds en gaine terminés
 par des sabots de bronze. Dessus de marbre
 vert des Alpes
 Allemagne ou Autriche, début du XIX^e siècle
 (fentes, restaurations)
 H: 137 - L: 93 - P: 42 cm
 3 000/5 000 €

Provenance:
 Ancienne collection du prince Victor Napoléon puis
 chambre de la princesse Marie-Clotilde Napoléon.





284. **PAIRE DE VASES**

de forme Médicis en bronze à patine verte et décor de bronze doré, les anses à volutes issues de masques d'hommes barbues. Ils reposent sur une base ronde à piédouche creusée de canaux et un socle quadrangulaire à décor de femmes drapées à l'antique tenant des cornes d'abondance en appliques.

Epoque Restauration

H: 38 - L: 16 - P: 16 cm

3 000/5 000 €

Provenance:

Ancienne collection du prince Victor Napoléon et de la princesse Clémentine de Belgique



285. **GUÉRIDON**

de forme ronde, en acajou et placage d'acajou, la ceinture bandeau. Il repose sur trois montants en volute richement sculptés de palmettes, feuilles de lotus, enfilage de piastres, terminé par des pieds griffes en bronze doré et réunis par une entretoise trilobée surmontée d'une frise

Dessus de marbre vert de mer mouluré.

Premier tiers du XIX^e siècle

Il porte une marque au fer *N* surmonté d'une couronne (restaurations et petits accidents de placage)

H : 76 - L : 98,5 cm

2 000/3 000 €



286. BRÛLE-PARFUM

en bronze doré et patiné en forme de lampe antique, il repose sur une base ovale à piédouche et un socle carré, le montant formé par un reptile, il est orné de flammes stylisées et palmettes, inscription gravée sur une languette coulissante
Bertin inv n° 100

XIX^e siècle

H : 20 cm

2 000/3 000 €

287. CHAISE DE HARPISSE

en acajou et placage d'acajou, à dossier cintré et montants à col de cygne et feuilles de lotus, la ceinture ronde. Elle repose sur un fût à pans coupés et un piètement tripode.

Epoque Empire

(petits accidents de placage, restaurations)

H: 71 - L: 34 - P: 31 cm

300/500 €





288

289





288. LIT EN CHAIRE À PRECHER

en acajou et placage d'acajou, les montants antérieurs en cariatides ornés de têtes de femme repose sur leurs pieds en bois noirci, les montants postérieurs en gaine surmontés de vases et de cassolettes en bronze patiné et doré.

Époque Empire (usures, fentes, restaurations)

H : 125,5 - L : 210 - P : 130 cm

1 200 / 1 500 €

289. SECRÉTAIRE À ABATTANT

de forme rectangulaire en acajou et placage d'acajou à ramages. Il présente un tiroir en doucine, un abattant démasquant trois casiers et neuf tiroirs et deux vantaux à la partie inférieure. Les montants en cariatide à tête d'égyptienne, il repose sur des pieds antérieurs griffes et des pieds postérieurs annelés en bois noirci. Dessus de granit gris.

Époque Empire. (restaurations, des bronzes rapportés, des éléments refaits)

H : 142 - L : 97,5 - P : 46 cm

1 500/2 000 €

290. COMMODE

de forme rectangulaire en acajou et placage d'acajou à ramages, elle ouvre à trois tiroirs en façade. Les montants en cariatide surmontés de têtes d'Égyptienne en bronze doré. Pieds antérieurs griffes et pied postérieurs annelés en bois noirci.

Dessus de granit gris.

Empire (restaurations, bronzes rapportés, quelques modifications)

H : 86 - L : 130 - P : 69,5 cm

1 500/2 000 €

291. PAIRE DE CANDÉLABRES

en bronze patiné et doré ornés de Victoires ailées debout sur une sphère. Elles supportent une couronne de fleurs surmontée de quatre bras de lumière et reposent sur balustre ciselé de palmettes et de volutes sur une base carrée.

Époque Restauration (usures)

Haut : 60 cm

2 000/2 500 €

SERVICE DE L'EMPEREUR NAPOLEON III



292. **PETITE CARAFE À HUILE PROVENANT DU SERVICE DE L'EMPEREUR NAPOLEON III.**
En cristal, taillé à pans, gravé du *N* sous couronne impériale.
Bouchon taillé à facettes.
Ht : 14 cm.
B.E. Epoque Second Empire.
400/600 €



293. **COUPE À CAVIAR PROVENANT D'UN SERVICE DE L'EMPEREUR NAPOLEON III.**
En argent, sur pied. Corps à deux anses à décor de rocailles et frises perlées, ornées de la couronne impériale. Pied en en urne gravé du « *N* ». Socle gravé de feuillages perlés.
Avec son récipient en verre, en forme.
Poinçons de Londres et d'orfèvre *IF*.
Ht : 14 cm.
B.E. Vers 1875
1 500/2 000 €



294. **DEUX MATRICES DE FRAPPE DE MÉDAILLES,** en acier poli, l'une au profil du Tsar Nicolas I^{er}, l'autre au profil de l'Empereur Napoléon III.
3 x 2 cm. Longueur : 6 cm.
B.E. Epoque Second Empire (Vers 1852-1855).
800/1 000 €



295. **NÉCESSAIRE À PARFUM,**
rond, en métal peint en vert, orné de motifs
feuillagés et ruban en laiton doré.
Il contient quatre flacons triangulaires à
cols ornés de bagues en laiton doré ciselé.
Bouchons en verre taillé.
Epoque Second Empire.
300/400€



296. **VERRE À PIED EN CRISTAL.**
Corps gravé de frise et de couronnes de feuilles chêne et d'un
important trophée d'armées (drapeaux, canons, piques) au bonnet
phrygien et en partie travaillé à pointes de diamant. Pied à pans.
Embase carrée.
Ht : 14 cm.
B.E. Epoque fin du XVIII^e siècle, début du XIX^e siècle.
600/800 €

Travail attribué à Charpentier, graveur sur pierres fines est bien référencé sur
l'almanach du commerce de 1811. « Charpentier, graveur de pierres et sur tous les métaux.
Il grave les cristaux dans les nombreux genres et tient assortiment. »

Œuvre en rapport :
Lot 175 de la vente Osenat du 2 juillet 2017, « Deux superbes verres en cristal finement
taillé et gravé au chiffre de Jérôme NAPOLÉON, Roi de Westphalie »

SÈVRES, SERVICE DE L'EMPEREUR NAPOLÉON III



297. **SEVRES**
 Pot à lait en porcelaine à anse et filets doré. Corps orné du chiffre de l'Empereur Napoléon III sous couronne impériale.
 Marque bleue de Sèvres (Louis Philippe) et de doreur « M 6 9^{me} 38 »
 A.B.E. (Petites usures et éclat à l'anse) Epoque Monarchie de Juillet – Second Empire.
 150/200 €

298. **DEUX FLUTES À CHAMPAGNE PROVENANT D'UN SERVICE DE L'EMPEREUR NAPOLÉON III.**
 En cristal, travaillé à pans et gravé du chiffre « N » sous couronne impérial.
 Ht : 16 cm.
 B.E. Epoque Second Empire.
 400/600 €

299. **SERVICE DE L'EMPEREUR NAPOLÉON III**
 Ensemble de 12 assiettes en porcelaine blanche à filets et chiffre « N » sous couronne impériale de l'Empereur Napoléon III, dorés.
 Diam : 24 cm.
 9 avec différentes marques d'Honoré à Paris Boulevard Poissonnière.
 A.B.E. (Eclats à deux assiettes, usures d'usage). Epoque Second Empire.
 600/800 €





300. SARDAIGNE

Boite à sceau en argent.

Ronde, gravée sur les deux faces :

-sur une face, aux grandes armes de Sardaigne,

-sur l'autre face, au chiffre « VA » entrelacé sur grand manteau (probablement Victor Amédée III).

Poids : 520g.

B.E.

400/600€

301. COFFRET NÉCESSAIRE DE VOYAGE EN ACAJOU D'OFFICIER,

à renforts et plaque écu en laiton, gainé à l'intérieur de maroquin vert décoré au petit fer à l'or. Couvercle avec glace (postérieure). Avec tiroir écritoire dans le fond.

Il contient :

-Deux boîtes rondes en demi cristal à bouchon en argent.

-Une cafetière ou théière en argent à manche en ébène démontable.

-Une boîte en demi cristal à couvercle à glissant en argent.

-Une timbale en argent.

-Un flacon à sel en demi cristal à bouchon en argent.

-Deux boîtes cylindriques en ébène et ivoire.

-Deux flacons en demi cristal taillé à bouchon en argent (accident à l'un).

-Une cuillère en argent.

-Un porte mine en argent.

-Un rince œil en argent.

-Un entonnoir en argent.

-Deux encriers en demi cristal à bouchon en argent.

-Une boîte rectangulaire en argent.

-Un porte aiguille en ivoire.

-Deux instruments dentaires en ivoire.

-Un crochet porte glace.

-Un canif en ivoire (rapporté) en place du rasoir.

-Deux étuis à mines en ivoire (rapportés).

-Un compas à pointe sèche (rapporté).

-Une tasse et sa sous tasse en porcelaine de Limoges à décor or.

Ht. : 13 cm. Larg. : 23 cm. Long. : 32 cm.

Poinçon de l'association des orfèvres 1794, Poinçon de garantie Paris 1798-1809, Poinçon de titre *coq 1 Paris 1798-1809*.

Bon état général (manque le ciseau, le rasoir, la brosse à dents, une réglette et une clé). Avec sa clé à trèfle. Epoque Premier Empire.

3 500/4 500 €





ARMES BLANCHES DU XVIII^E SIÈCLE AU SECOND EMPIRE



302. **SABRE BRIQUET DES GRENADIERS D'ÉLITE, VERS 1790.**
Monture en laiton. Poignée à pommeau en tête de lion. Garde à une branche montée avec une lame révolution, à dos plat, contre tranchant et pans creux, gravée au tiers sur fond d'or « *Pour la Patrie, la Liberté ou la Mort* ». Fourreau en cuir à deux garnitures en laiton.
400/500 €
303. **SABRE D'INFANTRIE D'OFFICIER RÉVOLUTIONNAIRE.**
Poignée recouverte de basane avec filigrane. Monture en laiton, garde à branche ajourée. Belle et large lame cintrée à dos plat, contre tranchant et pans creux, gravée au tiers de turqueries à la Cassaignard. Fourreau en cuir à deux garnitures en laiton (manque le bouton de chape).
A.B.E. Epoque révolutionnaire.
400/500 €
304. **SABRE DE GRENADIER TYPE 1790.**
Monture et garde à une branche en laiton. lame courbe à dos plat, contre tranchant et pans creux, gravée sur une face « *Vive la nation* » et trophées. Fourreau en cuir à deux garnitures en laiton.
A.B.E. Epoque révolutionnaire.
250/350 €
305. **SABRE D'INFANTRIE DIT BRIQUET MODÈLE AN XI.**
Monture et poignée en bronze. Garde à une branche. lame courbe à dos plat. Fourreau en cuir à deux garnitures en en laiton.
A.B.E.
200/250 €

*Sous officiers -
Défenseurs de l'aigle
armés d'une pique.*

306. RARE ESPONTON DE 2^E OU 3^E PORTE-AIGLE.

Fer à pointe d'estoc à arête médiane, à quatre pans creux, poinçonné « B.K. 3-45 ». Sur douille à fer de hache à dos prolongé d'un pic. Douille prolongée de deux longues attelles inégales, la plus longue étant garnie de trois vis à têtes rondes permettant d'attacher la flamme. Hampe en frêne noirci, avec sabot en fer, à deux petites attelles inégales, poinçonnée « B.K.23 » (entaille à la base de la hampe due à la présentation en panoplie).

B.E. Époque I^{er} Empire.

4 000/5 000 €

Longueur: 2,44 m.

Poinçon ovale de Klingenthal « K » surmonté d'une étoile et « B » dans un ovale. D'après le règlement du 23 août 1809, modifié le 25 décembre 1811.

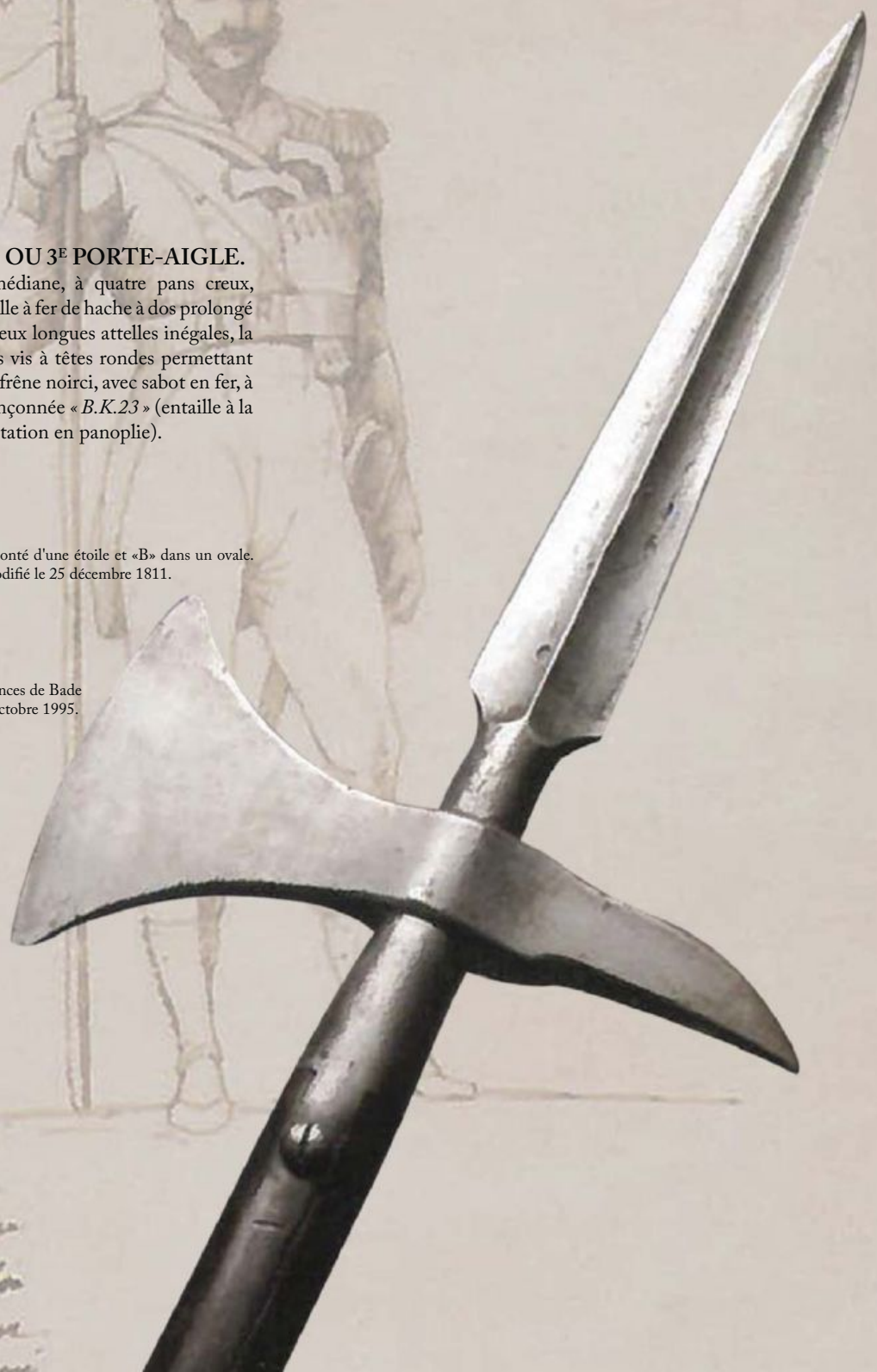
Pièce en rapport:

Vente Osenat du 2 décembre 2007

Provenance:

Vente des souvenirs et objets d'art des Princes de Bade au Château de Baden-Baden, Sotheby's octobre 1995.

*Cette illustration d'une pique
du protocole est tirée par
l'Empereur Napoléon qui
voulait motiver cet Empire
de défenseurs de l'aigle pour
les braves sous-officiers armés.*





307. **BEAU SABRE D'ENFANT AU MODÈLE DES SABRES D'OFFICIER SUPÉRIEURS DE CAVALERIE.**
Poignée à plaquettes de nacre. Monture en laiton ciselé. Pommeau à tête de lion. Garde à une branche et deux oreillons en navette, ornés d'allégories de la République, palme, fleurs rinceaux feuillagés et quillon en tête de lion. Lame courbe à dos arrondi, contre tranchant et pans creux, polie blanche. Fourreau en laiton gravé de feuillages, fleurs, toiles d'araignée, rinceaux, étoiles et jonc, rehaussé de trois médaillons en relief orné de personnages, guerriers antiques, République et Renommée. Pitons sur embase à jours à deux anneaux en laiton. Dard enroulé.
Long : 67,5 cm.
T.B.E. Epoque Premier Empire.
1 200/1 500 €

Belle qualité. A pu être offert par un dignitaire ou un officier supérieur du Premier empire.





308. **SABRE D'OFFICIER SUPÉRIEUR DE CAVALERIE LÉGÈRE.**
Poignée en ébène quadrillé. Monture en laiton ciselé, doré et gravé de feuilles de laurier et de chêne. Pommeau à côtes de melon. Garde à une branche, à deux oreillons en navette. Lame courbe à dos plat, contre tranchant, pans creux et gouttière, gravée, dorée et bleuie au tiers. Fourreau à deux bracelets à pans en laiton doré, gravé et ciselé de chutes de feuillages, frise de piastres et feuilles de laurier.
B.E. Epoque I^{er} Empire. (usure de la dorure).
4 000/6 000 €



ORDRE DU TEMPLE

309. SUPERBE GLAIVE DE HAUT DIGNITAIRE DE L'ORDRE DU TEMPLE.

Monture en argent.

Poignée finement ciselé orné de foudres ailées encadrés des lettres « *PDEP* », du collier de l'ordre, de trophées d'armes, palmettes et feuillages. Pommeau ovale en couronne orné de la croix sur le devant, surmonté d'un bouton aux feuillages tombants.

Garde à deux larges quillons droits ornés de feuillages, se terminant en palmettes.

Nœud de corps orné sur le devant du grand collier et de l'insigne de l'ordre sur grand manteau et à l'arrière d'un écu prêt à être gravé.

Forte lame droite à 4 pans creux, gravée, dorée et bleuie signée « *I.S.B* ».

Fourreau en bois recouvert de velours noir à trois grandes garnitures en argent découpé finement et profusément gravé et ciselé sur les deux faces à décor de foudres, fleurs feuillages, palmettes, rinceaux feuillagés, feuilles d'eau. Chappe à deux anneaux en argent. Dard ovale, en urne.

Poinçon « *tête de femme grecque* »

Poinçons Paris de titre 2^e coq titre 1, de petite et moyenne garantie (1809-1819). Reste de poinçon d'orfèvre.

B.E. Epoque Premier Empire.

4 000/6 000 €

Historique :

Cette épée a appartenu à un haut dignitaire ou à un grand maître de l'ordre « *moderne* » du Temple, réinstauré par Fabré Pelaprat sous le Premier Empire.

Le glaive de Fabré Pelaprat, premier grand maître, conservé aux Archives nationales, est d'un modèle similaire au nôtre. Il est en cuivre doré, orné d'une pierrerie sur l'écu laissé vierge sur notre épée.

Exposition :

L'affaire des Templiers, du procès au mythe, Paris, Archives nationales, 2 mars – 16 mai 2011, le catalogue disponible sur internet présente sous la catégorie 33, les objets rituels et trésors de l'ordre sous l'Empire, dont l'épée similaire à la nôtre.





310. **SABRE DE SOUS OFFICIER MODÈLE AN XI.**
Poignée recouverte de basane avec filigrane. Monture en laiton. Garde à trois branches et deux oreillons en navette. Lame courbe, à dos plat, signée « ... Coulaux frères », à contre tranchant et pans creux. Fourreau lourd en tôle de fer à deux bracelets.
B.E.
400/500 €

311. **SABRE D'OFFICIER DE DRAGON À GARDE DE BATAILLE.**
Fusée en bois recouvert de cuir avec filigrane. Monture en laiton doré. Garde à coquille ajourée. Lame courbe à dos plat gravée « *Manuf^{ure} N^{ble} du Klingenthal Coulaux Frères Entrep^s* », à contre tranchant, gouttière et pans creux, poinçonnée au talon et gravée au tiers de trophées d'armes, étoiles, feuillages et fleurs. Fourreau en cuir à trois garnitures en laiton découpé, décoré au trait. Avec sa dragonne en passementerie et gland dorés.
A.B.E.
Epoque Directoire-Consulat
800/1 200 €

312. **SABRE D'OFFICIER DE CAVALERIE DE LIGNE À GARDE DE BATAILLE.**
Poignée recouvert de basane avec filigrane. Monture en laiton, calotte à pans, garde à coquille ajourée. Lame cintrée à deux pans creux gravée, dorée et bleuie au tiers, signée « A.K » au talon. Fourreau en laiton à une crevée recouverte de cuir. Dard asymétrique.
A.B.E. (Réparations au fourreau).
Epoque Premier Empire – Restauration.
2 000/3 000 €

313. **SABRE DE CAVALERIE LOURDE MODÈLE AN XI.**
Poignée recouverte de basane (manque le filigrane). Monture en laiton. Garde à quatre branches dont trois boulées; poinçonnée. Lame droite à dos arrondi, marquée « *Manu^{re} N^{ble} de Châtellerault mars 1849* », à contre tranchant et double pans creux. Fourreau en tôle de fer à deux bracelets.
B.E.
250/350 €

314. **SABRE D'OFFICIER DE CAVALERIE LÉGÈRE.**
Poignée recouverte de basane avec filigrane. Monture en laiton doré et ciselé. Garde à trois branches et deux oreillons. Lame courbe à dos plat, contre tranchant et pans creux, gravée, dorée et bleuie au tiers. Fourreau en tôle de fer à deux bracelets en laiton ciselé et deux anneaux.
B.E. Vers 1830.
800/1 000 €





313

311

312

310

314

315. **ÉPÉE DE CHAMBELLAN AU MODÈLE 1817 À CISELURES.**
Monture en laiton doré et ciselé. Fusée en corne claire avec filigrane. Clavier orné de deux clefs croisées sous couronne entourée de feuilles de chêne et de laurier. Contre clavier à pompe. Lame droite à double pans creux. Fourreau en cuir à deux garnitures en laiton.
Avec son ceinturon porte-épée, en cuir recouvert de passementerie, à boucle agrafe en laiton décoré aux clefs en suite.
A.B.E. Epoque Louis-Philippe.
1 200/1 500 €

316. **ÉPÉE D'OFFICIER SUPÉRIEUR D'ADMINISTRATION OU DE PRÉFET.**
Fusée à plaquettes de nacre. Monture en laiton ciselé argenté, garde à une branche. Clavier à l'Aigle couronné dans une couronne de feuilles de chêne et de laurier. Lame triangulaire de Klingenthal. Fourreau en cuir à deux garnitures argentées. Avec un dragonne en passementerie dorée et ceinturon au modèle du corps préfectoral, à boucle agrafe à mufle de lion.
A.B.E. Second Empire.
500/600 €

317. **ÉPÉE DE COUR D'ÉPOQUE SECOND EMPIRE.**
Fusée à plaquettes de nacre. Monture en bronze doré et ciselé. Pommeau à l'Aigle, garde à une branche, clavier à l'Aigle ajouré. Lame triangulaire gravée au deux tiers de rinceaux feuillagés. Fourreau en cuir à deux garnitures en laiton.
Dans un porte épée en passementerie rouge et dorée.
B.E.
500/600 €

318. **ÉPÉE DE GÉNÉRAL DE DIVISION MODÈLE 1817 À CISELURES.**
Fusée recouverte d'écaille avec filigrane postérieur. Monture en bronze doré et ciselé. Garde à une branche, clavier à la couronne de feuilles de chêne et de laurier sur faisceau de six drapeaux enrichi de trois étoiles d'argent. Contre clavier à pompe. Lame gravée « *Manufacture nationale d'armes de Chatellerault 1905 – épée à ciselures* ». Fourreau en cuir à deux garnitures en laiton doré et ciselé avec dragonne de fil noir et gland or.
B.E. III^e République.
500/600 €



315



317



316



318



ARMES À FEU DU XVIII^E ET XIX^E SIÈCLES



319. **PISTOLET DE GENDARMERIE À SILEX.**
Canon rond à pans au tonnerre. Platine gravée « *Goguin à Liège* ». Chien à corps rond. Garnitures en fer. Crosse en noyer. A.B.E. Fin du XVIII^e siècle (manque la baguette). 400/500 €



320. **PISTOLET À SILEX.**
Canon rond à bourrelet à la bouche et à pans au tonnerre. Platine et chien col de cygne à corps plats. Bassinet en fer. Garnitures en laiton et fer. Clou de pommeau au masque grimaçant. Crosse en noyer. Baguette en bois à embout en laiton. A.B.E. Vers 1750/1760. 400/500 €



321. **PAIRE DE PISTOLETS À SILEX DE VOYAGE.**
Canons ronds à bourrelets aux bouches et à pans aux tonnerres. Platines signées et chiens col de cygne à corps plats gravés. Garnitures en fer. Cosses en noyer. Baguettes en bois à embout en laiton. A.B.E. Vers 1750/1760. 800/1 000 €

322. **PISTOLET DE VOYAGE À SILEX.**
Canon rond rainuré. Platine gravée et chien col de cygne à corps plat. Garnitures en fer. Crosse en noyer. A.B.E. Vers 1750/1760. 300/400 €





323. PISTOLET TROMBLON À SILEX.

Canon rond largement évasé à la bouche, à pans au tonnerre. Platine signée « *H.I. Bury* » et chien col de cygne à corps ronds. Bassinet en fer. Garnitures en fer découpé, gravé et ciselé. Crosse en noyer en partie sculpté. Baguette en bois à embout en ivoire.
Fin XVIII^e, début XIX^e siècle.
800/1 200 €



324. LONG PISTOLET D'ARÇON À SILEX.

Canon rond à pans au tonnerre, décoré d'incrustations d'argent et de citations en arabe. Platine et chien à corps rond décoré en suite.
Garnitures en fer découpé, décoré en suite. Calotte en laiton ciselé de rinceaux.
Monture en fausse baguette en noyer.
A.B.E. (Eclats). Milieu du XIX^e siècle.
500/600 €





325. **COFFRET NÉCESSAIRE DE PISTOLETS À COFFRE À PERCUSSION, FOURNI PAR LEPAGE A PARIS.**
 En acajou, incrusté sur le couvercle d'un écusson en laiton. Gainé de velours vert en forme, il contient :
 Une paire de pistolets à coffre a percussion. Canons à pans. Coffres gravés, bleuis, détentes rentrantes.
 Crosses en ivoire (fêles). Garnitures en fer gravé.
 Queues de culasse gravées « *F^{MI} PAR LEPAGE* ».
 Poinçons de Liège et d'Auguste FRANCOTTE.
 Avec ses accessoires, moule à balle avec branches démonte canon et démonte cheminée, poire à poudre en cuivre.
 A.B.E. (Fortes oxydations sur les pistolets). Vers 1840.
 600/800 €



326. **REVOLVER D'ORDONNANCE MODÈLE 1873 S1881, SIX COUPS, CALIBRE 11MM/73.**
 Canon rond à pans au tonnerre. Carcasse gravée « *M^{re} d'Armes de Saint Etienne* ». Plaquettes de crosse en noyer quadrillé.
 B.E. (petites traces de piqûres).
 400/600 €



327. LUXUEUSE CASSETTE NÉCESSAIRE POUR FUSIL DE CHASSE
 en acajou, avec cartouche en laiton, garnie à l'intérieur de velours violet.

Elle contient :

Un beau fusil de chasse à percussion, deux coups, canons ronds damas de couleur tabac, en table, signés à l'or sur la bande « *A. Dandoy à Liège* ». Platines avants incrustées à l'or en relief de scènes de chasse à courre, avec chiens et cavaliers. Chiens incrustés d'or à décor de fleurs et de feuillages. Queue de culasse ornée de cavaliers et d'un sonneur et son chien. Garnitures en fer bleui entièrement et joliment décorées en suite. Crosse en noyer choisi en partie sculpté et quadrillé.

Et ses accessoires :

Poire à poudre en cuivre à bec doseur en laiton, poire à plomb en cuir naturel à bec en laiton, tournevis - démonte cheminée, boîte à calepins en palissandre, bague de nettoyage avec brosses métalliques, huilier, moule à balles.

B.E. Vers 1850. manque la clé.

3 000/4 000 €



BOÎTES - CACHETS - SCEAUX



328. **TROIS TAMPONS ENCREURS POUR GRAVURE, EN BOIS :**
Deux représentant l'Empereur Napoléon sur les champs de bataille et le troisième une scène de Paul et Virginie.
12,5 x 10,5 cm.
150/250 €

329. **CACHET DE CIRE**
En laiton à décor d'un forgeron au travail, ayant à ses pieds un bouclier au « N »
Manche en bois.
A.B.E. Epoque Premier Empire.
150/200 €

330. **SCEAU DE CIRE ROUGE MARQUÉ AUX GRANDES ARMES IMPÉRIALES**
à l'avant et l'Empereur en majesté au revers, avec ruban de soie (usures).
On y joint un médaillon de cou en métal argenté contenant le portrait en buste de profil de l'Empereur Napoléon I^{er} en cristalocérame.
A.B.E. Epoque I^{er} Empire.
300/400 €

331. **BOITE RONDE EN ÉCAILLE,**
à garnitures en or ciselé, décorée au verni martin sur le couvercle représentant la rencontre de l'Empereur Napoléon I^{er} avec François I^{er}, Empereur d'Autriche, après Austerlitz. Fond à décor de trophées d'armes. B.E. (léger éclat en bordure à l'intérieur).
Elle contient neuf médaillons ovales, gravures aquarellées représentant la famille impériale : Joseph Bonaparte roi d'Espagne, Lucien Bonaparte, Louis Bonaparte, Caroline Murat, Eugène de Beauharnais, le duc de Reichstadt, Pauline princesse de Borghèse, Elisa duchesse de Piombino.
Diam. Boite : 8,3 cm. Médaillons : 7 x 6 cm.
400/600 €

332. **BOITE RONDE EN BRONZE CISELÉ DE FEUILLES DE VIGNE, GRAPPES DE RAISIN, ÉCAILLES ET PALMETTES.**
Couvercle orné sur le dessus d'une médaille ronde représentant l'Empereur Napoléon I^{er} en buste de profil.
Diam. : 8 cm. Ht. : 4,2 cm.
T.B.E. Epoque Retour des cendres.
200/250 €

333. **BOITE RONDE EN RONCE DE NOYER À DOUBLE FOND,**
 sculptée sur une face de l'étoile de la Légion d'honneur
 entourée de feuillages et, sur l'autre face, « *Honneur et Patrie* ».
 Elle présente à l'intérieur, une plaque en métal doré ornée de
 « *l'Empereur Napoléon I^{er} les bras croisés* ».
 Garnie d'écaïlle à l'intérieur.
 Fond représentant un grognard vétérán de Waterloo avec
 légende « *mille succès contre un revers* ».
 Diam. : 8,5 cm.
 Epoque Restauration.
 200/300 €



334. **BOITE OVALE À PRISE.**
 Demie carapace de tortue ornée sur le
 dessus d'une plaque en laiton gravée, à
 décor repoussé du portrait de l'Empereur
 Napoléon I^{er} de profil.
 Fond à portière en laiton gravée fermant
 par un crochet.
 11,5x 9 cm.
 B.E.
 400/600 €





335. **BOITE RECTANGULAIRE EN NACRE
À CHARNIÈRE.**
Couvercle orné en fort relief de l'aigle
impériale.
8,2 x 5 cm.
B.E.
300/400 €



336. **BOITE RONDE EN ÉBÈNE SCULPTÉ.**
Couvercle orné au centre du buste de « *Bonaparte* »
de profil. Cerclée d'une frise de motifs en laiton et
argent. Fond décoré en spirale.
Diam. : 7,8 cm.
B.E.
300/400 €



337. ENSEMBLE DE 11 COUTEAUX À FRUITS, À LAME EN DAMAS, FRAPPÉS "CLEAUT NAMUR"

Poignées en ébène à écusson grave "BP" et viroles en argent. Présentés dans un coffret d'époque, fermant par deux crochets (manqué un) gainé de drap écarlate, portant une étiquette de fabricant "A L'ANCRE IMPERIALE, DUMONT COUTELIER. Paris ce (...) an 1811"

24 x 11 cm.

A.B.E. Epoque Premier Empire.

500/600 €

"Fait et vend toutes sortes de coutelleries en or et en argent, couteaux, ciseaux fins dans le nouveau gout ; ainsi que des rasoirs d'acier fondu, tout ce qu'il y a de plus fin, qu'il donne à l'épreuve ; canifs de toutes les façons ; en general tout ce qui concerne la coutellerie ; fait des envois dans les départemens."



338. ENSEMBLE DE SEPT INSTRUMENTS DE CHIRURGIE COMPRENANT :

-Six scalpels de différents modèles, à lames poinçonnées « R » sous couronne. Manches en ivoire (une lame détachée).

-Une pince en acier poli.

Présentés dans un coffret d'époque, fermant par deux crochets en laiton, gainé de drap et carton rouge en forme.

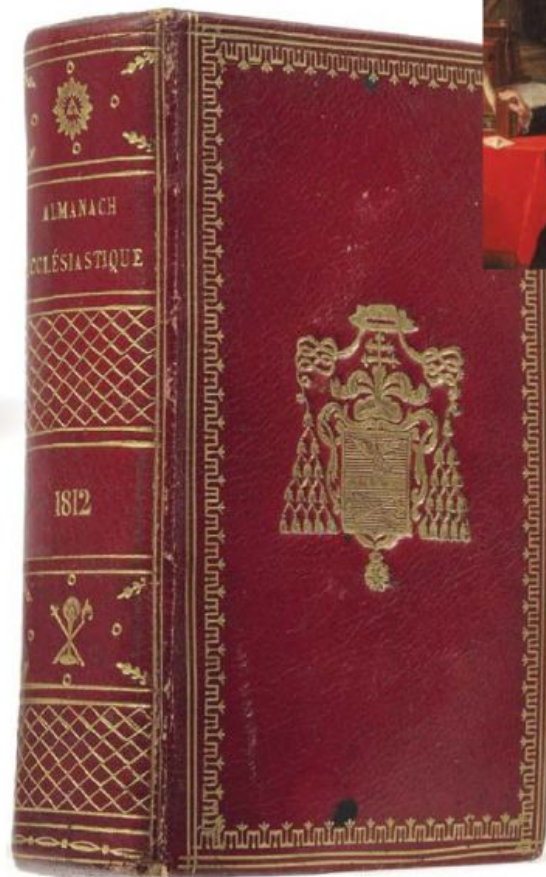
19 x 7 cm.

A.B.E. Début du XIX^e siècle.

400/500 €



339. **LORGNETTE MONOCULAIRE**
 en bronze doré partiellement laqué vert orné d'un semis d'étoiles dorées et ciselé de frises de perles.
 Par *Lerebours Opt^m de l'Empereur et Roi Place du Pont neuf à Paris.*
 Dans un étui en maroquin rouge (manque le couvercle).
 Epoque Empire
 (petits manques à la laque)
 Fermée H : 3,5 - D : 4 cm
 Ouverte H : 10 cm
 600/800 €



340. **CARDINAL MAURY**
 « *Almanach ecclésiastique de France pour l'an 1812* »
 524 pages. Edité chez LE CLERE, Paris, 1812.
 Tranches dorées.
 Reliure en maroquin rouge, frappé sur les deux plats des grandes armes du Cardinal Maury.
 Dos avec rappel de titre, calice, crosse, allégorie du saint esprit.
 14 x 8 cm.
 B.E.
 400/600 €

Biographie :
 Jean Siffrein MAURY (1746-1817)
 Vicaire-Général de Lombez, Abbé de La Frenade (1772), Sénateur de l'Empire (1806), Comte Maury et de l'Empire (1814)
 Membre de l'Académie Française (1784 et 1806)
 Il fut archevêque de Paris, de Reims et de Sens (1810-1814 sans bulle)



341. **CLÉ EN FER FORGÉ.**
 Anneau ovale à renflement central. Tige en faisceau, à anneau. Ame en trèfle.
 Panneton marqué en creux « *Paix An X* » surmontant une balance simulée.
 Long. : 12,8 cm.
 B.E. Epoque Consulat.
 400/500 €

SOUVENIR HISTORIQUE DU MARÉCHAL OUDINOT, DUC DE REGGIO



342. SOUVENIR HISTORIQUE DU MARECHAL OUDINOT DUC DE REGGIO.

Très grand fourneau de pipe en écume patinée ayant appartenu au Maréchal, à couvercle en casque de dragons et collerette en argent.

Ht : 21 cm. Long : 24 cm.

B.E.

2 000/3 000 €

Provenance:

Collection du Maréchal Nicolas Charles Oudinot, puis de sa descendance au château de Malicorne.

Historique :

« Parmi les collections de pipes précieuses, la plus remarquable était sans contredit celle que le maréchal Oudinot avait réunie dans son château de Jeandbeurs (Meuse). Il y en avait de tous les temps, de toutes les formes et de tous les pays, depuis l'humble pipe de terre contemporaine de l'importation du tabac en France par Nicot jusqu'aux pipes modernes, où l'art et l'excellence du travail surpassent la matière elle-même. Une des plus précieuses était la pipe de Sobieski, que le maréchal avait reçue du corps municipal de Vienne en Autriche, en remerciement de son administration comme gouverneur de cette capitale pendant son occupation par l'armée française sous le premier empire. »

Simon BLOCQUEL, « La Tabacographie, dédiée aux tobacomanes », 1861, Paris.

Biographie :

Nicolas Charles Oudinot, duc de Reggio, Maréchal de France, pair de France (1767-1847).

Chef d'état-major de Masséna en Italie (1800), il participa à toutes les guerres de l'Empire et sa conduite lors de la campagne de 1809 lui valut le bâton de maréchal. Rallié à la Restauration, général en chef de la Garde nationale de Paris (octobre 1815), il fut grand chancelier de la Légion d'honneur (1839) et gouverneur des Invalides (1842).





343. JEAN PIERRE DROZ, D'APRÈS
 « *Napoléon I^{er}, Empereur et Roi* ».
 Profil en cristalo cérame (petits accidents), signé JP
 DROZE FECIT AN 1809.
 Dans un médaillon à suspendre en laiton ciselé à décor
 de feuilles d'eau.
 Diam : 9 cm.
 A.B.E. Epoque Premier Empire.
 200/300 €

344. DEUX PROFILS EN CRISTALOCÉRAMÉ.
 -« *Le Premier Consul Bonaparte* »
 5 x 4,2 cm.
 -« *L'Empereur Napoléon I^{er}* »
 8 cm.
 Dans des médaillons en laiton.
 B.E.
 300/400 €



345.

BAS-RELIEF

Représentant l'empereur Napoléon I^{er} en costume de Sacre, la tête laurée, portant le collier de Grand Maître de la légion d'honneur.

XIX^e siècle

Il a été fixé sur un médaillon rond en cuir ? Avec une inscription rapportée « *Napoléon I le grand et la date 1806* ». Dans un cadre en bois et stuc doré.

Bas-relief H : 7 cm - Médaillon - D : 9 cm

Cadre H : 19 - L : 19 cm

(Quelques accidents et manques)

400/600 €



• FRAGMENT • DE • DRAP • D'OR •
 • DU • MANTEAU • DU • SACRE • DE •
NAPOLÉON I^{ER} EMPEREUR DES FRANÇAIS

346. « *FRAGMENT DU MANTEAU DU SACRE DE L'EMPEREUR NAPOLÉON I^{ER}* »

En passementerie de fil doré.

15 x 4,5 cm.

Présenté sous verre avec cartouche,
 « N » sous couronne et l'Aigle impériale.

Cadre doré à décor rocaille.

A.B.E.

400/600 €

Historique :

Il s'agit ici d'un élément de décor de la Cathédrale Notre Dame de Paris, certains éléments étaient appelés « *Manteaux* » et non pas d'un fragment du manteau porté par Napoléon I^{er}, en velours cramoisi brodé d'or.



347. **DEUX INTÉRESSANTS CARNETS AYANT APPARTENU À JEAN LOUIS BAUX, DIT LEBEAU (1780-1849),** soldat puis officier aux chasseurs à pied de la garde impériale :
- a-* « route qu'a tenu la garde impériale depuis son départ de Paris jusqu'à sa rentrée dans les campagnes de 1806 et 1807, en Allemagne, Pologne et Prusse, avec les noms des lieux où on a couché, et particulièrement le 2^e régiment des chasseurs à pied ».
- Livret de 40 pages, dont 36 rédigées, agrémentées de petits dessins de l'auteur. Page de garde rehaussée de dessins de palmiers et dernière page représentant un bivouac de cosaques, un trophée de musique et un manteau monogrammé « AJR ». Reliure en papier fort marqué sur l'étiquette « Lebeau Ch' ».
- b-* « recueil de secrets concernant les encres et autres ... »
- Précieux livret de 24 pages rédigées par Lebeau, présentant 41 « secrets » d'une grande utilité pour l'officier en campagne. Sont détaillés notamment les moyens de nettoyer les armes, rompre une barre de fer, faire du mastic pour réparer les pots cassés, connaître si une pierre précieuse est vraie ou fausse, créer de la cire pour cirer les souliers...
- B.E. Epoque I^{er} Empire.
800/1 200 €

Exposition : le carnet de route a été exposé par la Société Archéologique de l'Orne pour le 150^e anniversaire de l'établissement de l'Empire (1954).

L'attribution de ces deux carnets à Jean Louis BAUX dit LEBEAU se fait sur le titre de Chevalier, marqué sur la couverture d'un des carnets. En effet Lebeau servant comme simple soldat puis comme officier dans les chasseurs à pied de la garde impériale, sera anobli chevalier de l'Empire en 1810, il est alors capitaine ; il finira sa carrière comme Maréchal de camp, sous la Monarchie de Juillet.



348. « *DESCRIPTION DE L'UNIFORME DU 3^e RÉGIMENT DE CHASSEURS À CHEVAL, DES OFFICIERS DE SANTÉ, DES VÉTÉRINAIRES ET DES OFFICIERS DU CORPS ROYAL D'ÉTAT MAJOR.* »
 Fait par le Sous lieutenant Cabanel à M^r le Capitaine Gérard en 1846.
 Important recueil de 113 pages de description d'uniformes accompagnés de 29 planches présentant les équipements, entièrement à la plume.
 Reliure demi maroquin prune décoré au petit fer.
 40 x 25 cm.
 B.E.
 400/600 €
349. **DEUX RECUEILS ENTIÈREMENT MANUSCRITS D'UN ÉLÈVE OFFICIER D'ARTILLERIE :**
 -« *Cours de pyrotechnie* ». Recueil de 515 pages, visées par le Directeur de l'école centrale de Pyrotechnie militaire. Vers 1839. Reliure demi cuir.
 -« *Mémoires sur le projet de fortifications passagères* » et « *Cours de fortifications* »
 Recueil de 100 pages environ. Relié. Vers 1840.
 A.B.E. Epoque Monarchie de Juillet.
 200/300 €



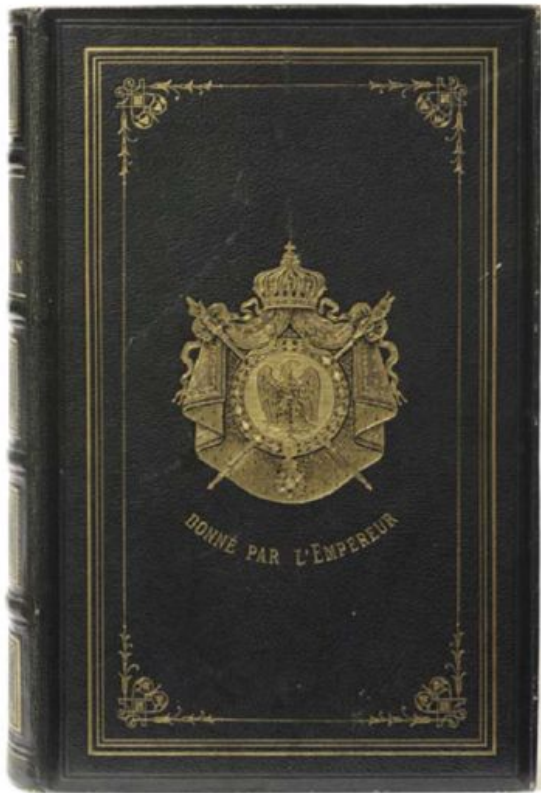
350. **BEAU PORTEFEUILLE ÉCRITOIRE À CINQ SOUFFLETS AVEC PLUMIER**

en maroquin vert, décoré de frises au petit fer dorées à décor d'une suite de feuillages, palmettes et fleurettes.

Plat orné au centre de l'insigne de l'ordre de la Légion d'honneur et aux angles de « N » sous couronnes impériales. Gainé à l'intérieur de papier bleu avec séparateur. Plumier à quatre compartiments à charnières et platine en laiton ; avec une clé.

Serrure en laiton à trois points d'ancrage (ne fonctionne pas). B.E. traces d'usage mais reste très présentable. Epoque Premier Empire, Légion d'honneur et chiffres impériaux ajoutés sous le Second Empire, probablement pour un usage officiel.

1 500/2 000€



351. **« HISTOIRE DE NAPOLÉON » PAR M. DE NORVINS.**

20^e édition illustrée par Raffet.

Volume In-4, relié cuir. Tranches dorées. Premier plat aux grandes armes impériales avec inscription « *Donné par l'Empereur* ». Dos à nerf. Deuxième plat orné de l'aigle impériale.

Paris Furne et Cie éditeur, 1864.

B.E.

300/400 €

352. **CERTIFICAT DE BONNE CONDUITE À ENTÊTE DU 4^e RÉGIMENT D'ARTILLERIE LÉGÈRE,**

au nom du futur maréchal LAW de LAURISTON.

Entièrement manuscrit. Cachet de cire du régiment et signatures des officiers du corps.

Fait à Lafère le 22 floréal An 4.

B.E.

80/100 €

SAINTE-HÉLÈNE



353. SOUVENIRS DE SAINTE-HELENE

« Objets apportés de St^e Héléne- Des appartements et de la tombe Napoléon »

- Papier où il avait la tête appuyée quand il est mort.
- Pierre du c... de la fontaine.
- Papier où il avait ses pieds quand il est mort
- Sainte Héléne, acajou de la bière de Napoléon
- Bordure du papier peint de la chambre à coucher
- Saule de la fontaine où il est enterré
- Bois de la balustrade où il s'appuyait
- Saule de la fontaine où il est enterré
- Bordure du papier de sa chambre à coucher
- Drap qui couvrait la bière de Napoléon

Au dos une mention manuscrite à l'encre :

« D'Esparbès, Palais impérial de Fontainebleau, centenaire 1921.

Il est plus grand couché que debout, mort que vivant

Acheté à Monsieur Lhoste, rue Grande à Fontainebleau »

600/800 €



Dos de la sous-tasse

354.

VIEUX PARIS

TASSE

en porcelaine blanche à filets et anse à décor d'une tête d'aigle, dorés, décoré de profils en grisaille d'une mère et de sa fille.

Ht : 9,5 cm.

Diam : 10 cm.

Sous tasse à filets dorés, décoré du profil du mari en grisaille et au dos, de l'Empereur Napoléon I^{er}, de dos, à Sainte Hélène.

Diam : 18 cm.

A.B.E. (Usures aux filets dorés).

Vers 1830-1840.

800/1 200€



355.

RARE VERRE EGLOMISE

à décor en réserve de l'Empereur Napoléon I^{er} en uniforme des chasseurs à cheval de la garde Impériale. Façon Vernis-Martin.

Hauteur : 11 cm.

BE. (Restauration)

500/600 €

356.

L'EMPEREUR NAPOLÉON I^{ER} À CHEVAL

Représentation en marqueterie de paille XIX^e siècle.

Sous-verre, cadre en bois.

28,5 x 25 cm

80/120 €



357. JOHANN LORENTZ RUGENDAS (1775-1826).

« *L'Empereur Napoléon I^{er} à Sainte Hélène,
parlant avec des officiers anglais.* »

Beau dessin à l'encre et lavis, rehauts de gouache
blanche, signé sur la bordure « *Lorenz Rugendas in
1821 I^m 7^{bre}* »

39 x 54 cm.

B.E. (Petites usures).

2 000/3 000 €

Nota bene :

Il s'agit d'un dessin préparatoire pour l'aquatinte de Rugendas.



358.

MARLET.

ÉCOLE FRANÇAISE DU MILIEU DU XIX^E SIÈCLE.

« *L'Empereur Napoléon I^{er} assis à Sainte Hélène* ».

Sujet en plâtre (accident à l'épée) marqué à la base
« *Marlet* » et « *1840* ».

Présenté sous globe de verre.

Ht. : 38 cm. Diam. : 18 cm.

XIX^e siècle.

600/800 €





359. **LOUIS AMBROISE GARNERAY (1783-1857)**
« Le retour des Cendres de l'Empereur Napoléon 1^{er} »
 24,5 x 41 cm
 Huile sur toile signé en bas à gauche *L. Garneray 1845*
 Cachet au dos du fournisseur « *P. Souty Fils doreur de tableaux n° 18* ».
 Cadre en bois doré.
 B.E. (usures)
 2 000/3 000 €

360. **JULES MONGE (1855-1934)**
« L'Empereur Napoléon I^{er} apparaissant à son fils, le Duc de Reichstadt ».
 Gouache et aquarelle signée en bas à droite.
 23,5 x 16,5 cm.
 Sous verre. Cadre doré.
 B.E.
 400/600 €



SECOND EMPIRE
SOUVENIRS DE PRINCE IMPÉRIAL



361. ECOLE FRANÇAISE DE LA FIN DU XIX^E SIÈCLE,
D'APRÈS HORACE VERNET.
« *L'Empereur Napoléon III entrant aux Tuileries.* »
Huile sur toile.
30 x 20 cm.
Cadre rocaïlle.
Porte au dos une attribution à Delaroche.
500/600 €



362. « *LES GRANDES ARMES IMPÉRIALES DE L'EMPEREUR NAPOLEÓN III* »
 Fin tissage en fil de soie présenté sur fond de tissu noir.
 17 x 12 cm.
 Encadré sous verre.
 B.E. Epoque Second Empire.
 200/300 €



363. **MOTIFS DE PORTIÈRE EN BRONZE AUX GRANDES ARMES IMPÉRIALES,**
 provenant des équipages de la Maison de l'Empereur Napoléon III.
 En bronze doré et ciselé en fort relief.
 Composé d'une couronne impériale enrubannée et d'un médaillon ovale à l'Aigle impériale ceint du collier de la Légion d'honneur.
 Présenté sur un écu à suspendre.
 21 x 30 cm.
 B.E. Epoque Second Empire.
 400/500 €



364. **TROMPETTE DES GUIDES ET CUIRASSIER DE LA GARDE IMPÉRIALE. SECOND EMPIRE.**
Paire de bronze équestre à patine brune et doré.
Socles en bois noirci pouvant s'unir.
Ht : 36 et 40 cm. Avec socle : 46 et 50 cm.
B.E. (une queue détachée, manque un plumet).
6 000/8 000 €



PRINCE IMPÉRIAL



365. PRÉCIEUSE SHAPSKA D'ENFANT AU MODÈLE DES RÉGIMENTS DE LANCIER DE LA GARDE IMPÉRIALE (1855-1870)

Bombe et visièrre en cuir noir verni.

Pavillon recouvert de drap bleu ciel foncé, ainsi que l'impériale.

Plaqué rayonnante au « N » sous couronne, jonc, bossettes aux lions, sabots et jugulaire à gourmettes, à anneaux ciselés, doublée de velours, l'ensemble en cuivre doré.

Soutache et galon doré. Pompon argenté. Cocarde tricolore en métal peint.

Cordon, fourragère, raquettes et glands dorés.

Coiffé entièrement en maroquin rouge. Jugulaire en cuir noir.

Porte au fond une étiquette du fabricant « BOIZARD JNE Maître sellier des lanciers de la Garde ».

Ht : 20,5 cm.

Pavillon : 18 x 18 cm.

T.B.E.

20 000/25 000 €

Nota bene:

Cette shapska d'une taille réduite donc d'enfant d'après la tradition familiale était celle portée par le Prince impérial.

A notre connaissance aucune autre pièce de ce type est connue, l'attribution est donc logique sachant que le Prince impérial possédait de nombreux uniformes différents, donc certains de la Garde (ceux de Zouave ou de Grenadier à pied sont conservés dans les musées nationaux), ils étaient souvent offerts soit par les régiments, soit par les fabricants.

Provenance:

-Ancienne Collection Levi

-Collection Charles BOUCHE, qui en fait un certificat d'origine en 1983, qui sera joint.

Il manquait à l'époque le plumet saule écarlate, celui présenté d'époque a été rajouté postérieurement.

SAGAÏE ZOULOUE !

L'UNE DES HUIT RETIRÉES DU CORPS DU PRINCE IMPÉRIAL
DEUX ME FURENT DONNÉES PAR LE CAPITAINE
AU LONG COURS PAOLETTI COMMANDANT LE
NAVIRE L'AFRICA

UNE FUT REMISE À M^r BARTHOLOMI DONT LA
FEMME ÉTAIT DAME D'HONNEUR DE L'IMPÉRATRICE
L'AUTRE EST ENTRE VOS MAINS

Capitaine FILOZ (Juillet 1907)

366. TRÈS ÉMOUVANT SOUVENIR DU PRINCE IMPÉRIAL.

-Plaque en laiton percé de quatre trous aux angles, gravée «*Sagaïe Zouloue !* » L'une des huit retirées du corps du Prince Impérial deux me furent données par le Capitaine au long cours Paoletti commandant le Navire l'Africa. Une fut remise à M^r Bartholomi dont la femme était dame d'honneur de l'Impératrice l'autre est entre mes mains. Capitaine Filoz (juillet 1907).

10,7 x 13,9 cm

- Sagaïe Zoulou dite Assagai d'Afrique du Sud.

Fer à arrête médiane, emmanché sur un bois renforcé à la base.
Talon élargi, plat.

B.E.

2 000/3 000 €





367. **ENSEMBLE DE CINQ DÉCORATIONS ET SIX MÉDAILLES DE TABLE, COMPRENANT :**
 -une étoile de chevalier de la Légion d'honneur d'époque Présidence, (dans l'état, centre détaché, manque le revers).
 -une étoile de chevalier de la légion d'honneur d'époque II^e République en réduction. B.
 -une médaille militaire du 2^e type (pièce de fouille),
 -une médaille de la campagne d'Italie et une médaille de Sainte Hélène en bronze, avec un ruban insolé.
 On y joint deux rubans de la médaille de Sainte Hélène.
 200/300 €

368. **ENSEMBLE DE DEUX CADRES DE DÉCORATION :**
 a-étoile de chevalier d'époque Second Empire.
 En argent, or et émail (petits éclats), ruban.
 T.B. (charnière refixée).
 b-médaille militaire du 2^e type et sa réduction, avec une médaille de la campagne d'Italie.
 Argent et émail (éclats). Rubans.
 Encadrés sous verre.
 200/300 €

369. **ASSIETTE DU MESS DU 1ER RÉGIMENT DE GRENADIER DE LA GARDE IMPÉRIALE.**
EN porcelaine blanche, à filets, Aigle et banderole verts.
Marque du fabricant « *MACE – A la ville de Sèvres.* »
A.B.E. Epoque Second Empire.
120/150 €



370. « **H.L. DUCHEMIN, NOTAIRE A LAVAL TRIBUNAL CIVIL. MAYENNE.** »
Cachet de cire en laiton. Manche en bois.
Diam : 35 mm.
B.E. Epoque Second Empire.
200/300 €



371. **HENRIETTE JACOTT CAPPELAERE (ACT.C.1850)**
« *Le Prince Président Louis Napoléon Bonaparte et le duc de Gènes inspectant l'armée au champ de parade du camp Satory* »
Huile sur toile signé et daté 1854, d'après Vernet
161 x 135 cm
Très beau cadre en bois et stuc doré
10 000/12 000 €

Provenance :
Proviendrait du Chalet de l'Empereur Napoléon III à Vichy.

Bibliographie:
Napoléon III and the Duke of Genova inspecting the army at the Camp Satory parade field,
Versailles, France, illustration from L'Illustration, Journal Universel, N° 536, Volume XXI,
June 4, 1853.

Historique:
Du 8 août au 12 novembre 1850, Le prince Président accomplit des tournées triomphales dans le pays, se présentant tantôt comme le défenseur des ouvriers, tantôt comme celui de la religion et de la propriété. Il parle également aux militaires de gloire et de liberté, ce qui lui vaut d'être salué le 10 octobre aux cris de « *Vive l'Empereur !* », lors d'une revue militaire au camp de Satory.





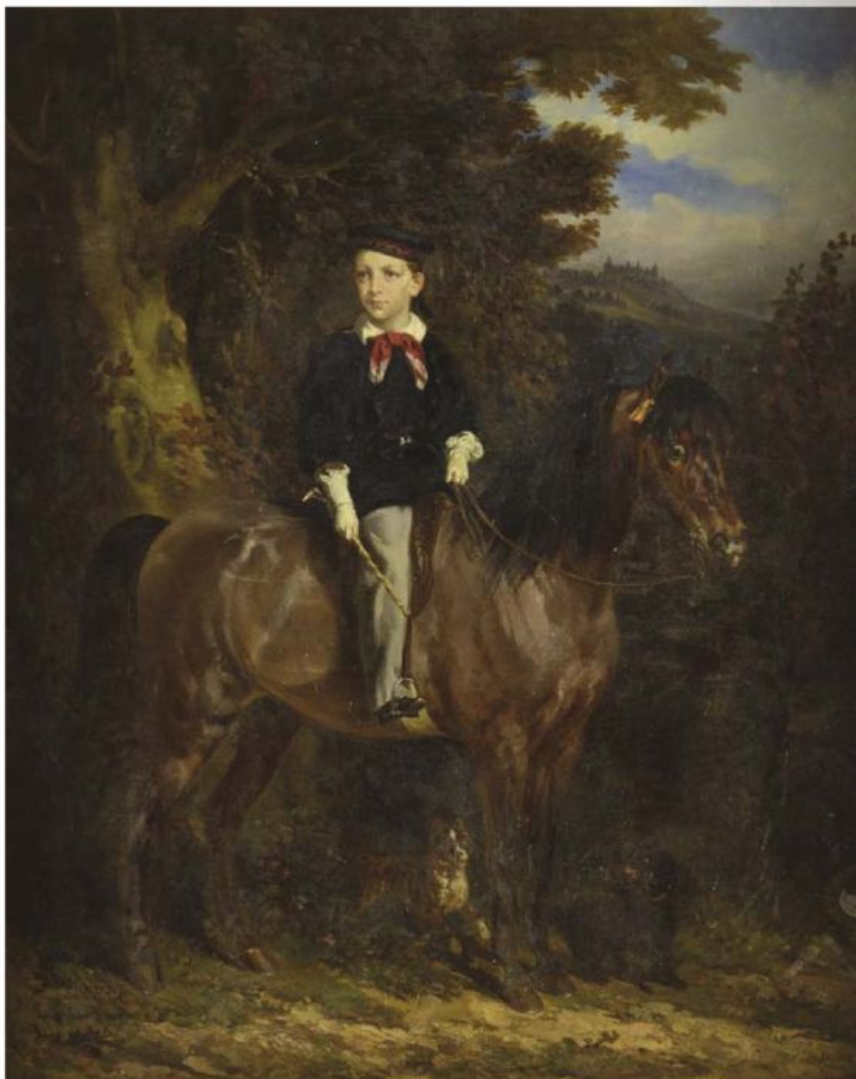


372. **LE PRINCE IMPÉRIAL.**
MOUCHOIR
en fils blancs brodé dans un angle au «N»
(petites déchirures).
52 x 47, cm.
300/400 €

373. **L'IMPERATRICE EUGENIE**
ELÉGANT MOUCHOIR
en fine broderie blanche au chiffre de
l'impératrice Eugénie «E» timbré de la
couronne impériale, vers 1855-70.
B.E. (petites déchirures)
53 x 50 cm
200/300 €



374. **IMPORTANT CADRE**
PORTE-PHOTOGRAPHIES
en métal argenté contenant trois photographies
de l'Empereur Napoléon III, de l'Impératrice
Eugénie et du Prince Impérial.
Surmonté d'un N sous couronne impériale,
rehaussé des Grandes Armes Impériales en son
milieu et d'abeilles dans les écoinçons.
B.E. (usures)
XIX^e siècle
600/700 €



375. **FRANÇOIS-HIPPOLYTE LALASSE (NANCY 1812-PARIS 1884)**
« *Portrait équestre de Thierry d'Alsace de Hénin-Liétard (1853-1934)* »

Huile sur toile signé en bas à droite « *hf Lalasse* »

100,5 x 81,3 cm. Beau cadre en bois et stuc doré.

(petits manques)

4 000/5 000 €

Provenance :

-Château de Bourlémont, collections des comtes d'Alsace, princes d'Hénin puis par descendance.

-Collection privée.

Biographie :

Thierry d'Alsace de Hénin-Liétard, prince de Hénin et comte d'Alsace, né le 5 août 1853 à La Haye (Pays-Bas) et décédé le 24 février 1934 à Paris, est un militaire et homme politique français.

Issu de la famille d'Alsace-Hénin-Liétard, il a pour aïeux Jean-François-Joseph (1733-1797) et son fils Pierre-Simon (1772-1825).

Il est le fils de Simon-Gérard d'Alsace de Hénin-Liétard (1832-1891) et d'Angélique van Brien de Grootelindt (1833-1921). Il épouse Madeleine-Charlotte de Ganay, fille du marquis Étienne de Ganay et d'Emily Ridgway. Il a eu trois filles, Hewige comtesse de Montaigu,, la comtesse de Leusse et la comtesse de Rohan Chabot Jarnac.

Officier pendant dix ans dans l'armée d'Afrique de 1873 à 1883, il démissionne pour s'occuper de ses domaines dans les Vosges (notamment le château de Bourlémont).

Il se lance quelques années après en politique. Battu aux élections législatives de 1889 et de 1893, il récupère néanmoins le siège de député lors d'une élection partielle de 1894 et est constamment réélu. Il devient aussi en 1894 maire de Frebécourt jusqu'à sa mort, soit pendant quarante ans, et conseiller général. En 1909, il quitte le palais Bourbon pour le Sénat jusqu'à son décès. Il se consacre essentiellement aux questions militaires, et reprend du service lorsqu'éclate la Première Guerre mondiale avec le grade de chef d'escadron



376. **FRANZ XAVER WINTERHALTER, D'APRÈS.**
 « *L'Impératrice Eugénie et ses dames de compagnie.* »
 Grande miniature. Cadre plaqué d'ivoire gravé de rinceaux feuillagés.
 Dim : 10 x 26 cm.
 B.E.
 800/1 200 €



377. **SÈVRES**
ENSEMBLE DE TROIS MÉDAILLONS EN BISCUIT REPRÉSENTANT :
 L'Empereur Napoléon III, l'Impératrice Eugénie et le Prince Impérial.
 Gravés en bas au centre *J. PEYRE F. et NIEUWERKERKE DIR.*
 En creux au dos *H.B.* et anciennes étiquettes d'inventaire.
 Cadres en bois noir et cerclage doré.
 Diam : 11,5 et 9 cm (pour le Prince Impérial)
 B.E. XIX^e siècle
 300/400 €

378. **SÈVRES**
MÉDAILLON DU PRINCE IMPÉRIALE EN BISCUIT.
 Porte le cachet vert *S.71* et la marque en creux : *HB*
 Diam : 5,5 cm
 B.E. XIX^{ème} siècle
 100/120 €

ÉQUIPEMENTS DU I^{ER} EMPIRE À LA 3^E RÉPUBLIQUE



379. **SCHAPSKA DE LANCIER POLONAIS DE LA GARDE IMPÉRIALE.**
Fut recouvert de cuir noir. Pavillon à armature d'osier recouvert de drap cramoisi enrichi de soutache et galon brodé blanchi.
Bossettes de jugulaires quadrilobées aux mufles de lion en laiton argenté.
Plaque rayonnante à motif au « N » sous couronne en laiton doré et argenté. Cocarde tricolore, orné d'une croix de Malte en canetille et fil argenté. Jugulaire à anneaux en laiton doublé de drap cramoisi. Visière en cuir verni bordé d'un jonc en laiton. Coiffe intérieure en cuir et toile.
On y joint un plumet saule en crin rouge.
B.E. Belle reconstitution de qualité.
3 000/4 000 €



380. ROBQUIN.

Suite de six coiffures miniatures du I^{er} Empire :

- Shako 6^e hussard. 7 cm.
- Shako 4^e Bataillon du train d'artillerie. 6 cm.
- Casque de dragon. 13 cm.
- Casque de cuirassier. 13 cm.
- Bonnet de grenadier de la garde. 10 cm.
- Colback de chasseur à cheval de la garde. 10 cm.

Et des équipements :

- une sabretache d'officier d'artillerie,
- une sabretache de général de hussard,
- une giberne d'officier d'état-major,
- une giberne de fusilier d'infanterie de ligne 1812/1815.

On y joint un plumet.
L'ensemble en bon état.

800/1 200 €



381. COMMISSAIRE DES GUERRES

Plaque de ceinturon cintrée, rectangulaire, à coins coupés en bronze doré, ciselé. Revers à crochet et pontet à deux ardillons.

6,7 x 11 cm

B.E. Époque Consulat - Premier Empire.

2 000/3 000 €

Tous les détails de l'administration militaire, tant dans les places de guerre et autres lieux de garnison, que dans les camps et armées, sont confiés aux commissaires des guerres. Reformé en 1791, le corps sera transformé en intendance militaire en 1817.



382. PLAQUE DE GIBERNE DE GRENADEUR À CHEVAL DE LA GARDE IMPÉRIALE.

En laiton fondu. Revers à quatre pattes d'attache (une cassée).

85 x 125 mm.

B.E. Epoque Premier Empire.

300/400 €



383. PLAQUE DE BAUDRIER DE LA 7^e CONSERVATION DES EAUX & FORÊTS IMPÉRIALES.

En cuivre estampé argenté, à quatre pattes d'attache.

10,5 x 8 cm.

B.E. Epoque Premier Empire.

400/500 €

Historique:

La 7^e conservation correspond au Loiret, au Loir et Cher et l'Indre et Loire.



384. **Lot :**
 Plateau de ceinturon de cuirassier en laiton à la grenade, I^{er} Empire, repercé.
 On y joint :
 - deux plateaux de ceinturon à l'aigle de la garde nationale Second Empire,
 - un plateau d'officier II^e République,
 - et un lot de sept cuivres, plaque de shako, giberne et une aigle de drapeau de pavoisement en cuivre estampé.
 300/400 €

385. **Lot :**
 -Un hausse col à l'aigle d'officier des troupes à pied modèle 1852,
 -Un hausse col toutes armes III^e République,
 -Une plaque de shako Ecole Spéciale Militaire 3^e RI,
 -Un motif de shako d'artillerie, III^e République.
 150/200 €

386. **LOT DIVERS COMPRENANT :**
 Un fût de canon miniature en laiton gravé.
 Long. : 17,5 cm.
 - Une poire à poudre en peau et laiton.
 - Un bout de fusée modèle 1897 montée sur socle en marbre vert.
 - Une cocarde de coiffure tricolore en métal
 - Cinq ornements de retroussis d'officier de grenadier époque I^{er} Empire/Restauration
 100/150€

387. **LOT DE SEPT PLAQUES DE SHAKO : DEUX AU COQ ET CINQ À L'AIGLE DONT TROIS D'OFFICIER.**
 T.B.E., B.E. et accidentées. Epoque Monarchie de Juillet et Second Empire.
 200/300 €



388. **ENSEMBLE DE 4 PLAQUES DE SHAKO AVEC BOUTONS, I^{ER} EMPIRE :**
 a- plaque modèle 1810, avec petit bouton au 120^e. pièce de fouille.
 b- plaque de shako en laiton du 2^e régiment modèle 1812 (tête coupée).
 c- plaque de shako du 5^e régiment modèle 1812 (tête coupée).
 d- plaque de shako modèle 1812 en fer blanc, à la grenade, garde nationale, au chiffre 2 et bouton du 2^e en laiton.
 500/600 €

389. **GIBERNE D'OFFICIER DE LA GARDE NATIONALE.**
 Coffret de giberne à côtés, jonc et motif au coq sur faisceau de drapeaux en laiton.
 Banderole en laiton à mufle de lion et écusson au coq marqué « *ORDRE PUBLIC* ».
 A.B.E. Epoque Monarchie de Juillet.
 300/400 €

390. **COQ DE DRAPEAU EN BRONZE CISELÉ**
 reposant sur un caisson marqué sur les deux faces « Liberté ».
 Monté sur douille ronde.
 Ht. : 26 cm.
 Socle rond en bois noirci.
 B.E. Epoque Monarchie de Juillet.
 500/600 €

391. **SHAKO D'INFANTERIE MODÈLE 1848 D'OFFICIER
 DE LA GARDE NATIONALE.**
 Fut en feutre, galon argent, bourdalou en velours noir.
 Jugulaires à fausses écailles. Plaque eu coq en cuivre argenté
 et rosaces à la grenade. Cocarde en métal. Double pompon
 rouge et grenade verte.
 A.B.E.
 300/500 €

392. **SABRE À L'ORIENTALE.**
 Poignée à plaquettes de corne, avec œillet. Monture en fer
 ciselé gravé de fleurettes et rinceaux feuillagés. Garde à
 double chaînettes guillochées et deux quillons. Lame courbe
 à damas gravée de rinceaux feuillagés (restes de dorure).
 Dans l'état. Piqûres. Epoque Conquête d'Algérie (1830).
 500/600 €

393. **PIC DE DRAPEAU AU COQ, EN BRONZE DORÉ ET CISELÉ,
 SUR DOUILLE RONDE.**
 Ht. : 29,5 cm.
 B.E. Epoque Monarchie de Juillet.
 300/400 €

394. **ECOLE FRANÇAISE DU MILIEU DU XIX^E SIÈCLE.**
 « *Attaque du Clos St Lazare. Samedi 24 juin 1848.* »
 Huile sur toile.
 32 x 40 cm.
 Cadre doré avec cartouche
 400/500 €

Historique :

Cet épisode se situe durant les journées révolutionnaires de Juin 1848, où les insurgés attaquent les gardes nationaux situés au Faubourg poissonnière, sur l'emplacement de l'ancien clos St Lazare.

"Parmi les épisodes qui ont marqué l'attaque du clos Saint-Lazare, qui a duré plus de vingt-quatre heures, on doit signaler la défense de la barrière Poissonnière par le deuxième bataillon de la 1^{re} légion, samedi dernier. C'est à quatre heures que, soutenues par une batterie d'artillerie, cinq compagnies de ce bataillon arrivèrent sous le feu des insurgés qui occupaient encore une barricade en deçà de la barrière. Deux coups de canon firent reculer les assaillants ; après quoi la 1^{ère} légion se précipita avec tant d'impétuosité sous le feu de l'ennemi, que la batterie fut laissée en arrière et paralysée."







**395. SHAKO D'INFANTRIE DU 56^e RÉGIMENT MODÈLE 1860
DIT « BOITE À CIRAGE ».**

En cuir, visière carrée. Cocarde en métal tricolore. Plaque à l'aigle couronnée au chiffre « 56 » découpé. Plumet en crin vert. (manque la jugulaire).

A.B.E.
300/400 €

396. GRAND AIGLE DE PAREMENT DE DRAPEAU 1850/1852,
en cuivre estampé et doré. Sur caisson « L.N. » (Louis Napoléon). Monté sur une douille ronde.

B.E. Epoque Second Empire.
300/500 €

397. AIGUILLETTE D'OFFICIER D'ÉTAT MAJOR.

En passementerie de fil d'argent. A attache en trèfle. Ferrets argentés aux casques d'état major.

A.B.E. Deuxième partie du XIX^e siècle.
80/120 €



**398. UNIFORME D'OFFICIER DE GRENADIER
DE LA GARDE NATIONALE.**

En drap bleu, à revers blanc. Retroussis écarlate à motifs à la grenade brodés en canetille d'argent. Passants d'épaulettes en canetille d'argent doublés de drap écarlate.

Boutons postérieurs au modèle de la Garde impériale. Collet et retroussis doublé de drap écarlate

A.B.E. Composite, en partie du début du XIX^e siècle.
1 000/1 500 €

399. GILET D'OFFICIER.

En drap ivoire, à deux fausses pointes à trois pointes. Dos en toile.

Boutons remontés au modèle de la Garde impériale. A.B.E. (Petits trois de mite).

800/ 1 000 €





400. **REINE MARIE AMÉLIE DU PORTUGAL
NÉE D'ORLÉANS BRAGANCE**
Rare photographie avec dédicace « *A
Madame Bévoil Souvenir affectueux de notre
séjour en Algérie. Amélie* »
Sous verre, Cadre en bois doré surmonté
d'une couronne royale.
Au dos une clef de chambellan de la famille
Royale du Portugal.
1 000/2 000 €



EXPEDITIONS

401. EXPÉDITION DU « *POURQUOI PAS* » DU COMMANDANT CHARCOT.
2^E EXPÉDITION ANTARCTIQUE FRANÇAISE. 1902-1910.

Plancton de l'Antarctique.

Daté octobre 1914 avec signature.

Caisse en bois contenant à l'intérieur 60 emplacements pour tube en verre (manque un), une quarantaine de prélèvements dans des flacons clos étiquetés « *Charcot* » et contiennent des échantillons de planctons.

Caisse : 34 x 21 cm x Ht. : 16 cm.

B.E.

2 000/3 000 €

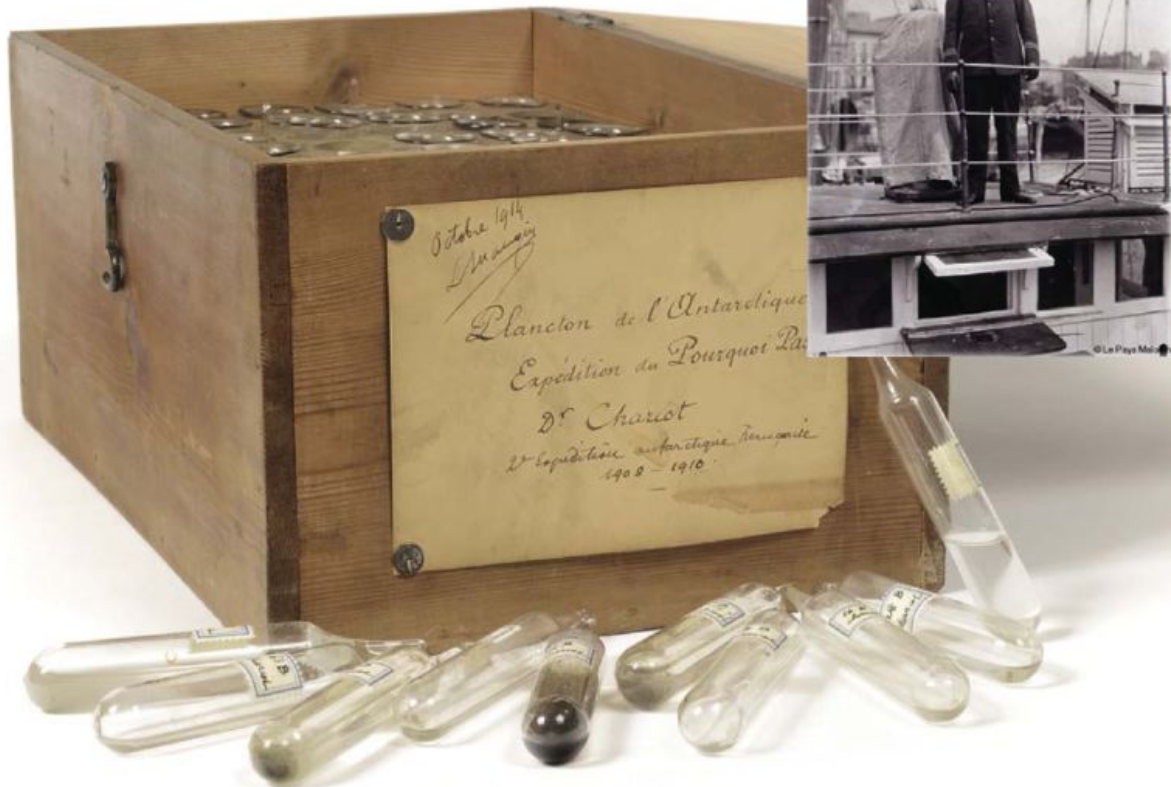
Pièces en rapport :

Les autres caisses de prélèvements du « *Pourquoi Pas* » se trouvent au Musée Océanographique de Monaco et Musée d'Histoire Naturelle. (env. 50 boîtes)

Biographie :

Commandant Jean CHARCOT (1867-1936)

Il se tourna vers l'océanographie après des études de médecine. Lors de deux expéditions dans les régions antarctiques au sud de l'Amérique (1903-1905, 1908-1910), il compléta et précisa la carte de ces régions. Il effectua ensuite plusieurs campagnes océanographiques dans la Méditerranée, la Manche et l'Atlantique nord (1920-1924) puis, à partir de 1925, explora le Groenland. Il périt avec ses compagnons d'équipage lors du naufrage de son bateau, le *Pourquoi-Pas* ?, sur un récif, au large de Reykjavik (16 septembre 1936).





402. SOUVENIR DU CROISEUR PRIMAUGUET

- Casque colonial. En liège recouvert de toile blanche, avec ancre de marine en laiton. Les pays visités sont inscrits à l'intérieur. Avec bande de bâchi en moire rouge marqué « PRIMAUGUET ». Jugulaire cuir cassée.
 - Brevet élémentaire de canonnier de la marine nationale au nom de Victor Gossard, avec son matricule 3995 C 29. Daté 1930.
 - Deux photographies du croiseur dont une de 57 x 23 cm, en mer.
 - Col de marin du canonnier Victor GOSSARD, matriculé à l'encre « 3995 C.29 »
 - Une photographie de marin GOSSARD découpée et contre colée sur papier, marquée « Septembre 32 ». Dans un coffre marqué « CAPITAINE AMIGUET ARTILLERIE COLONIALE N.4 »
- 69 x 38 x 23 cm.
600/800 €

Historique :

Le Primauguet est mis en service en avril 1927. Il débute immédiatement une croisière mondiale de sept mois, revenant à la mi-décembre. Il effectue des croisières jusqu'en avril 1932, date à laquelle il stationne en Extrême-Orient jusqu'à une remise à neuf en janvier 1936.

Durant les premiers mois de la Seconde Guerre mondiale, il patrouille dans l'Atlantique Nord, comme escorte de convoi. Le Primauguet retourne à Dakar le 12 juin 1940, après la capitulation française.

Le Primauguet reste dans la marine française de Vichy après la capitulation française en 1940, il transfère notamment une partie de la réserve d'or française de la Banque de France en Afrique. Il est présent à Dakar en juillet 1940 lorsque la Royal Navy attaque la flotte française à Mers-el-Kebir.

Le 8 novembre 1942, il se trouve au port lorsque la bataille navale de Casablanca (opération Torch) débute en novembre 1942. Il est bombardé par le cuirassé américain Massachusetts et le croiseur Wichita. Malgré la riposte, le Primauguet est gravement endommagé, ont compte 45 morts et plus de 200 blessés. Le navire brûle toute la nuit puis chavire le lendemain.

Aujourd'hui son épave, débarrassée de ses superstructures, gît toujours près des quais des conteneurs, recouverte par près de 4 mètres de vase, sans réel danger pour le trafic maritime.



revers du chapeau

ÉTAT DE CONSERVATION

SUP. (Superbe)

Pièces en parfait état, anciennes mais proches du neuf

T.B.E (très bon état)

Pièces avec légères marques du temps

B.E (bon état)

Pièces complètes, non oxydées, non repolies, avec légères traces d'usage

A.B.E (assez bon état)

Pièces complètes, avec traces d'usage, petit coups ou griffes

E.M (état moyen)

Pièces piquées et/ou mécaniques détériorées, pouvant être restaurées

M.E (mauvaise état) ou « dans l'état »

Pièces de fouille

Objets sortis de terre ou de l'eau, fortement détériorés, mais restant des témoins de l'histoire

Dans tous les cas, il faut également prêter attention aux commentaires écrits entre parenthèse après les états de conservation cités ci-dessus ou dans les descriptifs .



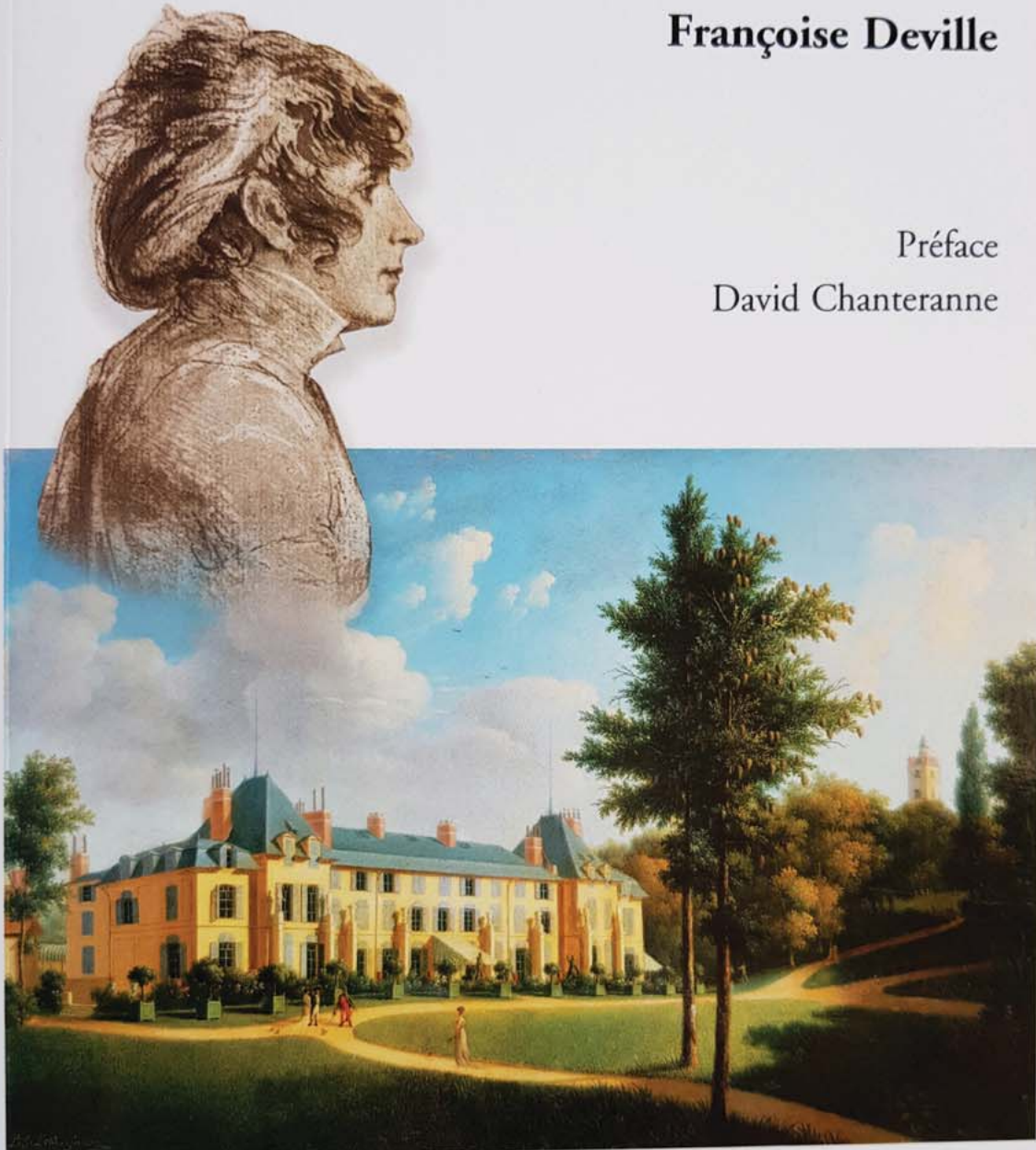
Moi la Malmaison

L'amie intime de Joséphine

Françoise Deville

Préface

David Chanteranne



une vie - une époque



Editions de la Bisquine

une époque - une vie

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONDITIONS ET INFORMATIONS DESTINÉES PRINCIPALEMENT AUX ACHETEURS

La vente est soumise à la législation française et aux conditions imprimées dans ce catalogue. Il est important que vous lisiez attentivement les pages qui suivent. Les pages qui suivent donnent également des informations utiles sur la manière d'acheter aux enchères. Notre équipe se tient à votre disposition pour vous renseigner et vous assister.

COMMISSION ACHETEUR

L'acheteur paiera au profit de **Osenat**, en sus du prix d'adjudication, une commission d'achat de 20,83 % HT (soit 25 % TTC) sur une tranche jusqu'à 500 000 euros et de 15 % HT (soit 18 % TTC) à partir de 500 000 euros. Interencheres Live : une commission acheteur supplémentaire de 3% H.T. (3,59% TTC) sera ajoutée à cette commission.

TVA

Remboursement de la TVA en cas d'exportation en dehors de l'Union Européenne

Toute TVA facturée sera remboursée au personnes non résidentes de l'Union Européenne à condition qu'elles en fassent la demande écrite au service comptable dans un délai de 3 mois après la vente, et sur présentation de l'exemplaire 3 du document douanier d'exportation (DAU) sur lequel Osenat devra figurer comme expéditeur et l'acheteur comme destinataire. L'exportation doit intervenir dans les délais légaux et un maximum de 3 mois à compter de la date de la vente.

1. AVANT LA VENTE

Caractère indicatif des estimations

Les estimations faites avant la vente sont fournies à titre indicatif. Toute offre dans la fourchette de l'estimation basse et de l'estimation haute a des chances raisonnables de succès. Nous vous conseillons toutefois de nous consulter avant la vente car les estimations peuvent faire l'objet de modifications. L'état des lots

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir un rapport détaillé sur l'état des lots. Tous les biens sont vendus tels quels dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente avec leurs imperfections ou défauts. Aucune réclamation ne sera possible relativement aux restaurations d'usage et petits accidents.

Il est de la responsabilité des futurs enchérisseurs d'examiner chaque lot avant la vente et de compter sur leur propre jugement aux fins de vérifier si chaque lot correspond à sa description. Le ré-entoilage, le parquetage ou le doublage constituant une mesure conservatoire et non un vice ne seront pas signalés. Les dimensions sont données à titre indicatif. Dans le cadre de l'exposition d'avant-vente, tout acheteur potentiel aura la possibilité d'inspecter préalablement à la vente chaque objet proposé à la vente afin de prendre connaissance de l'ensemble de ses caractéristiques, de sa taille ainsi que de ses éventuelles réparations ou restaurations.

Exposition avant la vente

L'exposition précédant la vente est ouverte à tous et n'est soumise à aucun droit d'entrée. Soucieuse de votre sécurité dans ses locaux, la Société Osenat s'efforce d'exposer les objets de la manière la plus sûre. Toute manipulation d'objet non supervisée par le personnel de la Société Osenat se fait à votre propre risque.

2. LES ENCHÈRES

Les enchères peuvent être portées en personne ou par téléphone ou par l'intermédiaire d'un tiers (les ordres étant dans ce dernier cas transmis par écrit ou par téléphone). Les enchères seront conduites en euros. Un convertisseur de devises sera visible pendant les enchères à titre purement indicatif, seul le prix en euros faisant foi. Comment enchérir en personne

Pour enchérir en personne dans la salle, il est recommandé de se faire enregistrer et obtenir une raquette numérotée avant que la vente aux enchères ne commence. Vous devrez présenter une pièce d'identité et des références bancaires. La raquette est utilisée pour indiquer vos enchères à la personne habilitée à diriger la vente pendant la vente. Si vous voulez devenir l'acheteur d'un lot, assurez-vous que votre raquette est bien visible de la personne habilitée à diriger la vente et que c'est bien votre numéro qui est cité. S'il y a le moindre doute quant au prix ou quant à l'acheteur, attirez immédiatement l'attention de la personne habilitée à diriger la vente. Tous les lots vendus seront facturés au nom et à l'adresse figurant sur le bordereau d'enregistrement de la raquette, aucune modification ne pourra être faite. En cas de perte de votre raquette, merci d'en informer immédiatement l'un des clerks de la vente. A la fin de chaque session de vente, vous voudrez bien restituer votre raquette au guichet des enregistrements.

Mandat à un tiers enchérisseur

Si vous enchérissez dans la vente, vous le faites à titre personnel et nous pouvons vous tenir pour le seul responsable de cette enchère, à moins de nous avoir préalablement avertis que vous enchérissez au nom et pour le compte d'une tierce personne en nous fournissant un mandat régulier que nous aurons enregistré. Ordres d'achat

Si vous ne pouvez pas assister à la vente aux enchères, nous serons heureux d'exécuter des ordres d'achat donnés par écrit à votre nom. Vous trouverez un formulaire d'ordre d'achat à la fin de ce catalogue. Ce service est gratuit et confidentiel. Les lots

sont achetés au meilleur prix, en respectant les autres enchères et le prix de réserve. Dans le cas d'ordres identiques, le premier arrivé aura la préférence, indiquez toujours une " limite à ne pas dépasser ". Les offres illimitées et " d'achat à tout prix " ne seront pas acceptées.

Les ordres d'achat doivent être donnés en euro.

Les ordres écrits peuvent être :

- envoyés par e-mail à contact@osenat.com

- envoyés par télécopie au numéro suivant :

00 33 (0)1 64 22 38 94

- remis au personnel sur place

- envoyés par la poste aux bureaux de la Société Osenat

Vous pouvez également donner des ordres d'achat par téléphone. Ils doivent être confirmés avant la vente par lettre, par fax ou par e-mail (voir ci-dessus). Dans le souci d'assurer un service satisfaisant aux enchérisseurs, il vous est demandé de vous assurer que nous avons bien reçu vos ordres d'achat par écrit ou vos confirmations écrites d'ordres d'achat données par téléphone au moins 24 heures avant la vente. Enchérir par téléphone

Si vous ne pouvez être présent à la vente aux enchères, vous pouvez enchérir directement par téléphone. Étant donné que le nombre de lignes téléphoniques est limité, il est nécessaire de prendre des dispositions 24 heures au moins avant la vente pour obtenir ce service dans la mesure des disponibilités techniques. Nous vous recommandons également d'indiquer un ordre d'achat de sécurité que nous pourrions exécuter en votre nom au cas où nous serions dans l'impossibilité de vous joindre par téléphone. Des membres du personnel sont à votre disposition pour enchérir par téléphone pour votre compte en anglais.

3. LA VENTE

Conditions de vente

Comme indiqué ci-dessus, la vente aux enchères est régie par les règles figurant dans ce catalogue. Quoiconque a l'intention d'enchérir doit lire attentivement ces conditions. Elles peuvent être modifiées par affichage dans la salle des ventes ou par des annonces faites par la personne habilitée à diriger la vente.

Accès aux lots pendant la vente

Par mesure de sécurité, l'accès aux lots pendant la vente sera interdit.

Déroulement de la vente

La personne habilitée à diriger la vente commencera et poursuivra les enchères au niveau qu'elle juge approprié et peut enchérir de manière successive ou enchérir en réponse à d'autres enchères, et ce au nom et pour le compte du vendeur, à concurrence du prix de réserve.

Les indications données par **Osenat** sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert.

L'absence d'indication d'une restauration, d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tous défauts présents, passés ou réparés. Inversement, la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

- L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix, en cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.

Osenat se réserve le droit de ne délivrer le lot qu'après encaissement du chèque.

4. APRÈS LA VENTE

Résultats de la vente

Si vous voulez avoir des renseignements sur les résultats de vos ordres d'achat, veuillez s'il vous plaît téléphoner :

Osenat - Tél. 00 33 (0)1 64 22 27 62

Fax 00 33 (0)1 64 22 38 94

ou sur internet : www.osenat.com

Paiement

Le paiement doit être effectué immédiatement après la vente.

Le paiement peut être effectué :

- Par chèque en euro ;

- En espèces en euro dans les limites suivantes :

- 1 000 € pour les commerçants

- 1 000 € pour les particuliers français

- 15 000 € pour les particuliers n'ayant pas leur domicile fiscal en France, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

- Par carte de crédit : Visa ou Mastercard

- Par virement en euro sur le compte :

Coordonnées bancaires :

HSBC FRANCE

Titulaire du compte

Osenat

9-11, RUE ROYALE

77300 FONTAINEBLEAU

Domiciliation : HSBC FR PARIS AUBER

Code banque : 30056

Code guichet : 00811

No compte : 08110133135

Clé RIB : 57

Identification internationale :
FR76 3005 6008 1108 1101 3313 557
SWIFT : CCFRFRPP
Siret : 442 614 384 00042
APE : 741AO
No TVA intracommunautaire : FR 76442614384

N'oubliez pas d'indiquer votre nom et le numéro de votre bordereau d'adjudication sur le formulaire de virement.

Enlèvement des achats

Enlèvement des achats – Frais de stockage

Les achats ne pourront être enlevés qu'après leur paiement.

Tous les lots pourront être retirés pendant ou après chaque vacation, sur présentation de l'autorisation de délivrance du service comptable de Osenat.

Nous recommandons vivement aux acheteurs de prendre

livraison de leurs lots après la vente.

Des frais de stockage seront facturés par Osenat aux acheteurs n'ayant pas retiré leurs achats 15 jours après la vente, à raison de :

- 10 € par jour pour un meuble

- 5 € par jour pour un objet ou un tableau

Exportation des biens culturels.

Des certificats d'exportation pourront être nécessaires pour certains achats et, dans certains cas, une autorisation douanière pourra également être requise. L'Etat français a faculté de refuser d'accorder un certificat d'exportation au cas où le lot est réputé être un trésor national. Osenat n'assume aucune responsabilité du fait des décisions administratives de refus de certificat d'exportation pouvant être prises. Sont présentées ci-dessous, de manière non-exhaustive, les catégories d'oeuvres ou objets d'art accompagnés de leurs seuils de valeur respectifs au-dessus desquels un Certificat pour un bien culturel (dit «Passport») peut être requis pour que le lot puisse sortir du territoire français. Le seuil indiqué entre parenthèses est celui requis pour une demande de sortie du territoire Européen, dans le cas où ce dernier diffère du premier seuil.

- Peintures et tableaux en tous matériaux sur tous supports, ayant plus de 50 ans d'âge 150.000 €

- Meubles et objets d'ameublement, tapis, tapisseries, horlogerie, ayant plus de 50 ans d'âge 50.000 €

- Aquarelles, gouaches et pastels ayant plus de 50 ans d'âge 30.000 €

- Sculptures originales ou productions de l'art statuaire originales, et copies produites par le même procédé que l'original ayant plus de 50 ans d'âge 50.000 €

- Livres de plus de 100 ans d'âge 50.000 €

- Véhicules de plus de 75 ans d'âge 50.000 €

- Estampes, gravures, sérigraphies et lithographies originales et affiches originales ayant plus de 50 ans d'âge 15.000 €

- Photographies, films et négatifs ayant plus de 50 ans d'âge 15.000 €

- Cartes géographiques imprimées ayant plus de 100 ans d'âge 15.000 €

- Incunables et manuscrits, y compris cartes et partitions (UE: quelle que soit la valeur) 1.500 €

- Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge provenant directement de fouilles⁽¹⁾

- Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge ne provenant pas directement de fouilles 1.500 €

- Eléments faisant partie intégrante de monuments artistiques, historiques ou religieux (ayant plus de 100 ans d'âge)⁽¹⁾

- Archives de plus de 50 ans d'âge (UE quelle que soit la valeur) 300 €

⁽¹⁾ Pour ces catégories, la demande de certificat ne dépend pas de la valeur de l'objet, mais de sa nature.

Droit de préemption

L'Etat peut exercer sur toute vente publique d'oeuvre d'art un droit de préemption sur les biens proposés à la vente, par déclaration du ministre chargé de la Culture aussitôt prononcée l'adjudication de l'objet mis en vente. L'Etat dispose d'un délai de 15 (quinze) jours à compter de la vente publique pour confirmer l'exercice de son droit de préemption. En cas de confirmation, l'Etat se subroge à l'adjudicataire.

Indications du catalogue

Les indications portées sur le catalogue sont établies par la Société Osenat Fontainebleau avec la diligence requise pour une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, sous réserve des rectifications affichées dans la salle de vente avant l'ouverture de la vacation ou de celles annoncées par la personne habilitée à diriger la vente en début de vacation et portées sur le procès-verbal de la vente.

Les indications seront établies compte tenu des informations données par le vendeur, des connaissances scientifiques, techniques et artistiques et de l'opinion généralement admise des experts et des spécialistes, existantes à la date à laquelle les dites indications sont établies.

Les informations recueillies sur les formulaires d'enregistrement sont obligatoires pour participer à la vente puis pour la prise en compte et la gestion de l'adjudication. Vous pouvez connaître et faire rectifier les données vous concernant, ou vous opposer pour motif légitime à leur traitement ultérieur, en adressant une demande écrite accompagnée d'une copie de votre pièce d'identité à l'opérateur de vente par courrier ou par email. L'opérateur de vente volontaire est adhérent au Registre central de prévention des impayés des Commissaires priseurs auprès duquel les incidents de paiement sont susceptibles d'inscription. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du Synev 15 rue Fressinet 75016 Paris.

GENERAL TERMS AND CONDITIONS OF SALE

CONDITIONS AND INFORMATION PRINCIPALLY FOR BUYERS

All property is being offered under French Law and the conditions printed in this volume. It is important that you read the following pages carefully.

The following pages give you as well useful information on how to buy at auction. Our staff is at your disposal to assist you.

BUYER'S PREMIUM

The purchase price will be the sum of the final bid plus a buyer's premium of 20,83 % ex. taxes (25% incl. taxes) of the excess of the hammer price included until 500,000 Euros and 15 % ex. taxes (18% incl. taxes) of the excess of the hammer price included from 500,000 Euros.

VAT RULES

Non-European buyers may have all VAT invoiced refunded to them if they request so in writing to the accounting department within delay of 3 months of the date of sale, and if they provide Osenat with the third sample of the customs documentation (DAU) stamped by customs. Osenat must appear as shipper on the export document and the buyer as the consignee. The exportation has to be done within the legal delays and a maximum of 3 months of the date of sale.

1 - BEFORE THE AUCTION

Pre-sale estimates

The pre-sale estimate are intended as a guide for prospective buyers. Any bid between the high and the low pre-sale estimates offers a fair chance of success. It is always advisable to consult us nearer the time of sales as estimates can be subject to revision.

Condition of lots

Solely as a convenience, we may provide condition reports. All the property is sold in the condition in which they were offered for sale with all their imperfections and defects.

No claim can be accepted for minor restoration or small damages.

It is the responsibility of the prospective bidders to inspect each lot prior to the sale and to satisfy themselves that each lot corresponds with its description. Given that the re-lining, frames and finings constitute protective measures and not defects, they will not be noted. Any measurements provided are only approximate.

All prospective buyers shall have the opportunity to inspect each object for sale during the pre-sale exhibition in order to satisfy themselves as to characteristics, size as well as any necessary repairs or restoration.

Sale preview

Pre-auctions viewings are open to the public free of charge. Osenat is concerned for your safety while on our premises and we endeavour to display items safely so far as is reasonably practicable. Nevertheless, should you handle any items on view at our premises, you do so at your own risk.

2 - BIDDING IN THE SALE

Bids may be executed in person by paddle during the auction or by telephone, or by third person who will transmit the orders in writing or by telephone prior to the sale. The auctions will be conducted in euros. A currency converter will be operated in the salesroom for your convenience but, as errors may occur, you should not rely upon it as substitute for bidding in euros.

Bidding in Person

To bid in person at the auction, you will need to register for and collect a numbered paddle before the auction begins. Proof of identity will be required.

If you wish to bid on a lot, please indicate clearly that you are bidding by raising your paddle and attracting the attention of the auctioneer. Should you be the successful buyers of any lot, please ensure that the auctioneer can see your paddle and that it is your number that is called out.

Should there be any doubts as to price or buyer, please draw the auctioneer's attention to it immediately.

We will invoice all lots sold to the name and address in which the paddle has been registered and invoices cannot be transferred to other names and addresses. In the event of loss of your paddle, please inform the sales clerk immediately.

At the end of the sale, please return your paddle to the registration desk.

Bidding as principal

If you make a bid at auction, you do as principal and we may hold you personally and solely liable for that bid unless it has been previously agreed that you do so on behalf of an identified and acceptable third party and you have produced a valid power of attorney acceptable to us.

Absentee bids

If you cannot attend the auction, we will be pleased to execute written bids on your behalf. A bidding form can be found at the back of this catalogue. This service is free and confidential.

Lots will be bought as cheaply as is consistent with other bids and the reserves. In the event of identical bids, the earliest bid received will take precedence. Always indicate a "top limit" - the hammer price to which you would stop bidding if you were attending the auction yourself

"Buy" and unlimited bids will not be accepted. Orders shall be made in euro.

Written orders may be

- sent by e-mail at contact@osenat.com

- sent by fax to the following number: 00 33 (0) 1 80 81 90 01

- hand delivered to staff on the premises

- sent by post to the offices of Osenat.

You may also bid by telephone. Telephone bids must be confirmed before the auction by letter, fax or e-mail. These as well as written bids must be received 24 hours before the auction so that we can guarantee satisfaction.

Bidding by telephone

If you cannot attend the auction, it is possible to bid on the telephone. As the number of telephone lines is limited, it is necessary to make arrangements for this service 24 hours before the sale.

We also suggest that you leave a covering bid which we can execute on your behalf in the event we are unable to reach you by telephone. Osenat Fontainebleau staff are available to execute bids for you in English.

3 - AT THE AUCTION

Conditions of sale

As indicated above, the auction is governed by the conditions printed in this catalogue. Anyone considering bidding in the auction should read them carefully. They may be amended by way of notices posted in the salesroom or by way of announcement made by the auctioneer.

Access to the lots during the sale

For security reasons, prospective bidders will not be able to view the lots whilst the auction is taking place.

Auctioning

The auctioneer may commence and advance the bidding at levels he considers appropriate and is entitled to place consecutive and responsive bids on behalf of the vendor until the reserve price is achieved.

Information provided by **Osenat** about restorations, accidents or incidents affecting the lots are only made to facilitate inspection by the prospective buyer and remain subject to his personal appreciation and that of his expert.

The absence of information provided about a restoration, an accident or any incident in the catalog, in the condition reports, on the tags or given orally, does not imply that the lot concerned is free of defect, past or repaired. On the opposite, the mention of a default does not imply the absence of any other one.

The successful bidder will only get the delivery of his purchase after payment of the full price. In the case where a simple check has been provided for payment, lots shall not be delivered before the check has been cashed.

4 - AFTER THE AUCTION

Results

If you would like to know the result of any absentee bids which you may have instructed us to place on your behalf, please contact:

Osenat - Tél. 00 33 (0)1 64 22 27 62

Fax 00 33 (0)1 64 22 38 94

or: www.osenat.com

Payment

Payment is due immediately after the sale and may be made by the following method:

- checks in euro

- cash within the following limits:

- 1.000 euros for trade clients

- 1.000 euros for French private clients

- 15.000 euros for foreign tax nationals (non trade)

- credit cards VISA and MASTERCARD

- Bank transfers should be made to :

HSBC FRANCE
Account holder :
Osenat
9-11, RUE ROYALE
77300 FONTAINEBLEAU
Domiciliation: HSBC FR PARIS AUBER
Code banque: 30056
Code guichet: 00811
No compte: 08110133135
Clé RIB: 57
International identification:
FR76 3005 6008 1108 1101 3313 557
SWIFT: CCFRFRPP
Siret: 442 614 384 00042
APE 741A0
No TVA intracommunautaire: FR 76442614384

Collection of Purchases – Storage fees

Purchases can only be collected after payment in full in cleared funds has been made to Osenat.

Purchased lots will become available only after payment in full has been made.

Storage fees will be charged by Osenat to purchasers who have not collected their items within 15 days from the sale as follows :

- 10 € per day for furniture

- 5 € per day for object or paintings

Export

Buyers should always check whether an export licence is required before exporting. It is the buyer's sole responsibility to obtain any relevant export or import licence. The denial of any licence or any delay in obtaining licences shall neither justify the rescission of any sale nor any delay in making full payment for the lot. Osenat can advise buyers on the detailed provisions of the export licensing regulations and will submit any necessary export licence applications on request.

However, Osenat cannot ensure that a licence will be obtained. Local laws may prohibit of some property and/or may prohibit the resale of some property in the country of importation. As an illustration only, we set out below a selection of the categories of works or art, together with the value thresholds above for which a French «certificat pour un bien culturel» (also known as «passport») may be required so that the lot can leave the French territory; the thresholds indicated in brackets is the one required for an export licence application outside the EU, when the latter differs from the national threshold.

- Pictures entirely made by hand on any support and of any material, of more than 50 years of age euros 150,000

- Furniture and objects, carpets, tapestries, clocks of more than 50 years of age euros 50,000

- Watercolors, gouaches and pastels of more than 50 years of age euros 30,000

- Original sculptures and copies of more than 50 years of age euros 50,000

- Books of more than 100 years of age euros 50,000

- Vehicules of more than 75 years of age euros 50,000

- Drawings of more than 50 years of age euros 15,000

- Prints, lithographs and posters of more than 50 years of age euros 15,000

- Photographs, films and negatives of more than 50 years of age euros 15,000

- Printed maps of more than 100 years of age euros 15,000

- Incunabula and manuscripts (EU whatever the value is) euros 1,500

- Archaeology pieces of more than 100 years of age, originating directly from excavations(1)

- Archaeology pieces of more than 100 years of age, not originating directly from excavations euros 1,500

- Parts of Historical, Religious or Architectural monuments of more than 100 years of age(1)

- Archives of more than 50 years of age (EU whatever the value is) euros 300

(1) Application for licence for these categories is subject to the nature of the item.

Preemption right

The French state retains a preemption right on certain works of art and archives which may be exercised during the auction. In case of confirmation of the preemption right within fifteen (15) days from the date of the sale, the French state shall be subrogated in the buyers position.

Catalogue descriptions

Osenat/Osenat shall exercise such due care when making express statements in catalogue descriptions, as amended by any notices posted in the salesroom prior to the opening of the auction or by announcement made by the auctioneer at the beginning of the auction and noted in the minutes of the sales, as is consistent with its role of an auction house and in the light of the information provided to it by vendor, of the scientific, technical and artistic knowledge, and the generally accepted opinions of relevant experts, at the time any such express statement is made.

Photos : Michel Bury

Conception / réalisation : Osenat

*** Les lots marqués de cet astérisque sont assujettis à des frais judiciaires de 12% HT soit 14,40 TTC**

*L'Empire à Fontainebleau***ORDRE D'ACHAT****DIMANCHE 9 DÉCEMBRE 2018**

À 11H & 14H

OSENAT FONTAINEBLEAU
9-11, rue Royale - 77300 Fontainebleau
Tél. : +33 (0)1 64 22 27 62**OSENAT FONTAINEBLEAU**

9-11, rue Royale - 77300 Fontainebleau

Tél. : +33 (0)1 64 22 27 62

www.osenat.comFormulaire à retourner à
contact@osenat.com

Dans le cadre de vos Conditions de Vente que je déclare connaître et accepter, veuillez enregistrer à mon nom les ordres d'achat ci-contre jusqu'aux montants des enchères indiquées.

Ces ordres d'achat seront exécutés au mieux de mes intérêts en fonction des autres enchères portées lors de la vente.

Merci de joindre au formulaire d'ordre d'achat un Relevé d'Identité Bancaire, une copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport...) ou un extrait d'immatriculation au R. C. S.

Les lots sont vendus par application des Conditions de Vente imprimées au catalogue. Il est vivement recommandé aux enchérisseurs de se rendre à l'exposition publique organisée avant la vente afin d'examiner les lots soigneusement. A défaut, les enchérisseurs peuvent contacter le ou les experts de la vente afin d'obtenir de leur part des renseignements sur l'état physique des lots concernés. Aucune réclamation quelconque à cet égard ne sera admise après l'adjudication.

Les ordres d'achats sont une facilité pour les clients. La Société **OSENAT** Fontainebleau n'est pas responsable pour avoir manqué d'exécuter un ordre par erreur ou pour toute autre cause.

Les informations recueillies sur les formulaires d'enregistrement sont obligatoires pour participer à la vente puis pour la prise en compte et la gestion de l'adjudication. Vous pouvez connaître et faire rectifier les données vous concernant, ou vous opposer pour motif légitime à leur traitement ultérieur, en adressant une demande écrite accompagnée d'une copie de votre pièce d'identité à l'opérateur de vente par courrier ou par email. L'opérateur de vente volontaire est adhérent au Registre central de prévention des impayés des Commissaires priseurs auprès duquel les incidents de paiement sont susceptibles d'inscription. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du Symev 15 rue Freycinet 75016 Paris.

Nom

Adresse

Adresse e-mail

N° de téléphone N° de télécopie

N° de lot	Titre ou description	Enchère en € <small>(hors frais de vente et hors TVA)</small>
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€

Signature

Date

Merci de joindre un relevé d'identité bancaire (RIB)



MAISON DE VENTES AUX ENCHÈRES ■ AUCTION HOUSE

9-11, RUE ROYALE 77300 FONTAINEBLEAU - TEL. +33 (0)1 64 22 27 62 ■ 66, AVENUE DE BRETEUIL 75007 PARIS
contact@osenat.com ■ www.osenat.com ■ Agrément 2002-135 ■ Commissaire-Priseur habilité : Jean-Pierre Osenat